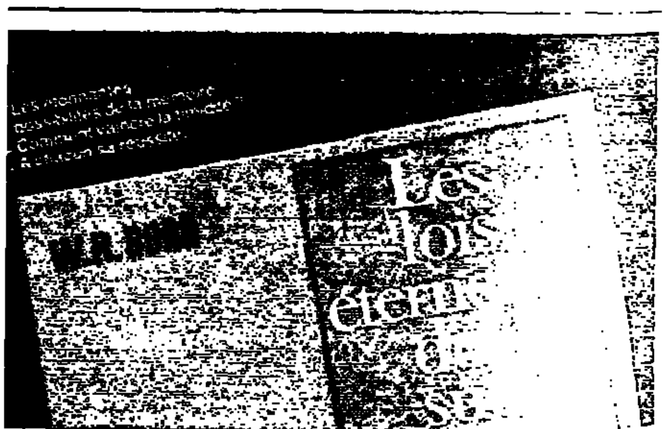
La France estime « injustifiée » l'expulsion de son ambassadeur à Vanuatu



tout le monde devrait avoir ce petit livre gratuit

BON GRATUIT

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 202 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 4 FÉVRIER 1981



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Nouvelle flambée du dollar

Près de 5 F à Paris

LIRE PAGE 42

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La tactique de Pretoria

Après avoir, ces derniers mois, donné l'impression qu'il hésitait un peu à s'engager, le premier ministre de Pretoria, M. Pieter Botha, est passé aux actes. Aux prises avec un Parlement qu'il a hérité en septembre 1978 de son prédécesseur, M. Vorster, et qu'il contrôle mal, il s'est résolu à convoquer les électeurs blancs le 29 avril, soit avec dix-huit mois d'avance sur l'échéance prévue. Dans le contexte sud-africain, une telle initiative implique qu'au sein du parti national des Afrikaners, au pouvoir depuis 1948, et très fortement majoritaire aujourd'hui, une bataille ouverte s'engage entre verligte (éclairés), le courant le plus fort sur lequel s'appuie M. Botha, et verkrampte (conservateurs) de l'aile droite minoritaire, dont le chef de file demeure M. Treurnicht, membre du cabinet.

Aux prises avec une droite hostile à toute réforme de l'apartheid à l'intérieur et à tout ce qui pourrait passer pour un signe de faiblesse à l'extérieur, M. Botha a tenu, avant d'affronter les électeurs, à démontrer sa fermeté. A Genève, les Sud-Africains n'ont pas hésité, au début de janvier, à torpiller la conférence des Nations unies sur la Namibie, territoire que les partisans de M. Treurnicht soupçonnent M. Botha de vouloir « brader ». La semaine dernière, en lançant un commando contre les bâtiments occupés au Mozambique par des dirigeants du Congrès national africain, M. Botha a également démontré, s'il en était besoin, que son gouvernement était prêt à prendre de sérieux risques pour assurer le « *maintien de l'ordre* » face à ce qu'il considère comme des « terroristes communistes » s'appuyant sur l'étranger.

Si M. Botha s'est donné comme priorité d'asseoir son autorité sur son propre parti et, du même coup, sur le Parlement réservé aux Blancs, la portée des « réformes » qu'il évoque dans chacun de ses discours semble toujours discutable. M. Oppenheimer, l'homme d'affaires le plus influent du pays, le lui l'a encore rappelé lundi en estimant que, faute d'une libéralisation du système en faveur des Noirs, l'Afrique du Sud ferait face à une « situation révolutionnaire » dans un délai de cinq ans.

M. Botha estime que l'administration républicaine américaine sera plus tolérante à son égard que ne l'avait été la précédente. Mais, si tel est le cas, une Amérique mieux disposée ne lui permettra plus de parler d'« assaut total » du reste du monde qui lui sert à justifier sa « stratégie totale ». En fait — et M. Oppenheimer l'a également souligné, — l'autoritarisme croissant manifesté par le premier ministre sud-africain *non seulement* s'est traduit par de nouvelles mesures répressives à l'encontre des Noirs — *notamment* la *mise* au pas de leurs journaux, — mais pourrait aussi, à la longue, remettre en cause un système parlementaire assez fragile.

Aux doctrinaires de l'apartheid, M. Botha oppose volontiers son « pragmatisme ». Il estime que la survie de sa « tribu », les Afrikaners, passe par un assouplissement d'un système de « développement séparé » devenu trop rigide. Habile tacticien, il veut profiter de l'euphorie provoquée par le boom économique actuel en Afrique du Sud pour imposer définitivement son autorité et ses vues. En cas de succès électoral, que restera-t-il de ses promesses de réformes ? Pourra-t-il négocier, en Namibie et avec les Etats voisins, des « modus vivendi » permettant au régime de sortir de son isolement actuel ?

LIRE PAGE 3.

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE VIETNAMIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Candidat à la présidence de la République, M. Chirac se propose d'« arrêter le processus de dégradation »

M. Giscard d'Estaing ferait connaître sa décision le 1er ou le 2 mars

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris, a annoncé, mardi matin, sa décision d'être candidat à l'élection présidentielle en ces termes :

« La France est riche d'histoire et de culture. Elle a les moyens de la grandeur et du progrès et pourtant elle s'affaiblit. Son économie vacille, ses positions dans le monde s'effritent. La lassitude et le doute s'insinuent au cœur des Françaises et des Français. Il faut arrêter ce processus de dégradation. Aucune fatalité ne condamne notre pays au repliement. Seules lui manquent aujourd'hui l'ambition du rang et la volonté de l'effort.

» A condition de le vouloir, la France peut, en libérant son économie, assurer du travail à tous et créer la solidarité agissante qui fera d'une collectivité d'individus une vraie communauté d'hommes et de femmes et redonnera l'espoir aux familles de notre pays.

» A condition de le vouloir, la France peut renforcer sa sécurité et sa présence dans le monde, et porter son message de dignité et de paix à tous les peuples qui veulent continuer à disposer d'eux-mêmes.

» A condition de le vouloir, la France peut montrer l'exemple de la vraie démocratie, en refusant toute complaisance à ceux qui bafouent la loi par la violence, en exerçant sans faiblesse l'autorité républicaine qui garantit la liberté et la sécurité du citoyen.

» C'est pour engager la nation sur ce chemin que j'ai décidé d'être candidat à la présidence de la République. J'appelle tous ceux qui veulent rester fiers d'être Français à se rassembler pour relever les défis du monde qui vient. J'appelle toutes les Françaises et tous les Français à l'ardeur de l'espérance et au sursaut de la volonté. »

M. Giscard d'Estaing fera, pour sa part, connaître sa décision au début de mars, vraisemblablement le dimanche 1er ou le lundi 2. Le fait que le chef de l'Etat puisse se trouver en Auvergne à cette date laisse supposer que l'annonce pourrait être faite — comme cela avait été le cas le 8 avril 1974 — de Chamalières, commune dont M. Giscard d'Estaing a été le maire. Toutefois, ces indications ne sont pas confirmées par l'Elysée.

M. Jacques Chirac précisera dans le détail les raisons de sa décision et son programme lors d'une conférence de presse qu'il tiendra mardi prochain à Paris.

L'ancien premier ministre emploie des termes sévères pour condamner la politique actuellement suivie par le pouvoir, sans pour autant citer le nom de M. Giscard d'Estaing. Si la France « s'affaiblit », « vacille », si « *la lassitude et le doute s'insinuent* », bref, si un « *processus de dégradation* » est engagé, c'est bien le comportement des responsables de l'Etat que met en cause le nouveau candidat, ainsi qu'il le fait d'ailleurs déjà depuis longtemps. Utilisant comme leitmotiv la formule « *à condition de le vouloir* », M. Chirac veut souligner sa résolution.

Le maire de Paris se décharge de ses responsabilités de président du R.P.R. sur le secrétaire général du mouvement, M. Bernard Pons — à qui il a adressé une lettre, — assisté des présidents des groupes parlementaires *gaullistes* de l'*Assemblée nationale* et du Sénat.

La candidature de M. Chirac n'est pas surprenante. Elle était inscrite dans la logique de son comportement politique depuis sa démission du poste de premier ministre, le 26 août 1976, et elle était arrêtée dans son esprit depuis plusieurs mois. C'est pour cela que M. Chirac a observé un silence relatif tout au long de l'année écoulée et qu'il a résisté aux pressions de ceux qui tentaient de le dissuader d'être candidat. Le maire de Paris estime qu'il n'a plus à faire la démonstration qu'il est le rassembleur des gaullistes et il ne veut entretenir aucune polémique avec M. Debré à ce sujet.

Son action de 1974, qui fut, selon lui, dirigée contre M. Mitterrand plus qu'en faveur de M. Giscard d'Estaing, son départ de l'hôtel Matignon en raison de ses désaccords politiques avec le chef de l'Etat, la fondation du R.P.R. en 1976, le succès de ses *candidats aux élections législatives* de 1978, sont à ses yeux autant de titres qui interdisent qu'on lui conteste le rôle de « rassembleur des gaullistes ».

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

POINT

Nouvelle érosion de l'emploi

Cent suppressions d'emplois à Halluin, dans le Nord, cinq cents à Corbehem, quatre mille chez Rhône-Poulenc textile... par petits et par gros paquets, l'industrie française se « dégraisse » chaque jour de son capital le plus précieux. Janvier sera-t-il aussi mauvais que décembre ? Déjà à la fin de l'année 1980, le nombre de personnes qui se sont inscrites comme demandeurs d'emploi en raison d'un licenciement économique avait augmenté fortement par rapport à décembre 1979 : quarante-quatre mille huit cents au lieu de vingt-huit mille cent !

Depuis le début de l'année, les mauvaises nouvelles se multiplient et touchent presque toutes les branches et les entreprises de toute taille et de statut différent. Les secteurs de l'automobile et, à nouveau, de la sidérurgie — par ricochet — ne sont pas les seuls frappés. Les établissements de l'électronique et de la téléphonie aussi sont concernés et l'électroménager donne des signes de faiblesse : la firme, réputée dynamique qu'était Moulinex, applique, sous la contrainte économique, la semaine de quatre jours dans ses douze usines.

Chaque semaine, des firmes de moindre prestige et de dimensions plus modestes annoncent également des réductions d'emplois : trente, quarante, soixante selon les cas, avec un recours quasi systématique à la préretraite, non plus à soixante ans, mais dès cinquante-six ans ! Quant au secteur réputé non capitaliste, il n'est pas davantage épargné : comme le montre l'annonce de deux cent soixante licenciements dans une coopérative ouvrière de production dans le bâtiment.

La fougue des concurrents étrangers et les difficultés, voire les incapacités de certaines firmes françaises d'exporter ou de résister sur le marché intérieur, expliquent cette phase nouvelle et inquiétante de « dégraissage ». La France n'est certes pas le seul pays à pâtir de la guerre économique — d'autres nations industrielles sont encore plus touchées, — mais ce type de comparaison internationale est d'un faible réconfort pour les victimes de cette érosion de l'emploi, à moins qu'il n'incite les gouvernants à prendre des décisions européennes, sinon internationales.

Vanuatu, ou la décolonisation bâclée

L'ambassadeur de France à Vanuatu, M. Yves Rodrigues, quitte Port-Vila ce mardi 3 février, après avoir été déclaré « persona non grata » (« le Monde » du 3 février). Cette mesure, qui fait suite à un incident diplomatique franco-vanuatuan, a été considérée comme « injustifiée » par le ministère des affaires étrangères, dans un communiqué publié à Paris lundi. Un tel incident va remettre en cause, indique le Quai d'Orsay, les accords de coopération entre les deux pays, qui devaient être signés ce mardi.

Nous commençons ce jour la publication d'une série de trois articles de notre envoyé spécial Patrice de Beer, qui s'est rendu récemment à Vanuatu.

(Lire page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Inquiétude

Quatre questions angoissantes sont posées aux Français.

1) Si M. Mitterrand est élu, y aura-t-il des ministres communistes au gouvernement ?

2) Si M. Giscard d'Estaing est réélu, aura-t-il les mêmes ministres qu'aujourd'hui ?

3) Si M. Chirac est vainqueur, prendra-t-il M. Debré comme premier ministre ?

4) Si M. Marchais l'emporte, nommera-t-il des ministres de droite, c'est-à-dire des socialistes ?

Abrégez nos souffrances et annoncez tout de suite qu'il n'y aura pas de ministres dans le futur gouvernement de la République.

BRUNO FRAPPAT.

La loi « sécurité et liberté » entre en application

Neuf mois après son adoption par le conseil des ministres, la loi « renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes » est publiée au « Journal officiel » du 3 février. Datée de la veille, elle comporte cent articles. Quatre ont été annulés totalement ou partiellement par le Conseil constitutionnel (« le Monde » du 23 *janvier*).

D'application immédiate, elle comporte trois volets. Le premier vise « la sécurité des personnes et des biens », le second réforme la procédure pénale et le troisième porte sur « la protection des victimes ».

Sévir d'abord, guérir ensuite...

par BERTRAND LE GENDRE

La loi « sécurité et liberté » bouleverse la plupart des idées reçues en matière pénale. Sous l'influence de juristes ultra-conservateurs, la politique fondée sur la réinsertion du criminel est remise en cause au profit d'une philosophie qui fait de la sanction l'alpha et l'omega de la doctrine pénale. C'est ce qui explique l'âpreté du débat : si de grands principes n'étaient pas en jeu, le projet Peyrefitte n'aurait pas suscité un tel tollé.

La loi s'appuie sur une réalité *difficilement* contestable : la délinquance augmente. On peut discuter de l'ampleur du phénomène, de la manière de présenter les statistiques et d'en tirer argument. Pas du phénomène lui-même, même si les causes paraissent multiples : le chômage, la désagrégation du tissu social, la concentration urbaine, l'opulence des uns et le dénuement des autres. Excepté le Japon où, *précisément*, le tissu social résiste, le fléau est général dans les pays industrialisés.

Le deuxième phénomène, mis en relief en 1977 par le rapport du *comité d'études sur la violence*, est l'accroissement du sentiment d'insécurité, hors de proportion avec la réalité de la délinquance. Là non plus, le phénomène n'est pas contestable, même s'il est amplifié par l'écho produit par les médias ; l'éventreur du Yorkshire chaque soir à domicile, Patrick Henry ou le tueur de l'Oise.

Face à la montée de la délinquance et du sentiment d'insécurité, deux réponses sont possibles : expliquer et prévenir ; sanctionner et crier au loup. Lorsque M. Giscard d'Estaing confie les destinées du comité d'études sur la violence à M. Peyrefitte, rien ne laisse présager que le septennat, commencé par une poignée de mains à des détenus se terminera sur un tour de vis. Mais, quand M. Peyrefitte, le printemps dernier, apparaît à la télévision pour commenter son projet, l'index pointé à la manière de Roger Gicquel « *la France a peur* », le choix ne fait plus de doute.

Le rapport du comité d'études, qui met l'accent sur la prévention de la délinquance, a certes reçu un début d'application. Mais les priorités sont inversées : d'abord sévir, ensuite guérir. Il y aurait un temps pour tout : la prévention, qui demande patience et effort, et la répression, censée produire des effets immédiats. Cette politique est sans soute moins utopique que certaines conclusions du comité, qui préconisaient la fin de la spéculation foncière et la « restructuration » des villes « inhumaines ».

(Lire la suite page 12.)

PRIX DE LAUSANNE ET JEUNES DANSEURS

La rançon du succès

Pour la deuxième fois, le prix de Lausanne de la danse a déroulé au Palais de Beaulieu ses rites consacrés. Un film tourné l'an passé par TF 1, « la Course à la gloire », en a révélé le double visage : côté scène, la graine de futures étoiles, des « Giselle » et des « Paquita » *de quinze ans jouant de la pointe* et de l'éventail, des « Corsaires » éperdus, tournoyant comme des toupies folles. Côté coulisses, des *petits visages crispés, des maquillages* outrés, un air de famille entre tous, mais chacun renfermé sur son angoisse, écoutant sans *le comprendre le dernier conseil* du professeur ou d'une *maman* gendarme. Quelques-uns sont détendus, ils viennent là pour l'entraînement, *faire un bout d'essai* — peut-être le seul — devant un public ; pour la plupart, c'est le cauchemar : d'abord l'attribution du dossard, puis la répétition par groupes de vingt des enchaînements — ceux des filles concoctés par Nina Vyrowbova sont particulièrement retors. Première hécatombe. De sélection en sélection, les soixante-douze candidats représentant dix nationalités ne seront plus que trente en demi-finale (vingt et une filles, neuf garçons), puis seize finalistes, à se disputer les huit prix du concours et la médaille d'or (« le *Monde* » du 3 février).

Le prix de Lausanne est patronné et organisé par M. Philippe Braunschweig, président de la Fondation en faveur de l'art chorégraphique. Un certain nombre *d'entreprises privées y participen* ; c'est donc une forme de mécénat. Depuis quelques années cependant, la ville de Lausanne et *le canton de Vaud lui accordent* des subventions (respectivement 35 000 et 20 000 francs suisses, soit un tiers du budget). C'est une institution *solidement établie*, contestée aussi par certains qui lui reprochent son caractère « élitaire et anti-démocratique » et font remarquer qu'elle ne favorise en rien le développement, dans le pays, de la danse et de la création chorégraphique.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

PEINE DE MORT

Après les deux nouvelles condamnations à mort, prononcées le 28 janvier, aux assises de Saône-et-Loire, le débat sur la peine capitale trouve un regain d'actualité puisque six personnes attendent, dans les prisons françaises, la décision de la Cour de cassation et, le cas échéant, celle du président de la République faisant usage de son droit de grâce. Pour sa part, Claude Legoux plaide pour le droit aux représailles, y compris celui des policiers, de se saisir « mort ou vif » du criminel... présumé. Au contraire, Jacques Madaule ne voit que fanatisme dans le recours à la peine de mort et François Roger décèle dans cette résurgence de la peine un droit nouveau qui s'inspirerait de la nouvelle droite.

Le droit de représailles

par CLAUDE LEGOUX (*)

LE droit de représailles est le corollaire indispensable du droit de légitime défense. Sans possibilité de représailles, toute défense est illusoire. Ni les individus ni les sociétés ne peuvent se tenir constamment sur leurs gardes, ni multiplier à l'infini les moyens de protection, qui finiraient par absorber tout leur temps et toutes leurs ressources, et par rendre de plus en plus difficile et coûteuse toute activité productive, en créant un climat de défiance et d'angoisse, qui abolirait peu à peu toute convivialité.

C'est la crainte des représailles qui doit dissuader les assaillants éventuels, et c'est pour avoir méconnu ce principe de bon sens élémentaire que les sociétés libérales modernes sont de plus en plus impuissantes à garantir à leurs citoyens honnêtes, qui en constituent encore la grande majorité, l'exercice paisible de leurs droits naturels et les poussent à des réflexes désordonnés d'autodéfense, tandis que, parallèlement, augmentent, pour les criminels, les occasions matérielles et les possibilités juridiques d'échapper à toute sanction proportionnée au profit escompté et au dommage causé.

Historiquement, la vengeance a précédé la justice, et le droit de représailles a fondé le droit tout court. Les tribunaux n'ont pas été inventés pour protéger les victimes, mais pour éviter que la poursuite implacable des vengeances privées ne finisse par mettre en péril la survie même des sociétés. En fait, le droit de représailles, dont le principe et la légitimité n'étaient contestés par personne, a été volontairement transféré de l'individu à la collectivité, parce que celle-ci était mieux à même de l'exercer et d'éviter le mieux possible les erreurs, les abus et l'impuissance à l'égard des plus forts. Ce sont d'ailleurs ceux-ci qui ont résisté le plus longtemps à ce transfert, dont ils avaient beaucoup moins besoin que les faibles. C'est donc par délégation de ses membres et non par un droit souverain préexistant que la société exerce le droit de représailles. Il ne lui est donc pas loisible d'y renoncer à son gré, ni, à plus forte raison, au gré de ceux qui ont sollicité, et reçu, mandat de l'exercer en son nom. Au contraire, elle a l'obligation imprescriptible et absolue de l'exercer dans tous les cas.

Le monopole du cœur

A la limite, elle ne pourrait que le remettre entre les mains des individus, de qui elle le tient. Et c'est en fait ce qui se passe. Les sociétés faibles se dissolvent dans l'anarchie — état où chaque individu exerce, pour son propre compte, et dans la mesure de ses propres forces, la puissance souveraine — et renaissent dans la tyrannie, lorsque les individus, lassés de subir la loi de la jungle, sont trop heureux de se soumettre à l'homme ou au groupe qui leur semblent les meilleurs garants de leur sécurité. Mais, quand une société commence à se dissoudre, c'est au moment où la puissance publique, ne brandissant plus qu'une balance dérisoire, a laissé tomber de ses mains le glaive, et non lorsque les individus ramassent ce glaive à terre. Tant que, contre les criminels, on se contentera de réclamer toujours plus de protection préventive, la criminalité continuera de croître et d'embellir. Certes, les policiers ont pour mission de protéger les citoyens. Mais, en cas d'échecs, les juges ont pour seul devoir de les venger.

Ceux qui prétendent faire abolir ce qui reste de la peine de mort se targuent volontiers d'être les seuls humains, les seuls civilisés, comme s'ils possédaient le monopole du cœur, et prêtent à leurs contradicteurs les motivations les plus basses et les plus stupides. Mais leur pitié ne s'exerce qu'en faveur des assassins, sans jamais un mot de compassion pour les victimes, dont les larmes même sont taxées par eux de pression intolérable sur l'opinion et sur la justice.

Que l'échafaud soit physiquement insupportable à certains, rien de plus compréhensible.

Ceux qui préfèrent la mort du criminel au risque que sa survie n'encourage d'autres crimes, ou simplement lui permette de récidiver, n'ont pas le cœur plus dur que ceux qui proclament leur horreur de la guillotine. Ils ont le cœur plus sain. Car, ce qui motive le plus souvent les abolitionnistes, c'est une sorte de perversité. C'est une attirance morbide pour les êtres répugnants qui forment cette armée du crime, dont la hardiesse croît à proportion de l'impunité. La pitié, d'ailleurs, est-elle autre chose que l'identification du sujet à l'objet, et la différence fondamentale entre les partisans de la peine de mort et ses adversaires n'est-elle pas que les uns s'identifient d'instinct aux victimes, et les autres aux assassins ?

L'objection est connue : dans tous les pays qui ont renoncé à la peine capitale, la criminalité n'a pas augmenté. Or cette affirmation est spécieuse, car l'abolition a toujours suivi une période pendant laquelle la peine de mort était pratiquement tombée en désuétude. Qu'importait alors aux assassins qu'elle figurât encore dans le code, puiqu'ils étaient sûrs qu'elle ne leur serait jamais appliquée ! Mais, en Espagne, où l'abolition n'a pas été précédée de cette lente dégradation de la répression, la criminalité a crû du jour au lendemain dans d'horribles proportions. La fameuse loi du silence de la Mafia ou du Milieu, thème familier des films et des romans noirs, débarrassée de ses oripeaux mythologiques, correspond bien à une réalité : les bandits ont peur de la souffrance et de la mort — c'est même le seul sentiment humain qui leur reste accessible.

Il est malheureusement trop certain que la peine de mort, telle qu'elle se pratique dans notre société, n'est que très faiblement dissuasive, et qu'un assassin n'a qu'une malchance infime d'être exécuté. Pour ceux que préoccupent le sort des innocents et l'avenir d'une société vivable, il serait vain de militer pour le simple maintien en l'état de l'usage actuel de la peine de mort, mais pour son application systématique à tous les cas prévus par le code, et pour son extension aux crimes nouveaux que le progrès a fait surgir. Et en corollaire, pour une interprétation plus logique du droit de légitime défense, qu'il s'agisse des particuliers ou des protecteurs attitrés de la vie et des biens des citoyens. Il est moralement blâmable, et socialement dangereux, qu'un policier, qui risque chaque jour sa vie, par délégation de la société, à traquer les bandits, soit toujours inquiété, et parfois inculpé, par cette même société, quand il a abattu l'un deux, alors qu'il devrait être félicité, récompensé, et promu.

De nos jours, on ne décore plus qu'à titre posthume les agents de la force publique, car, s'ils réussissent à tirer les premiers, on les met en prison, ou du moins on les blâme, tandis que, dans une bonne part des moyens d'information, on s'offusque et on les couvre d'injures. Au contraire, lorsqu'un bandit avéré est en fuite, les forces de l'ordre lancées à sa poursuite devraient avoir pour instructions constantes et impératives de ne courir et de ne faire courir à autrui aucun risque, et de se saisir de lui mort ou vif, au lieu de lui laisser sa chance d'abattre encore quelques innocents.

Certes, la beauté esthétique et la grandeur morale du pardon ont une valeur inestimable, mais à condition que chacun l'exerce à l'occasion de ses propres dommages et de ses propres injures. Car, de même qu'il est toujours facile d'être socialement généreux avec l'argent des autres, il est aisé d'être indulgent aux crimes dont les autres souffrent seuls. Le droit de grâce ne devrait être réservé qu'aux victimes.

Le garde des sceaux, qui ne fait pas mystère de ses sentiments abolitionnistes, remarquait un jour que les cinq cents victimes annuelles de crimes et d'agressions, tribut inéluctable de la vie en société, ne représentaient finalement que peu de chose par rapport aux vingt mille tués par accident. D'un point de vue purement statistique, ce raisonnement est impeccable. Mais alors, si cinq cents assassinés, au fond, c'est presque négligeable statistiquement, on est en droit de se demander pourquoi l'on fait tant de bruit pour un criminel que l'on exécute, de loin en loin. La consolation par la statistique n'aurait-elle d'effet que sur les victimes et non sur les défenseurs, des assassins ?

Les partisans de la peine de mort ont pour eux le bon sens et le bon droit. C'est pourquoi ils doivent affirmer haut et clair leur conviction et ne pas se laisser prendre au piège de la mauvaise conscience que leur tendent insidieusement leurs adversaires. Car, chaque fois que, par faiblesse, sectarisme ou opportunisme, on épargne un assassin, on condamne à mort plusieurs innocents. Ce sont les abolitionnistes qui ont le plus de sang sur les mains.

(*) Conseiller en informatique.

Guillotine et fanatisme

par JACQUES MADAULE

UN sondage dans les derniers jours de 1980 a révélé ce que l'on savait déjà, que la majorité des Français — et pas une petite, mais une forte majorité — est en faveur de la peine de mort. « Que voulez-vous ? La criminalité ne cesse d'augmenter, les statistiques les plus récentes le prouvent. Alors les gens ont peur. Ils veulent être défendus. » Et vive la guillotine !

Nous avons appris dans les premiers jours de cette année nouvelle que l'éventreur du Yorkshire a été enfin arrêté. « Ah ! celui-là !... » gronde la voix publique. Il a tué treize fois. On ne pourra quand même pas le tuer lui-même plus d'une fois. Mais du moins, qu'on ne le rate pas ! Et dire qu'il s'est trouvé des gens pour s'apitoyer sur Mesrine abattu par la police !

En un temps où la rationalité au service des instincts les moins contrôlés mène le monde au bord du gouffre, je suis porté à quelque indulgence, sans doute coupable, pour l'irrationnel. Mais je n'en ai aucune pour l'irrationnel sanguinaire, celui qui fait croire à la majorité de nos compatriotes qu'un usage moins économe de la guillotine accroîtrait notre sécurité. Rien n'est plus faux, ni plus stupide. La démonstration en a été faite cent fois par les maîtres de la criminologie, mais elle est sans cesse à refaire, car, évidemment, elle ne porte pas.

Les partisans de la peine de mort croient à son efficacité dans la prévention du crime, disent-ils. Mais ils s'abusent et nous abusent. Ce à quoi ils demeurent attachés, c'est à la conviction que le sang versé apaise le sang versé. Rien ne le prouve mieux que l'argument qu'ils ne cessent de nous assener : « *Vous avez plus de pitié pour les criminels que pour leurs victimes* », comme si c'était un sentiment de pitié quelconque qui nous fait frémir d'horreur devant la guillotine et son cérémonial. Mais c'est simplement le souci de notre propre dignité. Une société ne se grandit pas par de semblables mises en scène, même si elle les dissimule aujourd'hui dans l'ombre des prisons. Mieux vaut cent fois le guet-apens policier où a succombé Mesrine !

Deux irrationalismes

Se rendra-t-on compte enfin que les six misérables qui attendent la guillotine, ou la cassation, ou la grâce présidentielle dans les prisons de France sont des minables du crime, ceux qui se sont fait prendre ? Mais les autres, ceux qui sont vraiment dangereux et mettent à tout moment notre sécurité en péril, ceux-là ne sont pas pris ; ils ont, quand ils agissent, le ferme espoir de n'être pas pris. Alors, que voulez-vous que ça change pour eux, que la peine de mort soit ou non inscrite dans les lois de la République ? Où sont les assassins de Goldman, les criminels de la rue Copernic et tant d'autres, dont la liste serait si longue qu'elle rendrait cet article interminable ?

Voilà le vrai problème, qui est un problème de police beaucoup plus que de justice. Et je me garderai de jeter la pierre inconsidérément à une police qui paye si cher, de la vie des siens, son zèle. Je ne dis pas que la police soit mal faite. Mais elle se heurte à des problèmes chaque jour plus difficiles parce que le crime, comme tout le reste, progresse, utilise des moyens de plus en plus raffinés et de plus en plus sûrs. Le spectre de la guillotine n'est guère de nature à effrayer des techniciens. Ils sont à peu près sûrs de n'être pas pris.

Ou bien alors ce sont des fanatiques du type Brigades rouges, ETA, G.L.A. et autres séparatistes qui « revendiquent » le crime en contrefaisant leur voix au téléphone. Ceux-là sont aussi, la plupart du temps, de redoutables techniciens ; mais ils sont en plus des hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie et qu'aucune guillotine n'intimidera jamais. Ils croient, d'ailleurs, eux aussi, quoi qu'ils en disent, au pouvoir rédempteur du sang versé. Tomber pour la cause est le moyen le plus sûr de la promouvoir.

Nous voyons ainsi deux irrationalismes se rejoindre : celui des bons citoyens qui croient ou veulent croire à l'intimidation par la guillotine, mais qui croient beaucoup plus en réalité au rachat du sang par le sang, qui y savourent une obscure satisfaction ; et celui des terroristes qui font monter vers le ciel le sang de leurs victimes et le leur comme si je ne sais quelle divinité propice aux révolutions se repaissait de sacrifices humains.

Et dire que les mêmes s'imaginent en plus être contre la guerre !

Fatalité et élimination

par FRANÇOIS ROGER (*)

L'UN des objectifs proclamés de la loi Peyrefitte était de contribuer à rétablir la sérénité de l'opinion en vue du débat, si longtemps promis et si souvent remis à l'Assemblée, sur la peine de mort.

Pour convaincre un parlementaire abolitionniste de ne pas s'opposer à son projet de loi, malgré l'absence de débat sur la peine de mort, le garde des sceaux avait fait diffuser par son ministère une déclaration relevant que la peine capitale ne revêtait pas un caractère d'actualité immédiate et avait renvoyé le débat après l'élection présidentielle. Les observateurs avisés avaient analysé ce document comme un engagement du gouvernement qu'aucune peine capitale ne serait exécutée avant la présidentielle.

Ce sera au successeur de M. Giscard d'Estaing de décider de la vie de ces six hommes qui attendent leur sort dans les prisons françaises, et dont l'un n'a tué personne, ainsi que cela ressort de la décision de la cour d'assises qui, pourtant, l'a condamné à mort.

On sait, de source officielle, que la grande criminalité n'a pas augmenté l'an passé. D'où provient donc ce vent de furie répressive ?

Tout se passe comme si la compréhension des choses devait se résumer à deux points : fatalité et élimination.

La fatalité pour notre justice, c'est la criminalité. Les temps sont révolus où l'on en recherchait inlassablement les causes, où l'on examinait le passé des délinquants et dans lequel on comptait tirer de leurs conditions de vie les raisons de leurs actes. Cette recherche n'est plus de mise, pis, elle est pernicieuse car elle conduit, à terme, à porter sur la société un regard critique alors que c'est l'individu que l'on doit seul juger. Mort au rapport Peyrefitte sur la violence, vive la loi Peyrefitte sur la sécurité ! Nous vivons la grande renaissance de l'individu.

Dès lors, que faire des délinquants ? La réinsertion sociale ? C'est une plaisanterie. Dans la société nouvelle que l'on nous promet depuis sept ans, libérale et avancée, la réinsertion sociale n'a plus sa place, d'autant qu'elle repose sur la pire des choses, la source de tous nos maux : l'égalitarisme. Non ! Il faut admettre que tous les individus ne sont pas égaux, certains doivent être libres, d'autres doivent aller en prison, ceux-là, il faut les éliminer, les pires, les guillotiner.

Dans la vie de tous les jours, c'est pareil, même si c'est l'inverse. L'élimination, c'est le chômage. Il frappe toujours plus de monde, jusqu'à nos proches. Il devient de plus en plus difficile de considérer les chômeurs avec mépris. Le chômage risque d'apparaître comme une injustice à ceux, toujours plus nombreux, qu'il menace et qu'il frappe. Le seul moyen d'éviter la montée de ce sentiment d'injustice, dangereux, pour le pouvoir, est de faire prendre le chômage pour une fatalité, de faire admettre aux Français la disparité de leurs conditions, de briser le sentiment de solidarité ; ici, encore, l'ennemi à abattre, c'est l'égalitarisme.

Une pseudo-nouvelle ligne

Le fondement idéologique de cette pseudo-nouvelle ligne s'appelle la nouvelle droite. Nul doute qu'elle a réussi sa percée dans le domaine judiciaire. La fantastique campagne menée l'an passé par M. Peyrefitte pour faire voter sa loi n'est sûrement pas étrangère à la multiplication actuelle des condamnations à mort. La manipulation éhontée de l'opinion, devant laquelle nous sommes restés impuissants, et qui a eu pour leitmotiv « le France a peur », a fait son effet. Cette formidable « méthode Coué » menée, elle aussi, sur le thème de l'élimination dans une atmosphère de peur orchestrée, a joué des mécanismes les plus obscurs de la psychologie d'une population qui craint pour son avenir.

Le droit nouveau est trop inspiré de la nouvelle droite pour nous surprendre davantage. Il y a tout lieu de penser que, parmi ces six hommes, certains payent le prix de ce dérapage. Si leur sang devait couler, ce ne serait pas sur les mains des jurés.

(*) Président du Syndicat de la magistrature.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

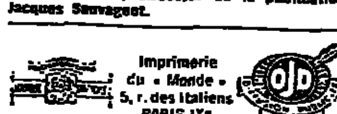
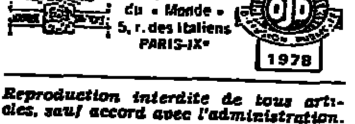
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire n° 57 437.

ASIE

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE VIETNAMIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le problème cambodgien ne peut être résolu que par des discussions entre pays d'Asie du Sud-Est

nous déclare M. Nguyen Co Thach

Alors que M. Zhao Ziyang, premier ministre chinois, regagnait Pékin, lundi 2 février, après un voyage de huit jours en Birmanie et en Thaïlande, la radio vietnamienne a intensifié ses attaques contre la Chine, accusée d'accroître la tension à la frontière sino-vietnamienne, et d'empêcher un rapprochement entre pays indochinois et membres de l'ASEAN (1). Ces propos ont été repris, lundi à Paris, par le chargé d'affaires vietnamien au cours d'une conférence de presse.

Dans une interview accordée à notre envoyé spécial à Hanoï, M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, rappelle les grandes orientations de la diplomatie de son pays.

De notre envoyé spécial

« Le Vietnam juge la situation au Cambodge « irréversible ». Qu'est-ce qui vous paraît être irréversible ?

— La présence des troupes vietnamiennes au Kampuchéa (Cambodge) n'est pas irréversible. Ce qui, en revanche, l'est, c'est le non-retour au pouvoir des Khmers rouges. Nous veillerons aussi à ce que ne soit en rien compromise l'actuelle résurrection du Kampuchéa.

— Estimez-vous possible de tenir la Chine à l'écart d'un règlement de paix dans l'Asie du Sud-Est ?

— Les pays d'Indochine continuent d'exister et de vivre malgré les menaces chinoises, sans la coopération de Pékin et contre sa volonté. Au demeurant, nous estimons que les questions d'intérêt régional doivent être résolues entre les Etats de la région, sans aucune ingérence extérieure.

— Comment une conférence régionale peut-elle régler le problème de la paix en Asie du Sud-Est si, comme vous l'affirmez, cette paix repose essentiellement sur l'attitude de la Chine ?

— L'instabilité actuelle est due aux menaces chinoises et à la politique de Pékin qui vise à opposer les Etats de l'ASEAN aux pays de l'Indochine. Cependant, rien ne nous empêche de faire des efforts pour tenter de diminuer la tension dans la région et de créer un climat de coexistence pacifique, en dépit de l'attitude hostile des dirigeants chinois.

— Le Vietnam a dit qu'il retirerait totalement ses troupes du Cambodge lorsque la « menace chinoise » *aura disparu. A quels signes concrets jugerez-vous que cette menace a disparu ?*

— Il faut que Pékin abandonne sa politique générale d'agression à l'égard du Vietnam, qu'il cesse de faire peser des menaces à nos frontières en y concentrant des troupes et qu'il renonce à aider les forces subversives hostiles aux trois pays d'Indochine.

— Le retrait partiel des troupes vietnamiennes du Cambodge, lié par vous à l'élimination des partisans de M. Pol Pot, ne doit-il être discuté qu'entre le Vietnam et la Thaïlande ?

— Ce problème peut être réglé de différentes manières. Nous ne sommes pas rigides sur ce point. Ce problème doit être au moins discuté à trois, le Vietnam, le Cambodge et la Thaïlande.

— L'acceptation de votre proposition par les pays de l'ASEAN ne risque-t-elle pas d'aboutir à une reconnaissance de facto *du régime actuel de Phnom-Penh ?*

— Nous n'attachons pas une importance particulière à la reconnaissance de l'actuel gouvernement du Cambodge par les pays de l'ASEAN. Même après la réunion d'une conférence régionale et l'éventuelle signature d'un accord, ces pays pourront continuer à ne pas reconnaître le gouvernement actuel de Phnom-Penh. Les pays de l'ASEAN n'ont reconnu le Vietnam qu'après 1975.

— L'ONU et notamment son secrétaire général peuvent-ils jouer un rôle de médiateur ?

— Tant que l'ONU aura une attitude partiale, appuiera le régime de M. Pol Pot et votera des résolutions qui violent l'indépendance du Cambodge, nous ne pourrons accepter sa médiation. Mais le secrétaire général peut, à titre privé, contribuer à l'établissement de la paix. Il sera toujours le bienvenu.

— Le Vietnam envisage-t-il de s'unir plus étroitement aux deux autres pays d'Indochine ?

— La Fédération indochinoise est née dans le contexte historique de l'Indochine française. Elle n'a plus de raisons d'exister. Nous n'en avons jamais parlé et n'en parlerons jamais. D'ailleurs, nous nous sommes solennellement engagés dans les accords de Genève et de Paris à respecter la souveraineté et l'intégrité du Laos et du Cambodge.

— Les craintes des pays de l'ASEAN de voir le Vietnam réaliser à terme sous son égide une grande fédération indochinoise sont-elles justifiées ?

— Nous avons proposé de signer des traités de non-agression avec les pays de l'ASEAN. Leur refus prouve qu'ils ne croient pas à la menace vietnamienne. Pourtant, certains crient au voleur car ils veulent bénéficier de l'aide militaire américaine et chinoise. C'est là un moyen de faire du chantage sur notre dos. En outre, ceux-là cherchent aussi à créer une situation de tension pour *pouvoir intervenir dans* les affaires intérieures du Laos et du Cambodge.

— La persistance de la tension en Asie du Sud-Est ne risque-t-elle pas d'inciter le Vietnam à resserrer ses liens militaires avec l'U.R.S.S. ?

— Pendant trente-cinq ans, l'U.R.S.S. a été l'amie la plus précieuse et la plus fidèle du Vietnam, alors que les pays occidentaux nous tournaient le dos. La tactique de nos adversaires, qui veulent diviser pour régner, est vouée à l'échec.

» Il n'y a pas de bases militaires soviétiques au Vietnam. Il y a seulement des mouvements de navires soviétiques. Il n'y a là rien d'anormal. Les pays de l'ASEAN acceptent bien les va-et-vient des bateaux américains. Les Philippines tolèrent même des bases américaines sur leur territoire et personne ne trouve rien à y redire. Compte tenu de la situation, nous n'écartons pas cependant d'autres possibilités. Le Vietnam étant souverain, il peut *donc utiliser son territoire comme* il l'entend pour sauvegarder son indépendance. Mais notre pays ne servira pas de base d'agression contre d'autres pays.

La carotte et le bâton

— Estimez-vous utile et urgent de normaliser vos relations avec les Etats-Unis ?

— Nous ne posons aucune condition à cette normalisation. Elle répond aux intérêts des deux pays. Nous attendons depuis longtemps, mais nous pouvons encore patienter. Nous avons des contacts avec les Etats-Unis sur des questions concrètes, mais nous n'avons jamais soulevé à ces occasions le problème de la normalisation. Il est, en tout cas, hors de question de lier cette normalisation au retrait de nos troupes du Cambodge. Pourquoi les Etats-Unis posent-ils cette condition alors qu'ils ont normalisé leurs relations avec la Chine qui occupait des territoires indiens et alors qu'eux-mêmes entretiennent des bases militaires à l'étranger ?

— Comment jugez-vous le rôle politique et économique que le Japon entend jouer en Asie du Sud-Est ?

— La politique de la carotte et du bâton est une mauvaise politique. Si le Japon veut respecter les pays de l'Asie du Sud-Est, il ne doit pas les traiter comme des mendiants. On ne parle pas de cette façon-là à des Etats indépendants qui se respectent. Chez nous, il n'y a pas de mendiants. Qu'ils aillent en aider du côté de Harlem !

— Comment appréciez-vous la politique française en Asie du Sud-Est ?

— Il y a une continuité dans la politique de la France à l'égard de l'Asie du Sud-Est depuis le général de Gaulle. La France est en faveur d'une Asie du Sud-Est indépendante, pacifique, neutre et sans ingérences étrangères, ce qui est conforme à nos intérêts. Certes, il y a eu des oscillations. Ainsi, en 1979, la France a essayé de jouer la carte chinoise. Mais ces oscillations ont été temporaires, nous en avons eu l'assurance. La coopération avec la France depuis 1975 nous satisfait. Il y a maintenant une relance. Nous la souhaitons dans tous les domaines et surtout dans les domaines économique, scientifique et technique.

» En 1979, nous avons accepté le principe d'officialiser l'existence du consulat général de France à Ho-Chi-Minh-Ville et d'ouvrir un consulat du Vietnam à Marseille. Mais les dates n'ont pas encore été arrêtées. La langue française est un héritage et un véhicule. Nous travaillons déjà étroitement avec les pays francophones au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.). Nous ne craignons pas que la France par le biais de la francophonie, puisse nous circonvenir. L'expérience du passé nous apprend que cette crainte est injustifiée.

— Croyez-vous que la situation économique difficile que traverse le Vietnam puisse l'obliger à composer avec ses adversaires ?

— Ce sont des suppositions et des illusions. Certes, nos difficultés sont très grandes mais, cependant, moins sérieuses que celles que nous avons connues pendant les trente-cinq dernières années. Aujourd'hui, on peut se demander quel pays d'Asie du Sud-Est est le plus stable ? Ce n'est pas la Thaïlande ; et quel est le plus vulnérable ? Ce n'est pas le Vietnam. La richesse ne donne pas forcément la puissance, il arrive qu'elle apporte la faiblesse.

— Etes-vous prêts à laisser partir du Vietnam tous ceux qui estiment ne pas pouvoir s'adapter aux nouvelles conditions de vie ?

— Nous voulons retenir au Vietnam ceux qui sont en âge de faire leur service militaire, ceux qui sont impliqués dans la maîtrise des secrets d'Etat, ceux qui sont nécessaires au maintien du bien-être social, ceux, enfin, qui ont des comptes à rendre devant les tribunaux. En dehors de ceux-là, il est loisible à tout Vietnamien de quitter le pays, une fois accomplies les formalités. L'obstacle au départ n'est pas de notre fait mais de celui des pays d'accueil qui ont déjà trop de chômeurs. »

Propos recueillis par
JACQUES DE BARRIN.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est : Malaisie, Indonésie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

AU TERME DE LA VISITE DU PRÉSIDENT CHON DOO-HWAN

Washington confirme le maintien de toutes ses forces stationnées en Corée du Sud

Washington. — Les relations entre Séoul et Washington, qui n'étaient pas très bonnes durant la présidence de M. Carter, semblent être déjà excellentes deux semaines après l'entrée en fonctions de M. Ronald Reagan. Il *suffit de lire le communiqué commun* publié le lundi 2 février après la visite à la Maison Blanche du président de la République de Corée, M. Chon Doo-hwan : on n'y trouve aucune trace de sujets gênants comme la violation des droits de l'homme. Les Etats-Unis y affirment, en revanche, leur intention de maintenir intactes leurs forces militaires dans ce pays pour le *« défendre contre l'agression »*. Les deux gouvernements annoncent la reprise immédiate de leurs consultations — politiques, économiques et militaires — suspendues en novembre dernier par Washington après la condamnation à mort de M. Kim Dae-jung, principal opposant démocratique en Corée du Sud.

M. Chon Doo-hwan est le deuxième chef d'Etat étranger reçu à la Maison Blanche depuis l'investiture de M. Reagan. Seul le dirigeant d'un petit pays, la Jamaïque, l'y avait précédé. *« Vous êtes l'un de nos premiers hôtes »*, a souligné le président lors du traditionnel échange de toasts. Washington veut, en honorant ses amis les plus solides, mettre l'accent sur la sécurité et non plus sur les droits de l'homme.

Ce n'est pas là forcément donner carte blanche au président Chon. Il pourrait être rappelé à l'ordre un jour ou l'autre au nom de *« notre attachement mutuel aux principes démocratiques, à la liberté individuelle et à la dignité personnelle »*, auxquels M. Reagan a fait allusion dans son toast. Mais ce ne seraient que des rappels discrets, par la voie diplomatique.

« Renforcer la coopération »

Président par intérim, l'homme fort de Séoul n'avait pas besoin de cette visite aux Etats-Unis pour obtenir sa confirmation dans quelques semaines. Il tient bien les rênes du pouvoir depuis l'assassinat, en octobre 1979, de Park Chung-hee. Cet ancien général de cinquante ans repart néanmoins de Washington avec une auréole qui ne peut que renforcer son ascendant sur l'armée sud-coréenne.

Le calendrier de janvier est très instructif. Mardi 20, M. Reagan entrait en fonctions. Jeudi 22, on annonçait la visite à Washington de M. Chon. Vendredi 23, celui-ci commuait la condamnation à mort du leader de l'opposition sud-coréenne en détention à vie. Et, le lendemain, il annonçait la levée de la loi martiale proclamée après l'assassinat de son prédécesseur.

En d'autres termes, M. Chon a négocié avec Washington une visite qui, des deux côtés, paraissait nécessaire. Une levée de la loi martiale améliorait son image aux Etats-Unis (alors que d'autres textes répressifs, en vigueur depuis l'automne dernier, ne font courir aucun risque à son pouvoir). Quant à la grâce de M. Kim Dae-jung, elle s'imposait absolument, malgré l'opposition des généraux sud-coréens. Les principaux journaux des Etats-Unis en faisaient un cheval de bataille, et M. Reagan lui-même l'avait discrètement réclamée avant son entrée en fonctions.

De notre correspondant

Ayant balisé la route, l'homme fort de Séoul n'attendait plus que des protestations marginales à son arrivée aux Etats-Unis : le communiqué de cinquante-deux personnalités chrétiennes américaines — dont la secrétaire générale du conseil national des églises — demandant la libération des prisonniers politiques en Corée du Sud et quelques porteurs de pancartes proclamant *« Chun assassin »* devant la Maison-Blanche. Mais deux mille Coréens mieux organisés contre-manifestaient en face, avec chants et drapeaux. Sans compter les placards publicitaires dans les grands journaux

Sur le plan militaire, M. Chon a obtenu le maintien des trente-neuf mille soldats américains. M. Carter envisageait d'en retirer une partie au début de son mandat, puis s'était ravisé en 1979. Séoul ne savait plus à quoi s'en tenir. Les deux pays se sont engagés lundi à *« renforcer leur coopération »*, fondée sur le traité de défense de 1954. Ils considèrent que *« la prévention et la lutte contre l'agression sont une contribution indispensable à la paix et à la stabilité dans l'Asie du Nord-Est »*. Saluant la République de Corée pour ses efforts militaires, le nouveau président américain a promis de lui fournir *« des armes appropriées »* et la technologie nécessaire pour son industrie de défense.

Sur le plan politique, Washington appuie la récente initiative du président Chon, qui avait proposé le 12 janvier — sans succès — d'échanger des visites avec le chef d'Etat nord-coréen. M. Reagan promet, ent tout cas, de n'ouvrir aucune négociation avec Pyongyang sans *« la pleine participation »* de la Corée du Sud.

Sur le plan économique enfin, les deux pays se félicitent de l'accroissement de leurs échanges commerciaux, passés de 531 millions de dollars en 1970 à 10 milliards en 1980. *Malgré sa petite* taille, la Corée du Sud est devenue le douzième partenaire commercial des Etats-Unis et son cinquième importateur de produits agricoles. Plusieurs promesses lui ont été faites, lundi, dont des fournitures supplémentaires de riz cette année et, à plus long terme, une assistance dans le domaine de l'énergie.

M. Chon avait pris soin de se rendre à New-York, avant l'étape de Washington, pour y convaincre les hommes d'affaires américains que son pays était redevenu stable et voulait lever les obstacles aux investissements étrangers.

Après un « boum » considérable, la Corée du Sud traverse, en effet, un moment difficile : du chômage, de mauvaises récoltes, une croissance des salaires qui menace la compétitivité de ses produits sur les marchés extérieurs et une inflation supérieure à 30 %. Ce pays de trente-six millions d'habitants dépend beaucoup des Etats-Unis, aussi bien pour l'écoulement de ses marchandises que pour les prêts qu'il y contracte.

Dans le communiqué commun, M. Reagan a bien affirmé son attachement au *« libre échange »*. Mais c'est le genre de vœu pieux qui n'engage à rien. M. Chon a préféré plaider directement sa cause auprès d'hommes d'affaires, profitant du fait qu'il est le premier président sud-coréen à visiter les Etats-Unis depuis quinze ans.

ROBERT SOLÉ.

Afghanistan

APRÈS AVOIR EXPRIMÉ SA « SURPRISE »

Le Pakistan souligne les « aspects positifs » de la proposition française de conférence sur la non-ingérence

M. Aga Shahi, ministre pakistanais des affaires étrangères, s'est entretenu, lundi 2 février, « dans une ville du Khouzistan », *au sud-ouest de l'Iran, avec le président Bani Sadr, de la guerre avec l'Irak, du récent sommet islamique de Taef et du projet pakistanais de conférence régionale sur l'Afghanistan. Islamabad, nous câble notre envoyé spécial, exprime, d'autre part, une position plus nuancée sur l'initiative française visant à réunir une conférence internationale sur l'Afghanistan.*

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Après avoir manifesté leur *« surprise »* à l'annonce de la proposition française en faveur d'une conférence sur la non-ingérence en Afghanistan, les milieux officiels et la presse pakistanaise expriment une position plus modérée. Ainsi, à peine de retour du sommet islamique de Taef, vendredi 30 janvier, le président Zia Ul Haq a-t-il invité la presse de son pays à ne pas trop chercher à lire *« entre les lignes »* mais à s'attacher plutôt à souligner les *« aspects positifs »* de l'initiative française. Une initiative dont il s'est entretenu directement, au téléphone, samedi, avec M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 3 février). Quant à M. Aga Shahi, ministre des affaires étrangères, il espérait, lundi, que la proposition française ne constituerait pas un obstacle à la nomination d'un représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, représentant chargé, dans le schéma pakistanais, d'ouvrir un dialogue avec l'Iran et le parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.C.). Il estimait également que la conférence proposée par la France *« devrait »* se tenir sous les auspices des Nations unies. Une manière habile pour M. Shahi de rappeler que, dès mai 1980, à Islamabad, la conférence ministérielle islamique avait, dans son communiqué final, décidé de créer un comité de trois membres *« pour rechercher les voies et les moyens »* de régler le problème afghan *« et aussi de convoquer une conférence internationale sous l'égide des Nations unies ou d'une autre organisation internationale »*.

Pour la plupart des observateurs à Islamabad, la vivacité de la réaction initiale du Pakistan s'explique en grande partie par le sentiment d'isolement d'un pays pris dans un étau entre, d'un côté, à l'est, ce qui apparaît plus que jamais comme l' « ennemi héréditaire », c'est-à-dire l'Inde, et, de l'autre, une superpuissance, l'U.R.S.S. qui, à l'ouest, campe désormais derrière la frontière.

Ce sentiment d'isolement, ce sentiment d'insécurité (la présence au Pakistan de plus d'un million et demi de réfugiés afghans n'arrange pas les choses), expliqueraient le désir, la volonté, la détermination, prêtés aux dirigeants pakistanais de voir, enfin, les Etats-Unis reconsidérer leur attitude à leur égard et s'engager résolument à leurs côtés en leur accordant, non plus des « broutilles », mais, cette fois, une aide militaire massive. De quoi permettre au Pakistan de faire face à la fois aux pressions soviétiques et à la crainte inspirée par le voisin indien.

PATRICK FRANCÈS.

DIPLOMATIE

TOUT EN RÉPLIQUANT AUX ATTAQUES DE WASHINGTON

Moscou ne renonce pas à engager un « dialogue constructif » avec les États-Unis

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques ont finalement choisi de réagir aux déclarations des responsables de la nouvelle administration républicaine par la voie officielle. Alors que l'agence Tass publiait, lundi 2 février, une déclaration autorisée, le chargé d'affaires américain à Moscou était convoqué au ministère des affaires étrangères pour entendre, pour la deuxième fois en moins d'une semaine, une protestation officielle. Jeudi dernier les Soviétiques avaient protesté contre les déclarations américaines critiquant la « couverture » de la crise des otages de Téhéran par la presse soviétique.

Pour sa part Tass dénonce dans les déclarations des dirigeants américains sur le terrorisme international une « *politique consciente de diversion* », une « *duperie grossière et malintentionnée* ». Rappelant la « position de principe » de l'U.R.S.S., hostile au terrorisme, l'agence considère qu'assimiler le terrorisme à la lutte légitime des peuples pour leur libération nationale, économique et sociale, est une « *méthode malhonnête* ». Ce sont au contraire ceux qui « *bafouent les droits et les intérêts légitimes des peuples, ceux qui poussent à l'aggravation de la tension dans le monde, et à l'accélération de la course aux armements qui constituent le milieu ambiant, générateur d'arbitraire, de violence, de terrorisme. Leurs adresses sont bien connues* ».

Nouvelle étape dans la surenchère rhétorique à laquelle se livrent les deux grandes puissances, cette réplique ne frappe pas tellement par son ton, car il existe des précédents dans la littérature polémique soviétique. M. Carter et son ancien conseiller, M. Brzezinski n'ont pas été mieux traités ; il leur est arrivé aussi de se voir qualifiés de menteurs et de fauteurs de guerre. M. Brejnev lui-même ne s'en prenait-il pas dans un récent discours au « *cynisme extraordinaire* » des dirigeants américains qui lancent des « *vagues de contre-vérités provocatrices et d'imprécations malfaisantes contre les pays socialistes* » ? On remarquera d'ailleurs que si les déclarations de Tass citent le général Haig, elles ne mentionnent pas M. Reagan, même si c'est bien lui qui est visé.

Plus significatif est le fait que les dirigeants soviétiques aient éprouvé le besoin de répliquer. Comme le note Tass, ils auraient pu se donner l'élégance de ne pas relever les déclarations américaines, tout comme ils avaient fermé les yeux sur les propos tout aussi inamicaux tenus par M. Reagan entre son élection et l'inauguration de son mandat.

Le refus du « linkage »

Par sa riposte immédiate, le Kremlin montre d'abord qu'il ne s'en laissera pas imposer par le nouveau ton « musclé » des dirigeants de Washington. La politique de force, même purement verbale, n'a aucune chance de succès, se plaît-on à répéter ici. Les Soviétiques craignent que les déclarations contre le terrorisme international ne soient que le début d'une campagne à long terme qui viendrait remplacer le thème de la défense des droits de l'homme. Moscou essaie de couper court et de décourager M. Reagan.

En outre, en assimilant terrorisme et lutte anti-impérialiste, les dirigeants américains ont touché un point doublement sensible. Ils ont exprimé d'une manière un peu brutale la conviction, largement répandue en Occident, que l'U.R.S.S. a profité de la détente pour accroître son influence dans le tiers-monde. Ils ont ainsi mis en cause un des éléments fondamentaux de la politique extérieure soviétique, qui voit dans l'équilibre des forces stratégiques et dans le développement des luttes de libération les deux piliers de la coexistence pacifique. Or, pour Moscou, ce développement du mouvement révolutionnaire constitue une « évolution objective ». Le Kremlin signifie à M. Reagan qu'il n'a aucune modération ou « retenue » à attendre de l'U.R.S.S. dans ce domaine en échange de concessions à propos de la limitation des armements. Cette réplique est ainsi une fin de non recevoir à la politique de « *linkage* » ou de « *globalisation* » que souhaite Washington.

Les Soviétiques espèrent ensuite, en insistant sur l'irresponsabilité de la politique américaine et les dangers qu'elle fait courir à la détente, mettre les États-Unis en contradiction avec leurs alliés européens. Ils ont déjà relevé les réactions gênées ou carrément désapprobatrices des capitales occidentales et ils se plaisent en privé à louer le ton beaucoup plus courtois de M. Giscard d'Estaing.

Pour autant les dirigeants soviétiques ne ferment pas la porte à la reprise des contacts avec Washington. Appelant les Américains à « *réfléchir sérieusement sur les implications éventuelles de cette nouvelle campagne hostile à l'Union soviétique* », et à « *s'atteler aux affaires vraiment importantes* » (au premier rang desquelles Moscou place les négociations SALT), ils manifestent leur volonté d' « *entamer un dialogue constructif* » pour peu qu'ils soient payés en retour.

DANIEL VERNET.

LE RAPPORT ANNUEL D'AMNESTY INTERNATIONAL EST DISPONIBLE EN FRANÇAIS

La version française du rapport annuel d'Amnesty International, dont nous avons exposé les points principaux lors de sa publication en anglais (*le Monde* du 11 décembre 1980), est disponible aux éditions francophones de l'organisation (EPAI) (1). Préfacé par José Zalaquett, président du comité exécutif international, il comporte également une réflexion de son prédécesseur Martin Ennals sur *Amnesty dans les années 80*, constatant notamment que, « *dans l'esprit de la presse et de l'opinion publique, la nouveauté de notre conception a été remplacée par la réputation d'exactitude de nos informations* ».

Le rapport est présenté de façon particulièrement claire. Il insiste sur l'activité croissante de l'organisation, qui compte désormais plus de deux cent cinquante mille membres dans cent trente pays. Amnesty International a envoyé, en 1979, quarante-cinq missions dans trente-trois pays, soit plus que les années précédentes, et, outre les actions en faveur de groupes menacés, a travaillé sur quatre mille cent trente et un cas individuels. Axé surtout sur l'augmentation des meurtres politiques, « *évolution qui doit être considérée comme une menace pour la paix et la sécurité internationale* », cet ouvrage offre sur chaque pays traité le maximum d'informations disponibles et demeure un instrument de référence indispensable.

(1) 496 pages, 25 F. En vente au siège d'Amnesty, 18, rue Théodore-Deck, 75015, et à la librairie Mazarine, 8, rue de Nesle, 75006.

Les travaux de la Commission des droits de l'homme de l'ONU

Le problème des « disparitions » sera traité dans un rapport se référant à treize mille cas

De notre correspondante

Genève (Nations unies). — La trente-septième session de la commission des droits de l'homme s'est ouverte, le lundi 2 février, et siégera, jusqu'au 13 mars, sous la présidence de l'ambassadeur du Brésil, M. Calero Rodriguez (1). La « question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine », sera la première abordée et risque, par le temps qui lui sera consacré et les aspects passionnels, de porter préjudice, comme les années précédentes, à plusieurs autres points de l'ordre du jour.

L'un de ceux-ci concerne le problème des « disparitions involontaires ou forcées de personnes », sur lequel un groupe de travail, créé l'année dernière, doit présenter son rapport. Ce groupe, composé de cinq membres de la commission, a pu recueillir des informations sur quelque treize mille cas concernant neuf pays.

Les pays incriminés sont l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, Chypre, les Philippines, le Salvador, la République Sud-Africaine et l'Uruguay. Il sera surtout question de l'Argentine, puisque 80 % des plaintes déposées par les familles de disparus la concernent. L'Argentine n'est toutefois pas citée à l'ordre du jour, l'Union soviétique s'étant toujours opposée à tout débat sur ce pays devant la commission. La récente livraison par l'U.R.S.S. de 5 tonnes d'eau lourde destinée à la centrale nucléaire d'Atucha ne laisse guère prévoir de changement de la politique soviétique à l'égard du régime du général Videla.

M. Theo Van Boven, directeur de la division des droits de l'homme à l'ONU, a rappelé que la commission peut être considérée comme « *le reflet de la conscience de la communauté internationale* ». Mais, jusqu'à présent, elle demeure surtout le reflet des intérêts des gouvernements représentés. Les violations massives des droits de l'homme qui continuent à se produire dans de nombreux pays sont « *un défi scandaleux à la simple notion d'ordre mondial humain* », a également estimé M. Van Boven. Les condamnations prononcées par la commission n'en demeurent pas moins étroitement sélectives, tandis qu'un épais rideau de silence recouvre nombre de cas flagrants. Il a été cependant prévu que, lors de la discussion sur le point de l'ordre du jour n° 13, intitulé « *violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales où qu'elles se produisent dans le monde* », il sera question de la Bolivie, du Cambodge (celui de Pol Pot), de Chypre, du Guatemala, de la Guinée Equatoriale et du Salvador.

La commission devra — entre autres — examiner également les effets de « *l'ordre économique international injuste* » sur les économies des pays en développement, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, deux projets de convention : l'une contre la torture, l'autre sur les droits de l'enfant, les droits civils et politiques, notamment celui qu'a « *toute personne de quitter tout pays, y compris le sien* » (aucun pays n'est nommément visé), la question des travailleurs migrants et les droits des minorités nationales (là non plus aucun pays, pour le moment, n'est désigné).

La division des droits de l'homme de l'ONU est saisie en permanence de plaintes concernant presque tous les pays et coïncidant souvent avec les informations d'Amnesty International, mais elle demeure tributaire de l'ordre du jour de la commission, adopté par celle-ci à la majorité de ses membres. Le résultat en est que la plupart des pays ne sont jamais mis sur la sellette et ne risquent aucun blâme, bien que leur mépris des droits de l'homme soit connu de tous.

La création du groupe de travail sur les disparitions présente donc, entre autres avantages, celui de permettre à la division des droits de l'homme de rappeler au monde ce qui se passe dans certains de ces pays. Des initiatives émanant de gouvernements ou d'organisations non gouvernementales pendant cette session pourraient avoir le même effet.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) La commission des droits de l'homme est actuellement composée de représentants des quarante-trois pays suivants : Algérie, République fédérale d'Allemagne, Argentine, Australie, Bénin, Biélorussie, Brésil, Bulgarie, Burundi, Canada, Chypre, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Etats-Unis, Ethiopie, Fidji, France, Ghana, Grèce, Inde, Irak, Jordanie, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Sénégal, Syrie, U.R.S.S., Uruguay, Yougoslavie, Zaïre et Zambie.

● RECTIFICATIF. — C'est l'Assemblée permanente pour les droits de l'homme (A.P.D.H.), et non, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 3 février, la Commission argentine des droits de l'homme, qui a présenté un projet de convention internationale relative aux « disparitions forcées de personnes » lors du colloque qui a eu lieu hier sur ce sujet, à Paris, les 31 janvier et 1er février. Les membres du conseil directif de l'A.P.D.H. nous précisent que le projet a été rédigé à l'issue d'amples consultations avec des forces politiques, syndicales, intellectuelles et religieuses d'Argentine. Ils nous indiquent encore que leur proje se veut une contribution juridique à la prévention d'un phénomène international et ne porte condamnation d'aucun pays, gouvernement ou personnes déterminées.

AMÉRIQUES

LE PÉROU ET L'ÉQUATEUR ONT SIGNÉ UN CESSEZ-LE-FEU

Un accord de cessez-le-feu a été signé lundi 2 février par le Pérou et l'Equateur, après plusieurs jours de combats dans la région de la cordillère du Condor, sur le versant amazonien des Andes. Une commission d'observateurs a été désignée pour en surveiller l'application et s'est rendue immédiatement sur les lieux du conflit. Elle est composée des attachés militaires à Lima et Quito des Etats-Unis, du Brésil, de l'Argentine et du Chili. Ces quatre pays sont agrants du « protocole de Rio-de-Janeiro » signé en 1942 par Lima et Quito et définissant leur frontière commune.

Aucun nouvel affrontement n'était signalé lundi, mais la tension reste vive à la frontière, notamment dans la région côtière, où sont concentrés les blindés des deux pays. Dans un discours prononcé à Quito, à l'issue d'une manifestation qui a réuni quelque cent mille personnes, le chef de l'Etat, M. Jaime Roldos, a affirmé que l'acceptation par l'Equateur du cessez-le-feu ne signifiait pas qu'il renonçait à ses revendications sur le territoire contesté.

Enfin, à Washington, le conseil des ministres des affaires étrangères de l'O.E.A. (Organisation des Etats américains) a commencé lundi soir une réunion extraordinaire consacrée au conflit entre Lima et Quito. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

El Salvador

WASHINGTON DESTITUE SON AMBASSADEUR

L'ambassadeur des Etats-Unis au Nicaragua, M. Robert White, a été relevé de ses fonctions, a annoncé, le lundi 2 février, le département d'Etat à Washington. Un haut fonctionnaire a déclaré que M. White avait failli à l'obligation de réserve en exprimant publiquement des critiques envers la politique américaine. Il est le premier ambassadeur de carrière à être démis de ses fonctions par la nouvelle administration. Le *New York Times* du 2 février estimait que M. Reagan avait limogé M. White pour bien marquer le changement de politique des Etats-Unis en Amérique centrale.

De son côté, l'agence Tass a affirmé lundi que le limogeage de M. White est la preuve que Washington prépare « *une intervention directe* » au Salvador pour sauver la junte au pouvoir.

Le ministre salvadorien des affaires étrangères a annoncé, le 2 février, le rappel de son personnel diplomatique en poste à Managua, en vue « *d'étudier les relations entre les deux pays* ». L'ambassadeur lui-même, M. Castellanos, a récemment démissionné après avoir pris parti pour l'opposition révolutionnaire. Le gouvernement salvadorien ne rompt pas les relations avec le Nicaragua, a précisé le ministre ; mais il rassemble des preuves de l'ingérence du pays voisin dans ses affaires intérieures. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Une importante manifestation* a eu lieu, samedi 31 janvier et dimanche 1er février à Francfort, pour protester contre le génocide au Salvador. Elle a rassemblé quinze à vingt mille personnes selon les estimations. Les manifestants ont notamment scandé des slogans condamnant « *les escadrons de la mort fascistes* » qui « *terrorisent la population* ».

AFRIQUE

Côte-d'Ivoire

M. Houphouët-Boigny a remanié son gouvernement

De notre correspondant en Afrique occidentale

Dakar. — Un remaniement ministériel a eu lieu lundi 2 février en Côte-d'Ivoire, après plusieurs semaines de suspense. Placé, comme les consultations électorales qui l'ont précédé, sous le signe du « *changement dans la stabilité* », le remaniement de lundi paraît être plus marqué par le souci d'assurer le second de ces deux objectifs que le premier.

Huit personnalités quittent le gouvernement, tandis que quinze autres (douze ministres et trois secrétaires d'Etat) y font leur entrée. Mais la plupart des grands ministères, à l'exception de l'intérieur et de la défense nationale, conservent leurs anciens titulaires. A l'intérieur, M. Alexis Thierry-Lebbé, qui devient ministre d'Etat sans portefeuille, passe, en effet, la main à M. Léon Konan Koffi et, à la défense nationale, M. Jean Konnan Banny remplace M. M'Bahia Blé Kouadio, qui lui avait lui-même succédé à ce poste il y a près de dix-huit ans.

Ce retour aux affaires de M. Jean Konnan Banny est sans doute le fait le plus notable du remaniement. Impliqué dans les « *complots* » de 1963-1964, condamné alors à mort, puis gracié, le nouveau ministre de la défense a effectué ensuite une longue traversée du désert, qui ne s'est achevée qu'en septembre dernier, lorsque, à l'issue du VIIe congrès du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire, il est entré au comité exécutif restreint de dix membres qui, sous l'autorité du président Houphouët-Boigny, dirige la formation gouvernementale. Elu quelques semaines plus tard, sans concurrent, député de Yamoussoukro, la ville natale du chef de l'Etat, cet avocat d'une soixantaine d'années à peine, excellent orateur, est de plus en plus considéré, aux côtés du nouveau président de l'Assemblée nationale, M. Henry Konan Bédié, du ministre d'Etat M. Mathieu Ekra, et du ministre de la justice, M. Camille Alliali, comme un de ceux qui seront susceptibles d'assurer un jour la succession du vieux dirigeant ivoirien.

PIERRE BIARNÈS.

Le Monde
publiera dans son prochain numéro

● UN ARTICLE DE M. GEORGES SÉGUY : « Repenser le syndicalisme européen ».
● IDÉES : La loi « Sécurité et liberté ».
● « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES » : L'exposition Pissarro au Grand-Palais, par André Fermigier.

Vanuatu, ou la décolonisation bâclée

I. — A L'OMBRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Port-Vila. — Un des T-shirts les plus convoités dans la capitale de ce nouvel Etat qu'est Vanuatu dépeint, sur un fond de soleil couchant, deux hommes qui, comme Sancho Pança et don Quichotte, marchent vers l'horizon : ils symbolisent les deux derniers résidents généraux de l'ex-condominium franco-britannique, le premier, le Français, l'inspecteur général Jean-Jacques Robert, petit et rond, le second longiligne et dégingandé, avec, comme légende en français, anglais et bichlamar (le patois anglais local), *« Fini, end, fins » !*

Car, pour les Vanuatuans — ou Ni Vanuatu, — ce monstre administratif hybride, mariage de la carpe anglaise et du lapin gaulois, qui a fait semblant de les gouverner, ces deux bureaucraties plus préoccupées de leurs querelles que du développement harmonieux de cet archipel des antipodes ont disparu depuis l'accession à l'indépendance, le 30 juillet 1980.

Les colonialismes français et britannique aux Nouvelles-Hébrides étaient aussi dissemblables et opposés que leurs derniers représentants. Le territoire vivait encore à l'époque de Fachoda, et l'Entente cordiale y était considérée par l'une et l'autre communauté comme une trahison. Chacune jugeait l'autre pétrie de tous les vices et de toutes les ambitions : perfidie d'Albion pour les uns, nostalgie du colonialisme et de l'impérialisme pour les autres.

C'est peut-être pourquoi Français comme Anglais n'ont pas prêté toute leur attention au processus de décolonisation d'un territoire si mal préparé à l'indépendance, les premiers traînant longtemps les pieds, gênés par la proximité de la Nouvelle-Calédonie, les seconds trop pressés de partir. Les élites n'avaient pas été préparées à prendre la relève, surtout du côté francophone. Les troubles qui s'étaient succédé dans différentes îles — à l'instigation des « modérés » francophones ou de leurs adversaires nationalistes anglophones du Vanuaaku Pati (VAP) — se sont exacerbés. Surtout à Tanna, au sud, où les incidents ont atteint leur paroxysme avec l'assassinat du député francophone Alexis Yolou, et à Espiritu-Santo, au nord, avec la tentative de sécession avortée, qui a fait couler tant d'encre avant d'être réduite sans combat par le corps expéditionnaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée, arrivé après l'indépendance pour rétablir l'ordre.

Avec un budget disproportionné, l'administration coloniale française n'a guère fait le poids face à une administration britannique travaillant avec quatre sous. Partie la première, s'appuyant sur les missionnaires protestants, qui ont converti les deux tiers de la population, elle a formé une petite élite capable d'encadrer localement la population et de créer le parti politique le plus structuré de tout le Pacifique.

Le résultat est probant : les anglophones ont remporté les élections provinciales, les deux tiers des sièges aux législatives de novembre 1979 ; tous les ministres sont anglophones ; il y a quarante-neuf boursiers anglophones à l'étranger contre dix-sept francophones. Près d'un siècle de présence française se limite à une dizaine de bacheliers et à deux diplômés d'enseignement supérieur. L'effort considérable entrepris au début des années 70, s'il commence à porter ses fruits — la population scolaire dans les deux langues est sensiblement égale, — a été bien tardif.

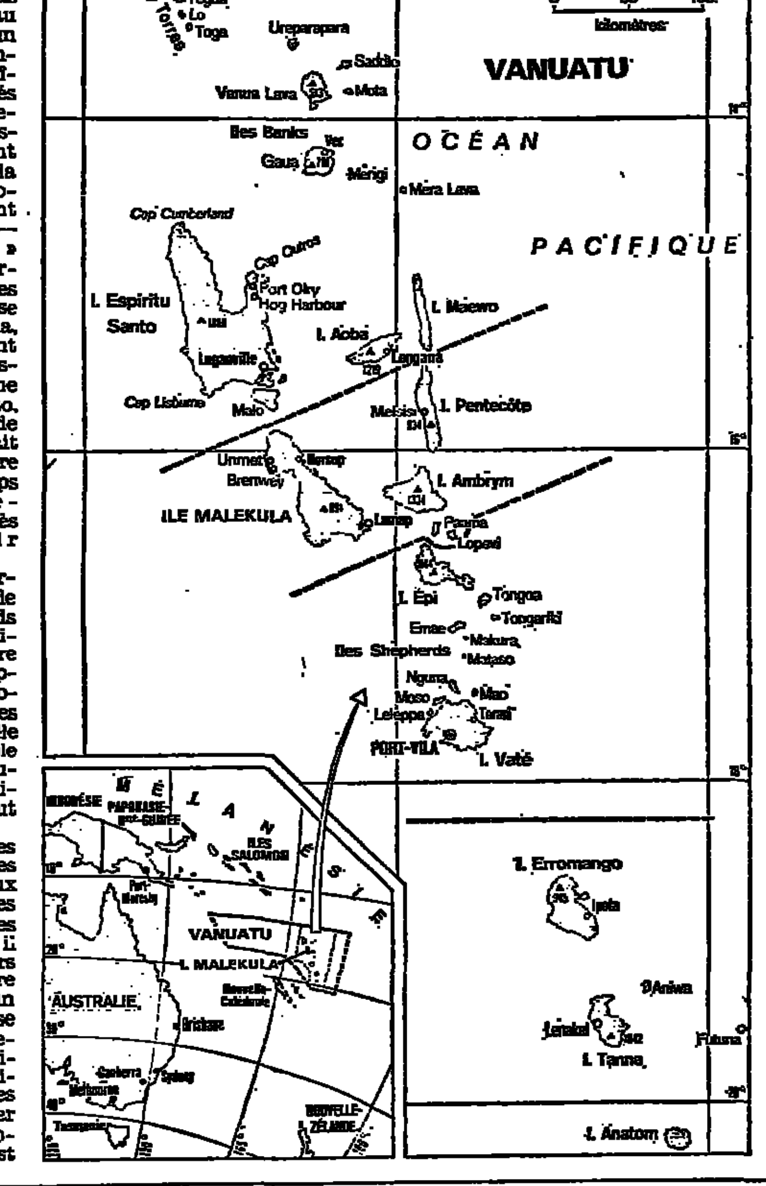
Les dirigeants du VAP, dont peu ont atteint la quarantaine, semblent installés au pouvoir pour longtemps, et le mieux que puissent espérer les francophones est de le partager avec eux.

« On s'est fait rouler »

Tandis que les Britanniques, après avoir donné la première impulsion, ont permis au VAP de voler de ses propres ailes, les francophones, désunis, longtemps tenus en tutelle par la résidence générale, ont parfois acquis une mentalité d'assistés. C'est ce que reconnaît M. Robert : *« Notre façon de faire était la suivante : quand on commençait à s'occuper des gens, on se mettait à leur place et on faisait tout nous-mêmes. Les Anglais faisaient faire. »* Et d'ajouter, parlant des rebelles de Santo : *« C'est sur nous qu'ils comptaient pour faire la révolution à leur place ! »*

Le président de l'Assemblée nationale) le francophone Maxime Carlot, nous a dit à ce propos : *« Nous avons été très mal conseillés par des gens qui ne s'intéressaient pas à la politique mélanésienne, mais à la politique extérieure. Des représentants de l'administration ont mené, au nom de la France, une politique étrangère à celle de la France. Nous avons été fermes pour dire que ce n'était pas ce qu'il fallait faire, et nous avons été mal vus par l'administration. »* Et d'ajouter, faisant allusion aux troubles qui ont marqué l'indépendance : *« Je suis bouleversé, traumatisé, car des gens ont cru à ces promesses : ceux qui les ont faites ne sont plus là et ce sont les Mélanésiens qui reçoivent des coups. »* Et d'accuser *« des politiciens liés à la France en Calédonie »*. M. Carlot, qui s'est rallié à l'indépendance, soutient la politique du gouvernement de M. Walter Lini face à la rébellion de Santo, tout en déplorant excès et violences.

On ne peut en effet dissocier les événements des Nouvelles-Hébrides de la situation en Calédonie ou de la présence de milliers de colons français. Actifs à Tanna, ils ont joué un rôle déterminant à Santo. Ne mâchant pas ses mots, le leader de l'opposition, M. Vincent Boulekone, met en cause deux parlementaires de Nouméa, appartenant au R.P.C.R., MM. Lafleur (député) et Cherriel (sénateur), qui « *voulaient seulement foutre le bordel à Santo* » et qui ont poussé les opposants de cette île, autour de M. Jimmy Stevens et du député Georges Cronstadt, *« à refuser le dialogue, à tout casser, à saboter et à créer une formation militaire »*. *« Ils ont fait croire à des Mélanésiens crédules que la France resterait toujours. »*



A Santo, les quelque 400 Français qui restaient encore en novembre — contre 1 500 à 1 800 au début de 1980 — et qui ont pratiquement tous soutenu la rébellion de Jimmy et de son Vamarana, disent : *« On s'est fait rouler. »* L'un d'eux ajoute : *« On était en vase clos, isolés ; on y a cru. Au début, c'était marrant, comme un camp de vacances ; mais on a vite réalisé que les dirigeants du Vemarana étaient des fumistes. Ils nous ont intoxiqués en disant qu'ils avaient des armes, alors qu'ils n'en avaient guère, et le gouvernement les a crus ; c'est pourquoi il a envoyé les Papous. »* Ce Français n'est pas non plus tendre pour Jimmy Stevens : *« Il était aussi répressif que Lini. Ceux de son village qui refusaient de manifester pour le Vemarana se voyaient imposer une amende. Aujourd'hui, ils sont punis pour y avoir pris part. Ils étaient pris entre deux feux par une coutume contraignante. »*

Déçus, meurtris, tout en reconnaissant, pour certains, leurs erreurs ou leur naïveté, ils cherchent les responsables d'une crise qui a pris pour eux, comme pour les francophones, l'aspect d'un véritable drame. Aujourd'hui, au moins autant que les Anglo-Saxons et le VAP, dont ils savaient qu'ils n'avaient rien à attendre, ils s'en prennent à la France et à ses représentants à Port-Vila, à leurs promesses et à leurs maladresses.

« Les fonctionnaires français ont-ils outrepassé leurs instructions ? », nous a demandé à Luganville un Français encore abasourdi par le départ rapide du délégué, qui, aux dires de témoins, avait laissé derrière lui des demandes de dossiers d'indemnisation de Français expulsés ou en fuite, des papiers d'identité. Ce que nient d'anciens responsables du condominium.

Beaucoup ont interprété — à tort ou à raison, il est difficile de le savoir avec certitude — des gestes ou des mots comme un soutien implicite à leur cause, voire comme un feu vert à leurs activités séparatistes. Ils en ont durci leur position, sont allés à la catastrophe, compromettant la position de la France dans le pays et la leur propre ; la plupart sont aujourd'hui en exil à Nouméa.

Bruits de bottes, rumeurs sur la distribution d'argent, de radios — dont une aux coutumiers du mouvement John Frum, de Tanna, qui ne parlent même pas français, — voire d'armes, complots qu'auraient tramés des « barbouzes » dont les noms sont sur toutes les lèvres, constituent l'essentiel de toutes les conversations. Curieusement bien des interprétations venues de milieux opposés se complètent. Toutes convergent sur la responsabilité du personnage le plus controversé des derniers mois, M. Robert. Ce dernier, de retour à *Paris*, *assume* avec calme ce rôle de bouc émissaire ; il trouve normal dans de telles circonstances de « porter le chapeau ».

Accusé de « comploter » — de son propre chef ou sur instruction de Paris ou de « certains milieux » — par la plupart des personnes rencontrées, M. Robert est absolument « couvert » par son administration d'origine. Il faut toutefois dire qu'il a eu certains mots malheureux, des gestes maladroits.

En particulier, un discours prononcé le 23 juillet devant les Français de Luganville à la veille de l'arrivée de commandos parachutistes français et britanniques. Après avoir affirmé que cette mission avait pour but d'*« éviter un massacre, à partir des deux cents commandos anglais, appuyés par Papous, Fidjiens, Australiens »*, il avait dit que la situation insurrectionnelle était *« exactement comme en 1940 »* avec la France libre, et que le condominium serait maintenu à Santo *« jusqu'à ce que l'on ait trouvé une solution »* au problème de la « décentralisation » de l'archipel. Mettant quasiment sur le même pied le « gouvernement » rebelle de Vemarana et les autorités légales, il avait assuré ses interlocuteurs que si M. Lini ne voulait pas que les choses s'arrangent, *« ce serait tant pis pour lui »*.

Remonter la pente

M. Robert ne semble pas bien se souvenir de ces propos qui suscitent l'enthousiasme chez les sécessionnistes et une grande crainte au sein du VAP et des autres pays du Pacifique. Il assure avoir répété sans relâche aux séparatistes que la France ne les soutiendrait jamais : *« C'était une révolte folklorique, pas sérieuse. »* Il fallait permettre aux paras de débarquer sur un terrain tenu par des « excités extrêmes » sans faire couler le sang. D'ailleurs, si la France avait voulu intervenir, elle aurait eu les moyens de le faire. Ces Français de Santo, dont on ajoute à Paris qu'ils étaient atteints par un *« phénomène de type O.A.S. »*, *« facho »*, il fallait faire n'importe quoi, « leur dorer la pilule », « avaler des couleuvres » même afin de rétablir l'ordre avant l'indépendance.

Une fois celle-ci décidée, après de longues hésitations, il n'était plus possible de reculer, même si d'aucuns estiment qu'*« on est peut-être partis trop tôt »*. En effet, il aurait fallu encore une dizaine d'années pour que les élites francophones deviennent « opérationnelles ». On fait enfin remarquer à Paris que M. Lini lui-même, dans l'allocution prononcée le 25 juillet devant l'Assemblée, avait terminé ses propos par un vibrant « éloge » de M. Dijoud.

Hélas ! en dépit de bons sentiments, l'image de la France à Vanuatu n'est guère bonne, et la méfiance persiste dans les milieux officiels, alors que nombre de Français se sentent « lâchés ». D'autant qu'ils voient le départ de l'administration coloniale comme une sorte de « débandade ». Ce qui n'a pas laissé que de bons souvenirs aux diplomates chargés de prendre la relève. Derrière la réserve professionnelle qu'ils observent, ils estiment marcher sur un terrain miné. Nous avons pu visiter la réserve où sont entreposés les documents abandonnés par les Français — plus d'une tonne — lors de l'indépendance.

La plupart sont sans intérêt. Mais une collection complète des « rapports de synthèse » mensuels de ces dix dernières années en fait partie. Elle est actuellement en cours de classement. Il n'y a rien dedans, dit-on à Paris. Qu'importe ! Les Anglais, eux, ont épuré leurs archives et les ont *remises au gouvernement, dans de* belles caisses cerclées. Et leurs conseillers continuent de seconder pratiquement tous les responsables de Vanuatu. Quant à l'ambassadeur de France à Port-Vila, M. Rodrigues, il n'avait pas ménagé ses efforts pour remonter la pente et reconstruire les bases d'une coopération.

Prochain article :

QUERELLES TRIBALES ET RÉPRESSION

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● LE CHIFFREUR DE L'AMBASSADE DE ROUMANIE A VIENNE, M. Florian Rotaru, s'est réfugié en R.F.A. le 28 novembre dernier, en emportant des documents secrets, a-t-on appris dans la capitale autrichienne. Le chiffreur transfuge aurait fourni à la C.I.A. des renseignements concernant ses hommes de contact autrichiens. On est cependant sceptique dans les services de sécurité autrichiens sur l'importance et la valeur de ces documents. — *(Corresp.)*.

Brésil

● UNE DELEGATION DE LA C.F.D.T. assistera en tant qu'observateur au procès intenté par la justice militaire brésilienne à treize dirigeants syndicaux de Sao-Paulo, dont M. Luis Inacio da Silva, dit Lula, *qui s'ouvrira le 16 février.*

Etats-Unis

● LA NOUVELLE ADMINISTRATION AMERICAINE a décidé d'abandonner le projet élaboré par M. Carter, qui obligeait les écoles américaines à dispenser à tous leurs élèves un enseignement dans leur langue maternelle, a annoncé, lundi 2 février, le secrétaire à l'éducation, M. Terrel Bell. Ce projet stipulait que le bilinguisme devait être la règle dans les classes où le nombre d'élèves ne parlant pas anglais était important. Elaboré à la suite d'une décision en ce sens de la Cour suprême, il n'était *toutefois* jamais entré en application, en raison de l'opposition qu'il rencontrait tant auprès des autorités scolaires qu'auprès du Congrès. Le secrétaire à l'éducation a souligné que l'obligation d'un enseignement bilingue aurait entraîné des coûts élevés et qu'en outre le gouvernement fédéral n'avait pas à imposer une politique d'enseignement aux écoles. Selon des chiffres fournis l'été dernier par l'ancien département de l'éducation, plus de 3,5 millions d'enfants vivant aux Etats-Unis ne parlent pratiquement pas l'anglais : 70 % d'entre eux ont l'espagnol pour langue maternelle. — *(A.F.P.)*

Haïti

● DEUX CENTS REFUGIES HAITIENS, dont plus de cent cinquante étaient détenus dans les prisons de Nassau, ont été expulsés et renvoyés en Haïti, par les autorités bahaméennes, a rapporté, samedi 31 janvier, la presse haïtienne. La Croix-Rouge et les services de la santé publique ont accueilli ces réfugiés, dont une trentaine ont dû être admis à l'hôpital de Port-au-Prince. Le quotidien *le Nouvelliste* (libéral indépendant) a indiqué, samedi, qu'un des réfugiés, après avoir vécu quinze ans aux Etats Unis, s'était rendu aux Bahamas pour y chercher des parents. *« Il a été battu et jeté en prison, à Nassau, où il a passé trois mois avant d'être expulsé vers Haïti »*, écrit *le Nouvelliste*. — (*A.F.P.*).

Libéria

● QUATRE CENTS OUVRIERS DU PORT FRANC-DE-MONROVIA ont été licenciés lundi 3 février pour « grève illégale ». Ils comptaient parmi les sept cents ouvriers non qualifiés du port (*sur un effectif* total d'environ deux mille cinq cents salariés) qui, samedi, avaient cessé *le* travail pour obtenir un salaire minimum de 200 dollars, avantage accordé aux fonctionnaires après le coup d'état du 12 avril 1980. Le chef de l'Etat, le sergent-chef Samuel Doe, s'était rendu au port dimanche pour ordonner aux grévistes de *« reprendre le travail immédiatement sous peine de licenciement »*. — *(A.F.P.)*

Namibie

● QUINZE GUERILLEROS DE LA SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et un soldat sud-africain ont été tués au cours du week-end dans le nord de la Namibie, a annoncé, lundi 2 février, un porte-parole militaire à Windhoek. Cet accrochage aurait eu lieu au cours d'une opération de poursuite lancée par l'armée sud-africaine contre les partisans de la SWAPO. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● SEPT SOLDATS ONT ETE TUES et plusieurs autres blessés dans une embuscade tendue par une bande de contre-révolutionnaires venus du Honduras, a-t-on affirmé le mercredi 28 janvier de source officielle à Managua. Cet incident est considéré par les autorités sandinistes comme le plus grave depuis dix-huit mois. Devant la première conférence de la solidarité avec le Nicaragua, qui réunit à Managua trois cents délégués de tous les continents, le commandant Carlos Nunez a déclaré que l'agression permanente des forces contre-révolutionnaires pouvait *« mettre en péril le caractère pluraliste »* du régime de Managua Devant cette même instance, le vice-premier ministre bulgare, M. Andréi Lukanov, a annoncé mercredi que son pays a consenti au Nicaragua un prêt de 18,5 millions de dollars et garanti un autre prêt de 30 millions de dollars, pour la construction d'une centrale hydroélectrique. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● DE VIOLENTES MANIFESTATIONS D'ETUDIANTS auraient fait deux morts à l'université Ahmadu Bello, à Zaria (Etat de Kaduna, nord du Nigéria) et entraîné la fermeture de l'établissement pour une durée indéterminée, a annoncé lundi 2 février l'agence nigériane de presse NAN. Les étudiants, qui protestaient contre la qualité de la nourriture avaient mis le feu, le vendredi 30 janvier, au magasin central et endommagé le premier étage de l'immeuble qui abrite l'administration de l'université. — *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

● *Sir William Gopallawa*, ancien président de la République de 1972 à 1978, est mort, vendredi 30 janvier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait été gouverneur général de Ceylan de 1962 à 1972, époque à laquelle ce pays devint une République et prit le nom de Sri-Lanka. — *(U.P.I.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

Le parti travailliste prône un retour au dirigisme

Jérusalem. — La commission ad hoc *de la Knesset a décidé, mardi 3 février, de fixer au 30 juin les élections législatives.*

De notre correspondant

Le gouvernement de M. Begin et l'opposition travailliste viennent d'engager la lutte sur le terrain de l'économie, là où se fera la décision des électeurs, qui mesurent de plus en plus les effets d'une crise marquée par une hausse des prix ayant atteint le taux record de 133 % en 1980.

C'est précisément en raison de son échec dans ce domaine que le gouvernement a déjà dû se résoudre à accepter l'organisation d'élections anticipées *(le Monde* du 20 janvier). Il est maintenant plus que jamais condamné à la défensive, car le parti travailliste, que tous les sondages continuent de donner largement vainqueur, vient d'exposer enfin son programme économique et social, au cours d'une session extraordinaire de son congrès national, les 1er et 2 février. Une prise de position quelque peu tardive parce que de graves querelles intestines opposant notamment les deux principaux dirigeants, MM. Shimon Pérès et Itzhak Rabin, avaient empêché l'adoption de cette partie du projet travailliste, lors de la session ordinaire du congrès, un mois et demi plus tôt *(le Monde* des 18 et 20 décembre). Ce programme est sans grande surprise : après trois ans d'expérience *« libérale »* sous la houlette du Likoud, les travaillistes prônent — avec quelques modifications toutefois — un retour à la politique dirigiste qu'ils avaient appliquée pendant les vingt-neuf années précédentes, alors qu'ils gouvernaient le pays.

Les principaux éléments du programme économique ont été présentés par une nouvelle personnalité, M. Yaacov Levinson, quarante-huit ans, qui, pendant douze ans, a dirigé avec succès la banque Hapoalim, contrôlée par la centrale syndicale, la Histadrout. Il s'agit d'un événement, car les nouveaux venus sont rares à la tête du parti. Le discours de cet homme jusqu'alors très discret a fait une grande impression sur les délégués du congrès, qui n'ont pas hésité à déclarer qu'une *« étoile était née »*.

M. Levinson passe désormais pour être le futur ministre des finances dans un gouvernement travailliste. Il a mis l'accent sur l'augmentation de la production et la reprise de la croissance malgré la nécessité de lutter contre l'inflation. *« Les deux attitudes sont possibles*, a-t-il dit, *car pendant vingt ans Israël a connu une croissance très grande tout en limitant l'inflation à environ 6 %. »* Pour encourager la production, il souhaite revenir à la pratique dite des *« stimulants »*, c'est-à-dire à une politique systématique de subventions diverses aux entreprises. Il est favorable à une *« planification raisonnable »* et, pour réduire l'inflation, il désire imposer un *« gel des prix »*, ce qui signifie là aussi l'intervention financière de l'Etat. A ce sujet, les dirigeants de la majorité actuelle n'ont pas manqué de faire remarquer que cette démarche pouvait paraître illusoire quand la lutte contre l'inflation impose une réduction des dépenses de l'Etat.

Cette annonce de programme économique des travaillistes était très attendue, et c'est pourquoi le gouvernement de M. Begin a tenté de voler aux travaillistes la vedette en lançant une contre-attaque sous la forme de nouvelles mesures économiques qui, elles, sont assez surprenantes. Le ministre des finances récemment nommé, M. Yoram Aridor, a inauguré ses fonctions en annonçant, le 1er février, à la fois la hausse des prix de certains produits et une baisse importante de ceux de quelques biens de consommation tels que les automobiles et les appareils ménagers. Le lait et les carburants (sauf l'essence) augmentent de 12 à 15 % tandis que le coût d'un téléviseur, d'un réfrigérateur ou d'une voiture de petite cylindrée diminue d'autant. Sur ce dernier point la différence paraît grande si l'on sait qu'en Israël, une voiture coûte environ deux fois et demie plus cher qu'en France. Pour ce faire, M. Aridor a réduit les taxes. Cette décision permettra-t-elle de redonner un peu de confiance au gouvernement ?

Pour l'instant, on peut en douter car les réactions sont très négatives, aussi bien de la part des syndicats que du patronat et même de la part des experts du ministère des finances et de la Banque d'Israël. Il faut préciser à ce propos que la mesure est provisoire, valable seulement pour trois mois. Il semble bien qu'elle soit surtout destinée à faire baisser l'indice des prix juste avant les élections.

FRANCIS CORNU.

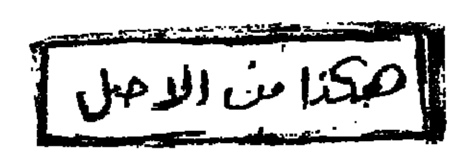
LE CHEF DU DÉPARTEMENT POLITIQUE DE L'O.L.P. REÇU PAR M. FRANÇOIS-PONCET

M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., s'est déclaré plein d'espoir quant aux initiatives à venir de la France, concernant le problème palestinien, à l'issue du nouvel entretien — qui a duré près de deux heures — qu'il a eu, lundi après-midi 2 février au Quai d'Orsay, avec M. Jean François-Poncet.

M. Kaddoumi a affirmé que son hôte l'avait assuré que *« la France continuerait à œuvrer comme un pays ami, dans le but de servir la paix »*. *« Ce que nous demandons à l'Europe*, a encore dit M. Kaddoumi, *c'est qu'elle reconnaisse l'O.L.P. comme unique représentant du peuple palestinien et le droit de ce peuple à établir un Etat indépendant »*.

Au Quai d'Orsay, on indiquait après la visite de M. Kaddoumi que la position française sur le Proche-Orient reste inchangée, en particulier à l'égard de la résolution 242, à laquelle Paris accorde *« la plus grande importance »*. On précisait aussi que, tout en reconnaissant la représentativité de l'O.L.P., la France ne considère pas l'organisation palestinienne comme le seul interlocuteur valable.

Enfin, au cours de l'entretien *avec M. Kaddoumi, M. François*-Poncet a insisté sur la nécessité, pour l'O.L.P., de reconnaître le droit à l'existence d'Israël.



PROCHE-ORIENT

APRÈS LA LIVRAISON DE MIRAGE

Bagdad rend hommage à l'« excellent exemple » qu'offre la France

L'Irak a reçu le premier lot des Mirage commandés à la France en 1977, a annoncé, mardi 3 février, un porte-parole du ministère irakien des affaires étrangères. Il ajoute que cette décision « est une preuve que la France honore ses engagements envers les pays du tiers-monde, dont l'Irak. Elle a également prouvé qu'elle est capable de prendre ses distances par rapport au comportement de certains pays cherchant à échapper à leurs engagements en utilisant divers prétextes », a indiqué le porte-parole.

« L'excellent exemple » offert par la France [dans cette affaire], a-t-il ajouté, « *permet à l'Irak de considérer ce pays différemment des autres pays, et sans les problèmes suscités par les agissements des grandes puissances.*

L'Irak n'oubliera jamais le rôle digne et objectif joué par la France et en tiendra compte dans ses futures relations avec elle », a encore dit le porte-parole qui a remarqué que si l'Occident s'était abstenu de fournir des armements à l'Iran, c'était à cause des otages américains, alors que l'Irak « *n'a jamais détenu d'otages d'aucun bord et a toujours tenu ses engagements à l'égard de tous les pays* ».

Le porte-parole irakien a affirmé enfin que cette livraison aura « *des conséquences positives sur la coopération entre la France et les Etats arabes, ainsi qu'avec les pays du tiers monde* ».

L'Iran, de son côté, réclame à la France la livraison de trois vedettes lance-missiles bloquées à Cherbourg depuis près d'un an en raison des sanctions décidées par les pays européens.

Le chargé d'affaires iranien à Paris, M. Ali Banifatemi, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'Iran réclamait depuis des mois la livraison de ces unités navales au gouvernement français. « *Maintenant que les otages sont libres et l'embargo levé*, a-t-il indiqué, *le gouvernement français doit satisfaire notre demande, ou alors il apportera une nouvelle preuve de son parti pris pro-irakien.* »

Revenant sur le transfert des premiers avions Mirage à l'Irak, M. Banifatemi a dénoncé le « *soutien du gouvernement français à l'agresseur irakien* ». « *Il ne fait aucun doute*, a-t-il ajouté, *que ces avions vont servir à bombarder des villes iraniennes et à frapper nos populations civiles.* »

« *Le gouvernement français parle de ses obligations internationales*, a poursuivi M. Banifatemi. *Alors que la tradition veut qu'on suspende les livraisons d'armes à des belligérants, le gouvernement français lui-même a respecté cette tradition dans le passé.* »

Le chargé d'affaires iranien a cependant exprimé le vœu que l'envoi des Mirage en Irak n'amène pas la rupture des relations entre Téhéran et Paris. « *Cette éventualité m'étonnerait*, a-t-il indiqué. *Cela dépend de la position du gouvernement français et des décisions que pourrait prendre le peuple iranien.* »

Enfin, il a expliqué l'absence de réaction officielle de son gouvernement par le fait que l'Iran ne s'était toujours pas donné de ministre des affaires étrangères.

Au Parlement iranien, le député Mohamed Khatami, tout en condamnant sévèrement la décision de Paris, a estimé qu'il serait inutile d'adresser une protestation à la France, dont la politique, a-t-il dit « *dépend de celle du grand Satan américain. Nous ne devons pas oublier que l'ennemi principal est l'Amérique* ».

● EN ISRAEL, le *Jerusalem Post* a critiqué durement la livraison de Mirage français à l'Irak et l'intention de l'Allemagne fédérale de vendre deux cents chars Leopard à l'Arabie Saoudite.

« *Frustrés d'un grand dessein en Libye, les Français s'emploient activement maintenant à la réalisation d'un projet grandiose : le réarmement d'un autre pays arabe « épris de paix », l'Irak* », écrit dans un éditorial le quotidien israélien de langue anglaise. « *Les Français sont-ils si anxieux d'assurer une victoire de l'Irak dans sa guerre d'agression contre l'Iran ? (...). Les Français voudraient-ils troquer quelques barils de pétrole irakien contre l'entrée de l'Irak au club atomique et cela contre Israël ?* ».

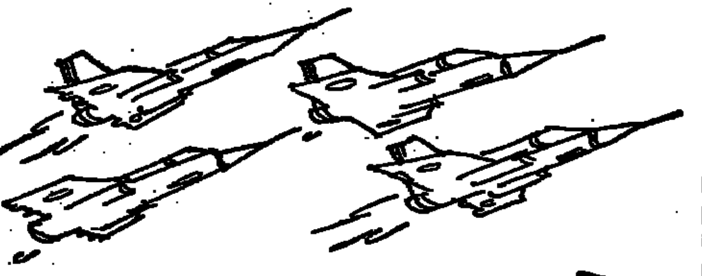
● A PARIS, le conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) « *condamne une politique qui, après avoir tiré argument du souci de ne pas intervenir dans les pays de* « champ de bataille » *pour appliquer à Israël un embargo total, n'hésite pas aujourd'hui à renforcer le potentiel militaire d'un Etat en guerre, coupable d'une agression caractérisée.* » *(Voir page 10.)*

Le Mouvement des radicaux de gauche estime que la décision du gouvernement français « *est un acte de belligérance* », et que la livraison d'armes à l'Irak est « *inacceptable* ». Il rappelle « *qu'en cas de conflit armé entre deux Etats, les puissances tierces ont une obligation de neutralité, sauf intervention décidée par les Nations unies* »

M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., dénonce la « *livraison scandaleuse* » de Mirage à l'Irak, qui « *constitue un fait grave illustrant l'aspect aventuriste et dangereux de la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing* ».

● A LONDRES, le *Financial Times* affirme ce mardi que près de cent chars T-54 et T-55 provenant des entrepôts du Pacte de Varsovie en Allemagne de l'Est et en Pologne ont été livrés à l'Irak au cours des deux dernières semaines. Selon le quotidien économique britannique, qui cite « *des rapports des services de renseignements parvenus à Londres et à Washington* », ces chars « *sont transportés par bateau vers des petits ports d'Arabie Saoudite, tels Rabegh et Dhuba, pour éviter la détection* ». De là, ils sont convoyés par la route vers la frontière irakienne. Outre la centaine de chars livrés, ajoute le *Financial Times*, d'autres blindés sont en voie de livraison. — *(A.F.P.)*

[Une pratique communément admise et suggérée par les Nations unies préconise de ne pas livrer d'armes aux pays inclus dans des zones de tensions. Mais cette pratique est peu observée ou inégalement respectée par les fournisseurs : les Etats considèrent généralement que la vente d'armes relève d'un acte de gouvernement engageant leur stricte souveraineté nationale. Depuis 1974, la France a abandonné sa politique d'un embargo, d'abord total de 1967 à 1972, et ensuite partiel jusqu'en 1974, à l'encontre des pays dits du champ de bataille au Proche-Orient et qui, déjà ne comprenaient pas l'Irak. Depuis cette date, la pratique française repose sur des autorisations gouvernementales données cas par cas, selon les clients.]





(Dessin de PLANTU).

EUROPE

Norvège

APRÈS LA DÉMISSION DU PREMIER MINISTRE

Les sections du parti travailliste ont choisi Mme Brundtland pour succéder à M. Nordli

Mme Gro Harlem Brundtland, vice-secrétaire générale du parti travailliste norvégien, a été désignée par les sections locales de cette formation, réunies samedi 31 janvier et dimanche 1er février, pour succéder à M. Odvar Nordli à la tête du gouvernement. Le premier ministre avait démissionné vendredi, pour raison de santé, mais aussi pour permettre à son parti de mieux préparer les prochaines élections (*le Monde* daté 1er-3 février). Première femme à exercer les fonctions de premier ministre en Norvège, Mme Brundtland devait être officiellement investie par le parti travailliste ce mardi après-midi.

L'appui qui lui a été accordé, nous indique notre correspondante à Oslo, Catherine Lochstoer, montre que, face au sensible déclin dans l'opinion du courant social-démocrate, le parti travailliste entend mener une campagne active pour le scrutin législatif du 14 septembre prochain.

Une militante dynamique et convaincante

Mme Gro Harlem Brundtland commence souvent une réponse avant que son interlocuteur ait terminé sa question. C'est peut-être la raison pour laquelle on lui reproche parfois un excès de dynamisme. Mais c'est sans doute aussi ce qui lui permet de convaincre et de rassurer ses auditeurs. Elle aura besoin de cette faculté en sa qualité de premier ministre d'un parti dont elle va bousculer bien des traditions.

Femme, et jeune — elle est âgée de quarante et un ans, — elle doit évidemment prouver sa capacité à diriger. Médecin, et donc d'une formation professionnelle plus avancée que tout autre premier ministre travailliste norvégien, elle appartient à une classe sociale avec laquelle l'électorat travailliste traditionnel ne s'identifie pas. Elle est entrée au gouvernement de M. Trygve Bratteli comme ministre de l'environnement à trente-cinq ans, en 1974, sans être encore membre du Storting, l'Assemblée nationale norvégienne. La même année, elle a été élue vice-secrétaire générale du parti. Elle était alors peu connue. Ses liens avec la formation sociale-démocrate, cependant, étaient étroits. Elle s'y est inscrite très jeune et ne l'a plus quittée, mais c'est seulement en 1977 qu'elle a été élue au Storting, où elle a siégé depuis l'année dernière à la tête de la commission des affaires étrangères, jusqu'à sa désignation comme premier ministre.

Mme Brundtland a quitté le poste de ministre de l'environnement à l'occasion d'un remaniement ministériel entrepris en 1979 par M. Odvar Nordli, le premier ministre sortant. Elle s'était taillée une réputation de « gauchiste » à l'intérieur du parti (réputation d'ailleurs fort modifiée aujourd'hui), comme ministre de l'environnement, par sa défense de la nature, contre son propre parti. De la même époque date sa réputation de féministe militante, acquise notamment au cours de sa campagne en faveur de la libéralisation de l'avortement.

Généralement à l'avant-garde du parti en matière de politique sociale, Mme Brundtland, pour ce qui est de la politique étrangère, se situe plutôt au centre, n'ayant jamais mis en doute le bien-fondé de l'appartenance norvégienne à l'OTAN, tout en appuyant l'idée, récemment reparue, de l'établissement d'une zone dénucléarisée nordique.

Mme Brundtland est mère de quatre enfants. Son mari, M. Arne Olav Brundtland, expert en politique étrangère, est un membre réputé du parti... conservateur.

CATHERINE LOCHSTOER.

EUROPE

Espagne

Tandis que la crise politique se prolonge

Le roi Juan Carlos se rend pour trois jours au Pays basque

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le roi Juan Carlos entreprend ce mardi 3 février un voyage au Pays basque, que son entourage juge à la fois indispensable et périlleux. Indispensable, pour réaffirmer la présence d'une monarchie garante des institutions et de l'unité nationale, alors que le pays affronte la crise la plus grave depuis la mort de Franco, en novembre 1975. Périlleux, car les séparatistes de l'ETA et plusieurs autres groupes ont lancé des appels à la manifestation violente.

Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises, et l'on signale de nombreuses arrestations dans les milieux nationalistes basques. C'est M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères dans le premier gouvernement de la monarchie, actuel gouverneur du Pays basque et ami personnel du roi, qui a voulu et organisé ce voyage de trois jours. C'était avant la démission de M. Suarez, démission qui a dramatisé la situation et montré que les Espagnols, après cinq ans d'expérience démocratique, pouvaient de nouveau imaginer le pire.

Juan Carlos apparaît comme la poutre maîtresse d'un édifice menacé. Il est aussi le chef suprême d'une armée qui n'accepte pas les concessions que le gouvernement Suarez s'apprêtait à faire aux nationalistes basques. Le projet d'amnistie d'une centaine de militants de l'ETA a été bloqué par les militaires. La mise en place progressive d'une police locale autonome, aux pouvoirs limités, est jugée insuffisante par les Basques. Leurs éléments les plus radicaux, et d'abord Herri Batasuna, qui a trois députés aux Cortès de Madrid, mais reste étroitement lié à la branche militaire de l'ETA, qualifient la visite de Juan Carlos d'« *inopportune* ».

C'est la première fois, depuis le voyage d'Alphonse XIII en 1929, qu'un souverain espagnol se rend dans les provinces turbulentes du Nord. Après Vitoria, capitale de la province d'Alava, et la viste de Bilbao et de sa ceinture industrielle, le point fort du séjour de Juan Carlos, accompagné de la reine Sophie et du prince Felipe, se situera mercredi à Guernica, ville martyre et ville symbole. Sauvagement bombardée par l'aviation nazie pendant la guerre civile, Guernica est la capitale du nationalisme et de l'irrédentisme basques. Juan Carlos doit prononcer un discours devant le chêne historique, à la place où les souverains d'Espagne juraient jadis de respecter les « droits » des Basques.

Signe supplémentaire de gravité d'une crise que tout le monde pense devoir être longue : le roi a différé le voyage officiel qu'il devait faire aux Etats-Unis, du 9 au 17 février. C'est la première fois depuis cinq ans qu'il est contraint d'annuler un déplacement à l'étranger. Il envisage de consulter une seconde fois les dirigeants des partis et des groupes. La première consultation a mis en évidence de bonnes intentions, la volonté de remplacer le gouvernement Suarez par une équipe stable, mais aussi des divergences graves.

Il est donc douteux que Juan Carlos puisse proposer aux Cortès un candidat au poste de chef de gouvernement qui soit assuré d'obtenir l'investiture avant la fin du congrès de l'U.C.D., qui doit avoir lieu à Palma-de-Majorque les 6, 7 et 8 février. Imposée par M. Suarez au moment de sa démission, la candidature de M. Calvo Sotelo ne fait pas encore l'unanimité. Le vice-président du gouvernement, chargé des affaires économiques, a cependant marqué des points lundi à l'occasion de plusieurs contacts.

Il est acquis que les postes de chef de gouvernement et de président de l'U.C.D. ne seront plus occupés par le même homme. Mais les démocrates-chrétiens de la formation gouvernementale n'ont pas de mots assez durs pour la « *bande des six* », allusion aux « *hommes de Suarez* » qui contrôlent l'appareil. Et M. Landelino Lavilla, président du Congrès des députés, et l'un des leaders du secteur de l'U.C.D. hostile à M. Suarez, a tenu à rappeler lundi soir qu'il n'y avait pas, à l'heure actuelle, « *de candidat de l'U.C.D. à la direction du gouvernement* ».

M. Fernandez Ordonez, ministre de la justice, est un peu au centre du cyclone, puisqu'il est le rapporteur de ce projet de loi sur le divorce combattu par les conservateurs du parti gouvernemental, par la hiérarchie catholique et par le nouveau nonce apostolique, Mgr Innocenti (envoyé par le Vatican il y a deux semaines, pour, dit-on, remettre de l'ordre dans l'Eglise d'Espagne). M. Fernandez Ordonez affirme que l'U.C.D. est composée d'« *irresponsables* », et qu'un « *vent de folie* » secoue le parti. C'est dire qu'il n'exclut pas, de son côté, un éclatement de la formation gouvernementale.

MARCEL NIEDERGANG.

LE PAYS BASQUE VA DISPOSER D'UNE POLICE AUTONOME

Madrid (*A.F.P.*). — Le *Journal officiel* espagnol vient de publier le règlement des corps de police autonome du Pays basque, qui reprennent leurs activités après quarante-quatre ans d'interdiction. Ces corps de police s'appellent « minones » dans les provinces de Biscaye et Alava, et « miqueletes » dans la province de Guipuzcoa. Ils avaient été suspendus par Franco en 1937, pendant la guerre civile en Biscaye et Guipuzcoa. La province d'Alava, qui s'était rangée du côté du général Franco, a conservé le corps des « minones ».

Selon le règlement, les « minones » et « miqueletes » dépendront du gouvernement autonome basque et veilleront au respect des lois émanant des gouvernements basque et central. Les officiers commandant ces forces seront des Basques, faisant partie des forces armées espagnoles, ou de la garde civile, ou de la police nationale. Leur uniforme sera vert avec une pèlerine bleue en hiver et le béret basque rouge.

Pologne

L'Allemagne de l'Est accuse Solidarité de provoquer « le chaos et l'anarchie »

L'agence officielle est-allemande A.D.N. a critiqué, le lundi 2 février, avec une rare violence le syndicat indépendant Solidarité qu'elle accuse de provoquer intentionnellement « le chaos et l'anarchie » en Pologne, termes que l'on retrouve dans le discours sévère prononcé le même jour à Varsovie par M. Olszowski, l'un des principaux dirigeants du parti ouvrier unifié polonais.

Dans une longue correspondance de Varsovie, A.D.N. fait état d'« une aggravation dangereuse et d'une détérioration catastrophique » de la situation en Pologne et accuse les dirigeants de Solidarité et du KOR (comité d'autodéfense des ouvriers) d'avoir « inscrit la contre-révolution sur leurs drapeaux ».

Dans une dépêche du 2 février, l'agence soviétique Tass estime, pour sa part, qu'une grande partie de la classe ouvrière polonaise « se rend de mieux en mieux compte de la gravité de la situation (...) et attend que des mesures soient prises pour intensifier la riposte à la contre-révolution ».

Quand M. Olszowski descend dans l'arène

De notre envoyé spécial

Varsovie. — *Les luttes d'influence au sein de la direction du parti polonais, vives depuis le début de l'affaire des samedis libres, ont pris lundi 2 février un tour public.*

Trois jours *après la conclusion du compromis* entre le pouvoir et Solidarité, M. Stefan Olszowski, membre du bureau politique, s'en est en effet pris indirectement au syndicat indépendant avec une virulence très éloignée du ton conciliant de la presse — qu'il contrôle pourtant en théorie comme secrétaire à la propagande. A l'occasion de la troisième réunion de la commission de préparation du congrès (1), dont il est le secrétaire, M. Olszowski a dénoncé « *les grèves politiques proclamées à des fins de prestige et inspirées par des partisans du chaos et de la destruction (...), adversaires du parti et du système socialiste qui ne regardent pas au choix de leurs méthodes* ». « *Il faut engager la lutte contre (...) ces partisans d'un maintien permanent de la tension* », a ajouté M. Olszowski, en expliquant que les dernières grèves étaient « *en pleine contradiction avec les statuts de Solidarité* ».

Présentant ensuite le projet de thèse pour le congrès, le secrétaire à la propagande a déclaré qu'une des causes principales de la crise était « *l'affaiblissement idéologique* » du parti — ce qui est très différent des erreurs de l'ancienne direction sur lesquelles les deux derniers plenums avaient surtout mis l'accent. M. Olszowski a enfin opposé un veto aux propositions visant à un dégagement du parti de la gestion économique et à une modification de son « *visage idéologique* », ainsi qu'aux tendances à oublier, sous prétexte de démocratisation, la nécessité de la centralisation.

« Bon sens » et « bonne volonté »

Le même jour, l'organe du comité central avait rendu, dans un commentaire contrastant aussi avec ceux de Moscou et de Berlin-Est, un hommage appuyé au « bon sens » et à la « bonne volonté » de Solidarité. Le résultat des négociations de vendredi dernier, écrivait *Trybuna Ludu*, « *prouve qu'il y a des gens à la direction du syndicat qui se prononcent en faveur d'un compromis raisonnable* » et que ses membres « *sont unis non seulement (...) par la volonté de remettre en état la République, mais aussi par le sens de la corresponsabilité* ».

La ligne dure imposée dans l'affaire de la semaine de cinq jours par M. Olszowski, contre l'avis de M. Kania, avait commencé d'être battue en brèche dès le 22 janvier, après la première des trois démonstrations de force réussies par Solidarité. Le ton des éditoriaux s'était ensuite progressivement assoupli — à l'exception notable de ceux de *Zolmierz Wolnosci*, le quotidien de l'armée — et M. Moczar s'était rangé publiquement, le 27 janvier, dans le camp des partisans du compromis (*le Monde* du 29 janvier).

Vendredi dernier enfin, tandis que s'ouvraient les négociations entre Solidarité et le gouvernement, l'Association des journalistes avait protesté contre la volonté de reprise en main de la presse dans une déclaration qui ne pouvait viser que son responsable au comité central, M. Olszowski (*le Monde* des 1er-2 février).

Des négociations entre les autorités gouvernementales et les organisations locales de Solidarité sont en cours dans les trois villes où la tension persiste. A Jelenia-Gora, où les syndicalistes réclament la démission de plusieurs dizaines de fonctionnaires du parti et de l'Etat, une grève générale, qui pourrait s'étendre à l'ensemble des voïvodies du sud-ouest, pourrait être organisée bientôt. A Bielsko-Biala, où le conflit porte aussi sur des affaires de corruption, la grève générale avec occupation entre maintenant dans son huitième jour. A Rzeszow enfin, centre de l'agitation paysanne, un accord semble se dessiner sur un point : la restitution à leurs anciens propriétaires des terres constituant la grande réserve de chasse gouvernementale des environs d'Ustrzyki-Dolne.

BERNARD GUETTA.

(1) L'agence officielle PAP a réaffirmé à ce propos que le congrès extraordinaire du parti se tiendrait bien fin mars ou début avril alors que des rumeurs de report circulent en ce moment à Varsovie.

MANŒUVRES AUTOUR D'UN VOYAGE

« Aucune date n'a été fixée pour un éventuel voyage de M. Giscard d'Estaing en Pologne ». *Tel est le démenti un peu sec infligé, lundi soir 2 février, par l'Elysée aux informations en provenance de Varsovie et selon lesquelles le président de la République se rendrait en visite officielle en Pologne à une date se situant* « entre le début de la deuxième décade de mars et la première semaine d'avril ». *Dans les milieux proches de la présidence, on ne nie cependant pas qu'un tel voyage puisse avoir lieu. Mais, insiste-t-on, il ne s'agit que d'une possibilité, pas d'une certitude.*

C'est en septembre dernier que M. Giscard d'Estaing aurait dû effectuer cette visite officielle en Pologne. Le limogeage de M. Gierek entraîna bien sûr le report de ce voyage, mais non l'annulation de son principe. Lorsqu'il vint à Paris, au mois de novembre, M. Jagielski, vice-président du gouvernement, renouvela d'ailleurs l'invitation de M. Kania au chef de l'Etat. Selon les informations « d'origine polonaise » *transmises lundi par l'A.F.P., c'est au cours de l'audience accordée la semaine dernière par M. Giscard d'Estaing à M. Kulaga, le nouvel ambassadeur de Pologne en France, que le principe d'une visite de M. Giscard d'Estaing, entre le 10 mars et le 7 avril, aurait été arrêté. C'est ce qu'on dément à l'Elysée.*

Les péripéties de lundi, en fait, ne sont pas aussi contradictoires qu'on pourrait le penser. M. Giscard d'Estaing aimerait, sans aucun doute, effectuer un voyage en Pologne avant l'ouverture de la campagne présidentielle. Ne serait-ce que comme défense et illustration du nouveau concept de « stabilisation », *développé mardi dernier par M. Giscard d'Estaing au cours de son intervention à la télévision et qu'il préfère désormais à celui de détente. La situation en Pologne, cependant, ne permet pas au président de la République de s'engager longtemps à l'avance sur une date. D'où, sans doute, sa volonté de maintenir deux fers au feu et de ne se décider qu'au dernier moment, au vu de l'évolution de la crise polonaise.*

Les préoccupations des dirigeants polonais sont autres ; c'est pourquoi ils ont sans doute cherché à « forcer la main » au chef de l'Etat. L'annonce d'un accord, outre qu'elle renforcerait leur crédibilité, constituerait une sorte de garantie internationale pour les deux mois à venir.

JACQUES AMALRIC.

République fédérale d'Allemagne

VIOLENTES MANIFESTATIONS A HAMBOURG

La construction de la centrale nucléaire de Brokdorf provoque une nouvelle tension au sein du S.P.D.

De notre correspondant

Bonn. — *Le chancelier Schmidt vient d'enregistrer un échec sérieux, à Hambourg, à propos de sa politique de l'énergie. Tandis que la vieille ville hanséatique était le théâtre de manifestations extrêmement violentes, un congrès extraordinaire du S.P.D. s'y est prononcé, le lundi 2 février, par 198 voix contre 157, contre la participation de la municipalité à la construction de la centrale nucléaire de Brokdorf, sur un site voisin, dans le Schleswig-Holstein.*

Cette construction est paralysée depuis quelques années par toute une série de recours juridiques. Récemment, toutefois, les tribunaux ont fini par donner le feu vert à Brokdorf, ce qui obligeait la ville de Hambourg à décider si elle entendait maintenir sa présence au sein du consortium chargé de la construction.

Quelque douze mille personnes s'étaient rassemblées pour manifester pacifiquement, à l'appel des Jusos (jeunes socialistes) et de syndicats. Très vite cependant, la manifestation a été débordée par des centaines d'« autonomes ». Dans le centre de la ville, les vitres des grands hôtels, des banques, des sociétés d'assurances et des bureaux de voyages ont volé en éclats, de nombreuses autos ont été détruites. Une cinquantaine d'arrestations n'ont pas pu mettre fin à un déchainement de violence comme Hambourg n'en avait pas connu depuis bien longtemps.

La décision de la municipalité de Hambourg est particulièrement embarrassante pour le parti social-démocrate, dont la politique nucléaire reste très hésitante. La semaine dernière encore le chancelier Schmidt défendait, devant le Bundestag, la construction de la centrale. On lui reproche aujourd'hui de n'être pas allé lui-même à Hambourg — sa propre ville — pour faire partager sa conviction par les militants du S.P.D.

La décision prise par le congrès de Hambourg a seulement valeur de recommandation. Il appartient encore à l'assemblée parlementaire et au gouvernement hambourgeois de décider formellement si, en fin de compte, la ville se retire du projet. On a fait savoir à Bonn que, dans le cas d'un tel retrait, une société d'électricité au sein de laquelle le gouvernement fédéral est majoritaire, se substituerait à la ville défaillante. Enfin, le gouvernement chrétien-démocrate du Schleswig-Holstein a déjà donné l'autorisation de poursuivre les travaux. Tout permet donc de croire que la centrale de Brokdorf sera finalement construite. Les controverses soulignent cependant les divergences profondes au sein du S.P.D. Elles portent aussi un coup sérieux à l'autorité et au prestige personnels du chancelier.

JEAN WETZ.

Union soviétique

● LES SOVIETIQUES DEVRONT AVOIR RENOUVELE LEURS PASSEPORTS intérieurs avant le mois de janvier 1982, annonce la presse de Moscou. A partir du 1er janvier 1983, les anciens passeports ne seront plus valables en U.R.S.S. et, sans passeport, il est impossible d'obtenir un travail, de s'inscrire à l'université, d'obtenir un logement ou d'acheter à crédit. — (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

LE RACHAT DU « TIMES » PAR M. MURDOCH POURRAIT AVOIR LIEU AVANT LE 12 FÉVRIER

(*De notre correspondant.*)

Londres. — Après plus de trois heures de discussions, les représentants des syndicats de personnel du *Times* et ceux de M. Murdoch ont décidé, lundi 2 février, d'ajourner leurs négociations au 9 février, soit trois jours avant l'expiration du délai limite fixé par M. Murdoch. Néanmoins, bien que les syndicats aient rejeté les plus importantes demandes de ce dernier, ses représentants estiment qu'un accord est possible dans la limite de temps prévue. De leur côté, les délégués de sept syndicats, représentant cinquante-quatre groupes de négociations, manifestent un optimisme très prudent en soulignant qu'il serait utile d'allonger le délai. Les négociateurs syndicaux, relativement favorables à M. Murdoch, voudraient obtenir assez de concessions pour rendre un accord éventuel plus acceptable pour les membres des syndicats.

Apparemment, les négociateurs de M. Murdoch sont d'accord pour étudier les contre-propositions des syndicats sur les points les plus litigieux de la négociation. Les syndicats, en effet, ont rejeté plusieurs demandes de M. Murdoch. Ils n'acceptent pas le blocage des salaires jusqu'en octobre 1982, ils insistent pour que les licenciements envisagés (50 % de l'atelier de composition) soient négociés mais non imposés. Les syndicats refusent fermement que les suppléments du *Times* soient imprimés (à meilleur prix) à l'extérieur. Ils s'opposent vigoureusement aux clauses punitives suggérées par M. Murdoch visant à imposer des sanctions financières non seulement aux responsables d'un arrêt de travail non autorisé, mais également, à l'issue d'un certain délai, à leurs camarades. L'assurance d'une production continue est considérée comme vitale par M. Murdoch et les négociateurs syndicalistes paraissent prêts à donner des garanties à ce sujet.

Mais la discussion est compliquée du fait qu'une négociation est en cours avec l'association des directeurs de journaux et que, l'an dernier, les syndicats avaient rejeté la formule d'une clause punitive. Un compromis paraît possible sous la forme d'un comité permanent associant les représentants de la direction et des ouvriers en mesure d'arbitrer immédiatement les conflits du travail.

Enfin en ce qui concerne l'introduction de la nouvelle technologie (faute d'un accord avec les syndicats, le nouveau matériel déjà installé et évalué à 5 millions de livres, reste inemployé), la négociation engagée avec les directeurs de *Times* sera reprise avec M. Murdoch, mais il n'est pas établi que les syndicats seront plus accommodants avec lui qu'avec l'ancienne direction.

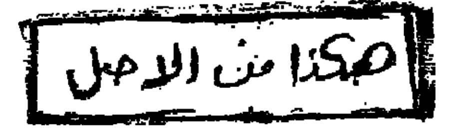
L'espoir subsiste

Dans l'ensemble, cependant, les représentants de M. Murdoch escomptent qu'un accord de principe pourra être réalisé d'ici au 12 février, ce qui permettrait à M. Murdoch de conclure son opération d'achat. Une fois installé comme directeur, il pourrait ultérieurement reprendre la négociation sur des points particuliers dont certains très importants.

Les journalistes du groupe *Times* continuent d'être divisés. Une majorité — les deux tiers environ — reste très réservée à l'égard de M. Murdoch, mais plus encore déplorent que l'organisation Thomson ait favorisé M. Murdoch aux dépens des autres candidats à l'achat, et cela sans avoir consulté la rédaction. Aussi bien, les rédacteurs du *Sunday Times* s'apprêtent à aller en justice pour obtenir du tribunal qu'il oblige M. Biffen, ministre du commerce, à référer l'opération d'achat à la commission des monopoles. Ils contestent, en effet, les chiffres produits par M. Biffen pour justifier son refus de renvoyer l'affaire à la commission. Ces chiffres établissaient que le *Sunday Times*, accusant de sérieuses pertes, n'était pas rentable, alors que ceux donnés par la banque Warburg, chargée de l'opération de vente, anticipaient des profits importants pour le journal du dimanche. Un tiers des journalistes, cependant (une centaine eviron) sont favorables à M. Murdoch, en considérant que, s'il échoue, aucun des autres acheteurs éventuels ne pourra réussir.

D'autre part M. Murdoch, aussi contestable qu'il soit, est un journaliste, ce qui le différencie de ses concurrents. Enfin, non seulement il a donné des garanties substantielles concernant l'indépendance rédactionnelle, mais il a indiqué que les licenciements dans la rédaction seraient très limités, affectant particulièrement les journalistes travaillant à temps partiel.

HENRI PIERRE.



Le Monde

politique

LA CANDIDATURE DE M. CHIRAC A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

« Arrêter le processus de dégradation »

(Suite de la première page.)

Cela étant acquis, M. Chirac estime qu'il est légitime que dans l'élection présidentielle chaque grande sensibilité nationale s'exprime, et naturel que chacune soit représentée par son leader.

Ayant, depuis 1976, proposé à maintes reprises une « nouvelle politique » dans la plupart des domaines, M. Chirac entend aujourd'hui en tirer les conséquences concrètes. Il avait indiqué à plusieurs reprises que, s'il se refusait à renverser le gouvernement et à ouvrir une crise de régime, il saisirait l'occasion « nationale » de l'élection présidentielle pour offrir aux électeurs une possibilité d'alternance.

Un autre choix qu'en 1974

L'ancien premier ministre, qui veut s'adresser à un public plus large que l'électorat gaulliste, estime qu'il n'est pas satisfaisant que le choix offert aux Français en 1981 soit le même qu'en 1974, avec les mêmes hommes proposant les mêmes options. Selon lui, M. Giscard d'Estaing n'a pas réussi et le bilan de son septennat le prouverait amplement. Il affirme que M. Mitterrand « n'a pas changé » et qu'il présente le même programme et les mêmes alliances qu'il y a sept ans dans un contexte politique qui, malgré les apparences, ne s'est guère modifié au sein de l'opposition de gauche.

Il ajoute qu'il est « désespérant » notamment pour les jeunes générations de Français, face à une crise mondiale et nationale amplifiée, de retrouver des candidats « qui de toute façon se présentent pour la dernière fois ». Selon M. Chirac ces candidats-là ne peuvent pas convaincre le pays qu'ils incarnent l'espoir.

Le nouveau candidat ne se livrera pourtant durant sa campagne à aucune polémique politique ni à aucune attaque personnelle. Déterminé à agir vite mais fort, à se situer au niveau de l'enjeu national et international de l'élection présidentielle, il établira un constat de la situation actuelle du pays qui ne pourra qu'être sévère pour le gouvernement et pour le président sortant.

Il présentera aussi des propositions concrètes qu'il considérera comme autant d'engagements formels et qui porteront notamment sur le chômage, l'inflation, l'environnement, le logement, la sécurité, la place de la France dans le monde, l'attitude face à « l'hégémonie » soviétique, etc.

M. Chirac veut s'efforcer de montrer aux Français qu'il est le seul à offrir *« le changement dans la sécurité et dans le respect des principes de la Vᵉ République »*.

M. Chirac, qui ne s'installera dans les nouveaux locaux de son état-major de campagne, 7, rue de Tilsit, Paris-17ᵉ, qu'au début de la semaine prochaine, a choisi comme « directeur » de campagne M. Henri Le Corno, inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur, et comme coordonnateur de cette campagne M. Charles Pasqua sénateur des Hauts-de-Seine. M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député R.P.R. de Moselle, présidera le comité national de soutien.

ANDRÉ PASSERON.

LE COMITÉ DE SOUTIEN A M. DEBRÉ : un « palmarès »

Le Comité national de soutien à l'action de Michel Debré a ainsi réagi :

« *« Jacques Chirac, en 1974, a soutenu M. Giscard d'Estaing dès le premier tour. Il a ainsi fait perdre la présidence de la République au gaullisme. Jacques Chirac, en 1976, a rompu avec le président de la République qui l'avait nommé ; il a ainsi fait perdre les fonctions de premier ministre au gaullisme. Jacques Chirac, en 1981, en se présentant contre le seul candidat susceptible de rassembler au nom du gaullisme les Françaises et les Français qui attendent le sursaut, le renouveau, a pris la responsabilité de briser à jamais le mouvement qui se réclamait du gaullisme. Tel est le palmarès du nouveau candidat.* »

« Le septennat doit être celui de la gloire française. »

M. Michel Debré, qui tenait une réunion à Toulouse, a déclaré lundi, c'est-à-dire avant la déclaration de candidature de M. Jacques Chirac : « *S'il veut se présenter, M. Chirac commettra un grave erreur pour la République et pour la France.*

» *J'ai souhaité que M. Chirac ne commette pas cette erreur. Ce n'est pas parce qu'il va la commettre — et je regrette sa décision — que je changerai d'attitude. Ma démarche et mon effort sont peut-être mal compris des milieux politiques. En revanche, ils le sont de l'opinion populaire. Je n'ai aucune raison de diminuer mon effort.* »

Estimant qu'il venait d'être reçu, au cours de son voyage aux Etats-Unis, « *avec beaucoup d'amicale considération* », le candidat a ajouté : « *Aux yeux des responsables américains, je représente, par mon passé et par mes propos, une orientation de redressement national qui leur paraît conforme à ce qu'ils souhaitent pour le monde libre.* »

En conclusion de son discours, M. Debré a lancé : « *Le nouveau septennat doit être celui de la gloire française ou il ne sera rien.* »

M. Yves Guéna, député R.P.R. de Dordogne, ancien conseiller politique de M. Chirac, avait déclaré auparavant :

« *Si par malheur il devait y avoir deux candidats gaullistes, celui qui apparaîtrait comme le diviseur porterait une lourde responsabilité. Quelles que soient les manœuvres, les résultats d'un congrès, notre vrai candidat gaulliste, c'est Michel Debré.* »

Il avait ajouté : « *L'élection de M. François Mitterrand déboucherait sur la plus grande incertitude puisqu'il ne sait pas lui-même comment il pourrait gouverner et que nous pouvons nourrir les plus grandes inquiétudes sur la façon dont, au bout du compte, évoluerait le régime.* »

● *M. Chaban-Delmas* a déclaré : « *La candidature de M. Chirac était devenue de jour en jour plus certaine ; quant à moi, j'ai déjà fait connaître mon soutien à celle de M. Michel Debré.* »

M. HENRI LE CORNO « directeur » de campagne

[Né en 1921 à Philippeville (Algérie), licencié en droit et diplômé de Sciences Po, M. Le Corno entre en 1944 au ministère de l'intérieur comme rédacteur. Il a appartenu à divers cabinets ministériels, ceux de M. Teitgen en 1950, de M. Thibault en 1953, de M Edgar Faure, président du conseil, de M. Lecanuet, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, en 1954, de M. Lecourt, garde des sceaux, en 1957, et de M. Pelletier, ministre de l'intérieur, en 1958. Il devient en 1959 chef du service des affaires politiques au ministère de l'intérieur et est nommé en 1963 sous-directeur, chef du service de l'organisation administrative et des affaires politiques.

De 1968 à 1973, il est directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la justice et est nommé en mai 1974 inspecteur général de l'administration du ministère de l'intérieur.

De 1974 à 1976, il est chargé de mission au cabinet de M Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique. Il réintègre ensuite l'inspection générale.]

UN MILITANT DU P.S.U. BLESSÉ A VILLEJUIF

M. Marc Dufumier, membre de la direction politique du P.S.U., ancien candidat du Front autogestionnaire aux élections législatives de mars 1978, dans la première circonscription du Val-de-Marne (dont le député est M. Georges Marchais), a été hospitalisé à la suite d'une altercation avec des personnes se disant membres du P.C.F., survenue le 22 janvier à Villejuif.

M. Dufumier qui, avec deux autres militants du P.S.U., collait des affiches appelant à soutenir la candidature de Mme Huguette Bouchardeau à l'élection présidentielle et d'autres en faveur des droits des immigrés, a été pris à partie par quatre individus qui jugeaient ces affiches anticommunistes. M. Dufumier, qui a eu la mâchoire fracturée, a déposé une plainte contre X... Le bureau politique du P.S.U. a protesté auprès du P.C.F.

M. Bernard Pons invité de l'émission « R.T.L.-le Monde »

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., sera, le lundi 9 février, de 18 h. 15 à 19 h. 15, l'invité de l'émission « R.T.L.-*le Monde* ». Après le congrès extraordinaire du R.P.R. du 7 février, M. Bernard Pons répondra aux questions des auditeurs de cette station et des lecteurs du journal sur le rôle et l'action de son mouvement dans l'élection présidentielle et au-delà de cette consultation. Les questions doivent être adressées à : R.T.L.-*le Monde*, Cedex 807, 753000 Paris-Brune.

Un ancien « jeune loup » toujours dynamique et audacieux

Protégé de Georges Pompidou, qui depuis 1967 avait assuré son irrésistible progression dans l'échelle des responsabilités gouvernementales, le jeune et récent ministre de l'intérieur, M. Jacques Chirac, est profondément bouleversé, le 2 avril 1974, en apprenant la mort du chef de l'Etat. Pendant un mois, il portera en signe de deuil la même cravate noire. Mais celui que son protecteur défunt avait surnommé « le bulldozer », et qu'il avait nommé place Beauvau le 1ᵉʳ mars précédent afin de préparer l'élection présidentielle prévue pour 1976, est contraint d'agir vite.

A défaut de convaincre le premier ministre, M. Pierre Messmer, d'être candidat, M. Chirac décide de soutenir M. Valéry Giscard d'Estaing, l'estimant plus apte que M. Jacques Chaban-Delmas à battre le candidat unique de la gauche, M. François Mitterrand. Bien que le maire de Bordeaux ait été soutenu à l'unanimité par le comité central de l'U.D.R. dès le 7 avril, après les plaidoiries de MM. Debré et Guichard, et grâce au savoir-faire expéditif du secrétaire général Alexandre Sanguinetti, M. Chirac, profitant du peu d'enthousiasme que provoque cette désignation parmi les élus, ramente aussitôt trente-neuf députés (dont trente-trois U.D.R.) et quatre ministres qui, ayant tout d'abord souhaité une candidature unique de la majorité, se rallient vite à celle du ministre des finances... Le samedi de Pâques, 13 avril, naît ainsi le « groupe des quarante-trois » (*le Monde* du 16 avril 1974).

Ce comportement allait avoir des conséquences profondes et prolongées non seulement — bien sûr — pour l'élection de M. Giscard d'Estaing, mais aussi sur la future majorité présidentielle elle-même et dans le mouvement gaulliste tout au long du nouveau septennat. Il explique en partie que, par certains aspects, ceux qui ont permis la victoire de 1974 se soient souvent comportés pendant les sept années qui ont suivi un peu comme de modernes Atrides. Et ce n'est pas le moindre paradoxe que de constater qu'en 1981 les gaullistes les plus favorables à M. Giscard d'Estaing se recrutent parmi ceux qui, en 1974, soutenant M. Chaban-Delmas, lui étaient le plus hostiles... et inversement !

Dépités de l'échec dont ils ne devaient cesser de faire porter la responsabilité à M. Chirac, les « barons » du gaullisme ont très vite reproché au nouveau premier ministre son étroite collaboration avec le président de la République qui, selon eux, ne devait sa victoire — par 424 599 voix d'avance — qu'au soutien du député de la Corrèze. L'accord entre les deux hommes paraissait en effet total et la confiance réciproque. M. Chirac, nommé à Matignon le 27 mai, insistait à chaque occasion sur *sa fidélité* au président de la République et celui-ci vantait les qualités de son « excellent » premier ministre, dont il avait même dit pendant la campagne électorale qu'il figurait parmi « *cette génération d'hommes d'Etat qui seront appelés à avoir des responsabilités importantes dans l'Etat* » (22 avril). Le mouvement gaulliste, traumatisé par la défaite de son candidat officiel, traversé de courants antagonistes, déserté par ses militants, troublé par la tentative de M. Michel Jobert, semblait partir à la dérive malgré les exhortations lyriques mais peu convaincantes de son secrétaire général, Alexandre Sanguinetti, rallié à M. Chirac après avoir surmonté son « antigiscardisme ».

Le premier ministre ressentant la nécessité d'être soutenu dans la majorité par un groupe politique fort, cohérent et fidèle, tente alors, mais en vain, de convaincre les « barons » de trouver un remède à la crise qui menace l'U.D.R. Devant leurs hésitations, au soir du 12 décembre 1974, à l'issue d'un dîner chez M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, le jeune premier ministre quitte les caciques du mouvement en lançant : « *Il va donc falloir que je m'en occupe moi-même.* »

Prise pour une boutade, cette annonce est mise en œuvre dès le 14, lors de la réunion du comité central du conseil national du mouvement qui élit M. Chirac secrétaire général de l'U.D.R. à la place que lui laisse, soulagé mais un peu contraint, Alexandre Sanguinetti, et ce malgré les protestations de MM. Guichard et Chaban-Delmas et la démission, temporaire, de Robert Boulin. Accusé d'avoir réalisé un foudroyant « 18 brumaire » — facilité, dira M. Chaban-Delmas, par la « pantalonnade » d'Alexandre Sanguinetti, — le nouveau secrétaire général se défend en affirmant : « *Je n'ai pas apporté le gaullisme sur un plateau à Giscard pour qu'il lui torde le cou.* »

Coup de force, coup de théâtre, coup bas, coup de main ou coup de dés, cette charge, menée rondement par le premier ministre, contribue à façonner son image d'homme volontaire et audacieux. Il devient dès lors le leader contesté, mais dont l'autorité ne cessera de croître, du mouvement gaulliste dont il annonce la « transformation profonde » et auquel il redonne espoir en disant (déjà) : « *Si nous voulons un jour retrouver le pouvoir...* ».

De la démission à la contestation

Devant les instances de l'U.D.R., il multiplie les appels à la cohésion et au dynamisme, gages de la puissance à maintenir ou plutôt à conquérir. Car le premier ministre est très vite intrigué, puis irrité, des intentions prêtées au chef de l'Etat et esquissées par les autres partis de la coalition gouvernementale de rééquilibrer la majorité. Le comportement ambigu de M. Lecanuet pour les centristes, les défis provocants de M. Poniatowski pour les républicains indépendants — « *M. Chirac a giscardisé l'U.D.R.* », dira-t-il en juin 1975, — la dénonciation de l' « Etat-U.D.R. » par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber pour les radicaux, autant que les avances timides ou maladroites vers les socialistes ne laissent guère de doute quant à une volonté de réduire la part relative des gaullistes. M. Chirac, qui en juin 1975, à la demande du président de la République, quitte le secrétariat général de l'U.D.R., où il place un homme qui lui est tout dévoué, M. André Bord, auquel succédera en 1976 M. Yves Guéna, invite son mouvement à « se démarquer de la droite », sous-entendant par là le parti giscardien des républicains indépendants.

En mars 1976, à cause de l'échec de la majorité aux élections cantonales, que M. Chirac avait prévu M. Giscard d'Estaing charge, sans enthousiasme, le premier ministre « de coordonner et d'animer l'action de la majorité », mais les réserves des partenaires autant que les hésitation du chef de l'Etat ne permettent pas à cette mission de réussir.

Dès lors les désaccords avec le président de la République se multiplient et pas seulement sur le plan politique. L'action économique inspirée par M. Giscard d'Estaing et mise en œuvre par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie, échappe de plus en plus au chef du gouvernement, qui doit cependant en endosser la responsabilité (notamment pour le projet de taxation des plus-values).

Le 26 juillet 1976, M. Chirac remet sa démission au président, qui lui demande de la garder secrète car il part en voyage au Gabon et en vacances en République centrafricaine, tandis que le premier ministre effectue au Japon son dernier voyage officiel.

Le 25 août, sa démission acceptée, M. Chirac explique dans une allocution qu'il ne disposait pas des « *moyens nécessaires pour assumer efficacement* » ses fonctions. Il dénonce en fait la « présidentialisation » accrue du pouvoir élyséen. Pour la première fois depuis la naissance de la Vᵉ République, un premier ministre donne sa démission et révèle publiquement son désaccord politique avec le chef de l'État. M. Chirac entre alors, sinon dans l'opposition déclarée, du moins dans la contestation ouverte, et il se lance sans tarder dans une nouvelle phase de son action politique.

Avant même d'être réélu député de la Corrèze le 14 novembre, au premier tour, avec 53,66 % des suffrages exprimés, il prononce à Egletons (*le Monde* du 5 octobre 1976) un discours dans lequel il appelle à la constitution d'un « vaste rassemblement populaire ». La transformation de l'U.D.R. en Rassemblement pour la République sera réalisée le 5 décembre à la porte de Versailles, devant plus de cinquante mille participants. M. Chirac est élu président de *la nouvelle formation* avec 96,52 % des voix. Il est alors perçu comme le seul homme assez dynamique et entreprenant pour assurer au gaullisme sa survie. Pour souligner qu'il s'agit d'un nouveau départ, le mouvement s'installe au sommet de la tour Montparnasse, entame une vaste campagne de recrutement, multiplie ses propositions et élabore un véritable contre-programme de gouvernement avec l'aide d'un nouveau secrétaire général, M. Jérôme Monod.

Dans la perspective des élections municipales de 1977 et, surtout, des législatives de 1978, M. Chirac veut, en effet, constituer une force politique populaire, bien implantée dans tous les départements, et qui garantisse l'avenir du gaullisme. Cet objectif sera mieux atteint — mais mal exploité — lors des élections législatives qu'à l'occasion des municipales. Au fil de multiples interventions et d'innombrables déplacements, le président du R.P.R. accentue ses critiques contre le gouvernement de M. Barre et, de plus en plus ouvertement, contre l'action de M. Giscard d'Estaing.

La tension s'accroît entre gaullistes et giscardiens et trouve un abcès de fixation très sensible lors des élections municipales de Paris en mars 1977, lorsque M. Giscard d'Estaing charge M. Michel d'Ornano, ministre de *l'industrie, de s'opposer, à la tête* des républicains indépendants, au président du R.P.R., qui, à la surprise générale, a décidé de briguer la mairie de la capitale et qui l'emporte. L'audience et l'autorité de M. Jacques Chirac sortent renforcées de ce nouveau « coup » réussi.

M. Michel Debré, qui s'est rapproché de M. Chirac, insiste de plus en plus pour que le R.P.R. « *ne se confonde plus avec le pouvoir* » (avril 1977) tandis que les membres du gouvernement issus du mouvement gaulliste se trouvent en position embarrassante. M. Chirac se lance avec fougue dans la campagne pour les élections législatives de mars 1978. Il visite quatre-vingts départements, prononce près de cinq cents discours, développe la notion de « démocratie du quotidien » pour illustrer les réformes qu'il propose, préside le 10 février à la porte de Pantin un meeting de plus de cent mille personnes. Il affirme que seuls les gaullistes permettront à la majorité de l'emporter mais qu'ils ne doivent pas être confondus avec « les tenants du libéralisme classique », avant de dénoncer « le capitalisme sauvage » et enfin « la droite » qu'il assimile au giscardisme et au centrisme.

Dans la foulée de la victoire du R.P.R. qui avec cent cinquante députés *(malgré une perte de vingt-trois sièges) constitue toujours* le groupe le plus important de l'Assemblée nationale, M. Chirac s'assigne comme objectif d'atteindre 30 % des suffrages aux prochaines élections (le R.P.R. vient d'en recueillir 22,43 %) et de dépasser les sept cent mille adhérents qu'il revendique fièrement.

La « bande des quatre » et l' « appel de Cochin »

Au même moment, le conseil national du mouvement décide que les fonctions de président de l'Assemblée nationale et de membre du gouvernement sont incompatibles avec les postes de dirigeants du R.P.R. Visant avant tout M. Jacques Chaban-Delmas, qui vient d'être élu président de l'Assemblée nationale, avec le soutien de l'U.D.F., contre M Edgar Faure, candidat officiel du R.P.R. — qu'il quittera d'ailleurs bientôt pour l'U.D.F. — cette mesure accroît l'hostilité des « barons » et des ministres gaullistes et porte en germe les affrontements futurs. Ils lancent une campagne contre les conseillers de M. Chirac, MM. Guéna, Pasqua, Juillet et Mme Garaud, baptisés par Alexandre Sanguinetti « la bande des quatre » et soupçonnés d'inspirer trop directement et trop secrètement le président du R.P.R.

Le mouvement et son chef accentuent alors leurs critiques contre la politique économique et sociale du gouvernement, dénoncent les progrès de l'inflation et du chômage et assurent qu'une autre politique que celle dont M. Barre affirme régulièrement la justesse est possible. Les relations entre le groupe parlementaire et le chef du gouvernement se tendent un peu plus, mais ne vont toujours pas jusqu'à la rupture. M. Chirac refusant de provoquer une dissolution de l'Assemblée.

M. Michel Debré, qui s'exprime dans toutes les réunions du R.P.R., où ses discours vengeurs contre le pouvoir sont acclamés, propose lors des journées parlementaires de *Biarritz*, en septembre 1978, de déposer une motion de censure contre le gouvernement. Personne ne le suit, M. Chirac préconisant une pression sur la politique gouvernementale plutôt qu'une rupture de la majorité qui provoquerait une dissolution et de nouvelles élections dont la gauche pourrait sortir victorieuse. Il refuse, dit-il, « *la politique du pire* ».

La préparation de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée des communautés européennes, prévue pour le 10 juin 1979, est marquée par la publication le 6 décembre 1978 de « l'appel de Cochin », texte signé par M. Chirac sur son lit d'hôpital après l'accident de voiture au cours duquel il s'est brisé le fémur, le 26 novembre. Il y dénonce notamment « *le parti de l'étranger* » qui serait « *à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante* ». Cette formulation insidieuse provoque l'indignation des « giscardiens », entraîne de vifs remous dans les rangs gaullistes, déclenche une polémique avec M. Peyrefitte, ministre de la justice, et déchaîne les critiques contre l'entourage « occulte » du président du R.P.R. soupçonné de lui avoir forcé la main.

Mal à l'aise sur le terrain européen, contraint de participer à un scrutin qu'il conteste, tiraillé entre plusieurs tendances (M. Guichard est pour une liste unique de la majorité alors que M. Debré est farouchement hostile à cette élection) le R.P.R. tente de *surmonter ses divergences* par un compromis : il présente une liste sous l'étiquette « Défense des intérêts de la France en Europe », conduite par MM. Chirac et Debré, qui, en définitive, se gênent l'un l'autre, et l'assortit d'un système original mais complexe et ambigu de « tourniquet » pour ses membres. En dépit d'une campagne assez active de M. Chirac, cette liste ne recueille que 16 % des suffrages.

La campagne a convaincu un peu plus les dirigeants du R.P.R. que leurs alliés de la majorité songent toujours à « laminer le gaullisme », selon la formule employée par M. Chirac dès le 27 mars dans une lettre qu'il avait adressée aux militants avant d'être réélu président du mouvement par 97 % des mandats lors des assises du 30 mars 1979.

Alors que le jour même du scrutin européen deux conseillers de M. Chirac, Mme Garaud et M. Juillet, quittent leurs fonctions (M. Guéna est parti en mars en se désolidarisant des autres conseillers), les « barons » et les « légitimistes » accentuent leurs critiques contre le président du mouvement et tentent, mais en vain, de s'organiser en tendance. Le malaise s'accroît, notamment entre les députés et le gouvernement. *Une offensive* lancée à l'automne contre le budget ne recueille que l'incompréhension, et elle tourne court, le gouvernement usant de moyens constitutionnels pour faire adopter *son texte, malgré les* harcèlements et les combats à retardement du R.P.R.

Pour « une autre politique »

1980 est une année de pause relative pour le R.P.R. et pour M. Chirac. Ce dernier s'exprime moins souvent, il prend quelque distance à l'égard de l'appareil du mouvement afin de transformer son image en vue d'une éventuelle candidature à l'élec*tion présidentielle de l'année sui*vante. A l'occasion, cependant, il lance des appels au rassemblement des gaullistes, fait quelques « galops d'essai » en allant soutenir ses candidats dans des élections partielles comme pour ne pas perdre la main, et affirme régulièrement, mais avec de plus en plus d'insistance, qu'« une autre politique est possible » dans des domaines de plus en plus nombreux. Il ajoute la contestation de la politique étrangère à celle de l'économie, la critique de la pratique des institutions à celle de la politique sociale, il conteste le projet « sécurité et liberté », reproche au gouvernement son absence de politique culturelle et l'insuffisance de sa politique de défense, ses erreurs africaines, et dénonce, comme il l'avait fait en décembre 1979, « l'incapacité de ceux qui ont pour mission de guider *le pays* ».

C'est ainsi un septennat agité que vient de traverser M. Chirac, et au cours duquel la complexité de sa personnalité s'est peu à peu révélée. Homme d'action et de décision, prenant ses adversaires et parfois ses amis par surprise, ne leur laissant ni le temps de la réflexion ni celui de la réaction, inquiétant les plus timorés, il a chaque fois réussi — lorsque ses « coups » ont été couronnés de succès — à entraîner les ralliements et à désarmer presque toutes les préventions. En deux ans, il a réussi notamment à faire *du R.P.R. le premier parti de* France par ses adhérents et par ses parlementaires. Bien qu'il ait naguère suscité nombre d'inimitiés, il a aussi par ses contacts personnels en Corrèze et à Paris, lors de visites de quartiers ou lors des tournées électorales, montré combien il savait être chaleureux et amical, attentif et spontané, contrairement à ce que son image télévisée pouvait laisser croire.

A la tête de la municipalité parisienne ou pendant ses voyages à l'étranger, il a révélé ses préoccupations culturelles, encouragé la poésie, la peinture, la sculpture, montré sa réelle connaissance des arts d'Asie et d'Afrique. Dans des écrits plus nombreux, il a montré son souci pour la défense des droits de l'homme et des libertés et ses préoccupations à l'égard du tiers-monde et synthétisé ses propositions dans un livre qui est aussi autobiographique, *la Lueur de l'espérance* (1978).

Comme il est naturel, l'homme qui brigue aujourd'hui l'Elysée n'est plus le « jeune loup » qui en 1967, à trente-cinq ans, entrait au cabinet de Georges Pompidou.

A. P.

POLITIQUE

PRÉSENTANT L'ORGANIGRAMME DE SA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

M. François Mitterrand plaide pour une « république parlementaire »

M. François Mitterrand a présenté, lundi soir 2 février, l'organigramme de sa campagne pour l'élection présidentielle. Cet organigramme a été conçu en fonction de plusieurs objectifs. Il s'agissait d'abord de faire apparaitre que l'audience du candidat socialiste déborde celle du P.S. : avant que ne soit constitué, sous l'impulsion de M. Jean Poperen, un comité national de soutien, plusieurs personnalités apparaissent comme « conseillers » du candidat. Parmi celles-ci figurent notamment MM. Claude Cheysson, membre de la Commission des Communautés européennes ; Pierre Dreyfus, ancien P.-D.G. de la régie Renault ; François Gros, directeur de l'Institut Pasteur ; Etienne Manac'h, ambassadeur de France, président d'honneur de l'Association démocratique des Français à l'étranger, et Haroun Tazieff, volcanologue.

Il s'agissait également de mettre en lumière l'unanimité retrouvée des courants du P.S. autour de leur candidat. Pour cela, il fallait réunir l'ancienne équipe de M. Mitterrand — celle des « conventionnels » (membres de la Convention des institutions républicaines) tels que MM. Louis Mermaz, Claude Estier ou Georges Fillioud — et la « jeune garde », celle qui a accédé aux responsabilités lors du congrès de Metz, avec des hommes tels que M. Paul Quilès, qui devient directeur de la campagne.

L'unanimité apparait aussi dans la répartition minutieuse des postes entre majoritaires et minoritaires : ces derniers sont présents à tous les niveaux de l'organigramme ; les chefs de file de tous les courants ainsi que Mme Véronique Neiertz siègent au sein du « conseil politique », dont les réunions seront hebdomadaires. La promotion la plus spectaculaire est celle de M. Pierre Mauroy, qui devient le porte-parole du candidat. Le maire de Lille se voit ainsi placé dans une situation qui devrait lui interdire de céder à toute nouvelle tentation minoritaire au lendemain du scrutin.

De son côté, M. Michel Rocard a accepté (après une entrevue, jeudi soir 29 janvier, avec M. Mitterrand) de siéger au conseil politique et de déléguer ses représentants partout où cela lui a été demandé : ainsi la présence de M. Michel de La Fournière auprès de M. Paul Quilès est un gage de bonne mobilisation des fédérations « rocardiennes ». Tout le parti partage donc la responsabilité de la victoire comme de l'échec.

Il s'agissait, enfin, de concilier la rigueur (par opposition au laxisme qui avait caractérisé l'organisation de la campagne de 1974) avec une certaine souplesse, de sorte que M. Mitterrand dispose de la plus grande marge de manœuvre : « Mes responsabilités ne sont pas divisibles », a d'ailleurs déclaré, lundi soir, le candidat socialiste.

M. Mitterrand, qui se rend en Chine du 8 au 17 février prochain, est revenu, lundi, sur la question des ministres communistes, pour se féliciter des propos tenus sur ce sujet par M. Lionel Jospin (« le Monde » du 3 février). Il a rappelé que les socialistes sont favorables au rétablissement de la règle de la représentation proportionnelle. Puis il a plaidé pour un retour à une « République parlementaire », puisque telle est, a-t-il dit, sa nature selon la Constitution. Il a ajouté : « Il faut essayer que la majorité parlementaire soit sur la même longueur d'ondes que le chef de l'Etat. S'il n'en est pas ainsi, que ce soit Valéry Giscard d'Estaing ou moi, l'un et l'autre devront s'incliner devant le suffrage universel. »

Le candidat socialiste a l'intention de développer ces thèmes en province dès son retour de Pékin.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

L'organigramme de la campagne de M. Mitterrand comprend trois parties : la première groupe les structures directement rattachées au candidat, la seconde celles qui permettront de mobiliser tout le parti, la troisième concerne les relations extérieures du candidat et le financement de la campagne.

1) *Conseil politique :* MM. Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, Gaston Defferre, Pierre Mauroy, Mme Véronique Neiertz, M. Michel Rocard.

— *Assistés de :* MM. Louis Mermaz, président du comité directeur ; André Méric, président du groupe parlementaire du Sénat, et Gérard Jaquet, président du groupe parlementaire de l'Assemblée des Communautés européennes.

2) *Conseillers :* MM. Robert Badinter, Alain Bombard, Mme Dinah Caudron, Robert Cheramy, Claude Cheysson, Mme Edith Cresson, MM. Jacques Delors, Pierre Dreyfus, Jacques Fournier, François Gros, Paul Guimard, Charles Hernu, Edmond Hervé, Mme Catherine Lalumière, MM. Etienne Manac'h, Claude Manceron, Jean Oehler, Mme Nicole Questiaux, MM. Haroun Tazieff, Bernard Thareau.

3) *Porte-parole du candidat :* M. Pierre Mauroy en liaison avec M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste et responsable de la presse et de l'information.

— *Assistés de délégués :* MM. Louis Mermaz, Georges Fillioud, Mme Marie-Josèphe Pontillon, MM. Claude Estier, Roland Beix, André Rousselet, Georges Sarre, Jacques Piette, Jack Lang.

4) *Cabinet :* Directeur : M. Jacques Attali ; directeur-adjoint : M. Jean Glavany ; liaison avec la presse : Mme Nathalie Duhamel, Mlle Marie-Pierre De Rieux ; secrétariat : Mme Paulette Decraene.

Sous l'autorité de M. Lionel Jospin, premier secrétaire, assisté de MM. Pierre Bérégovoy et Jean Poperen, membres du secrétariat national, le P.S. assumera les tâches de la campagne selon la structure suivante :

Directeur de la campagne : M. Paul Quilès ; assisté de MM. Michel Charzat (CERES) ; Roger Fajardie (courant Mauroy), Michel de La Fournière (courant Rocard), Marcel Debarge (courant Mitterrand).

Fédérations : M. Eugène Teisseire.

Elus : M. Marcel Debarge ; assisté de MM. André Laignel, Antoine Blanca, François Geindre.

Entreprises : M. Claude Germon assisté de Mme Anne Tregouët et de MM. Michel Coffineau, Pierre Windels, Pierre Carassus.

Lutte des femmes : Mme Véronique Neiertz ; assistée de Mmes Edwige Avice et Denise Cacheux.

Jeunes : M. Guy Bèche ; assisté de MM. Thierry Leleu, Patrick Weill, Jean-Lou Salzmann.

Outre-mer : M. Joseph Franceschi ; assisté de M. Raymond Forni.

Français de l'étranger : M. Guy Penne, assisté de Mmes Monique Vignal et Gisèle Charzat.

Déplacements, sécurité : M. Joseph Franceschi, assisté de MM. François de Grossouvre et Bastien Leccia.

Information interne : Mme Françoise Seligmann.

Administration : Mme Béatrice Marre.

Groupe d'analyse : M. Jean Pronteau.

Accueil : Mme Laurence Carvalho.

Campagne officielle (manifestations, réunions, signatures, actes juridiques) : M. Jean Poperen, assisté de MM. Alain Busnel, Bernard Derosier, Pierre Noé.

Relations extérieures (partis, syndicats, associations) : M. Pierre Bérégovoy, assisté de Mme Annette Chepy et MM. Antoine Laurent et Christian Pierret, ainsi que, pour l'organisation, de M. Paul Legatte, de Mme Yvonne Théobald et de M. Michel Charrasse.

Relations internationales : Mme Véronique Neiertz, assistée de MM. Robert Pontillon, Pierre Guidoni et de Mmes Yvette Roudy et Marie-Claude Vayssade.

Etudes, documentation, argumentaires, délégations nationales : M. Jean-Pierre Chevènement, assisté de MM. Yves Durand, Christian Goux et Jean Le Garrec.

Communication : M. François Mitterrand, assisté d'un collectif composé de Mme Christiane Mora, MM. Michel Pezet, Laurent Fabius, Gérard Delfau, Didier Motchane, Mme Nicole Questiaux, MM. Jack Lang, Roger Hanin, Serge Moati ; assisté également d'un groupe de réflexion : M. Jacques Pomonti, Mme Françoise Castro, MM. Georges Beauchamp, Gérard Unger et Joseph Daniel ; M. Jacques Séguéla étant chargé de la conception et de la réalisation.

Trésorerie, souscription nationale : M. Pierre Joxe, assisté de MM. Jean-Paul Escande, Gilbert Bonnemaison et Pascal Lamy.



(Dessin de KONK.)

● *M. Michel Colucci,* dit Coluche, ne participera pas, mercredi 4 février, au journal d'Antenne 2 - Midi, dont il était l'invité. Le fantaisiste se plaint d'être « interdit d'antenne » dans les émissions de variétés télévisées. « *Tant qu'on m'interdira en tant qu'artiste de variétés,* a-t-il déclaré à l'A.F.P., *je déclinerai toute invitation à des émissions télévisées en tant que candidat.* »

Un journaliste de « l'Humanité » invoque la clause de conscience

M. Bernard Weisz, journaliste depuis six ans à la rubrique radio-télévision-presse de *l'Humanité,* a adressé à M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F. et directeur de son quotidien, une lettre dans laquelle il demande à bénéficier de la clause de conscience. Cette clause, inscrite dans le code du travail, permet à un journaliste de quitter son organe de presse dans des conditions identiques à celles d'un licenciement si « *le caractère ou l'orientation* » de cet organe a changé.

M. Weisz ne met pas en cause l'orientation de *l'Humanité,* mais l'attitude de la direction du quotidien, qui avait exigé des journalistes, le 19 janvier, l'approbation d'un texte signé par la hiérarchie et publié trois jours auparavant. Ce texte dénonçait une « *campagne de discrédit* » menée contre le quotidien du P.C.F. « *à coups de fausses nouvelles* » et rappelait que *l'Humanité* et *l'Humanité-Dimanche* ont « *pour vocation d'exprimer et de défendre la politique définie par le parti* » (*le Monde* des 17 et 31 janvier). M. Weisz, estimant que la direction sollicitait ainsi un acte d'allégeance et que son engagement de journaliste communiste n'avait pas besoin de confirmation, avait voté contre l'approbation de ce texte. Quatre autres rédacteurs s'étaient abstenus.

Convoqués par M. Leroy, ces cinq journalistes se sont entendu interdire de participer aux conférences de rédaction. M. André Wurmser, éditorialiste, ayant déclaré, lors de la discussion qui avait précédé le vote, que ceux qui ne se prononceraient pas pour le texte de la direction « *seraient des suspects* », M. Weisz a demandé à M. Leroy, au cours de l'entretien qu'il a eu avec lui, de désavouer publiquement ce propos. Le directeur de *l'Humanité* s'y est refusé.

Dans sa lettre qu'il lui a adressée le 20 janvier, M. Weisz, reprenant les termes du code du travail, écrit : « *Il me semble donc indispensable que la direction du journal tire les conséquence d'une situation dont je ne suis aucunement responsable et qui est de nature à porter atteinte à mon honneur, à ma réputation ou, d'une manière générale, à mes intérêts moraux.* »

M. Jean Rabaté, secrétaire général de la rédaction, a répondu à M. Weisz, le 28 janvier, que le bénéfice de la clause de conscience lui était refusé et que les organismes compétents apprécieraient « *le caractère de cette rupture* », que la direction « *analyse comme une démission* ».

M. Weisz, en désaccord sur plusieurs points avec la politique du P.C.F., avait choisi de poursuivre son travail de journaliste, en refusant de signer aucune pétition qui lui inspirât des réserves ou d'écrire aucun article qui ne fût pas conforme à ses convictions. Il constate aujourd'hui que cette liberté lui est refusée et que « *même le silence n'est plus toléré* » à *l'Humanité.*

M. LALONDE : si M. Cousteau se déclarait candidat, il appartiendrait au mouvement écologiste de trancher.

M. Brice Lalonde, candidat des écologistes à l'élection présidentielle, a déclaré, lundi 2 février, au cours de l'émission « Concret » sur Radio Monte-Carlo, que si M. Jacques-Yves Cousteau se déclarait candidat, il appartiendrait aux instances du mouvement écologiste d'examiner le « *fait nouveau* » et de « *trancher* ». « *En ce qui me concerne,* a ajouté M. Lalonde, *pour l'instant, je suis lié par une décision collective et j'entends bien garder la place qui m'a été donnée.* »

M. Lalonde, que M. Cousteau a convié à une rencontre avec MM. Jean-Claude Delarue et Roger Garaudy, candidats se réclamant ou s'inspirant de l'écologisme, a déclaré que certains écologistes préféreraient la candidature de l'océanologue « *parce que c'est une personne plus âgée et plus connue, qui les dispenserait de faire campagne* ».

Il a ajouté : « *C'est vrai que nous sommes dans une situation de crise et que ce n'est pas faute de faire des efforts d'imagination et d'action nécessaires pour proposer aux Français d'autres voies. Mais les écologistes dans leur majorité disent : (...) Allons-y avec nos forces, même si, quelquefois, ces forces apparaissent peut-être un peu faibles.* »

● *M. Michel d'Ornano,* ministre de l'environnement et du cadre de vie, a évoqué, lundi 2 février, le débat entre le P.C.F. et le P.S. Il a déclaré : « *M. Mitterrand vient de répondre à une question posée par les communistes et dont on peut penser qu'elle intéresse tous les Français. « Vous aurez besoin de » nos voix au second tour ; accep- » tez-vous la présence de minis- » tres communistes si vous êtes » élu ? » demande le P.C.F. M. Mitterrand répond aux Français : « Moi, je sais. Vous, vous » n'avez pas à le savoir ! » Ainsi, c'est le secret du roi. Quel mépris pour la démocratie et quel mépris pour les Français !* »

● *M. Jean-Marie Le Pen,* président du Front national (extrême droite), candidat à l'élection présidentielle, a demandé, lundi 2 février, à M. Georges Marchais, d'accepter un face-à-face radiodiffusé ou télévisé sur le thème de l'immigration.

Dénonçant les livraisons d'armes à l'Irak

Le Renouveau juif appelle à un « vote-sanction » contre M. Giscard d'Estaing

Le Renouveau juif a précisé, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris lundi 2 février, les objectifs de la campagne qu'il entend mener à l'échelle nationale pour protester contre les fournitures d'armes et de technologie française à l'Irak.

Lancée intentionnellement à quelques semaines de l'élection présidentielle, cette campagne vise à illustrer et justifier l'idée d'un nécessaire « vote-sanction » des juifs de France contre le président de la République.

« *Certains grands principes, énoncés par le général de Gaulle sont aujourd'hui transgressés, même si M. Giscard d'Estaing prétend les respecter* », a affirmé Me Henri Hajdenberg, secrétaire général du Renouveau juif. « *En effet, rompant avec les traditionnelles mesures d'embargo sur les armes à destination de pays en état de belligérance, le président de la République mène avec l'Irak une politique honteuse, conduite dans le plus grand secret, sans informer les élus de la nation, sans le moindre débat à l'Assemblée. (...) Ainsi se dessine un axe Paris-Bagdad, une alliance objective qui repose sur des calculs mercantiles.* »

Dénonçant la livraison par la France d'un uranium très enrichi qui doit permettre à l'Irak, « *pays agressif, extrémiste et expansionniste* », de « *fabriquer trois ou quatre bombes du type Hiroshima* », le Renouveau juif a demandé par lettre aux différents présidents de groupe de l'Assemblée nationale et du Sénat d'exiger l'ouverture d'un débat sur cette question.

Mais l'essentiel de cette campagne vise à convaincre les juifs de France de « *sanctionner* » M. Giscard d'Estaing, s'il est candidat à un second septennat.

Me Hajdenberg se défend cependant de soutenir — comme on l'en accuse parfois — l'idée d'un « *vote juif* ». « *Notre communauté,* explique-t-il, *est large, plurielle, traversée de sensibilités diverses. Il ne peut donc y avoir de bloc socio-politique juif derrière l'un ou l'autre des candidats. Il ne s'agit pas pour le Renouveau de dire...* « le bon choix ». *En revanche, nous savons aujourd'hui où est le mauvais choix : sept années de politique étrangère nous permettent de juger sur pièces. S'il n'y a pas de vote juif, il y a des juifs qui votent et un juif ayant sa dignité de juif ne peut en conscience voter pour le président sortant* ».

Se refusant à donner toute consigne en faveur d'un candidat, le Renouveau juif entend néanmoins informer la « communauté » des positions des divers candidats sur les questions de politique étrangère, surtout celles qui concernent le Proche-Orient.

N.D.L.R. — La nuance que l'on voudrait subtilement entretenir entre « vote juif » et « vote-sanction » ne risque-t-elle pas ainsi de devenir très fictive Une fois écarté M. Marchais, « ennemi d'Israël », et « sanctionné » l'actuel chef de l'Etat, l'élimination progressive des « mauvais choix » ne conduit-elle pas, si l'on exclut le recours à des candidats plus marginaux, à désigner sinon le bon, du moins... le moins mauvais ? Interrogé en effet sur les bonnes relations que M. Jacques Chirac entretint ostensiblement avec les dirigeants irakiens, Me Hajdenberg s'est contenté de répondre que « la communauté juive était informée des positions et responsabilités passées du maire de Paris ». « Il lui reste, a ajouté Me Hajdenberg, à expliquer ce qu'il en pense aujourd'hui.

D. P.

● *Le grand rabbinat de France et le consistoire central* « *attirent l'attention* » des autorités compétentes sur la coïncidence de date entre le premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril, et le huitième jour de la pâque juive. « *Sans vouloir s'ingérer dans les affaires de l'Etat à propos de la fixation des dates des deux tours des élections présidentielles* », le consistoire central « *estime de son devoir d'attirer l'attention du ministère de l'intérieur sur le problème que soulève la coïncidence d'une fête religieuse juive avec un scrutin national* ». M. Charles Hernu, député du Rhône (P.S.), maire de Villeurbanne, avait souligné (*le Monde* du 3 février) que cette « *coïncidence* » risquait de « *priver du droit de vote* » un grand nombre de juifs pratiquants.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Questions de style

Pour André Leloup, la campagne électorale a bel et bien commencé. « *Pour s'en convaincre,* explique-t-il dans *LES NOUVELLES LITTERAIRES, il n'est que de constater le zèle que déploie la télévision pour favoriser la candidature du président sortant.* » Des exemples qu'il cite, il tire la conclusion que cela « *augure mal d'une campagne dont on nous dit qu'elle administrera la preuve que la France n'est pas revenue à l'état monarchique* ».

Monarchie ? François Fonvieille-Alquier condamne dans *HEBDO T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN* la politique des « *libéralités de fin de règne* ». Il écrit : « *La chronique de cette fin de règne notera que le chef de l'Etat a employé les derniers sursauts de son énergie — outre la chasse et les voyages — à distribuer ces petits cadeaux dont on sait qu'ils entretiennent l'amitié et dont on imagine, en haut lieu, qu'ils aident à séduire l'électeur. Il semble que le brain-trust de l'Elysée passe son temps à rechercher, dans le volume « Professions » de l'annuaire du téléphone et dans le catalogue des catégories sociales, les bénéficiaires possibles de la manne présidentielle — et ceux qui ont été, jusqu'ici, oubliés dans la répartition.* »

Dans *l'EXPRESS,* Raymond Aron affirme : « *Style et étiquette mis à part, Giscard d'Estaing n'a été guère plus monarque que ses prédécesseurs. Bien plus, Raymond Barre me semble avoir inspiré la politique économique depuis 1976.* » Il ajoute : « *Je déplore les excès visibles de la mon-archie, pour reprendre l'expression de Charles Maurras. Je me demande bien souvent si le scrutin proportionnel n'entraînerait pas un dégel du système politique. Il subsiste assez de dispositions constitutionnelles qui réduiraient les risques de la rechute dans l'instabilité gouvernementale, partiellement responsable de la chute des Républiques des députés.* »

« *L'homme qui voulait être roi* », titre *LE NOUVEL OBSERVATEUR* sur la couverture duquel figure un Giscard couronné. Dans un long article, Georges Mamy « *raconte comment le candidat en pull-over d'il y a sept ans s'est transformé en un monarque pointilleux dont les vanités protocolaires ne font plus rire ni ses ministres ni les Français* ». Dans son éditorial, Jean Daniel relève : « *Le style ! Au crépuscule du septennat de Giscard, c'est à lui que, de manière surprenante, on s'en sera pris avec le plus d'insistance hostile* ». Il conclut : « *Ce qui nous inquiète, c'est évidemment ce que traduit, trahit, révèle cette tendance monarchique. C'est l'aboutissement de l'itinéraire d'un jeune libéral qui n'était pas des nôtres, tant s'en faut, mais dont nous avions pensé qu'on pouvait faire, comme on dit, « un bon usage » et qui, aujourd'hui, s'égare dans les sentiers de l'obstination vindicative et des manœuvres dérisoires.* »

Au qualificatif de « monarchiques » appliqué par M. Mitterrand aux pratiques de l'actuel chef de l'Etat, *ASPECTS DE LA FRANCE* préfère le terme de « *dictatoriales* ». Pierre Pujo, dans l'hebdomadaire royaliste, constate : « *Depuis sept ans, la politique giscardienne a été marquée par le laisser-aller et une série de démissions tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Depuis un an, nous en avons des exemples particulièrement frappants en matière diplomatique. Dans les affaires de l'Afghanistan, des Nouvelles-Hébrides et du Tchad, c'est l'esprit de capitulation qui l'a emporté. Dans un régime où le président pèse d'un poids décisif sur l'orientation de la politique, il n'est décidément pas possible d'accorder la moindre confiance à celui qui en porte aujourd'hui le titre.* »

C'est un autre bilan critique que dresse Jacques Langlois dans *RIVAROL.* Il note : « *De manière générale, les chiffres dont le Français moyen prend connaissance en cette fin de septennat ne sont pas faits pour relever le prestige de notre souverain et de son gouvernement.* »

Dans LE NOUVEL ECONOMISTE, Michel Tardieu juge : « *Pour n'importe quel candidat à l'élection présidentielle, le mal de l'économie française devrait être facile à dénoncer : c'est l'égoïsme. Si les syndicats se souciaient un peu moins de leurs rivalités et un peu plus de la santé des entreprises, nombre de naufrages pourraient être évités. Si certains patrons se passionnaient un peu moins pour la beauté de leur bilan et un peu plus pour la modernisation de l'appareil industriel, la France comblerait son retard d'investissement. Si les hommes politiques se préoccupaient un peu moins de leur élection et un peu plus des maux réels de la société française, les hémorragies financières s'arrêteraient.* »

Commentant les récentes déclarations télévisées de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 29 janvier), Kosta Christitch, dans *LE POINT,* observe que « *rarement (...) depuis les débuts de la Ve République le bilan de la politique étrangère n'a paru aussi controversé (...)* [1980] *année médiocre pour le monde aura été, pour la France, un cru non moins douteux* ».

Revenant également sur l'intervention du chef de l'Etat, Claude Estier, dans l'organe du P.S., *L'UNITE,* considère qu' « *il est frappant de voir celui qui se voulait naguère le champion de la décrispation aborder la campagne en position, pourrait-on dire, de « défense agressive »,* comme l'a montré sa réaction à l'évocation du nom de Bokassa.

Après avoir évoqué les mérites de M. Giscard d'Estaing, M. Louis Pauwels, dans *LE FIGARO-MAGAZINE,* affirme : « *Tout l'effort du septennat, à bien regarder, aura été de donner à la socialisation ce qui est nécessaire à la justice, en essayant de préserver la part des initiatives privées indispensables au dynamisme d'un pays. La société libérale avancée n'est rien d'autre qu'une social-démocratie limitée. M. Mitterrand propose une social-démocratie sans limites, qui n'ira pas au gouffre par un miracle du cœur.* » Et il conclut : « *On a beaucoup vanté l'habileté florentine du vieux parlementaire. Mais il peut arriver qu'un Florentin qui se trompe d'époque jette la France, pour cette fin de siècle décisive, dans une situation à l'italienne.* »

Style « monarchique » ? Style « florentin » ? La compétition présidentielle se résumerait-elle à des questions de « style » ?

A. Ch.

Le Monde

société

L'affaire de la clinique « La Pergola » au tribunal de Paris

L'avortement, la « demande des femmes » et la loi

Dans le procès de la clinique de la Pergola — huit médecins sont poursuivis devant la seizième chambre correctionnelle de Paris pour avortements illégaux — (« le Monde » des 28 et 29 janvier), la confusion est toujours entretenue par les conflits entre divers prévenus et par leurs dénégations. Le docteur Aimé Marchand, directeur de la clinique, dit n'avoir pas pratiqué lui-même d'avortements. Le docteur André Gilloux soutient que Fabienne, quatorze ans, n'était pas enceinte mais avait un kyste ovarien. Les parents de celle-ci ont toujours dit à l'instruction que leur fille était enceinte de plus de quatre mois et que son jeune âge imposait un avortement. Leur propre avocat conteste aujourd'hui cette grossesse.

Contrairement aux témoins de l'accusation, ceux de la défense, entendus lundi 2 février, se sont tenus à l'écart des règlements de comptes personnels et des problèmes particuliers à la clinique, souhaitant poser le problème général de l'application de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

Cinq enfants, célibataire, sans emploi, une trentaine d'années et de nouveau enceinte de trois mois : cette femme était une cliente du docteur Jacques Mazeyrat. *« Il ne voulait pas faire mon avortement puisque j'étais au-delà du délai légal de dix semaines*, dit-elle. *Je l'ai supplié.* » Une autre explique que s'il avait refusé elle aurait avorté chez elle, seule. Plusieurs femmes ont ainsi témoigné de l'aide que leur avaient apportée tant le docteur Mazeyrat que les docteurs Freudenberg et Edouard Boccara. Le docteur Mazeyrat travaille depuis de nombreuses années avec le Mouvement français pour le planning familial, pour lequel il donnait des consultations gratuites aux femmes désireuses d'avoir une contraception. Le docteur Freudenberg a appris à pratiquer la méthode Karman à de nombreux médecins.

« *Moi, je travaille parfois dans un service public*, a indiqué une conseillère conjugale de l'hôpital Rothschild. *Mais nous avons besoin de ces médecins, car parfois nous ne pouvons répondre à la demande des femmes.* » L'hôpital dans lequel elle travaille demande quinze jours pour fixer un premier rendez-vous, puis quinze jours encore pour pratiquer l'interruption volontaire de grossesse. *« Pendant les vacances, c'est pire, car les médecins en congé ne sont pas remplacés. J'ai reçu au mois d'août une femme qui avait fait dix hôpitaux. On lui disait de revenir le 7 septembre ; le délai légal aurait évidemment été dépassé.* »

Une autre conseillère conjugale, des responsables du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de contraception (M.L.A.C.) de la Mutuelle nationale des étudiants de France (M.N.E.F.) sont aussi venus dire au tribunal qu'on ne pouvait, à leur avis, juger l'affaire de la Pergola en refusant de voir les causes de l'existence de tels établissements. *« Où sont les responsabilités d'origine ? »*, a demandé le défenseur du docteur Mazeyrat, Mᵉ Robert Badinter, qui avait fait citer ses témoins, ainsi que Mme Simone Iff, présidente du planing familial.

Le dépassement des délais

Mme Iff a dressé un bilan très pessimiste de l'application de la loi sur l'I.V.G. Le mouvement qu'elle anime vient de faire une enquête portant sur 1 373 cas dans les trois derniers mois. *« Dans 50 % des cas*, dit-elle, *il a fallu plus de quatre semaines aux femmes pour résoudre leur problème. Les hôpitaux donnent souvent des rendez-vous dans les trois semaines après le jour où la femme appelle. C'est ainsi que les délais sont dépassés.* » Une étude portant sur soixante-dix départements révèle que seuls 68 % des hôpitaux qui devraient pratiquer des I.V.G. le font. Sur ces 68 %, 20 % restent en deçà du délai légal, ne pratiquant plus d'I.V.G. au-delà de neuf, huit, sept, voire six semaines.

Trois pour cent des femmes qui souhaitent avorter ont dépassé le délai légal. Pour 95 % d'entre elles, selon Mme Iff, *« ce dépassement est dû à des erreurs ou des refus du monde médical de répondre à la demande des femmes. Si tous les hôpitaux pratiquaient des avortement, les cas de délais dépassés seraient rarissimes.* » Ces cas ont, au contraire, tendance à augmenter. Certaines femmes partent à l'étranger, comme avant 1975, lorsque l'avortement était interdit en France. Chaque semaine, à Paris, le planning familial envoie une cinquantaine d'entre elles en Angleterre, où le délai légal est de vingt-quatre semaines.

D'autres vont dans des cliniques dont on se passe le nom de bouche à oreille. La Pergola était l'une d'elles. Mais le planning familial n'y envoyait plus personne depuis 1978 car on y faisait trop d'avortements, et trop vite. *« Il ne faut cependant pas oublier que la Pergola était dans le dix-huitième arrondissement, l'un des plus peuplés de Paris et pas des plus fortunés. Et en 1978, dans cet arrondissement, l'hôpital Lariboisière ne faisait que deux I.V.G. par semaine. Alors...* »

Toute femme décidée à avorter le fera de toute manière, même seule et au risque de sa vie, ont répété les témoins. La répression ne fera qu'accroître le nombre de femmes qui auront affaire à des gens qui veulent en tirer du profit. Mme Simone Veil, lorsqu'elle était ministre de la santé, l'avait compris, estime Mme Iff. *« Elle savait qu'on ne passerait pas en un jour du Moyen Age aux temps modernes, même avec une loi. Depuis qu'elle a été remplacée par M. Barrot, on s'intéresse surtout à la répression.* »

Or la première mesure à prendre, estiment les responsables des mouvements en faveur de la contraception et de l'avortement, est le remboursement de l'I.V.G. par la Sécurité sociale, seul moyen d'éviter *« le trafic financier sur le ventre des femmes »*. *« D'ailleurs, si c'était les hommes qui accouchaient, il y a longtemps que l'avortement serait un acte remboursé par la Sécurité sociale »*, a conclu Mme Iff, longuement applaudie par le public malgré les protestations du président.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Inculpation d'un chirurgien parisien.* — Le docteur Claude Huard, âgé de quarante-et-un ans, a été inculpé de blessures involontaires par M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris. Il avait opéré d'un fracture du bras droit, le 4 août 1978, à l'hôpital américain de Neuilly (Hauts-de-Seine), Mme Clorinda de Prado, veuve de l'ancien président de la République péruvienne, M. Manuel Prado y Ugarteche, décédé en 1967.

Cette inculpation est l'aboutissement d'une information contre X..., ouverte par le parquet le 12 mai 1979, sur plainte déposée par la patiente, qui avait souffert, après l'opération, d'une infection staphylococcique qui avait nécessité son hospitalisation en septembre 1978, et la pratique d'une greffe osseuse. C'est au vu du rapport d'expertise établi par les professeurs Léger et Nardi et le docteur Pison que l'inculpation a été prononcée.

M. VICTOR DE BROGLIE A ÉTÉ ENTENDU PAR M. CHEVALIER

M. Victor de Broglie, fils de Jean de Broglie, assassiné le 24 décembre 1976, a été entendu, lundi 2 février, durant trois heures par M. André Chevalier, président de la chambre d'accusation de la Cour de Paris, dans le cadre du supplément d'information ordonnée par cette juridiction le 25 avril 1980. A l'issue de cette audition, M. de Broglie, partie civile, a simplement déclaré : *« Nous avons fait un nouveau tour d'horizon de l'affaire en évoquant tous les personnages dont les noms sont apparus dans le dossier. Mon avocat* (maître de Bigault du Granrut) *présentera des observations lorsqu'il aura pu prendre connaissance des derniers témoignages. Comme M. Chevalier l'avait demandé, je lui ai apporté l'original de la reconnaissance de dettes signée par Simoné qui avait obtenu un prêt de mon père.* »

● *Un syndicat de mineurs fait appel du jugement rendu après la catastrophe de Liévin.* — L'Union régionale des syndicats C.F.D.T. des mineurs du Nord-Pas-de-Calais vient de décider de faire appel du jugement rendu, le 23 janvier, par le tribunal de grande instance de Béthune après la catastrophe de Liévin qui avait causé la mort, le 27 décembre 1974, de quarante-deux personnes (*le Monde* daté 25-26 janvier). La C.F.D.T. entend protester ainsi contre la décision de relaxe prononcée en faveur de deux des prévenus, MM. Max Hecquet, qui était à l'époque directeur des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, et Claude-André Lacoste, directeur du service des mines. — *(Corresp.)*

AU PROCÈS DES AUTONOMISTES CORSES

Barbouzeries...

On les a tellement cités, pris à partie, injuriés même, que l'on finissait par être impatient de les voir et de les entendre, ces trois hommes — présumés barbouzes — au bout de trois semaines d'audiences. Dans l'ordre : le commandant Pierre Bertolini, cinquante-six ans, officier à la retraite, M. Alain Oliel, trente ans, armurier, et M. Yannick Leonelli, trente et un ans, chef de chantier aujourd'hui détenu. Qu'importe la manière dont on aborde le procès Bastelica-Fesch, ils sont là, au cœur du dossier. Que cela plaise ou non, c'est avec eux que la semaine du 6 au 11 janvier 1980 a commencé en Corse de la manière que l'on sait. Ils étaient partis d'Ajaccio en voiture, avec quelques armes, avaient pris la route de Bastelica et n'en étaient pas redescendus, parce que interceptés et séquestrés par les hommes du collectif nationaliste de ce village...

Le premier, le commandant Bertolini, partie civile, a raconté sa version de l'affaire. Il l'a dite et maintenue : lui-même et ses amis sont simplement montés à Bastelica pour *« visualiser »* M. Marcel Lorenzoni, autonomiste. C'était là l'effet d'un désir exprimé par M. Oliel, qui avait entendu dire que M. Lorenzoni l'avait menacé, le soupçonnant d'avoir dénoncé à la police l'un de ses amis pour un attentat. Voilà tout, selon le commandant, bien sobre dans sa déposition, bien décidé à n'en pas dire plus.

M. Oliel, lui aussi partie civile, lui aussi bien discret sur le fond, n'a pas contredit le commandant : « *Oui*, a-t-il déclaré, *je suis monté à Bastelica pour voir la tête de M. Lorenzoni* ». Un premier voyage avait même eu lieu en compagnie de M. Leonelli quelques jours auparavant. Mais la deuxième tentative de repérage fut plus sérieuse. La voiture de M. Oliel tourna une heure dans le petit village de montagne, recouvert de neige et transi. Une heure en pure perte, si bien que les trois hommes s'apprêtaient à repartir lorsqu'ils furent arrêtés.

Ce furent alors les journées fiévreuses de Bastelica. Les hommes du Collectif nationaliste saisissent leurs armes (trois revolvers, une carabine à lunette et un fusil de chasse) et accusent les trois passagers d'avoir voulu en découdre avec M. Lorenzoni, peut-être même le liquider. Le commandant se souvient fort bien : *« le leitmotiv des autonomistes, c'était : barbouzes, barbouzes, barbouzes.* » En fait, deux camps irréductibles se retrouvaient soudain face à face : celui des nationalistes et celui de présumés clandestins du groupe anti-autonomiste Francia. Les premiers, sûrs de leur fait et de leur bon droit, enivrés de l'arrestation d'hommes qu'ils ne cessaient de dénoncer devant l'opinion publique corse depuis des années, les séquestrent.

Le seul qui ne joue pas à l'étonné dans cette affaire, c'est bien M. Leonelli. Lui comprend tout à fait qu'on l'ait détenu ! Comparaissant comme témoin, il a expliqué sans façon : « *Nous sommes montés sous les ordres du commandant Bertolini pour assassiner M. Lorenzoni (...). Il était éventuellement prévu d'éliminer ses trois frères pour éviter des représailles.* » Dans ces conditions, M. Leonelli n'est pas surpris d'avoir reçu, ainsi qu'Oliel, quelques coups, et d'avoir été menacé d'un chalumeau allumé par un homme en cagoule... Oui, M. Leonelli comprend. Il ne fallait pas monter à Bastelica : il fallait laisser M. Lorenzoni tranquille, et tout cela ne serait pas arrivé...

Curieuses victimes au fond ! Elles sont aussi — qu'on le veuille ou non — à l'origine de cette semaine d'agitation en Corse, au début de l'année 1980. Le commandant et M. Oliel sont aujourd'hui inculpés de port d'armes sans motif légitime, d'association de malfaiteurs et d'attentats par explosifs pour leur supposée activité anti-autonomiste. Ils ont fait de longs mois de prison. M. Leonelli, énigme vivante — barbouze des uns, des autres, c'est selon, — est, pour sa part détenu, impliqué dans une multitude d'affaires relatives au F.L.N.C. Mais que l'on ne se trompe pas de procès ! La Cour de sûreté de l'Etat juge bien quinze autonomistes corses. Ces derniers ont beau jeu d'évoquer la légitime défense, même si le fameux partage entre bons et méchants n'est pas de mise.

LAURENT GREILSAMER.

● *Le directeur de l'hospice de vieillards de Saint-Jean-de-Losne* (Côte-d'Or) où trente-deux personnes étaient mortes dans un incendie d'origine criminelle, le 21 avril 1980, a été inculpé d' « *homicides et blessures involontaires* ». L'enquête a mis en effet en cause l'organisation relevant notamment l'absence de surveillance du dispositif de sécurité dans le pavillon sinistré, ainsi que l'insuffisance du personnel attaché à la garde des pensionnaires.

JUSTICE

La loi « sécurité et liberté » entre en application

Publiée au « Journal officiel » du 3 février, la loi « sécurité et liberté » est entrée en vigueur, aucun décret n'étant nécessaire pour sa mise en application. Neuf mois se sont écoulés depuis l'adoption du projet par le conseil des ministres, au cours desquels le texte initial n'a subi des modifications importantes ni au Parlement ni devant le Conseil constitutionnel.

La nouvelle loi répond à quatre préoccupations : réduire le décalage entre la peine prévue, celle prononcée et la peine subie ; sanctionner plus sévèrement les auteurs de violence ; accélérer le cours de la procédure pénale ; mieux protéger les victimes. Différentes techniques ont été imaginées pour cela : diminution des sursis, limitation des circonstances atténuantes et réduction des permissions de sortir. Pour certains délits, l'instruction n'est plus obligatoire. En matière de crime, sa durée peut être limitée et le malfaiteur qui aura indemnisé sa victime pourra bénéficier de circonstances atténuantes. Ce ne sont que quelques exemples.

Le texte initial a subi quelques retouches. Par exemple, M. Peyrefitte souhaitait que soient privés de sursis certains malfaiteurs même non récidivistes. Le Parlement s'y est opposé. Dans le domaine de la procédure criminelle, le texte initial prévoyait la mise à l'écart du magistrat instructeur en cas d'affaires « élucidées ». Il pourra l'être mais au bout de six mois seulement. En dehors de quelques modifications mineures, l'essentiel demeure.

Si ces modifications vont dans un sens libéral, ce n'est pas le cas des articles ajoutés au cours de la procédure parlementaire et qui concernent la généralisation des contrôles d'identité et la prolongation de la garde à vue pour certains crimes, dont les enlèvements. Au passage, le Sénat y perd sa réputation de gardien des libertés.

La loi comporte cent articles. En raison de sa complexité et de son caractère parfois hétéroclite, on n'en trouvera ici que l'essentiel.

B. L. G.

Voici les principales dispositions de la loi « sécurité et liberté ».

● RECIDIVE, CIRCONSTANCES ATTENUANTES, SURSIS.

Dans un souci de sévérité, la loi élargit la notion de récidive. Jusqu'à présent, étaient considérés comme récidivistes et encouraient de ce fait une peine double les délinquants qui commettaient dans les cinq ans la même infraction. Cette règle connaît des exceptions. Par exemple l'auteur d'un vol qui se rend coupable d'une escroquerie est assimilé à un récidiviste bien que ces deux infractions ne soient pas de même nature. Avec la nouvelle loi, les délinquants qui commettent successivement deux infractions de violence sont, de la même façon, considérés comme des récidivistes. Ces infractions sont les suivantes : violences à magistrat, coups et blessures ayant entraîné une incapacité de plus de huit jours, sévices à enfants, proxénétisme aggravé, séquestration de moins de cinq jours, vol qualifié, extorsion de fonds et de signature, destructions et détériorations graves, trafic de stupéfiants et port d'armes prohibé.

Depuis 1960, l'article 463 du code pénal permet aux magistrats de prononcer des peines très inférieures à celles prévues par la loi s'ils estiment qu'il y a circonstances atténuantes. La loi « sécurité et liberté » ne remet pas en cause cette faculté mais en limite la portée. Pour les infractions de violence énumérées ci-dessus, la condamnation ne peut être inférieure à un an d'emprisonnement si la peine encourue est de dix ans et moins et à deux ans si cette peine est supérieure à dix ans.

Dans le même souci de sanctionner plus sévèrement les auteurs de violence, la loi limite l'octroi du sursis. Celui-ci ne peut plus être accordé aux auteurs de certaines infractions lorsqu'ils ont été condamnés au cours des cinq années précédentes à une peine quelconque avec ou sans sursis. Des dispositions voisines prévoient la limitation du sursis avec mise à l'épreuve, c'est-à-dire assorti de certaines obligations. La liste des infractions visées est plus longue que celle relative à la récidive et aux circonstances atténuantes. Elle comprend les violences à magistrat, l'assassinat, le parricide, l'empoisonnement, les actes de torture, les coups, violences et voies de fait graves, les sévices à enfants, la castration, l'attentat à la pudeur contre un mineur de quinze ans, le viol, le proxénétisme, la séquestration et la prise d'otage, les enlèvements d'enfants, le vol qualifié et aggravé, l'extorsion de fonds et de signature, les destructions et détériorations graves, le détournement d'avion, le trafic de stupéfiants et le port d'armes prohibé.

[Plus que sur la nécessité de « répondre à la violence » c'est sur la méthode retenue que portent les critiques. M. Peyrefitte croit à l'exemplarité de la peine, à son effet dissuasif et pense qu'une sévérité accrue est de nature à apaiser le sentiment d'insécurité des Français. Les adversaires de la loi estiment qu'il s'agit d'une illusion et s'inquiètent de la faible marge d'appréciation laissée désormais aux tribunaux. Si les magistrats ne peuvent plus accorder de circonstances atténuantes et de sursis, cela risque d'encombrer davantage les prisons dont on sait qu'elles ont rarement un effet bénéfique sur les criminels.]

● DE NOUVELLES INFRACTIONS.

Dans un souci de « vérité », la loi modernise le contenu de certaines infractions et les sanctions qui *leur* sont applicables. Souvent, il n'en résulte pas des peines plus sévères mais une augmentation du minimum et un abaissement du maximum. Sont notamment refondus les articles du code pénal relatifs au vol. Le vol simple, qui était jusqu'à présent puni d'un à cinq ans d'emprisonnement et de 3 600 F à 60 000 F d'amende est désormais sanctionné par une peine de 1 000 F à 200 000 F et de trois mois à trois ans d'emprisonnement. L'auteur d'un vol qualifié encourt une peine de sept ans si le vol est commis de nuit ou à plusieurs. S'il y a des circonstances aggravantes, le maximum atteint quinze ans. Si le vol est commis à l'aide d'une arme, le malfaiteur encourt la réclusion criminelle à perpétuité.

La loi précise la notion d'« *association de malfaiteurs* » définie jusqu'à présent comme une « *entente établie dans le but de préparer ou de commettre des crimes* ». Malgré cette définition, la jurisprudence considérait jusqu'ici qu'il fallait un début d'exécution pour constituer l'infraction. La nouvelle rédaction de cet article permet de sanctionner la préparation elle-même, à condition que celle-ci soit « *concrétisée par un ou plusieurs faits matériels* ». En cas de dénonciation des malfaiteurs par l'un d'entre eux, le dénonciateur est exempté de peines.

La loi crée un délit de menaces contre les personnes et les biens et substitue aux articles 309 à 311 du code pénal de nouvelles dispositions sur les coups et blessures volontaires. Les peines sont modulées selon la gravité des violences commises, la qualité des victimes (ascendant, aliéné, avocat, fonctionnaire, témoin...) et selon que l'infraction a été ou non commise dans les circonstances suivantes : préméditation, guet-apens, à l'aide d'une arme et sous la menace. Le minimum encouru est de deux mois à deux ans d'emprisonnement et (ou) de 500 F à 20 000 F d'amende.

Les sévices à enfants de moins de quinze ans sont désormais punis de trois mois minimum d'emprisonnement s'il s'agit de coups sans gravité et d'un an minimum s'il s'agit de violences légères mais habituelles. Lorsque ce sont les parents qui sont en cause, et si les coups entraînent une infirmité permanente, la sanction est la réclusion criminelle à perpétuité. Les associations de protection des enfants martyrs sont autorisées à se constituer partie civile.

Pour répondre aux critiques de l'opposition sur l'absence, dans le projet initial, de dispositions sur la délinquance économique, les sanctions applicables à la *banqueroute* sont renforcées. Une nouvelle incrimination de *destruction ou de détérioration de biens* est créée. Elle se substitue à des dispositions du code pénal beaucoup plus détaillées. S'il s'agit d'une destruction ou détérioration légère, la sanction est de trois mois à deux ans d'emprisonnement et de 2 500 francs à 50 000 francs d'amende. Une peine plus grave est prévue si la personne visée est un magistrat, un juré, un avocat, un témoin, la victime ou une personne partie au procès. La sanction est également plus sévère si l'attentat est commis par explosif ou par le feu.

Les entraves à la circulation des trains sont désormais punissables de trois mois à deux ans d'emprisonnement et de 1 000 francs à 3 000 francs. Cette peine est applicable à « *quiconque, en vue d'entraver ou de gêner la circulation des véhicules, aura placé sur la voie un objet faisant obstacle à leur passage ou aura employé un moyen quelconque pour gêner ou entraver leur circulation* ». Des peines plus sévères sont prévues en cas de tentative volontaire de déraillement. Enfin, la loi crée un nouveau délit de *séquestration de moins de vingt-quatre heures*. Ce délit est punissable d'un mois à deux ans d'emprisonnement.

[Comme l'affirme M. Peyrefitte, le code pénal avait besoin d'une toilette. Par exemple l'incendie d'un hangar était jusqu'ici punissable de mort s'il était volontaire et d'une amende s'il était involontaire. La loi adapte certains articles du code à la délinquance moderne mais elle crée aussi des infractions « synthétiques », c'est-à-dire vagues, qui portent atteinte au principe de la légalité des délits et des peines. Il en va ainsi des délits de « menaces » et de « détérioration ou de destruction », pas autrement définis. D'autres infractions sont manifestement destinés à sanctionner les démonstrations de mécontentement de syndicalistes ou d'usagers. Ainsi le délit de séquestration de moins d'une journée et l'entrave à la circulation des chemins de fer.]

● SAISINE DIRECTE.

Afin d'accélérer le cours de la justice, la loi prévoit qu'en matière correctionnelle le procureur peut, si les charges réunies lui paraissent « suffisantes », déférer directement le prévenu devant le tribunal sans saisir de juge d'instruction. Cette possibilité n'est ouverte que lorsque la peine prévue par la loi n'excède pas cinq ans d'emprisonnement. En principe le prévenu comparaît le jour même mais il peut réclamer un délai pour préarer sa défense. Ce délai est de cinq jours minimum sauf demande contraire de l'intéressé. S'il le juge utile, le tribunal peut délivrer un mandat de dépôt et demander un supplément d'information. Cette procédure remplace celle des flagrants délits.

Lorsque la réunion du tribunal est impossible le jour même le procureur peut déférer le prévenu devant un magistrat du siège et requérir la détention provisoire. Le tribunal doit se réunir dans les quatre jours faute de quoi le prévenu est remis en liberté.

Une autre possibilité existe : l'invitation faite au prévenu par le procureur de comparaître, libre, devant le tribunal, dans un délai compris entre dix jours et deux mois. On retrouve ici la procédure du « rendez-vous judiciaires ».

Dans les trois cas (saisine immédiate, saisine d'un magistrat du siège avant comparution, rendez-vous judiciaire), l'affaire doit être jugée au fond par le tribunal dans les deux mois, faute de quoi le prévenu détenu est remis d'office en liberté.

[Cette nouvelle procédure, qui a pour objet d'accélérer le cours de la justice, pourrait avoir pour effet de réduire le nombre de détenus qui attendent en prison le jour de leur jugement. Avec cette loi, lorsqu'il s'agira d'affaires simples ne nécessitant pas l'ouverture d'une information, la détention provisoire ne pourra dépasser deux mois. Cependant, la saisine directe s'appliquera, avec les mêmes inconvénients que la procédure des flagrants délits, à un nombre croissant d'infractions, puisque ce n'est plus le caractère flagrant du délit qui détermine la comparution de son auteur devant le tribunal, sans instruction préalable, mais le fait que le procureur estime que cette information n'est pas « nécessaire ». Le pouvoir conféré à celui-ci est très important puisque la décision sera prise hors de la présence d'un avocat.]

● UNE PROCEDURE CRIMINELLE ACCELEREE.

Dans le même souci d'accélérer le cours de la justice, la loi prévoit en matière criminelle une procédure voisine de celle de la saisine directe. Six mois après l'inculpation du prévenu par le juge d'instruction, le président de la chambre d'accusation peut se saisir du dossier. Ce dossier lui est obligatoirement transmis à l'expiration d'un délai d'un an après l'inculpation. Une fois l'affaire entre les mains de la chambre d'accusation, celle-ci peut prescrire la continuation de l'instruction par le même magistrat, soit la confier à un autre juge d'instruction, soit encore transmettre le dossier à l'un des magistrats de la chambre d'accusation. Celle-ci a alors deux mois pour prononcer la mise en accusation de l'inculpé devant la cour d'assises, faute de quoi celui-ci est remis en liberté.

Un autre article prévoit que le président de la chambre d'accusation peut « *contrôler le cours des instructions, demander des rapports sur l'état des affaires, convoquer les juges d'instruction, visiter leur cabinet et prendre connaissance des dossiers* ».

[Contrairement à la saisine directe, le juge d'instruction n'est pas, dans cette procédure, entièrement court-circuité. Mais il pourra, au bout de six mois, être dessaisi du dossier. On mesure le pouvoir ainsi conféré au président de la chambre d'accusation dans les affaires délicates. Dans celle des terrains de Ramatuelle, le président de la chambre d'accusation de Caen aurait pu, non seulement, dessaisir très vite M. Van Ruymbeke, mais aussi, comme le dit la loi, « visiter son cabinet », c'est-à-dire porter atteinte à la liberté d'un magistrat réputé indépendant.]

● LIMITER LES PERMISSIONS DE SORTIR.

La loi renforce le régime applicable depuis 1978 aux permissions de sortir ainsi qu'aux mesures de semi-liberté, libération conditionnelle, fractionnement ou suspension de peine et placement à l'extérieur. Jusqu'ici, les condamnés à une peine de dix ans et plus d'emprisonnement sans sursis ne pouvaient bénéficier de ces mesures au cours d'une période dite de sûreté, dont la durée variait selon la gravité de la condamnation.

La nouvelle loi prévoit que ce régime de sûreté s'applique aux malfaiteurs condamnés à une peine supérieure à cinq ans (et non plus dix) et complète la liste des infractions visées par ces dispositions.

Une fois la période de sûreté écoulée, les condamnés peuvent bénéficier des permissions de sortir et des autres mesures d'exécution des peines énumérées plus haut. Mais ces mesures sont décidées à l'unanimité de la commission de l'application des peines, ce qui donne un droit de veto à l'administration.

En cas de condamnation pour l'une des infractions énumérées ci-dessous ou lorsque la juridiction a imposé une période de sûreté à des condamnés à plus de trois ans d'emprisonnement, le régime d'exécution des sanctions est fixé par la commission de l'application des peines, qui statue à la majorité si la peine prononcée n'excède pas trois ans et dans les autres cas à l'unanimité. Si l'infraction a été commise à l'aide d'une arme, la commission se prononce à l'unanimité quelle que soit la durée de la peine. Dans tous les autres cas, le juge de l'application des peines se détermine seul.

[Le nouveau régime d'exécution des condamnations dessaisit le juge de l'application des peines d'une part de ses prérogatives au profit de l'administration qui aura, facilement, le dernier mot puisque au sein de la commission, seuls trois membres ont voix délibératives : le juge de l'application, le procureur et le directeur de la prison. Il faut s'attendre à une nette réduction des permissions de sortir, même s'il est statistiquement prouvé que celles-ci ne donnent lieu qu'à un nombre infime de « bavures ».]

● UN « HABEAS CORPUS » A LA FRANÇAISE.

Quatre mesures sont présentées par M. Peyrefitte comme l'institution d'un *habeas corpus* à la française : 1) La délivrance par un juge du siège du mandat de dépôt en cas de saisine directe. Jusqu'ici, c'était le procureur qui faisait écrouer le délinquant arrêté en flagrant délit. 2) La possibilité donnée à un malade mental retenu contre son gré dans un établissement psychiatrique privé de saisir un juge du siège. 3) L'interdiction de détenir un étranger en instance d'expulsion au-delà de quarante-huit heures sans en référer à un juge du siège. Cette détention ne peut excéder sept jours. 4) La suppression de la tutelle pénale qui permet de maintenir des condamnés dix ans en détention après l'accomplissement de leur peine.

[L'« habeas corpus » accordé aux malades mentaux prévoit aussi la visite régulière du maire, du préfet et de magistrats dans les établissements privés les accueillant. Cette disposition, estime notamment le Syndicat des psychiatres français, porte atteinte au secret médical. Quant aux mesures visant les étrangers en instance d'expulsion, elles ne font que réintroduire sous une forme juridiquement acceptable des dispositions de la « loi Bonnet » annulées par le Conseil constitutionnel.]

● GARDE A VUE.

La loi institue une garde à vue de trois jours maximum pour les personnes soupçonnées d'avoir commis une des infractions suivantes : enlèvement, séquestration, prêt du lieu de détention, prise d'otages, enlèvement suivi de mort ou de torture, enlèvement de mineur et vol avec arme lorsqu'il est commis par deux ou plusieurs personnes. La durée actuelle de la garde à vue est de vingt-quatre heures prolongeables une fois par le procureur de la République ou le juge d'instruction. A ce délai, la loi ajoute une autre prolongation d'une journée autorisée par le magistrat instructeur ou le président du tribunal.

[Cette disposition accentue la tendance, observée ces dernières années, à une prolongation de la garde à vue. Ainsi, depuis 1970, la garde à vue peut atteindre quatre jours pour les trafiquants de drogue. Elle est de six jours en cas d'atteinte à la sûreté de l'Etat et même de dix jours si le préfet estime qu'il y a urgence. Si l'état d'urgence a été proclamé, la garde à vue peut atteindre douze jours, toujours en cas d'atteinte à la sûreté de l'Etat. La garde à vue a pour résultat de maintenir le suspect au secret, même si au bout de vingt-quatre heures la visite d'un médecin est de droit, et de le priver du concours d'un avocat. Une telle mesure va à l'encontre de l'« habeas corpus » que M. Peyrefitte affirme par ailleurs instituer. L'« habeas corpus » suppose la comparution de la personne soupçonnée devant un juge du siège dans les délais les plus brefs.]

● PROTECTION DES VICTIMES.

Une série de dispositions sont prévues en faveur des victimes qui peuvent désormais espérer obtenir des dommages et intérêts couvrant la totalité de leurs frais. Les associations de résistants sont autorisées à se porter partie civile dans les affaires constituant notamment une apologie des crimes de guerre. Le fait d'avoir réparé le préjudice à sa victime devient une circonstance atténuante, « *compte tenu des facultés contributives du prévenu* ». Les victimes impécunieuses pourront, dans certains cas, se tourner vers l'Etat lorsqu'elle n'auront pas obtenu réparation.

[Ces dispositions ne suscitent plus d'opposition depuis que le gouvernement a renoncé à octroyer des réductions de peines aux condamnés ayant indemnisé leur victime. Ce geste de réparation, apprécié selon les revenus du délinquant, devient seulement une circonstance atténuante.]

« VOS PAPIERS »

Introduites dans la loi « sécurité et liberté » à l'Assemblée, les dispositions sur les contrôles d'identité obligent désormais tou passant à « *justifier* » de celle-ci, quelles que soient les fonctions du policier qui l'exige.

L'identité peut être prouvée par « *tout moyen* », c'est-à-dire à l'aide d'une carte d'identité, d'un passeport et aussi, a expliqué récemment M. Peyrefitte, d'une « *carte de Sécurité sociale, d'étudiant, de journaliste, d'ancien combattant, etc.* » Rien n'interdit non plus de prouver son identité en faisant appel à des témoins, par exemple deux personnes en accompagnant une troisième.

En dehors des cas de recherches judiciaires, les contrôles d'identité ne sont possibles que pour « *prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens* ». Cette disposition est vague, mais il n'est pas interdit de refuser de décliner son identité si l'on estime que ces conditions ne sont pas remplies et de saisir les tribunaux du différend.

Le refus d'obtempérer risque de conduire la personne contrôlée au poste. La loi précise que la personne « *ainsi conduite dans un local de police ne pourra être retenue que pour la durée strictement nécessaire à la vérification d'identité, sans que cette durée puisse excéder six heures* ». Il est interdit de prendre des empreintes digitales de la personne retenue ni des photographies. Les policiers doivent agir avec elle avec « *courtoisie* ».

Celui qui aura refusé de se prêter à une vérification au poste sera puni d'une peine allant de 1 200 F à 2 000 F d'amende et de dix jours à trois mois d'emprisonnement. Des peines plus lourdes sont prévues pour ceux qui auront empêché la police de procéder à des contrôles dans la rue et à des vérifications au commissariat.

Sévir d'abord, guérir ensuite

(Suite de la première page.)

Mais elle sacrifie ces grandes ambitions à la prévention à court terme, comme en témoigne la création cette année de cinq fois plus de postes de gardiens de prisons que d'éducateurs. Comme si l'on estimait que les jeunes délinquants n'étaient pas « récupérables ».

Les citations officielles mettant en doute l'efficacité de cette politique ne manquent pas : la répression est « *l'expression d'un échec* » (M. Barre). « *A l'insécurité, la collectivité doit répondre par la prévention et la sanction. Qu'on ne s'y trompe pas, seule la prévention peut atteindre les racines du mal* » (M. Giscard d'Estaing).

Ces déclarations, qui datent d'avant l'adoption du projet « sécurité et liberté » par le conseil des ministres, montrent le chemin parcouru. L'heure est à la « sanction ». Personne n'est épargne, pas même les mineurs, dont le nombre a doublé à Fleury-Mérogis en 1980, alors que le rapport du comité d'études sur la violence recommande de traiter les jeunes adultes délinquants comme des mineurs et de leur appliquer des mesures éducatives qui leur évitent la prison. Sur ce point, le changement de cap est total.

Le plus surprenant, c'est que ce changement se soit produit sans soulever d'autres tempêtes, ou peu s'en faut, que celle d'hommes de loi, de journalistes et de parlementaires. En fait, l'opinion souhaitait ce coup de barre depuis longtemps déjà et pas seulement dans les rangs de la majorité, comme en témoignent certaines déclarations de M. Marchais, qu'on croirait empruntées à M. Peyrefitte : « *La lutte contre la délinquance et la criminalité est l'une des preoccupations des Français. Ils exigent de vivre en sécurité (...). C'est une des conditions de leur liberté* » (1). Si les hommes de loi qui se sont opposés au projet ont commis une erreur, c'est d'avoir ferraillé contre celui-ci en techniciens, alors que le combat était idéologique.

Une « nouvelle droite judiciaire » — l'expression est de Mᵉ Robert Badinter — serait au pouvoir à la chancellerie. D'où vient-elle ? Que veut-elle ? Des Etats-Unis où M. Peyrefitte a trouvé en 1979 des raisons d'aller de l'avant, s'il n'y a pas puisé son inspiration. Cette nouvelle philosophie a aussi en France ses partisans, minoritaires, certes, mais qui disposent dans *le Figaro* d'une tribune confiée à un professeur de droit, M. Jean-Claude Soyer, dont les articles paraissent sous la signature de Jussy depuis qu'il a été nommé membre du Conseil supérieur de la magistrature.

Un combat idéologique

Une sourde querelle oppose ces criminologues à la plupart de leurs confrères, qui voient dans les délinquants des malades sociaux récupérables, c'est-à-dire resocialisables. C'est cette école qui a inspiré la plupart des réfoormes pénales depuis la libération, réformes qui permettent d'accorder aux délinquants des circonstances atténuantes et de libérer les criminels, sous condition, avant la fin de leur peine.

Pour les partisans de la fermeté, cette politique est un échec total : « *On n'ose plus punir, tandis qu'on ne sait pas traiter* » (Jussy). C'est cette idée qui soustend la loi « sécurité et liberté ». Celle-ci limite les sursis, les circonstances atténuantes et les libérations conditionnelles. Certes, on ne revient pas totalement en arrière, mais la vapeur est renversée. Aucun des adversaires ne s'y est trompé.

Maintenant que la victoire est acquise, il est probable que les partisans de la fermeté vont chercher à obtenir d'autres succès, par un lent grignotage, le plus dur étant fait. Le gouvernement a le choix : soit continuer dans cette voie, soit tenter de contredire ceux qui prétendent qu'« *on ne sait pas traiter* ». La politique de réinsertion n'est pas le monumental échec que décrivent ses adversaires. Souvent, ce sont les moyens qui manquent, comme le reconnaît l'un des partisans de la loi « sécurité et liberté », M. Jean Foyer, député (R.P.R.) du Maine-et-Loire : « *La réinsertion suppose un milieu, des équipements, des méthodes et surtout un personnel qui n'existe point, si ce n'est peut-être pour les condamnés à de longues peines.* »

Si on ignore à quoi prélude la loi « Sécurité et Liberté » l'opinion personnelle de M. Peyrefitte est, elle, arrêtée. Dans un article au quotidien *le Devoir*, de Montréal (4 juin 1980), le ministre de la justice a livré l'une des clés de son projet en citant Durkheim : « *La peine ne sert pas, ou ne sert que très secondairement à corriger le coupable ou à intimider ses imitateurs possibles ; à ce double point de vue, son efficacité est justement douteuse et, en tout cas, médiocre. Sa vraie fonction est de maintenir intacte la cohérence sociale en maintenant toute sa vitalité à la conscience commune.* »

Cette fonction « cathartique » attribuée à la sanction — le terme est de M. Peyrefitte — est un des ressorts de la loi « Sécurité et Liberté ». Elle montre que cette loi sert moins à sanctionner le criminel qu'elle sert d'exutoire à de prétendues angoisses collectives. Entre le libéralisme de *Réponses à la violence* et la sévérité que lui dictait son électorat, le gouvernement a choisi.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Malgré certaines convergences « objectives », les parlementaires communistes ont voté contre la loi.

ÉDUCATION

LA PRESSE A L'ÉCOLE

M. Beullac rappelle aux enseignants le respect du pluralisme

Brest. — Venu préconiser le respect du *pluralisme* de la presse dans l'enseignement à l'invitation de l'Association Presse Enseignement (A.P.E.) qui tenait, le 31 janvier et le 1er février, à l'Ecole supérieure de commerce de Brest, un séminaire sur ce thème, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a lancé une diatribe contre la gauche. Pour lui, les enseignants opposés à la politique gouvernementale ne font que « revêtir les revendications corporatistes d'un habit de lumière : la défense du service public d'éducation ». *Cinq cents manifestants* se sont rassemblés devant l'Ecole supérieure de commerce à l'appel de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et du Syndicat général de *l'éducation nationale* (SGEN-C.F.D.T.). Ils protestaient contre des suppressions de postes qui seraient envisagées pour la rentrée prochaine dans des collèges du Finistère, mais ils n'ont pas été reçus par le ministre de l'éducation.

De notre correspondant

La presse écrite ou audiovisuelle est devenue un outil pédagogique *que beaucoup* considèrent comme irremplaçable. Cependant *« elle ne doit pas être prétexte à un endoctrinement »*, a dit en substance Mme Militsa *Vassitch, secrétaire générale* de la Fédération des parents d'élèves des écoles publiques (P.E.E.P.). Or, s'appuyant sur une enquête effectuée en 1979 par le ministère de l'éducation, sur les abonnements souscrits par les établissements scolaires, l'A.P.E. affirme que la plupart des abonnements sont au profit de la presse de gauche, et s'en inquiète. Pour tenter de renverser cette tendance, M. Hugues-Vincent Barbe, président du *Nouveau Journal* et l'un des responsables de l'A.P.E., a fait la proposition suivante à l'auditoire : *« Si vous prenez un abonnement à l'un de nos journaux et que vous aimeriez en recevoir trois ou quatre, on peut répondre à votre souhait, pendant un an (...). Sur un sujet précis, on peut vous donner vingt-cinq numéros. »*

S'adressant au ministre de l'éducation, M. André Fosset, président du *Parisien libéré*, a demandé que *« le gouvernement définisse une politique cohérente des médias dans l'enseignement en assurant les équilibres indispensables et en fixant un minimum de règles »*.

A cet appel non déguisé pour favoriser par voie d'autorité l'entrée de la presse de droite, présentée comme libérale, à l'école, M. Beullac a répondu : *« Cette exigence du pluralisme, c'est celle de la très grande majorité des Français, enseignants et parents. C'est l'exigence de tous ceux qui sont attachés à ces concepts très simples, très limpides et très forts, de neutralité, de modération et de tolérance qui fondent la véritable laïcité de l'école de la République. Le respect du pluralisme de la presse à l'école n'est rien d'autre que le respect du pluralisme des idées, c'est-à-dire de l'idéal laïc. Sans le respect du pluralisme des sources d'information et d'une stricte déontologie dans le commentaire, l'introduction de la presse à l'école ne serait que ruine de l'âme. »*

Le ministre a ajouté : *« La commémoration voulue par le président de la République des lois scolaires de Jules Ferry est pour tous les Français l'occasion de manifester leur attachement au respect concret de l'esprit laïc. Et de dire non à ceux qui voilent leur intolérance, leur dogmatisme, leur esprit partisan derrière la prétendue défense d'une laïcité qui n'est sérieusement menacée que par eux-mêmes. Nous dénoncerons l'imposture et la tartufferie autant qu'il le faudra. Il faut que les masques tombent. C'est un combat pour la liberté, c'est un combat pour la vérité. »*

JEAN DE ROSIÈRE.

Prosélytisme politique?

Ainsi les choses sont claires. l'Association Presse Enseignement (A.P.E.), qui réunit dix publications (1) dont on voit mal le pluralisme de pensée, annonce enfin clairement la couleur : « l'introduction de la presse à l'école a pour objectif de faire souscrire des abonnements aux journaux qu'elle regroupe. Pour étayer sa revendication, elle s'appuie sur une enquête publiée dans *le Courrier de l'éducation*, bulletin d'information du ministère (*le Monde* du 10 novembre 1979), dont celui-ci *a présenté les résultats en soulignant qu' « il serait hasardeux d'en tirer des conclusions sur l'utilisation de la presse en classe, les abonnements des établissements étant destinés aux locaux collectifs »*.

Cette étude montre que l'on compte en moyenne 2,8 titres par collège, 4,2 par lycée d'enseignement professionnel et 7,6 par lycée. 67 % des abonnements vont à la presse spécialisée, peu à la presse d'information générale (32 %). Parmi cette dernière, 14,2 % vont aux mensuels et 9 % aux hebdomadaires, qui font à eux seuls autant que les quotidiens nationaux (4,9 %) et régionaux (4,2 %) ensemble. *« Ce qui frappe*, écrit le ministère, *c'est la diversité des titres choisis — au total sept cent cinquante-sept, — ce qui traduit un réel pluralisme. »* En tête des quotidiens, vient *le Monde* (65 %), des hebdomadaires, *l'Education* (61 %) et des mensuels, *Dossiers et documents* du *Monde* (24 %).

Pourquoi M. Beullac ne prend-il position, s'agissant de la presse en classe, que pour rappeler au *nécessaire respect de la diversité des* opinions, comme si celui-là était régulièrement enfreint? A-t-il connaissance de faits précis ? On attend alors qu'il en indique la nature et l'ampleur. Sinon pourquoi le ministre se prête-t-il à une opération qui tend à faire croire, par un abus de raisonnement, que les enseignants se livrent au prosélytisme politique ? Que cherche-t-il en laissant ainsi jeter le discrédit sur eux ?

Questions pratiques enfin : quels sont les moyens de la diversité que préconise M. Beullac ? En 1979, un recensement des expériences de presse à l'école a été mené par l'actuel directeur de la prospective au ministère. A quels enseignants et comment cette étude a-t-elle été diffusée ? Quelles conclusions le ministère en a-t-il tirées ? Quelles actions de formation a-t-il entreprises ?

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

(1) L'A.P.E. présente ainsi la liste de ses adhérents : *les Echos, l'Economie, Famille chrétienne, le Figaro, l'Aurore, France-Soir, Jours de France, le Nouveau Journal, le Parisien libéré, la Revue des Deux-Mondes.*

Les élections aux centres des oeuvres universitaires

L'UNEF ex-Renouveau (proche des communistes) gagne des voix et des sièges

Les étudiants ont élu, le 28 janvier, leurs représentants aux conseils régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Ces élections ont lieu tous les deux ans. Les CROUS, qui gèrent l'ensemble des œuvres sociales en faveur des étudiants, sont, à double titre, des organismes paritaires : leurs administrateurs comptent autant d'étudiants que de représentants de l'administration et leurs ressources proviennent à peu près pour moitié des bénéficiaires et pour moitié de l'Etat (dont le budget consacrera cette année quelque 532 millions de francs au fonctionnement des œuvres).

Pour être électeur au CROUS, il suffit d'en être bénéficiaire. Il y avait ainsi cette année 691 995 inscrits, sur un total de quelque 1 160 000 jeunes suivant une formation post-baccalauréat publique ou privée. Mais il n'y a eu que 90 132 votants (*les résultats n'incluent pas ceux* du CROUS des Antilles-Guyane, où 8 sièges sont à pourvoir). La participation à ces élections est traditionnellement faible, mais avec 13,04 %, elle est supérieure cette année à celle du scrutin précédent, en 1977, où elle n'atteignait pas 11 %.

Ces élections sont, pour les mouvements étudiants, l'occasion d'estimer leur représentativité. L'UNEF ex-Renouveau (proche des communistes) reste en tête, progressant sensiblement en voix et en sièges: avec 37 168 voix (42,99 %), elle obtient 87 sièges (contre 24 959, soit 35,78 % des voix et 78 sièges en 1979). Cette organisation ne retrouve pas cependant l'audience des scrutins antérieurs, où il lui était arrivé de frôler la moitié des suffrages.

Lors des élections de 1979, elle s'était heurtée à la progression de l'UNEF-Unité syndicale. Cette dernière est plus nettement distancée qu'il y a deux ans, alors qu'elle pouvait espérer recueillir dans cette élection les fruits de sa réunification, en 1980, avec le Mouvement d'action syndicale (MAS) au sein de l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskystes et des *socialistes*). Avec 30 673 voix (35,48 %), l'UNEF indépendante et démocratique obtient 75 sièges (contre 23 293, soit 33,39 % des voix et 73 sièges à l'UNEF-Unité syndicale et 4 886, soit 7 % des suffrages et 13 sièges au MAS en 1979).

Du côté des mouvements proches de la majorité, le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF), créé peu avant le scrutin de 1979 par des étudiants proches des jeunes giscardiens, continue sa percée avec 5 254 voix (6,08 %) et 12 sièges (contre 3 216 voix, 4,61 % soit et 9 sièges). Cela une nouvelle fois au détriment du Comité de liaison des étudiants libéraux de France (CLEF) plutôt proche du R.P.R. : ce dernier ne compte plus que 1 195 voix, soit 1,38 % (contre 5,64 % en 1979 et 8,57 % en 1977) et 4 sièges (*contre 11*).

En revanche, l'Union nationale interuniversitaire (UNI) confirme sa stabilité en pourcentages et en sièges : 3,77 % et 6 sièges (contre 3,05 % et 6 sièges) mais, conséquence de l'augmentation de la participation, gagne des électeurs (passant de 2 127 voix à 3 263). On note la même stabilité pour l'ensemble des listes classées sous la catégorie « divers » (mouvements modérés indépendants, d'intérêt local...) : elles passent de 10,29 % à 10,30 % des suffrages et de 26 à 24 sièges.

C. A.

67 MILLIONS DE REPAS

Au-delà de l'enjeu politique, c'est la gestion du budget consacré à l'aide indirecte aux étudiants qui est l'objet de ces élections. Les formes les plus connues sont les restaurants et résidences universitaires. En 1980, 67 millions de repas ont été servis dans les restaurants universitaires. Chacun d'entre eux est revenu à 16 F, dont 5 F pris en charge par l'Etat et 5 F par le ticket étudiant (qui doit passer à 5,50 F cette année). Dans les résidences universitaires, où l'on comptait, en 1980, 102 700 lits, la redevance mensuelle payée par l'étudiant doit passer de 250 F en 1980 à 310 F en 1981, tandis que la part de l'Etat passe de 120 F à 142 F par mois et par lit. Le CROUS gère *aussi la location de 10 000 appartements en H.L.M.*

Ce sont les postes les plus importants du budget consacré aux œuvres sociales en faveur des étudiants. Il faut notamment y ajouter les activités socio-culturelles, l'accueil des étudiants étrangers et les stages *organisés* par les services de liaison étudiants-entreprises.

ÉDUCATION

LA « MISE EN FICHE » DES ÉLÈVES

Les conseils d'établissement pourraient demander la modification des questionnaires adressés aux familles

Le ministre de l'éducation vient de répondre à M. Bernard Derosier, député du Nord (P.S.), qui lui avait adressé, le 20 octobre 1980, une question écrite à propos du « *fichage scolaire* ». M. Derosier avait attiré l'attention de M. Christian Beullac « *sur le fait que, dans plusieurs collèges, il a été demandé aux familles d'élèves de remplir une fiche d'identité complète, allant jusqu'à mentionner l'appartenance à une religion, le numéro de compte bancaire, l'adresse des employeurs, etc.* ».

« *Cette constitution abusive de fichiers, pouvant être mise à la disposition de tiers extérieurs, porte atteinte à la protection des libertés individuelles* », estimait M. Derosier. Le député demandait donc au ministre de l'éducation « *quelles mesures il entend prendre pour garantir l'application de la loi du 6 janvier 1978, visant à protéger les citoyens contre les dangers des fichiers informatiques ou manuels* ».

Dans sa réponse, M. Beullac précise qu'« *il a chargé un groupe de travail composé de chefs d'établissement du second degré de proposer un nouveau modèle d'imprimé et de notice explicative conforme à la loi. Le caractère obligatoire ou facultatif de certaines rubriques sera mis en valeur et la notice explicative indiquera la destination des informations demandées. La question posée par l'honorable parlementaire montre, en effet, la nécessité pour l'administration des établissements de mieux expliquer aux familles l'utilisation des informations demandées. Ces informations sont généralement nécessaires à la gestion des établissements, mais ne concernent pas toujours tous les parents. Seuls, certains parents sont concernés, par exemple, par le numéro de compte bancaire ou postal pour servir au paiement des bourses du second degré ou des primes d'équipement des élèves de l'enseignement professionnel. L'adresse et le numéro de téléphone de l'employeur sont parfois le seul moyen de prévenir les parents en cas d'accident. Les parents sauront que la réponse n'est pas obligatoire* ».

Le ministre de l'éducation ajoute que « *les conseils d'établissement (...) peuvent examiner les questionnaires remis aux familles, éventuellement proposer leurs modifications et contrôler les usages abusifs envisagés par l'honorable parlementaire* ». M. Beullac conclut en souhaitant qu'« *une meilleure information des parents, la concertation dans les conseils d'établissement et, parfois, la suppression de certaines question* » effacent « *toute crainte quant à la mise en fiche des élèves* ».

[La réponse du ministre de l'éducation confirme, comme nous l'avions indiqué dans ces colonnes (« le Monde » du 27 juin 1980 et du 5 septembre 1980), que des « questionnaires aux familles » remplis obligatoirement, dans certains établissements scolaires, par les parents comportaient des rubriques superflues. Les associations qui s'en étaient émues — en particulier la Confédération syndicale des familles — devraient trouver quelque satisfaction dans les garanties, de concertation et d'information, que propose M. Christian Beullac.]

OUVERTURE

A temps et contre-temps, le ministre de l'éducation rappelle que l'école doit s'ouvrir sur la vie. Peut-être finira-t-il par être entendu. Mais il lui faudra dépenser encore beaucoup de salive et d'énergie, à en juger par une note signée le 6 janvier dernier par un fonctionnaire dont on pourrait attendre qu'il comprenne, à tout le moins, les directives de son ministre. Le recteur de Créteil — c'est lui — prescrit aux directeurs d'écoles, principaux de collèges et proviseurs de lycées de son académie de ne plus organiser de sorties d'élèves en France ou à l'étranger si les professeurs accompagnateurs ne sont pas remplacés, ou ne s'engagent pas à rattraper les cours qu'ils ne pourront donner aux autres classes pendant le voyage.

Voilà qui s'appelle encourager les initiatives. On voudrait que l'école se referme sur elle-même qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Et que la tradition administrative est belle lorsqu'elle est respectée ! On n'interdit pas les sorties : on multiplie les contraintes, conditions et instructions dont le poids suffira à paralyser les maîtres saisis par l'innovation.

Il y a plus. Un enseignant de l'académie susvisée cite le cas d'un collège qui, du 15 septembre 1980 au 24 janvier dernier, a connu l'équivalent de vingt et une semaines de congés non remplacés, chacun égalant ou dépassant une semaine. Qu'est-ce qui perturbe le plus les élèves, demande cet enseignant : les heures ainsi perdues qui n'ont pas ému M. le recteur, ou celles qu'ils perdraient si leurs petits camarades partaient quelques jours hors des murs de l'école ? — C. V.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur le mécontentement provoqué, à Toulouse, par la décision du gouvernement d'installer à Bordeaux le centre de calcul interrégional du Sud-Ouest, paru dans *le Monde* daté 1er-2 février, il fallait lire que les responsables toulousains « *espèrent encore obtenir un « partage » de l'enveloppe » qui permette au moins* (et non « *au maire* ») *de moderniser* » le Centre de calcul interuniversitaire de Toulouse.

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION »

Les maladies des enfants

En ce dernier quart du siècle, nos enfants ne sont plus menacés par les épidémies mortelles. Tuberculose, poliomyélite, diphtérie ou tétanos — maladies encore redoutées il y a trente ans — ont pratiquement disparu grâce à la vaccination. Même des affections aussi banales que coqueluche, varicelle, rougeole ou scarlatine reculent devant les vaccins et les antibiotiques. A la différence des enfants du tiers-monde, rendus vulnérables par la malnutrition, nos « chères têtes blondes » ne risquent plus leur vie à tomber malade (97 % des décès d'enfants surviennent dans les pays en voie de développement).

Est-ce à dire que nos enfants sont désormais à l'abri de la maladie et de la mort ? Nullement, comme l'explique le numéro de février du *Monde de l'éducation* (1). En plus des accidents et intoxications, qui sont responsables de la moitié des décès de la naissance à seize ans, il subsiste encore de redoutables dangers. Le cancer et, en particulier, la leucémie, s'attaque parfois aux organismes encore très jeunes (1 % des cas avant l'âge de quatorze ans). *Le Monde de l'éducation* publie à ce propos des témoignages poignants. De même, la médecine bute encore sur les malformations et maladies congénitales comme la myopathie, qui entraîne une dégénérescence musculaire incurable.

Ce sont là des cas limites. Ils ne doivent pas faire oublier les risques les plus courants qui, s'ils ne sont pas dangereux, constituent l'ordinaire de la vie des familles — et donc le souci principal des parents : otites, sinusites et toutes ces affections microbiennes qui s'attaquent au nez et à la gorge, qui font que l'enfant tousse ou respire mal. Surtout, les parents ont de plus en plus recours au pédiatre pour des troubles nerveux ou psychologiques — qui ne sont pas toujours ceux de l'enfant ! L'angoisse d'une mère, tout autant que les troubles du tout-petit sont des signes que le pédiatre doit déceler très vite. L'enfant ne peut être détaché de son milieu.

Souci de riches, dira-t-on. Ou d'intellectuels, comme le montre l'enquête du *Monde de l'éducation* (les enseignants forment la meilleure clientèle du pédiatre). Mais ces soucis préoccupent aussi ceux qui ont en charge la prévention de masse, qu'il s'agisse des centres de protection maternelle et infantile (P.M.I.) ou de la médecine scolaire. Si le médecin de P.M.I. s'efforce avant tout de préserver la santé de la mère et de l'enfant, il veille aussi, avec les infirmières et les puéricultrices, à prévenir les carences affectives et psychologiques, à repérer les enfants victimes de sévices.

Quant au médecin scolaire, débordé par le nombre, il ne peut faire mieux actuellement que du « dépistage de masse », tant ses moyens sont limités. Mais il joue un rôle essentiel dans l'orientation des élèves en difficulté, malades du corps... ou de l'école.

(★) *La Monde de l'éducation*, n° 69, février 1981. 8 francs.

DÉFENSE

L'évolution du niveau scolaire des appelés

Une livraison récente des *Notes et études documentaires* publiées par la Documentation française est consacrée au service national. Dans cette brochure de deux cent vingt pages sont analysés les textes législatifs et réglementaires qui organisent, en France, le service national (conscription et obligation de la réserve) auquel sont assujettis, en principe, les Français de dix-huit à cinquante ans. Il s'agit d'un ensemble de précisions, rarement réunies dans un ouvrage aussi accessible.

De cette publication, qui comprend de nombreux tableaux statistiques et des annexes (on peut notamment retirer d'intéressants renseignements qu'illustre le graphique ci-joint, relatifs au niveau scolaire des appelés du contingent. Le contingent représente, en moyenne, chaque année, trois cent mille jeunes Français.

Le niveau scolaire exprimé par les conscrits est celui de la sélection — psychotechnique et médicale — subie par eux entre dix-huit et vingt-deux ans. Les spécialistes de la direction centrale du service national, qui collectent ces renseignements, observent toutefois que les niveaux scolaires supérieurs à 6 (études supérieures) ne correspondent pas au niveau réellement atteint lors de l'incorporation, puisque les recrues, bénéficiant de reports d'incorporation, sont plus âgés à l'incorporation qu'au moment de leur sélection.

On peut donc considérer qu'au moment des incorporations effectives le niveau scolaire de certains conscrits est supérieur à celui constaté à la sélection.

Voici la signification des courbes, telle que *Notes et études documentaires* l'explique :

1) Illettré (ne sachant pas écrire).

2) Sait lire et écrire, classe de sixième et de cinquième.

3) Certificat d'études primaires ou certificat d'éducation professionnelle (CEP), classe de quatrième et de troisième, diplôme de fin d'études obligatoires, formation professionnelle des adultes (F.P.A.), premier degré.

4) Brevet d'études de premier cycle (B.E.P.C.), classe de deuxième et de première, certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet d'études professionnelles (BEP).

5) Classe terminale, certificat de fin d'études secondaires, formation professionnelle des adultes (F.P.A.) deuxième degré.

6) Baccalauréat, capacité en droit, instituteur.

7) Deuxième année validée du premier cycle de l'enseignement supérieur, diplôme d'études universitaires générales (DEUG), diplôme universitaire d'études scientifiques (DUES), diplôme universitaire d'études littéraires (DUEL), brevet de technicien supérieur (B.T.S.), diplôme universitaire de technologie (DUT), premier cycle d'études médicales (P.C.E.M.).

8) Deuxième cycle de l'enseignement supérieur, licence, maîtrise.

9) Troisième cycle de l'enseignement supérieur, doctorat, agrégation, diplôme d'études approfondies (DEA), ingénieur de grande école.

★ *La Documentation française, Notes et études documentaires;* numéros 4 595-4 596, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex. 28 F.

45 %, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 0 — 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 — courbes 4, 3, 2, 6, 5, 7, 8, 9, 1

ESPACE

Les retards de la fusée Ariane ne devraient pas affecter les futurs lancements opérationnels

Les résultats des travaux sur l'échec du deuxième essai de la fusée européenne Ariane semblent indiquer que les retards apportés aux premiers lancements opérationnel seront compatibles avec les exigences de la clientèle. Dans l'état actuel du programme, les deux derniers essais en vol pourraient avoir lieu d'ici à la fin du mois d'octobre. Ils devraient permettre de démontrer le bien-fondé des modifications qui seront apportées aux moteurs du premier et du second étage du lanceur ; modifications dont le prix se traduira par un coût supplémentaire d'un million et demi de francs sur le prix de vente du lanceur (175 millions de francs aux conditions économiques de 1978). Malgré ces recherches, le coût d'achèvement du programme de développement d'Ariane devrait rester compris dans l'enveloppe budgétaire initiale pour laquelle 20 % d'aléas étaient prévus.

C'est avec une certaine sérénité que les responsables du programme Ariane ont tenu, lundi 2 février, une importante réunion de presse sur l'échec du deuxième essai de la fusée et sur les modifications envisagées pour le prochain tir. Aux semaines sombres qui, peu après ce vol raté, laissaient les ingénieurs déroutés et perplexes, a succédé une période d'intense activité et d'essais de solutions, dont l'empirisme n'a pas toujours été absent.

Les longs mois d'enquêtes et d'études approfondies, menées avec une rigueur toute policière depuis l'échec du 23 mai dernier, conduisent aujourd'hui à penser que le troisième exemplaire de vol d'Ariane pourrait être lancé dans la seconde quinzaine de juin. Dans ces conditions, le tir du quatrième exemplaire, porteur du premier satellite de télécommunications maritimes européen Marecs-A, aurait lieu en octobre 1981. Une fois achevée cette série d'essais en vol, commencée en fanfare avec le tir réussi de décembre 1979 (1), les lancements opérationnels — c'est-à-dire pour le compte de clients payants, européens ou non — pourraient commencer.

A ce titre, l'année 1982 s'annonce particulièrement chargée puisqu'il est d'ores et déjà prévu de procéder depuis le centre spatial guyanais à un tir tous les deux mois. C'est au cours de cette période, en avril ou en juin, qu'Ariane devrait placer sur orbite l'un des satellites de l'Organisation internationale de télécommunications Intelsat, premier client non européen de la fusée.

Si les responsables du Centre national d'études spatiales (CNES) et de l'Agence spatiale européenne (ESA) sont conscients d'arriver au bout du tunnel, ils se gardent cependant d'un trop grand optimisme. « *Nous sommes actuellement dans un processus qui nous mène à une solution définitive.* Mais, comme l'a précisé M. Frédéric d'Allest, président de la société Arianespace, *chargée de la commercialisation du lanceur, nous ne prendrons pas de risque inutile.* »

Deux séries de modifications

Les modifications envisagées portent essentiellement sur les injecteurs. L'une de ces pièces, dont l'aspect s'identifie grossièrement à celui d'une cocotte-minute dont les flancs auraient été percés de plus de mille trous, est en effet à l'origine du mauvais fonctionnement en vol du deuxième exemplaire de la fusée. Ce sont ces systèmes qui permettent que le peroxyde d'azote et l'U.D.M.H. brûlés par les moteurs soient pulvérisés à raison de 250 kilogrammes par seconde dans la chambre de combustion, où ils s'enflamment spontanément.

Le dépouillement des mesures effectuées pendant le tir raté du 23 mai dernier a permis d'établir que ces injecteurs donnaient lieu à des oscillations rapides de la pression des gaz dans la chambre de combustion (*le Monde* du 3 février). Ces phénomènes provoquent des dégâts importants sur l'injecteur en quelques dixièmes de seconde et sont encore mal compris des spécialistes. Sur les moteurs d'Ariane, les enregistrements en vol et les simulations au banc ont permis de mettre en évidence deux de ces instabilités qui se manifestent à 2 300 et 2 700 hertz (*le Monde* du 9 décembre 1980). Si la première semble bien comprise, la seconde, en revanche, déconcerte. Pourtant, les responsables du programme espèrent y remédier en apportant, sur les injecteurs anciens et nouveaux dont ils disposent, deux séries de modifications (2). Celles-ci consisteraient en l'augmentation du diamètre des trous des injecteurs, ce qui permettrait de changer les conditions de mélange et de distribution des deux fluides.

D'ici à quelques semaines, les cinq injecteurs des moteurs du troisième exemplaire de la fusée Ariane pourraient être sélectionnés. Cela permettrait de fixer définitivement la date du prochain tir. Un tir particulièrement attendu, tant par les responsables du programme Ariane que par les clients potentiels du lanceur. Il est clair, en effet, que si des options ont été prises encore récemment pour réserver des créneaux de lancement, au prix de 100 000 dollars, la probabilité d'une *signature pour une* commande ferme du lanceur avant l'été est presque nulle. Chacun attend donc. Le CNES et l'ESA avec d'autant plus d'impatience qu'ils savent que l'échec du mois de mai dernier leur a probablement fait perdre une, sinon deux commandes avec deux compagnies de téléphone américaines (A.T.T. et Western Union).

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Deux succès sont nécessaires pour qualifier le lanceur. Le premier a été enregistré en décembre 1979.

(2) Faute de comprendre véritablement l'instabilité à 2 700 hertz, les ingénieurs pourraient passer outre cette connaissance théorique et simplement « durcir » l'injecteur pour qu'il tienne.

SPORTS

L'ENTRAINEMENT DES JEUNES SPORTIFS

Une mise en garde de l'Académie de médecine

Dans un rapport sur « *l'entraînement physique intense chez les enfants et les adolescents* » et qui est le plus récent fourni par « le groupe de travail sur la médecine sportive et le dopage », créé en 1977 par l'Académie nationale de médecine, le professeur André Delmas (Paris) a attiré l'attention, lors de la séance de l'Académie du 20 janvier, sur les dangers, pour un organisme en plein développement, d'une « suractivité » physique.

Sur un échantillon d'une vingtaine de jeunes gymnastes des deux sexes, âgés de huit à seize ans et soumis à un entraînement intensif, une véritable cassure de la courbe de croissance a été constatée pour les deux tiers d'entre eux. D'autre part, le nombre d'accidents augmente considérablement, par rapport à une activité sportive « normale » — notamment dans certaines disciplines (gymnastique, judo, équitation, etc.). Or ceux-ci surviennent à un âge où ils peuvent comporter des séquelles graves et durables sur la croissance des individus.

Le professeur Delmas, insistant sur le droit qu'ont les enfants à être protégés, demande, d'une part, une surveillance médicale rigoureuse de l'entraînement des jeunes sportifs, et réclame, d'autre part, que les responsables du mouvement olympique étudient une nouvelle définition des âges de début en compétition.

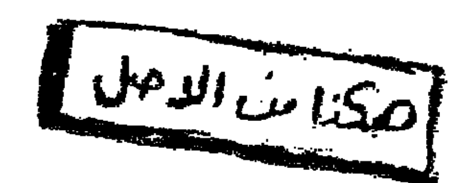
TENNIS. — *Le Français Christophe Roger-Vasselin s'est qualifié, lundi 3 février, pour le deuxième tour du tournoi de Richmond (Virginie), doté de 175 000 dollars, en battant l'Israélien Shlomo Glickstein, 6-2, 6-0.*

CORRESPONDANCE

Les recherches sur les gauchers

A la suite de notre article sur « la conjuration des gauchers » (le Monde du 17 janvier), *nous avons reçu de M. Yves Guiard, chargé de recherche au C.N.R.S., la mise au point suivante :*

Je crois utile de préciser qu'il s'agit, en réalité, d'un collaboration entre l'INSEP et un laboratoire propre du C.N.R.S., l'Institut de neurophysiologie et psychophysiologie (I.N.P.) de Marseille, sur la base d'une série d'hypothèses psychobiologiques. Ainsi que le fait bien apparaître l'article de M. Albouy, l'intérêt de cette recherche « de terrain » ne se limite pas, en effet, aux applications qu'elle laisse entrevoir : la mise en évidence *a posteriori*, chez les gauchers figurant en surnombre au sommet de la pyramide sportive, de caractères psychobiologiques spécifiques nous permettrait, en effet, de progresser sensiblement dans notre compréhension des phénomènes de latéralisation.



Le Monde

MÉDECINE

DOSSIER — Recherche et expérimentation médicale

Ce mardi 3 février, la cour d'appel d'Aix-en-Provence devait rendre son arrêt dans l'affaire qui oppose Mme Brigitte Bardot au professeur Henri Sarles et qui, depuis quelques mois, fait grand bruit (« le Monde » du 16 janvier et du 18 juin 1980). Ce nouvel épisode d'un procès que certains ont présenté comme celui « de la légèreté contre la science, du sensationnel contre le nécessaire et de la *publicité contre la solidarité* » ne contribuera sans doute guère, et pas plus que les précédents, à exposer clairement toutes les données du problème complexe que constitue l'expérimentation sur l'animal.

Peu de sujets suscitent, aujourd'hui dans l'opinion, autant de passion. Depuis quelques mois, on observe dans des lieux publics une floraison de graffiti assimilant l'expérimentation sur l'animal à la torture et les vivisecteurs à des bourreaux nazis. Cette campagne fait suite aux « actions-commando » visant à « libérer » des animaux destinés à des laboratoires ou déjà inclus dans des protocoles expérimentaux. Autant d'éléments qui — avec les mouvements de protestation contre le projet de construction à Saint-Aubin (Essonne) d'un centre de recherches pharmaceutiques destiné à utiliser un grand nombre d'animaux, l'affaire de l'Office national de sécurité routière (« le Monde » daté 24-25 février 1980), plusieurs propositions de loi contre la vivisection et les diverses affaires judiciaires actuellement en cours (« le Monde » du 14 février 1980), — témoignent de la vivacité de certains des opposants à ces expérimentations.

Il existait bien une opposition de longue date — souvent passionnée — mais elle n'avait pas donné lieu, jusqu'à ces derniers temps, à une véritable controverse ni, « a fortiori », à des échanges constructifs. Durant de longues années, les seuls à se manifester vraiment furent, en effet, les tenants des positions les plus extrémistes. Parce que l'expérimentation sur l'animal n'était pas leur seul thème de combat, parce qu'étaient souvent incluses, pêle-mêle, l'opposition à la chasse, la dénonciation des conditions de transport et d'abattage des animaux de boucherie et la critique de l'élevage concentrationnaire, le dialogue n'avait guère de chances de s'établir.

Ces prises de position, au-delà de leur caractère parfois outrancier, pouvaient s'expliquer par la nécessité, ressentie par certains, d'établir un nouveau type de rapports entre l'homme et les animaux. Pourtant, personne ou presque ne se sentait véritablement concerné. De plus, les scientifiques, agressés à cette occasion, avaient alors beau jeu de souligner le flou, l'inconsistance, voire l'incohérence de certaines revendications. Beaucoup n'hésitaient d'ailleurs pas à taxer d'obscurantisme ceux et celles qui osaient critiquer le bien-fondé de certains de leurs travaux.

Il semble que les choses soient en passe d'évoluer. Différents indices — dont un rapport officiel (« le Monde » du 18 juillet 1980) — laissent, en effet, penser qu'une concertation est aujourd'hui possible dans la mesure, notamment, où c'est au sein même de la communauté scientifique que la prise de conscience s'opère, alors que des techniques substitutives sont progressivement mises au point, utilisées et diffusées.

J.-Y. N.

Les prémices d'un dialogue

L'EXPERIMENTATION sur l'animal de laboratoire est actuellement réglementée par un ensemble de textes du code pénal, du code rural et du code de la santé publique.

Pour le professeur B. Cristau (faculté de pharmacie de Marseille), ces textes « *représentent un compromis entre deux séries d'objectifs qui, à l'évidence, sont antinomiques* » (1). On oublie souvent que non seulement cette expérimentation n'est pas interdite (en dehors des actes de cruauté inutiles qui constituent des délits), mais encore qu'elle est fréquemment imposée par l'autorité publique : pour l'évaluation de l'efficacité et de l'innocuité des produits utilisés par l'homme (médicaments en tout premier lieu, mais aussi cosmétiques, produits vétérinaires, insecticides, substances destinées à l'entretien ou à l'application des verres de contact ou produits d'hygiène corporelle par exemple).

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 16.)

(1) *Bulletin de l'ordre des pharmaciens*, n° 238, novembre 1980.

Des travaux inutiles et contestables

BEAUCOUP de tracts et certaines revues anti-vivisectionnistes regorgent de textes, documents et représentations photographiques visant à démontrer l'atrocité de certaines expériences réalisées sur l'animal. La véhémence des propos, leur caractère parfois outrancier, la présentation de faits sortis de leur contexte tout comme l'absence de références, sont autant d'éléments qui nuisent à la crédibilité de leurs auteurs. Avec la constitution d'organismes structurés qui cherchent à moraliser les expérimentations sur l'animal, on dispose fréquemment, aujourd'hui, de documents utilisables et souvent accablants.

Ainsi, dans une récente brochure (1), la Ligue française contre la vivisection et l'expé*rimentation sur les animaux* rapporte neuf exemples de travaux qu'elle estime contestables (2). La brochure fournit, entre autres, les éléments nécessaires à la discussion (lieu des expériences, directeur des travaux, nature des recherches « matériel » utilisé et références bibliographiques), ce qui permet aux auteurs de conclure que les expériences relatées sont souvent inutiles et, parfois, réalisées dans des conditions qu'ils jugent scandaleuses.

On peut citer, dans le même ordre d'idées, un travail réalisé par l'Institut de recherches et sécurité (I. N. R. S.), dont les conclusions ont été publiées au cours du second trimestre de 1974 dans les *Cahiers et notes documentaires* (n° 75). Il s'agissait, selon une note établie par MM. P. Duprat et D. Gradiski (3), « *d'étudier le pouvoir agressif sur la peau et les muqueuses oculaires de certains produits industriels considérés comme caustiques* ». Deux produits furent utilisés en raison, est-il précisé, de leurs caractéristiques de pH (4) : l'extrait de Javel du commerce et l'acide peracétique, tous deux purs ou après dilution.

A chaque dilution étudiée, on instilla 0,1 ml de *liquide dans le cul-de-sac conjonctival* de l'œil gauche de six lapins albinos néo-zélandais, l'œil droit de chaque animal ayant été « *arbitrairement choisi comme témoin* ». Les lésions observées (conjonctivites *purulentes*, kératites ulcéreuses, ulcères, œdèmes, inflammation ou légère conjonctivite) furent ensuite transformées en « notes », « *la note maximale traduisant l'irritation maximale avec altération des trois tissus du globe oculaire* ». Au septième jour, deux animaux furent sacrifiés, dans chaque lot, afin d'étudier au microscope les lésions obtenues ; les animaux survivants, est-il précisé, permirent de suivre l'évolution des lésions, étant entendu que, à terme, tous les animaux étaient sacrifiés.

Un travail équivalent fut réalisé chez des lapins sur la peau, indemne ou abrasée. Les auteurs précisent que de telles études avaient été entreprises, « *car, si ces produits sont connus, qualitativement, comme irritants cutanés et oculaires sans autre précision, la littérature est pauvre en renseignements précis ou quantitatifs à ce sujet* ». Après discussion des résultats obtenus et illustrations photographiques en couleurs, la conclusion restait laconique. Elle n'était d'ailleurs pas, à proprement parler, surprenante : « *Les résultats montrent que les solutions les plus concentrées et qui ont les pH les plus hauts (extrait de Javel pur) ou les plus bas (acide peracétique commercial dilué au dixième) sont les plus agressives sur les muqueuses oculaires, lesquelles sont apparemment plus sensibles que la peau, même scarifiée.* »

MM. Duprat et Gradiski précisaient, d'autre part, que leurs travaux étaient en accord avec ceux du même type déjà réalisés en... 1944, chez des bovins. Ils signalaient enfin qu'un travail en *cours leur avait montré qu'* « *une solution normale de soude (40 grammes par litre) de pH 14 provoque des lésions graves (monophtalmie en quinze jours) et un indice d'irritation oculaire aiguë* », des constatations, là encore, équivalentes selon eux de celles effectuées par d'autres chercheurs en 1964...

J.-Y. N.

(1) Groupe Etudes et enquêtes de la Ligue française contre la vivisection et l'expérimentation sur les animaux, 84100 Uchaux. La brochure est éditée par les Editions Les Bardes, 83700 Saint-Raphaël. D'autres éléments circonstanciés sont aussi fournis dans un récent ouvrage, *Ces bêtes qu'on torture inutilement*, de M. Hans Ruesh, Editions Pierre-Marcel Favre, 5, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris.

(2) Il s'agit de travaux réalisés au laboratoire du C.N.R.S. de Villejuif ; au laboratoire de neurophysiologie et physiopathologie du C.N.R.S., université de Bordeaux ; au laboratoire des interactions moléculaires, université de Bordeaux II ; dans le service de neurologie de l'hôpital Pasteur, Nice ; dans le laboratoire de neurophysiologie générale du C.H.U. Saint-Jérôme, à Marseille ; dans l'unité INSERM de recherches neurobiologiques, à Marseille ; à l'école vétérinaire de Toulouse ; à l'Institut de médecine tropicale du service de santé des armées, au Pharo, Marseille, et à l'unité INSERM 31, à Marseille.

(3) I.N.R.S., 30, rue Olivier-Noyer, 75680 Paris Cedex 14. Note établie avec la collaboration technique de Mme L. Lemire et Mlle M. Lepage.

(4) Coefficient qui, de 1 à 14 chiffres, définit le caractère acide ou basique d'un milieu.

FAUT-IL RENONCER AUX VACCINS ANTIVIRAUX ?

par le docteur ROBERT NETTER (*)

L'UTILISATION d'extraits animaux à des fins thérapeutiques est très ancienne et, sans remonter à la haute Antiquité, on peut noter au chapitre 2, livre 25, de l'édition de 1585 des œuvres d'Ambroise Paré l'utilisation « *des bêtes totales et entières, parties et excréments d'icelles : des bêtes totales car aucune fois on use du renard, d'un petit chien, hérisson, grenouille, limaçon, ver de terre, cancre et sortes de bêtes* ».

Plus près de nous, et dans le domaine de l'hormonologie, on utilise des extraits hépatiques antianémiques, des extraits pancréatiques, des extraits thyroïdiens, surrénaliens, et hypophysaires, pour ne citer que certains des plus importants encore en usage aujourd'hui sous une forme brute ou purifiée.

Parmi les vaccins, le plus ancien, le vaccin antivariolique, date du dix-huitième siècle, et Jenner avait constaté que les trayeurs de vaches atteintes de « cow pox » étaient protégés contre la variole ; la vaccination se fit ensuite de bras à bras, jusqu'à ce que, au dix-neuvième siècle, pour plus de commodité, on préparât des lots plus importants de pulpe vaccinale sur la peau scarifiée de génisse ou de mouton. C'est également au dix-neuvième siècle que Pasteur fit ses expériences mémorables de vaccination contre la rage, à l'aide de broyats de moelle de lapin enragé plus ou moins desséchés, le vaccin étant modifié, par la suite, en faisant appel à d'autres espèces animales (mouton, chèvre, souris) et à des procédés d'inactivation chimique.

Un autre tournant est pris en 1936 avec l'emploi d'embryons de *poule, injectés dans l'œuf*, à partir desquels on fabrique un vaccin contre la fièvre jaune, contre la grippe ou, même, contre la variole et la rage. Enfin, la technologie fait un nouveau bond à partir de 1952, en permettant la fabrication industrielle « sur cultures cellulaires *in vitro*, de vaccins antiviraux poliomyélitiques inactivés ou atténués, rougeoleux, rubéoliques, ourliers (1) et rabiques, les cellules étant d'ori*gine animale variée (singe, lapin*, veau, chien, hamster, embryons de poulet ou de canard), ou humaine (cellules pulmonaires).

Si, dans cette énumération, nous n'avons évoqué que des vaccins contre des maladies virales, c'est que, contrairement aux vaccins bactériens, qui peuvent être produits sur des milieux inertes synthétiques ou à base de bouillon de viande, les vaccins antiviraux requièrent des cellules vivantes intactes de mammifères ou d'oiseaux pour la multiplication des virus.

Le contrôle de ces vaccins pose aussi de nombreux problèmes et nécessite, dans un certain nombre de cas, le recours à l'animal. Il s'agit notamment de vérifier l'innocuité de ces substances (tests de tératogenèse, de cancérogenèse et recherche de virus étrangers) et leur efficacité en cours de fabrication (appréciation du pouvoir protecteur) et une fois le produit fini.

L'utilisation de mammifères pour la confection d'extraits endocriniens ou de vaccins n'est pas plus contestable que pour l'alimentation ; il n'en reste pas moins que les techniques modernes de génie génétique permettront de plus en plus de s'en passer, comme c'est le cas dans un avenir très proche pour l'insuline.

D'autres progrès technologiques, telle l'extension de l'emploi de lignée cellulaire connue à vie limitée ou non, permettront non seulement d'éviter d'avoir recours à chaque fois à l'animal, mais encore de fabriquer des quantités massives de vaccin, à meilleur compte. Cela est un élément déterminant dans le cas de programmes ambitieux élargis de vaccination de l'O.M.S., d'autant que, pour ne citer que le vaccin poliomyélitique, il devenait de plus en plus difficile de se procurer des singes.

Un arrêt brutal aujourd'hui de *toute* utilisation de cellules animales ou humaines signifierait donc la cessation de toute fabrication de vaccins antiviraux, ce qui aurait des conséquences désastreuses sur la santé publique.

(1) Contre les oreillons.

(*) Directeur général du Laboratoire national de la santé.

Contre la vivisection ni sentimentalisme ni obscurantisme

par le docteur JACQUES M. KALMAR (*)

LE poids des arguments des partisans de l'expérimentation sur l'animal doit être de l'ordre du nanogramme : intellectuellement, les « anti » ne comprennent rien à la sublimité de la recherche expérimentale sur l'animal ; affectivement, ils naviguent dans les eaux territoriales d'un sentimentalisme sirupeux ; mentalement, ils sont l'objet d'une fixation à un obscurantisme médiéval. Et, tout en haut de cette panoplie, plane la mise en garde prométhéenne qui foudroie les foules atterrées : sans l'expérimentation animale, c'est la fin de tout progrès, c'est le déclin de la médecine.

Nous répondrons simplement que des méthodes plus sûres, plus rapides, existent pour remplacer les animaux. Qu'en outre, affirmer et vouloir faire croire qu'il n'y a d'autre salut que la médecine chimique, allopathique, iatrogène, étrangère aux métabolismes biologiques naturels, est l'indice d'une naïveté et d'une ignorance incroyables. Qu'enfin, ce dont le monde actuel a le plus urgent besoin n'est pas tellement de nouveaux médicaments (à moins qu'ils ne soient recherchés dans la voie fondée sur les récepteurs membranaires) ni de l'accumulation d'un savoir inutilisé et *inutilisable, mais d'un environnement social* qui soit autre chose qu'une équation plurifactorielle déshumanisante, destructive, insécurisante et anxiogène. Est-ce vraiment dans le ventre des rats et dans le cerveau des chats qu'on le trouvera ?

Les expérimentateurs se sécurisent en semant la peur.

Réglementation et hypocrisie

Des commissions, des comités, des lois, des décrets, des propositions, des directives, des conventions, des chartes, ont pour objet de réglementer les expérimentations pratiquées sur des animaux, pour assurer « *la protection des animaux de laboratoire* ». Quel crédit peut-on accorder à ces réglementations ?

Il est prévu, par exemple, que « *personne ne doit, de façon injustifiée, imposer aux animaux des douleurs, des maux ou des dommages ou les mettre en état d'anxiété* » (loi fédérale helvétique). « *Les souffrances doivent être limitées à l'inévitable* » (loi suédoise). « *Les expériences ne doivent pas être poursuivies au-delà du strict nécessaire* » (loi autrichienne).

Où commence l'injustifiable et qui situera l'inévitable, le strict *nécessaire ? Comment ne pas provoquer* des dommages au cours de ces expérimentations qui durent des semaines ou des mois ? Comment l'animal dit de laboratoire ne serait-il pas en état d'anxiété, si le seul fait d'être incarcéré dans le laboratoire, manipulé de toutes les manières comme un objet, est anxiogène ?

« *Toute procédure expérimentale sur des animaux doit entraîner le minimum de souffrance, de douleur et de lésion* » (docteur vétérinaire G. Vallier, du ministère de l'agriculture). Qui pourra nous définir l'unité de mesure de la souffrance, de la douleur et de la lésion ?

Toute restriction émanant d'une réglementation est assortie d'une dérogation. Si bien qu'en ajoutant ce qui est admis d'office à ce qui est autorisé tout devient permis.

La Fédération mondiale de la protection des animaux demande que « *le traitement approprié des animaux de laboratoire soit conforme aux exigences de leur bien-être* ». Tous les animaux que nous avons vus dans les laboratoires étaient en état de détresse.

« *Les animaux doivent disposer d'un logement et de la liberté de mouvements appropriés aux besoins physiologiques et éthologiques des différentes espèces* » (direction des affaires juridiques de la commission de l'agriculture de l'Assemblée parlementaire européenne). Or la cage d'un chien de 25 kilos doit avoir 1,50 mètre carré, selon les normes françaises et allemandes ; 1,10 mètre carré selon les normes américaines. La surface de l'unité d'entretien d'un chat de 4 kilos sera de 0,30 mètre carré. Le biotope d'un singe rhésus ou cercopithèque pesant de 7 à 10 kilos aura 1 mètre sur 0,90 mètre, avec une hauteur de 0,85 mètre. On ne l'extrait de ce territoire que pour l'immobiliser dans un appareil de contention où il pourra rester des semaines ou des mois. C'est assez dire le bien-être qui est effectivement assuré à ces animaux de laboratoire !

En fait, en associant des principes de protection des animaux dits de laboratoire, pour réglementer les expérimentations pratiquées sur eux, on atteint les sommets d'une hypocrisie vertigineuse. Autrement dit, la crédibilité des réglementations est quasi nulle, car les souhaits et vœux proposés ne s'accordent en aucun point avec la démarche des expérimentations.

(*) Vice-président de la Ligue française et de la Coalition mondiale contre la vivisection. Président de l'Association pour une biologie sans cruauté.

∴

[A la suite du texte du professeur Sarles, que nous avons publié dans « le Monde » du 16 janvier 1980, nous avons reçu un grand nombre de lettres (dont celle de M. Jacques Henry (Montpellier), du docteur André Sentenac (Montréjeau, Haute-Garonne) et de M. Michel Wavresky, Paris) qui, toutes, allaient dans le sens des opinions émises ici par le docteur Kalmar.]

La souffrance n'est pas inéluctable

par H. SAINT-GIRONS (*)

AU stade actuel de notre civilisation, l'expérimentation sur l'animal reste une nécessité et réclamer sa suppression relève de l'utopie. Les membres des ligues qui s'opposent à ce qu'ils appellent improprement la vivisection utilisent d'ailleurs, comme tout le monde, les ressources *de la* pharmacopée moderne et ne sont sans doute pas tous végétariens. Cela dit, il reste légitime de s'interroger sur la manière dont est pratiquée cette expérimentation, de la collecte des animaux à *leur* mort.

Il est exact que les opérations sanglantes sont maintenant presque toujours pratiquées sous anesthésie. Je connais cependant quelques exceptions qui ne sont pas toutes scientifiquement justifiées. En *outre, surtout* en pharmacologie, les injections de produits à tester sont faites sans précautions, quelle que soit leur nature. De toute manière, il est rare que l'animal soit ensuite maintenu sous anesthésie, ou tout au moins sous analgésiques, même lorsque les suites de l'intervention sont extrêmement pénibles. Or ce serait non seulement possible, mais techniquement souhaitable dans la plupart des cas. Quelques services le font déjà, pour des raisons d'éthique, ou simplement par souci de perfection méthodologique. Cette pratique pourrait facilement être étendue à tous les laboratoires de recherche fondamentale. Elle se heurterait, évidemment, à plus de difficultés lors des tests pharmacologiques, tout au moins lors de la première phase, qui se pratique sur des lots importants de rats et de souris. Mais c'est uniquement une question de temps et d'argent. Enfin, nombre d'animaux doivent être tués (survivants expérimentaux, témoins à autopsier à titre de comparaison, etc.). Je regrette d'avoir à dire que l'opération n'est pas toujours réalisée d'une manière convenable.

Un autre problème est celui de la vie des animaux avant l'expérimentation, ou après, si celle-ci a été bénigne et peut se répéter. Ces conditions sont *généralement convenables pour* les petits rongeurs, élevés dans des cages standard peu coûteuses.

Il n'en est pas de même pour les animaux plus grands, chats et surtout chiens et singes. Cer*taines « animaleries » sont* parfaitement scandaleuses et laissent d'ailleurs perplexe quant à la qualité scientifique des résultats obtenus sur les sujets qui y vivent. D'autres sont plus modernes et mieux tenues, mais *trop souvent il n'y est fait aucun* effort pour un minimum de confort psychologique et, par exemple, des espèces fondamentalement sociales sont maintenues dans l'isolement.

(Lire la suite page 16.)

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S.

Vingt souris, quelques rats, quelques lapins...

« VINGT souris, quelques rats, quelques lapins, un quart ou un cinquième de chien, voilà, tout compte fait, ce que j'aurais sacrifié durant mes études. » A vingt-six ans, Michel ne se distingue guère de ceux qui terminent leur pharmacie et qui, comme lui, sont à la recherche d'un premier emploi stable. De l'utilisation d'animaux au cours des séances de travaux pratiques de pharmacodynamie en quatrième année, dans une faculté de province, il garde une impression mitigée. S'il n'a pas été franchement contre — il n'a, par exemple, jamais refusé de faire ce qu'on lui imposait, — il n'en saisit cependant pas encore le véritable intérêt.

Ce qu'il retient, aujourd'hui, plus que des notions fondamentales, ce sont les réactions des étudiants devant l'animal sur lequel ils devaient travailler. *« En général, le rat fait peur,* explique-t-il, *on craint sa morsure, on l'insulte et on est volontiers un peu sadique avec lui une fois l'anesthésie pratiquée. Face à un lapin ou à une souris, on est en général plus indifférent. Mais le plus difficile c'est le chien. Dès qu'ils entraient dans la salle de travaux pratiques, tout le monde était mal à l'aise. »* Pourtant, c'est sur le chien qu'il pense avoir fait les manipulations les plus intéressantes (observation de l'action de substances pharmaceutiques modifiant le fonctionnement du système cardio-vasculaire).

Simplification

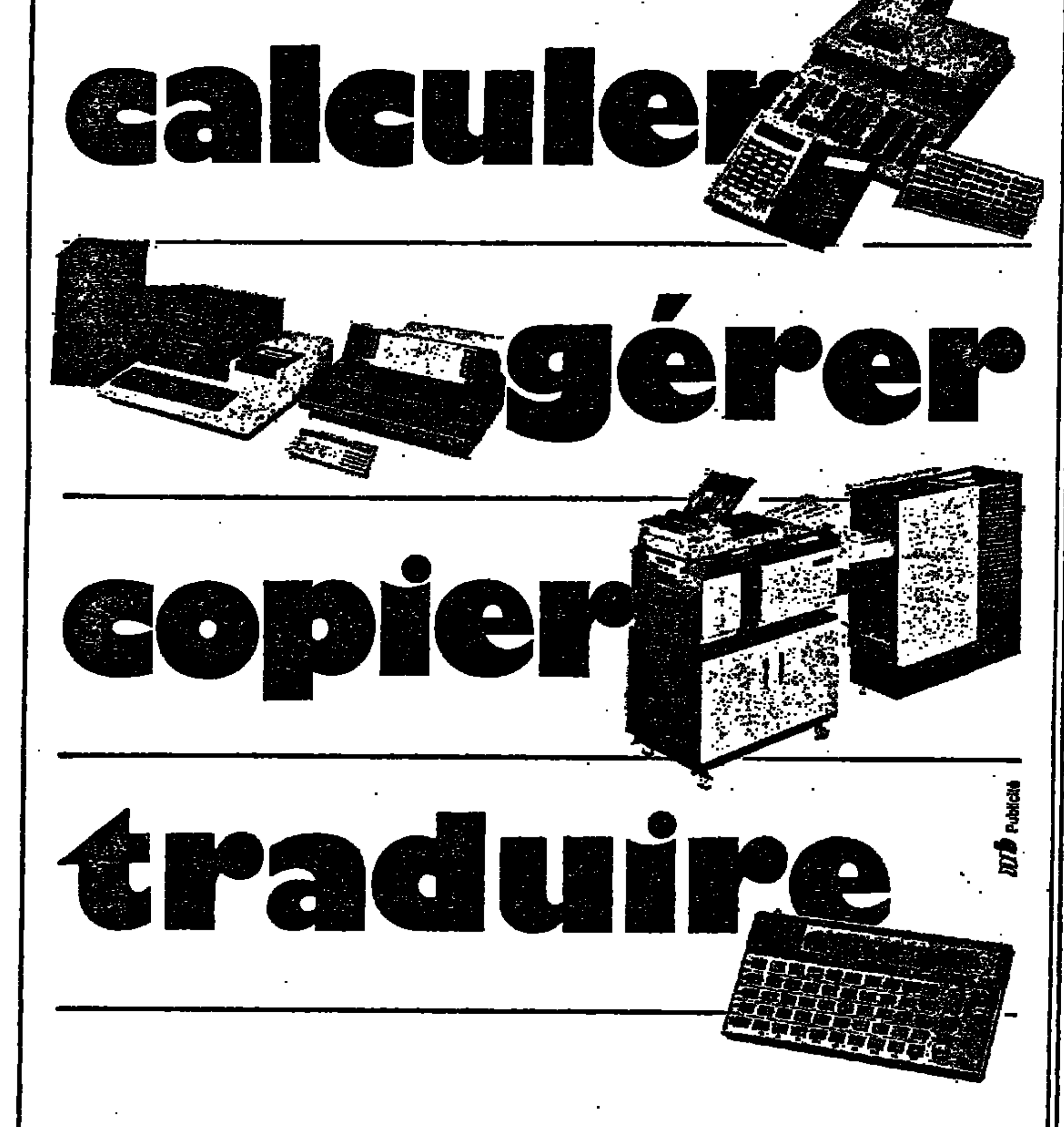
Quant au reste, il doute aujourd'hui de son absolue nécessité. *« Déterminer une dose létale 50* (1) *dans un lot de souris. Observer l'effet d'un médicament anti-épiléptique sur un lapin chez qui on a auparavant déclenché artificiellement des convulsions. Constater les modifications de la vigilance d'une souris « sous neuroleptique » en la lançant en l'air pour voir si elle est capable de faire des sauts périlleux, je crois qu'il serait possible de nous montrer tout cela sous forme d'enseignement audio-visuel... »*

Il faut cependant, selon lui, se garder de toute simplification car *« certaines jeunes filles qui quittaient la salle en pleurant devant un lapin lançaient des souris en l'air avec un certain plaisir... ».*

Pour Michel, le plus grave, *« c'est que tout soit réglé par le fric »* : l'achat des animaux est fonction des crédits du laboratoire de pharmacodynamie, et leur existence n'est perçue qu'en termes financiers. C'est ce qui explique notamment, selon lui, que les chiens utilisés soient dans un état pitoyable. *« Sales, affamés, si faibles que certains ne supportaient même pas l'anesthésie, ces animaux ne fournissaient souvent que des résultats ininterprétables. »* Achetés à un marchand qui les récupère on ne sait trop comment, ces chiens ne sont pas des inconnus dans la faculté : le chenil jouxte à la fois la rue et les bâtiments universitaires. On entend leurs aboiements des salles de cours. Inquiètent-ils les passants ?

J.-Y. N.

(1) Quantité d'une substance qui tue la moitié des animaux soumis à son action.



LES PRÉMICES D'UN DIALOGUE

(Suite de la page 15.)

Cette expérimentation est indispensable, d'autre part, en vue de la mise sur le marché de toute nouvelle molécule. Plus que la recherche fondamentale, c'est ce secteur d'activité qui utilise la plus grande part des animaux de laboratoire. Pour Jean-Jacques Barloy (2), *« 4,7 millions de spécimens sont utilisés chaque année en France, dont 1,7 million dans le domaine public et 3 millions dans le domaine privé. Pour le monde entier, le chiffre annuel est de 300 à 400 millions »*. Tout projet tendant à diminuer le nombre des expérimentations sur l'animal doit, à l'évidence, tenir compte de ces éléments.

Il y a quelques mois, M. Pierre Micaux, député de l'Aube (U.D.F.), remettait au président de la République un volumineux rapport dont un chapitre était consacré à l'expérimentation animale. Ses conclusions et ses propositions n'étaient guère, somme toute, très différentes des propositions de loi qui, sur le même thème, l'avaient précédé (3). On retrouvait, notamment, la nécessité de la création, à différents échelons, de nouvelles structures chargées de la gestion et du contrôle de l'expérimentation. L'académie nationale de médecine a, quant à elle, émis récemment le vœu (*le Monde* du 20 décembre 1979) que la législation soit rigoureusement appliquée et respectée (notamment au niveau de l'hébergement et de l'entretien des animaux).

Un rôle utile de détonateur

Pourtant, et alors que tout le monde s'accorde pour souligner que cette expérimentation ne doit être entreprise qu'à des fins très précises, il reste qu'une place minime est faite aux recherches *in vitro* et aux méthodes substitutives qui, à terme, et dans certains cas, pourraient dispenser les scientifiques d'un recours systématique à l'animal de laboratoire.

Il apparaît, en fait, que si les positions radicales abolitionnistes n'ont pu avoir, en leur temps, un rôle utile de détonateur, la solution réside actuellement dans la prise en compte du problème par les scientifiques eux-mêmes. Quelles que soient les modifications de la réglementation en vigueur, seuls un code d'éthique de l'expérimentation et une recherche accrue — donc un financement — concernant les méthodes substitutives permettraient de sortir de l'impasse. Plus que des pouvoirs publics, les espoirs d'une solution sont à attendre de la communauté scientifique. Ces espoirs existent. Ainsi, sous les auspices de la Fondation Mérieux (4), un groupe international a rédigé en août 1979, à Talloires (Haute-Savoie), un document baptisé *Principe d'éthique de l'expérimentation animale* qui précise que *« les méthodes statistiques, les modèles mathématiques et les systèmes biologiques* in vitro *doivent être utilisés lorsqu'ils sont propres à compléter l'expérimentation animale et à réduire le nombre de sujets utilisés »* et que *« l'expérimentateur a le devoir d'épargner à l'animal toute souffrance physique ou psychique inutile »*. De même, la Ligue suisse contre la vivisection organisera, en juin prochain, un congrès international consacré aux techniques substitutives dans la recherche médicale, au cours duquel le professeur Georges Heuse, président de la Ligue internationale des droits de l'animal, présentera une *« déclaration sur l'éthique expérimentale »*.

En Grande-Bretagne, une organisation privée vient d'annoncer qu'elle décernerait un prix de 1 000 livres pour ce qu'elle jugerait être, en 1981, le meilleur travail concernant les techniques substitutives (5).

La Ligue française des droits de l'animal a, quant à elle, adressé aux directeurs des organismes de recherche (Centre national de la recherche scientifique, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Institut national de la recherche agronomique, Institut Pasteur) et aux présidents des académies (médecine, chirurgie, pharmacie, vétérinaire) ainsi qu'aux principales revues de langue française, une lettre signée par les professeurs Alfred Kastler, prix Nobel de physique, et Florian Delbarre, président de l'Université Paris-V. Cette lettre propose que désormais les publications à caractère biologique ou médical comportent la mention du *« modèle biologique »* utilisé : sujets humains, animaux, tissus, cultures cellulaires, végétaux, etc. Toute publication concernant l'animal mentionnerait clairement la provenance et le nombre d'animaux effectivement utilisés, le type d'anesthésie, la durée des interventions éventuelles et le devenir des animaux après l'expérimentation.

DÉFINITIONS

Peut-on, de la même manière, parler *« d'expérimentation sur l'animal »* ou de *« vivisection »* ? Si la première expression ne prête guère à confusion, le second terme, en revanche, est souvent mal compris. Bien qu'il véhicule une importante charge émotionnelle — on imagine tout à la fois le sang, la douleur et une certaine cruauté — il ne correspond, si l'on se réfère aux dictionnaires, qu'à une *« opération pratiquée à titre d'expérience sur les animaux vivants »* (Petit Robert) ou à une *« opération pratiquée sur un animal vivant pour l'étude de phénomènes physiologiques »* (Petit Larousse).

L'évolution des mentalités

Sans doute ne faut-il pas voir dans ces initiatives une solution générale et définitive aux problèmes. Nombre d'expériences — celles concernant le système nerveux central, le comportement ou la douleur par exemple, — ne pourront vraisemblablement pas être menées sans expérience sur l'animal. Les réglementations ne pourront d'autre part être utilement modifiées sans concertation internationale. Les bénéfices liés à l'élevage et à la commercialisation des animaux de laboratoire devront eux aussi être pris en considération, tout comme l'absurdité d'un système qui veut que l'on mesure les qualités — et les espoirs de promotion — des chercheurs universitaires à la quantité de leurs publications scientifiques, ce qui, bien souvent, incite nombre d'entre eux à multiplier des expériences qui ne sont pas toujours pleinement justifiées.

Ces initiatives ouvrent cependant la voie à un terrain d'entente entre des parties qui, jusqu'à présent, au mieux, s'ignoraient. D'une manière plus générale, elles témoignent de l'évolution des mentalités quant à la place de l'animal dans les sociétés industrialisées. La prise en considération de sa souffrance, qu'il soit animal de compagnie, source de nourriture ou sujet d'expériences, remet fondamentalement en cause une grande partie de nos attitudes. Le dialogue commence à s'établir entre les hommes. Se poursuivra-t-il ? S'établira-t-il avec l'animal ?

JEAN-YVES NAU.

(2) J.-J. Barloy, *les Dossiers verts et noirs de l'écologie*, tome 3. François Beauval, éditeur, 1979.

(3) Propositions de loi de M. Joël Le Tac, député de Paris (R.P.R.) (19 juin 1979), et François d'Harcourt, député du Calvados (U.D.F.) (18 décembre 1979). Ces deux textes ne tendent pas à supprimer totalement la vivisection, mais modifient la réglementation actuelle (création de commissions, demandes d'autorisation, renforcement des contrôles).

(4) Fondations Mérieux, 17, boulevard des Belges, 69006 Lyon.

(5) Pour plus d'informations, s'adresser à Pamela Brown, Humane Research Trust, Brook House, 29 Bramhall Lane South, Bramhall, Stockport, Cheshire SK7 2DN (Grande-Bretagne).

La souffrance n'est pas inéluctable

(Suite de la page 15.)

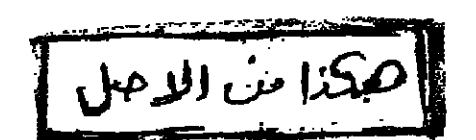
On évoque souvent, à ce sujet, le manque de crédits, et le fait est que ceux-ci sont actuellement insuffisants. Mais, il y a une quinzaine d'années, lors d'une période faste pour les disciplines bio-médicales, les animaleries ont presque toujours été sacrifiées, et ce parfois au profit d'un suréquipement manifeste. Je connais des laboratoires qui ont acquis sans nécessité réelle des appareils coûteux, démodés avant d'avoir été utilisés, alors que leurs animaux continuaient à vivre dans des conditions lamentables.

Indépendamment des traitements subis par les animaux d'expérience, le nombre de ceux qui sont utilisés mérite aussi d'être examiné. Ce nombre est manifestement excessif, pour des raisons multiples parmi lesquelles on peut citer le manque d'homogénéité des lots, de mauvais protocoles expérimentaux, une utilisation routinière de la statistique, de fréquents doubles emplois et, enfin, des expériences inutiles. Il va de soi qu'en recherche fondamentale des tâtonnements sont inévitables, avec une proportion d'échecs élevée. Mais, lorsque deux équipes concurrentes travaillent sur le même sujet, avec les mêmes méthodes, leur seul souci est d'arriver la première et le gaspillage des animaux leur importe peu.

Défendre le principe de l'expérimentation animale, en tant que nécessité regrettable mais impérieuse, est une chose. Prétendre que cette expérimentation se fait dans des conditions satisfaisantes dans notre pays en est une autre, qui relève de l'aveuglement ou du mensonge. Beaucoup de chercheurs font de leur mieux pour éviter toute souffrance à leurs animaux ; ils y ont quelque mérite, car il n'est pas facile de résister, pendant toute une vie, aux tentations de la facilité et aux impératifs du rendement, voire aux réactions agacées des collaborateurs ou patrons.

H. SAINT-GIRONS.





UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT SORTANT DU C.C.R.S.T.

• Renforcer la recherche dans l'enseignement supérieur
• Faire des projections budgétaires à cinq ou dix ans

Le Comité consultatif de la recherche scientifique et technique (C.C.R.S.T.), renouvelé en décembre dernier (« le Monde » daté 28-29 décembre 1980), élit, ce mardi 3 février, son président. Comportant seize membres, qui appartiennent aux différentes disciplines scientifiques et aux différents types d'activité de recherche, le C.C.R.S.T., organisme consultatif, donne un avis sur les grands problèmes de la recherche. Il est placé auprès du secrétaire d'Etat chargé de la recherche. Le C.C.R.S.T. a été présidé, depuis juin 1978, par M. Jacques *Friedel, physicien, professeur à l'université de* Paris-Sud, membre de l'Académie des sciences. Bien que restant membre du C.C.R.S.T., M. Friedel n'est pas rééligible à la présidence. Nous lui avons demandé, au moment où son mandat se termine, de dresser un bilan de l'action du C.C.R.S.T.

Deux objectifs prioritaires pour M. Jacques Friedel

« Quel bilan peut être fait de l'activité du C.C.R.S.T. ? Commençons, si vous en convenez, par le domaine budgétaire.

— Avant d'aborder les points particuliers, il est bon de dire que le C.C.R.S.T. a établi des relations de travail franches et agréables avec le secrétariat d'Etat et la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche *scientifique et technique*), *mais* également avec Matignon et l'Elysée. Nos avis n'ont naturellement pas toujours été suivis, mais nous n'avons pas été gênés dans nos analyses de la situation. Sur la plupart des grands problèmes, les membres du C.C.R.S.T. étaient assez unanimes, ce qui a pu renforcer l'effet de nos remarques.

» Le rôle minimum du C.C.R.S.T. est de donner un avis sur le budget. Quand nous avons commencé nos travaux, en juin 1978, le budget 1979 était « ficelé » si je puis dire, et nous n'avons pratiquement pu que nous exprimer après coup. Je n'ai pu que souligner certaines déficiences et obtenir de légère modifications.

» Au contraire, pour le budget 1980, nous avons eu tout le temps d'établir, avec l'aide de la D.G.R.S.T., ce que nous avions appelé un budget idéal : un budget en croissance nette et qui permette de rétablir des équilibres que nous jugions avoir été mal respectés dans les années précédentes. Ce projet n'a pu être suivi dans les faits pour 1980, mais il a servi de base à la préparation du budget 1981. Nos remarques ont donc eu, à moyen terme, un effet positif sur le financement de la recherche.

» Je pense qu'avec la nouvelle formule de discussion des budgets, le C.C.R.S.T. devrait aussi donner son avis sur les programmes de recherche hors enveloppe recherche, qui dépendent des divers ministères techniques.

Du nucléaire à l'Airbus

— Le budget représente l'action immédiate. Mais vous avez aussi une action de planification, de préparation de l'avenir.

— Dès 1979, nous étions convaincus qu'il était très difficile de faire un budget de recherche pour une année sans disposer de projections à cinq ou dix ans. C'est un point sur lequel nous avons beaucoup insisté, et nous avons été heureux de la décision de faire un plan décennal, puis du renforcement, au cours du VIII[e] Plan, de son aspect recherche. Ce souci d'avoir une projection, qui bien entendu ne peut porter que sur les grandes masses et qui ne lie pas le gouvernement, me paraît quelque chose d'acquis.

» Cette réflexion porte tant sur les grands équipements à construire dans les cinq ou dix ans à venir, que sur les grands programmes de développement industriel à mener : le nucléaire, les programmes comme l'Airbus, etc. Il est utile de pouvoir en faire une liste et d'avoir une idée de l'enveloppe des crédits nécessaires. Sur ce point, le C.C.R.S.T. a obtenu du Plan qu'il y ait une réflexion générale chiffrée.

» Bien entendu, la planification ne couvre pas seulement les crédits, elle couvre aussi les hommes. Le C.C.R.S.T. s'est montré unanime à recommander que le « fameux 3 % » de flux de chercheurs entrants soit conservé. Il souhaite que ce recrutement, par anticipation des nombreux départs qui auront lieu dans les années 90, puisse être étendu aux universités, quoique à un taux plus faible. En ce qui concerne la qualification des chercheurs recrutés, il y a eu un large accord en faveur d'un recrutement tel qu'il était ces dernières années : un niveau attaché, après la thèse de troisième cycle. Le C.C.R.S.T. a souhaité que, dans le contexte actuel, on maintienne la thèse de troisième cycle courte.

» Je voudrais, enfin, insister sur la notion d'ouverture, de relations inter-organismes, de relations des organismes avec la recherche extérieure. Le C.C.R.S.T. était unanime à recommander des mesures stimulantes qui facilitent une communication des différents secteurs et des secteurs fondamentaux par rapport aux secteurs appliqués.

L'équilibre entre le fondamental et l'appliqué

— L'action qui a été menée doit bien entendu se poursuivre ; mais quelles directions vous paraissent appeler le plus de prolongements ?

— Il y a au moins deux choses à faire dans l'immédiat. La première est de veiller à ce que l'effort qui a été fait pour l'année 1981 soit continué. Cela signifie un suivi de la préparation du budget et des politiques scientifiques des ministères techniques — le C.C.R.S.T. doit avoir son mot à dire dans ces domaines. Le second point, qui a paru fondamental à plusieurs membres du C.C.R.S.T., est le problème de la recherche dans les universités, avec tout ce que cela comporte de régionalisation ou de non-régionalisation, de « sectorialisation », de renforcement des efforts pour les petites ou les grandes universités ; celui également de la recherche dans les écoles d'ingénieurs, où la situation est très inégale suivant les établissement : nous avons le sentiment que c'est un créneau à examiner avec beaucoup de rigueur et dans le détail.

» Dans les deux cas, un problème pendant est de juger la qualité de la recherche qui est faite et de juger quels secteurs sont à développer. Il y a des problèmes de critères et des problèmes de mise en place éventuelle d'instances de jugement de la recherche.

— Avez-vous l'impression que le C.C.R.S.T. est, dans sa composition et son rôle actuels, bien adapté à sa tâche, ou qu'il pourrait être modifié, élargi, recentré... ?

— A mon sens, le débat est plus large. Il ne concerne pas seulement le C.C.R.S.T. mais toute l'organisation gouvernementale de la recherche, et, là aussi, le C.C.R.S.T. a émis des avis très nets. Le problème s'était posé de savoir si on gardait une vision unifiée de la recherche au niveau de l'enveloppe-recherche — l'unification est quand même assez légère — ou s'il fallait complètement « sectorialiser » la gestion de la recherche dans les ministères techniques. Comme cela se fait, par exemple, en Grande-Bretagne et comme cela était souhaité par certains ministères techniques.

» Le C.C.R.S.T. a toujours été opposé à cette « sectorialisation », et en faveur d'un minimum de vision centrale, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas d'une gestion pointilleuse par le secrétariat d'Etat, mais d'une gestion des grandes masses. C'est la seule manière d'avoir un équilibre entre le fondamental et l'appliqué, entre les divers secteurs.

— Mais auriez-vous souhaité avoir d'autres pouvoirs, ou la possibilité de mettre d'autres structures en place ?

— Le C.C.R.S.T. a toujours souhaité que soient renforcés les pouvoirs du secrétariat d'Etat à la recherche. C'est une manière de répondre à votre question. La distinction entre un organisme consultatif purement scientifique et un organisme de responsabilité gestionnaire est bonne fondamentalement, et donc le C.C.R.S.T. n'a jamais demandé plus de pouvoirs. Il a, en revanche, souhaité une meilleure organisation.

» Il existe un certain nombre de comités consultatifs sectoriels ; par exemple le C.C.R.D.E., qui est le plus gros comité consultatif et s'occupe de l'énergie. Nous avons toujours souhaité que leurs réunions se fassent « en phase » avec les nôtres, de manière que nous ayons leurs avis avant de nous exprimer. C'est beaucoup plus une question d'organisation — ou, si vous voulez, de respect vis-à-vis du C.C.R.S.T. — que de pouvoirs. »

Propos recueillis par
MAURICE ARVONNY
et JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

RELIGION

LES SERMONS DU NOUVEL ARCHEVÊQUE DE PARIS

L'énergie des convertis

Les « épousailles » de Mgr Jean-Marie Lustiger — une image qui a longtemps eu cours dans l'Eglise — avec son nouveau diocèse de Paris ne prendront leur véritable physionomie que progressivement. Paris est une trop vieille dame pour se livrer dans l'immédiat ; quant au successeur de Mgr Riobé, il devra peu à peu mesurer toutes les dimensions de la capitale qu'il a quittée pour la province voici plus d'un an.

De son contact avec la jeunesse estudiantine de Paris, Mgr Lustiger a conservé un franc-parler séduisant de la part d'un homme d'Eglise et une simplicité chaleureuse. « *Je ne suis pas idiot* », disait-il, le 2 février, au journal de 13 h. sur France-Inter (nos dernières éditions du 3 février). Ou encore : « *On ne peut pas jouer la vérité de Dieu dans la partie de belote électorale.* »

Autant qu'on puisse en juger par ses sermons publiés aux Editions Fayard en 1978, le nouvel archevêque de Paris ne reculait pas devant les comparaisons audacieuses lorsqu'il était dans la chaire de son église de Sainte-Jeanne-de-Chantal. « *Jésus*, a-t-il dit notamment, en octobre 1976, *ne fait pas une pirouette pour se tirer d'une question embarrassante, comme tel Zorro de l'actualité religieuse devant un micro.* » Une pointe de polémique et une autre d'ironie.

En privé, Mgr Lustiger est, dit-on, fort aimable. En public, sa voix est ferme, solide, et l'on sent très vite qu'il n'est pas homme à se laisser déborder.

Sur le plan de la foi, l'évêque ne manque pas de souffle. Quoi d'étonnant ? C'est le propre de tous les convertis. Et c'est un événement non négligeable que Mgr Lustiger, né de parents juifs, soit passé au christianisme dès son adolescence, événement dont les chrétiens comme les juifs de Paris sauront assurément tirer parti pour un dialogue plus serré et plus intelligent. En commençant son homélie du 26 octobre 1975, Mgr Lustiger disait tout uniment : « *Ce que Jésus dit, bien des rabbins de son époque le disaient aussi : « Tu aimeras le Seigneur » ton Dieu...* » Et d'ajouter la semaine suivante : « *Le texte évangélique des Béatitudes pendant longtemps m'a fait peur.* » Cette franchise touche car elle exprime la pensée de tout chrétien qui médite sur sa foi.

L'attentat de la rue Copernic a arraché à Mgr Lustiger des accents que l'on n'oubliera pas de sitôt :

« *Question essentielle qui concerne le chrétien croyant de façon vitale. La reconnaître (...) est fondamental : il y va de sa propre identité religieuse (...). Essayons de dire les choses simplement : l'existence même du peuple juif surgit de la parole de Dieu (...). L'attitude des chrétiens à l'égard des juifs sera le révélateur de l'attitude des chrétiens à l'égard du Christ. Quand le peuple juif est visé, le chrétien est atteint.* » (« *Le Nouvelle Observateur* du 20-26 octobre 1980.)

Mgr Lustiger n'est pas et ne sera pas un évêque complaisant. D'un coup de plume, pour ne pas dire d'un coup de griffe, il a vite fait de dénoncer la guimauve religieuse dont notre civilisation de consommation se contente. Tel ce propos cinglant de décembre 1976 : « *Quand la naissance de l'Enfant-Dieu sert de musique de fond dans tous les supermarchés, ce n'est pas là exactement l'attitude spirituelle de foi, la remise totale de soi-même à Dieu et le secret maternel de la fille de Sion. Ce secret ne se chante pas sur un air de berceuse. C'est un secret dangereux, tellement dangereux qu'il provoque le massacre des Innocents. C'est le secret de la naissance du Messie, qui est lui-même un rescapé et un exilé.* »

De ce fils d'exilés qu'est le nouvel archevêque de Paris, de ce jeune évêque de cinquante-quatre ans, il est raisonnable, plutôt que des airs de berceuse, d'attendre une certaine profondeur doctrinale telle que celle d'Athanase (1) que le cardinal Etchegaray appelait de ses vœux lors d'une récente assemblée plénière de l'épiscopat français.

HENRI FESQUET.

(1) Evêque d'Alexandrie et docteur de l'Eglise (298 - 375) qui combattit avec intrépidité, en dépit des persécutions dont il fut l'objet, l'arianisme et le semi-arianisme.

Dans la presse et à la radio

Il a suffi de vingt-quatre heures à Mgr Jean-Marie Lustiger pour esquisser, au hasard de propos hachés commandés par les circonstances, les premiers linéaments d'un profil d'évêque plus ou moins inattendu.

Le verbe est catégorique : « *Mettre en œuvre tout le concile et savoir faire face aux difficultés très graves qui secouent le monde, voilà ce qu'il y a de plus important.* » On peut être assuré que ce programme le tente et qu'il le mettra en œuvre. Même s'il dit avec humour aux amis qui viennent se réjouir et le féliciter pour sa promotion : « *Dites plutôt que c'est une catastrophe !* » (*le Figaro*).

Mgr Lustiger estime-t-il qu'il devra continuer la tâche de son prédécesseur ? Oui et non. S'il est sensible à une certaine continuité, il ne l'est pas moins à « *la nécessité pour l'Eglise de faire constamment peau neuve* ».

A sa manière, il fait l'éloge de son prédécesseur : « *Je prends la suite du cardinal Marty qui a été un homme d'un courage extraordinaire dans cette période difficile où il a su être de roc, d'airain.* » (France-Inter).

Son portrait-éclair du pape n'est pas banal. Il n'a rien d'onctueux et se veut précis. « *Je suis wojtylien*, dit-il, *dans la mesure où ce pape est le symbole d'une Eglise non limitée au monde occidental, à la trilogie latine France-Espagne-Italie. Ses références sont résolument modernes : une expérience concrète du marxisme liée à une profonde connaissance de la culture de ce siècle.* » (*Libération.*)

C'est à tort que l'on prendrait Mgr Lustiger pour un cérébral ou un homme de bibliothèque. Spontanément au journaliste de France-Inter, l'évêque a évoqué, pendant son enfance, les poissons rouges et les poiriers du jardin du Luxembourg — les premiers qu'il ait vus de sa vie. Quand on lui rappelle que Paris est une ville où viennent quantité de chefs d'Etat étrangers, il répond d'un revers de main : « *A Paris, il n'y a pas que des chefs d'Etat étrangers, il y a des Parisiens ; il y a des gens qui travaillent ; il y a des gens qui gagnent le SMIC, il y a des gens qui vont dans le métro.* »

A ANTENNE 2

Une multinationale de la résurrection

Très bon reportage à Antenne 2 lundi soir, réalisé par Christian Guy et Gérard Syr, sur une des organisations religieuses les plus étonnantes qui soient — et Dieu sait qu'elles ne manquent pas aujourd'hui — les mormons. Cette secte chrétienne, fondée dans l'Etat de New-York en 1830, prêche des vertus typiquement américaines : le patriotisme, le civisme, l'honnêteté, le travail, la valeur de l'argent et jusqu'à l'hygiène, véritable obsession aux Etats-Unis...

C'est moins l'histoire sainte du mouvement qui intrigue que la pratique inouïe, et lourde de conséquences, du « baptême rétroactif » chez les mormons. Le principe est simple : pour être sauvé, il faut être mormon ; pour être mormon, il faut être baptisé dans cette Eglise : pour être baptisé, il faut être connu, donc recensé. Cela s'applique également aux générations passées.

En bonne logique, et avec les moyens financiers et technologiques de cette multinationale américaine, il s'agit, ni plus ni moins, de baptiser dans la foi mormone le plus grand nombre possible des habitants de notre planète. Pour ce qui est du présent, des missionnaires mormons sillonnent le monde — chaque mâle adulte doit y consacrer deux ans — à la recherche d'adeptes. L'Eglise compte actuellement quatre millions et demi de membres.

Pour ce qui est du passé, l'Eglise a lancé une vaste campagne, à l'échelon mondial, pour microfilmer tous les registres d'état civil et paroissiaux. En Europe, les pays scandinaves ont été recensés, ainsi que la presque totalité de l'Allemagne fédérale et de la Grande-Bretagne. Un tiers des départements français ont été micro-filmés...

Outre l'idée, en soi contestable, de baptiser les morts à tour de bras, sans leur consentement, cette entreprise soulève quelques inquiétudes justifiées. Les membres de la secte se présentent le plus souvent aux autorités comme représentant une « société de généalogie », qui cherche à stocker les registres dans un lieu plus sûr, à des fins d'étude scientifique. Pas un mot sur le prosélytisme mormon. Et même quand leur identité est connue, des autorités civiles, comme M. Favier, directeur des Archives nationales, ou religieuses, comme Mgr Giusti, archiviste au Vatican, ne cherchent pas à en savoir plus.

Manque de curiosité bien singulier, car les dix-huit milliards de noms recensés à ce jour ont déjà été introduits dans la mémoire des ordinateurs géants de Salt-Lake-City. L'usage actuel — avoué — est à des fins religieuses — le salut généalogique par le baptême — et médicales — le dépistage des maladies héréditaires, comme le cancer. Mais si, demain, cette formidable banque de données — qui traite les vivants autant que les morts — était livrée à des puissances politiques moins scrupuleuses ?

ALAIN WOODROW.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Claude DAVID sont heureux d'annoncer la naissance de leur sixième petit-fils,
Léopold,
frère d'Alexis et fils de Monique et Gérard ALBERT,
à Nancy, le 21 janvier 1981.

— Jean-Paul et Nikè DELATTRE-d'ASTORG ont la joie d'annoncer la naissance de
Eléonore,
le 14 janvier 1981.
9, avenue P.-Grenier,
92100 Boulogne.

— Le docteur Daniel THUIN et Mme, née Marie-José Durieux, Séverine et Olivier, ont la joie d'annoncer la naissance de
Raphael,
le 28 janvier 1981.
93340 Le Raincy.

— Claire et Raymond VERITER-MANDOUZE, ainsi que Julie, ont la joie d'annoncer la naissance de
Jérôme,
le 21 janvier 1981.
3, Carré aux Platanes,
1150 Bruxelles.

Mariages

Sandy BERTRAND
et
Rosine LUCAS
sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité le *23 janvier 1981*.

— M. Alain HIBON et Mme, née Catherine Hamelin, ont la joie de faire part du mariage de
M. Albéric HIBON,
leur fils, avec
Mlle Patricia MADUENO PAULETTE,
fille de Don Virgilio Madueño Palacios et de Doña Sara Paulette de Madueño,
célébré le 24 janvier, à Magdalena del Mar, Lima (Pérou).
5, rue du Parc,
92190 Meudon.

Décès

— Mme André Blanchard,
son épouse,
M. et Mme Pierre Clavier,
M. et Mme André-Jean Tudesq,
M. et Mme Pierre Blanchard,
ses enfants,
M. et Mme Paul Blanchard,
M. et Mme Michel Clavier,
M. et Mme Philippe Brun,
Nicolas et Christian Tudesq,
Mireille et Frédéric Blanchard,
Catherine, Anne-Sophie, Marc et Claire Blanchard,
ses petits-enfants,
Mlle Janine Blanchard et M. Jean Blanchard,
ses neveu et nièce,
ont la douleur de faire part du décès de
l'ingénieur général André BLANCHARD,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
président d'honneur de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine,
survenu le 2 février 1981, à l'hôpital militaire Béghin, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 5 février 1981, à 8 h. 30, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne, sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation se fera au cimetière de Nogent-sur-Marne.
8, avenue de la Source,
94130 Nogent-sur-Marne.

[Né le 3 juin 1893 à Chalmaison, André Blanchard est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Directeur des poudres au ministère de la guerre, il est ensuite président de l'Institut du pétrole, président-directeur général puis président d'honneur de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.).]

— Nous apprenons le décès, survenu dans sa soixante-douzième année, de
M. François BOUX DE CASSON,
ancien député de Vendée.

[François Boux de Casson était né le 24 février 1908 à Vannes (Morbihan). Issu d'une vieille famille influente dans le marais vendéen, il avait été élu en mai 1936 député de la deuxième circonscription de Vendée (Les Sables-d'Olonne). De tendance P.S.F. (parti du colonel de La Rocque), il avait alors battu Charles Gallet, député sortant « démocrate populaire ».
Inscrit au groupe de la Fédération républicaine, présidé par Louis Marin, François Boux de Casson avait voté le 10 juillet 1940, à Vichy, les pouvoirs constituants au maréchal Pétain. Il fut ensuite son délégué départemental à l'information. En 1955, il avait été élu conseiller général du canton de Challans, et, en 1959, conseiller municipal de cette commune vendéenne. Il soutenait l'action de Me Jacques Isorni, en faveur de la réhabilitation du maréchal Pétain. Inculpé en février 1973, après l'enlèvement du cercueil de l'ancien chef de l'« Etat français », il avait ensuite bénéficié d'un non-lieu.]

— Nous apprenons le décès de
M. Eugène DELAHOUTRE,
ancien député de l'Oise.

[Né le 4 février 1893 à Linselles (Nord), Eugène Delahoutre, notaire, avait fait partie des deux Assemblées constituantes. Il avait été réélu député M.R.P. de l'Oise en novembre 1946. Candidat sans succès aux législatives de 1951 et de 1956, Eugène Delahoutre, qui avait été maire de Clermont-de-l'Oise, de la Libération à 1947, avait renoncé en avril 1958 à solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général, qu'il détenait depuis 1945.]

— Les familles Durand, Andrieu, Bolmont, Mercier, Borredon, Rey, Causse, Bleusset et Lambert, ont l'immense douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-unième année, de
Mme Yvette DURAND-ANDRIEU,
ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,
agrégée de l'Université,
directrice honoraire du Lycée de jeunes filles de Montpellier,
chevalier de la Légion d'honneur.
Les obsèques civiles ont eu lieu le 30 janvier 1981, dans l'intimité familiale.
51, rue Henri-René,
34000 Montpellier.

— On nous prie d'annoncer le le décès de
Magdeleine-André LECOMTE,
née Bonnet,
survenu le 24 janvier 1981, en la fête de Saint-François-de-Sales.
De la part de :
André Lecomte, son époux,
Pierre Bonnet, son frère,
Marie et Louis Barbier,
Monique et Bertrand du Vignaux,
Pierre Cordier,
François et Francine Lecomte,
Catherine et Yves Escande,
ses enfants,
Marc, Antoine, Anne et Dominique Thomassey,
Catherine et Yves Moreno,
Cécile, Agnès, Emmanuelle, Vincent, Laurent, Delphine, Guillaume et Adeleine,
ses petits-enfants,
Julien et Marion Thomassey,
Cyril Moreno,
ses arrière-petits-enfants,
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

« ... Vous voilà doucement toute morte au monde et le monde tout mort en vous : c'est une partie de l'holocauste... »
(Lettres de Saint-François-de-Sales à Mlle Lhuillier de Frouville.)
Annecy, le 9 août 1620.
(IX. - 314.)

— Mme Lucien Steinberg, née Josette Lyon, et ses filles,
Mme Chambéry,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès, à Vichy, le 2 février 1981, de leur cher et regretté père, grand-père et ami,
M. Marcel LYON,
ancien joaillier-bijoutier à Paris et à Vichy,
consul de la République dominicaine à Vichy.
Les obsèques auront lieu à Paris au cimetière du Montparnasse, mercredi 4 février, à 16 heures.
Réunion porte principale.
65, boulevard Carnot,
03000 Vichy.
Antwerpen (Belgique) 2020,
Beukenlaan n° 8.
Anvers.

— Mme Pierre Pucheu,
M. et Mme René Pucheu,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Pierre PUCHEU,
leur époux, père et grand-père,
survenu le 26 janvier 1981, à Pau, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Simone QUILICHINI,
survenu le 1er février 1981.
De la part de ses belles-sœurs, de ses neveux et nièces, et de ses amis.
La messe de funérailles sera célébrée à Sainte-Marguerite, 25, avenue de la République, à Fontenay-sous-Bois, le mercredi 4 février 1981, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 1er février 1981, de
M. Oleg WLADIMIROFF,
sous-directeur au ministère de l'agriculture.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 5 février 1981, à 14 h. 30, en l'église de Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).
De la part de :
Son épouse,
Ses enfants,
Et de la famille de la Bourdonnaye-Montluc.
Cet avis tient lieu de faire-part.
51, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.
La Sineraye-Vay,
(Loire-Atlantique).

Remerciements

— Mme Roger Barthe,
Parents et amis,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Roger BARTHE,
felibre majoral
agrégé de l'Université,
vous prient de bien vouloir trouver ici leurs très sincères remerciements.

— Mme Max Haïm,
Mme Fernand Haïm,
M. et Mme Jean-Pierre Bussaume et leurs enfants,
M. et Mme Cohen-Solal et leur fils,
Mlle Véronique Haïm,
Le docteur et Mme Roger Haïm et leurs enfants,
M. Claude-Bernard Haïm,
Mme Nadine Haïm et son fils,
M. Jacques Benaderet,
M. et Mme René Lifchitz et leur fille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues, vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

— L'épouse,
Les parents et la famille de
Pierre QUERBEUIL,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté
Pierre,
vous adressent leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— Une messe anniversaire sera célébrée le 7 février 1981, à 8 h. 45, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 11, rue Bausset, 75015 Paris, à la mémoire de
M. André BANCE,
décédé le 7 février 1979.

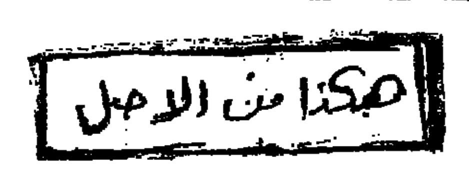
— Une messe anniversaire sera concélébrée pour
M. Pierre CASSOU-MOUNAT,
le dimanche 22 février 1981, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Charenton.

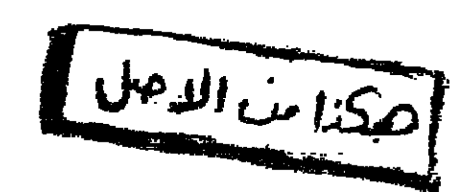
Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, samedi 7 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Alain Blanchard : « Essai sur la composition des comédies de Ménandre ».

— Université d'Aix-Marseille - III, samedi 7 février, à 9 h. 30, salle des actes, M. Roger Allione : « Sources et résurgences de la théorie pure du droit de Kelsen ».

— Université de Paris-I, vendredi 6 février, à 15 heures, salle 314, centre Sorbonne, M. Thierry Gretere : « L'adage *contra non valentem agere non currit praescriptio* ».





Le Monde

culture

CINÉMA

« Ces malades qui nous gouvernent », de Claude Vajda

Un bilan monocorde et impersonnel

Le danger de tout un cinéma de *reportage, prétendu objectif, c'est de* ne frôler que la surface des êtres — *attitudes,* discours, échanges d'opinions — sans creuser plus avant les ambiguïtés entrevues au passage. Presque tous les « sketches » de *Ces malades qui nous gouvernent, une douzaine au total,* relèvent du simple pittoresque.

Donc, tour à tour, du général Gamelin, ancien *chef* d'état-major français lors de la drôle de guerre de 1939-1940, au président Pompidou, *montré en une série de plans fixes qui invitent* à suivre le progrès de la maladie, en passant par quelques illustres « malades », Roosevelt, Churchill, Eisenhower, Staline, Kennedy, Franco, — mais le trio Pétain-de Gaulle-Mao manque à l'appel — au gré d'une promenade plutôt longuette et sans ligne bien tracée, on essaie de légitimer le titre du film. On nous transporte de France aux Etats-Unis (beaucoup, on doit viser le marché américain), pas mal en Espagne, aussi en Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne, voire à Moscou (nous avons droit à la version officielle de la « folie » de Joseph S.). De doctes, et assez pédants, professeurs français viennent régulièrement apporter leur grain de sel, décrire cliniquement la maladie, un peu *sur le* ton *: « Je vous l'avais bien dit. »*

Et puis, parfois, quelque chose se passe. Le fils de Roosevelt nous apprend que Staline, obsédé par l'idée de complot, exigeait une autopsie du cadavre de l'ancien président des Etats-Unis, mort peu après la conférence de Yalta, pour vérifier s'il n'avait pas été empoisonné. Pilar *Franco, personnage assez étonnant,* parle en termes dithyrambiques de *son frère.* John Eisenhower, fils de l'ancien commandant en chef des forces alliées, décrit la volonté de son père de se maintenir à tout prix à la présidence. C'est peut-être *même la seule leçon originale qui* se dégage du film, cet acharnement des grands de ce monde à rester accrochés au pouvoir.

Le *réalisateur* Claude Vajda *n'arrive* pas à donner *forme* et structure aux deux cas les plus attachants de sa démonstration, ceux des présidents *Roosevelt et* Kennedy, que semble réunir un même idéalisme, le même se[illegible]s d'une mission à accomplir : en particulier avec John Kennedy, condamné à illustrer la thèse d'un *livre à sensation. Pour Winston Churchill,* vieillard égrotant, — et dont on n'a pas su retrouver les envolées historiques, — le discours aux Communes du 13 mai 1940 où il promet à son pays des larmes et du sang, celui de Fulton aux Etats-Unis, en *1946, où il invente la notion de « rideau de fer »,* le morceau de prose épique par lequel il salue la mort du *roi* George VI, en février 1952, — l'abîme devient confondant.

Laborieux pensum, *Ces malades qui nous gouvernent* se contente d'exploiter un *titre accrocheur* et, malgré certains documents d'époque intéressants, ne dépasse guère, l'humour en moins, les analyses du docteur Knock.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

Un voyage au pays du pouvoir

Chercher à décrire les maladies dont souffrent nos dirigeants c'est souvent, ni plus ni moins, évoquer la pathologie de l'homme du troisième âge. L'hypertension artérielle, les désordres cardio-vasculaires, ou les troubles de nature dégénérative, n'ont rien de différent lorsqu'ils frappent un homme d'Etat ou le commun des mortels. Le discours médical ne peut donc, en la matière, rien offrir d'original. Le problème est cependant de savoir s'il convient de rendre public un tel discours. L'ouvrage dont s'est inspiré Claude Vajda avait, en son temps, suscité une certaine controverse *(le Monde* du 17 novembre et du 1er décembre 1976) et, de la même manière, le film pose à nouveau aujourd'hui la question du secret médical.

Peut-il, doit-il, être enfreint lorsqu'il s'agit de maladies graves affectant des individus qui assument de lourdes charges politiques ? Si le problème est important, son illustration est délicate. L'accumulation des exemples *montrés dans le film* constitue une imposante somme de documents cinématographiques faits d'interviews et de bandes d'actualités. Pourtant, à aucun moment le problème n'est véritablement posé et, plus qu'une invitation à la réflexion, le *film* se présente comme un voyage au pays du pouvoir.

Nous n'aurons vraisemblablement jamais la preuve définitive que Chamberlain souffrait d'un cancer digestif, que *le général Gamelin était* atteint d'une « syphilis nerveuse » ou que Mussolini présentait un ulcère de l'estomac, pas plus que l'on ne peut aujourd'hui préciser les conséquences exactes de ces pathologies sur l'enchaînement des faits historiques. L'estampille médicale du film est constituée de brèves et doctes déclarations de spécialistes qui, sans avoir jamais vu les illustres malades dont ils parlent, établissent un lien entre une affection supposée et une symptomatologie constatée. Tout cela n'est guère convaincant. Mais là n'est sans doute pas l'essentiel.

Plus que l'état du système *artériel* de *Roosevelt,* les bouffissures de Churchill ou le tube digestif d'Eisenhower, le plus spectaculaire est en fait le formidable appétit de pouvoir qui les anime, qui les pousse à briguer mandat sur mandat, qui les contraint à ne ressentir ni leurs malaises, ni leur fatigue et qui fait disparaître à leurs propres yeux les signes les plus évidents de la sénescence. Evoquer la « névrose hystérique » de Hitler, « délire de persécution » de Staline ou le « Parkinson » de Franco ne suffit ni à sonder la psychologie de ces hommes, ni à appréhender l'ampleur et la teneur des liens qu'ils avaient su tisser avec leur peuple. Réduire ces rapports, comme le fait le film, à ceux d'un pilote d'avion avec ses passagers n'aide guère à se rapprocher de la vérité.

De la même manière, on peut se demander si ce n'est pas, dans certains cas, le pouvoir lui-même qui aide ceux qui l'exercent à oublier la souffrance et à surmonter la maladie. Le problème ne se résume pas à savoir si l'on doit ou non la vérité au peuple, car il est clair que *ce dernier ne désire pas* toujours la connaître. Pour un public français enfin, ce film aurait peut-être présenté plus d'intérêt si la plac[illegible] et le temps réservés au général Gamelin l'avaient été au président Pompidou.

JEAN-YVES NAU.

Le premier Festival du film d'architecture

LA CAMÉRA EXPLORE LE DÉCOR

Comment filmer l'architecture ? La caméra aime ce qui bouge et, quand elle explore le décor immobile de la vie, elle attrape vite le tournis. La difficulté technique de filmer l'architecture et les différents *moyens de l'oublier,* en montrant les gens qui l'habitent, ou la ville qui bouge, se démolit, se rebâtit sur elle-même, ont été illustrés par les quarante films, très disparates, présentés à Bordeaux, du 29 au 31 janvier, lors du premier Festival international du film d'architecture.

Premier, pas tout à fait, puisque, à Annecy, il y a quelques années, une première expérience lancée par une revue d'architecture avait déjà permis de constater la pauvreté de la production dans ce domaine. International, pas suffisamment, puisque ni les pays de l'Est ni les Etats-Unis n'étaient très présents.

De ce dernier pays, il n'a été montré qu'un très court métrage de deux minutes et il est vraisemblable que les recherches n'ont pas été menées assez loin, malgré les cent soixante films de vingt-cinq pays qui ont été visionnés par le comité de sélection. Peut-être le Festival, organisé dans le cadre des « Mille jours pour l'architecture », et financé (600 000 F environ) par les ministères et la ville de Bordeaux, a-t-il souffert d'une organisation hâtive ?

Le regard des cinéastes se porte volontiers sur la ville qui se défait, thème facilement spectaculaire : le collage des photos jaunies, des grands effondrements de plâtre et de pierre, et du béton qui monte, qui monte, produit des effets assurés. L'inquiétude des futurs expulsés, le cynisme des aménageurs, la solitude de l'homme des grandes villes... *« Les gens savent tout cela mieux que nous,* estime l'architecte Claude Parent. *Inutile d'accroître le poids du désespoir urbain. Le cinéma doit se tourner vers la création, l'invention, développer une pédagogie orientée vers la façon de vivre. »*

Le film réalisé par Hubert Knapp pour la télévision sur *l'œuvre de Jean Renaudie* (1) est un bon exemple de cette vision « positive » de l'architecture en train de se faire. Des appartements peu ordinaires, tout en pointes et en angles, une architecture clairement expliquée par son auteur, et confrontée à ceux qui la bâtissent et à ceux qui l'habitent, satisfaits.

Mais il est difficile de *« faire parler les pierres »,* selon la formule employée par Maurice Bruzek (TF 1). On se lasse vite des belles images paresseuses qui glissent sous les voûtes, rasent les murs, caressent arches et colonnes. Le film belge sur Horta, malgré sa construction un peu vieillotte, bénéficiait de la magnificence du sujet : les arabesques de l'art nouveau, les espaces étonnants de ces hôtels *particuliers bruxellois,* se prêtent bien à la description filmée.

Dans *Quatre adresses pour Viollet-le-Duc* comme dans le *Déjeuner au Bauhaus,* mentionné à Bordeaux et qui reçut l'an dernier le Prix de la critique architecturale, Teri Wehn-Damisch et les réalisateurs tentent d'amuser le spectateur avec des gags de théâtre : un cocktail culturel, enrichi de chansons d'époque, mises en situation dans l'architecture des années 20. Mais le côté « personnages en costume » de ces tentatives un peu systématiques reste très marginal. »

La difficulté reste de montrer l'architecture elle-même. Et cela, les films de fiction qui racontent une histoire en privilégiant des lieux (Gandi dans *Profession reporter,* d'Antonioni, par exemple) le font beaucoup mieux.

MICHELE CHAMPENOIS.

(1) Le jury international du Festival a décerné le grand prix au film d'Hubert Knapp, *les Etoiles de Renaudie,* et son prix spécial à *Victor Horta* de Frédéric Geilfus. Le grand prix de la Ville de Bordeaux a été remis à *Normands, barbares et bâtisseurs,* film français de Jean-Noël Cristiani.

POINT DE VUE

Les secrets de M. Lecat

par FRANCIS CABALLERO (*)

LE secret administratif a la vie dure. On avait cru que la loi du 17 juillet 1978 l'avait entamé. Lourde erreur que viennent de démontrer les services de M. Lecat. Rappelons que la loi dispose que les documents administratifs sont communicables *« de plein droit »* — expression juridiquement très forte — *tout* en précisant dans son article 6 que les administrations *« peuvent »* — ce n'est qu'une faculté — en refuser la communication dans certains cas limitativement énumérés. La liste de ces exceptions (secret de la *défense nationale,* de la vie privée, secret médical...) est au demeurant raisonnable à condition d'être comprise restrictivement. L'interprétation restrictive s'impose d'ailleurs en droit, puisque désormais la liberté d'accès est le principe, et le secret l'exception.

Or M. le ministre de la culture et de la communication a publié un arrêté définissant la liste des documents de son ministère qui ne sont pas accessibles au public (1). C'est le premier arrêté pris sur la base de l'article 6, et il est inquiétant pour l'avenir. Etonnant déjà que le responsable de la communication soit le plus rapide en matière de non-communication. Qui aurait désigné *a priori* son secteur gouvernemental comme celui où il était le plus urgent de protéger les secrets d'Etat ? Il n'y aurait cependant pas lieu de se formaliser de cette diligence si la liste définie par le texte était normale. Or elle ne l'est pas. Loin d'être *restrictive, elle est au contraire* systématiquement extensive, souvent illégale et parfois kafkaïenne.

Sont tout d'abord exclus de la communication comme portant atteinte au secret de la politique extérieure, les *documents* relatifs à l'organisation d'expositions internationales. Cette organisation peut certes, dans certaines circonstances exceptionnelles, poser des problèmes diplomatiques, mais ce n'est pas la règle. Cela le devient avec l'arrêté Lecat. La perspective du législateur est complètement renversée. L'exception devient principe. Le risque est notamment que, sous prétexte de politique étrangère, on couvre des discriminations individuelles injustifiables. Pas d'exposition de l'artiste X... tant qu'on vend des armes au pays Y... L'administration remplira les blancs. Dans l'ombre, c'est plus *facile.*

Sont également exclus de la communication comme portant atteinte au secret en matière industrielle et commerciale, les *documents relatifs à l'acquisition* d'œuvres d'art. L'arrêté se situe, cette fois, dans la plus franche illégalité. Il se trouve, en effet, que les termes de la loi ont un sens *juridique* précis. Le secret en matière industrielle et commerciale, *ce n'est pas n'importe* quel secret se rapportant aux affaires, mais seulement, comme l'a justement rappelé M. Foyer à l'Assemblée nationale, les secrets de fabrication non divulgués par leurs inventeurs. L'étendre aux *achats et ventes de tableaux* revient à violer la lettre et l'esprit du texte. Il *est* vrai que l'on a quelque chose à cacher.

L'affaire du Fragonard

Pour ne prendre qu'un exemple qui a défrayé la chronique judiciaire, rappelons l'affaire du Fragonard acheté 55 000 francs par un marchand de tableaux pour être revendu au Louvre quelques années plus tard 5 150 000 francs. Cent fois plus cher... Il y aurait sûrement sur cette transaction des rapports de conservateurs intéressants à lire. Pas seulement pour la curiosité du public. Egalement pour la bonne gestion des deniers publics.

Sont en outre exclus de la communication comme portant atteinte au secret de la vie privée, les documents relatifs aux dons d'objet d'art. Jusqu'alors, pourtant, les donateurs ne cachaient pas leur générosité. Le *Journal officiel* publiait même, depuis 1976, leurs noms et la nature de leurs dons. Que veut donc protéger M. Lecat ? Nul ne le sait, mais on peut toujours imaginer une utilisation imprévue de son texte, à partir d'un exemple fictif et caricatural. Supposons qu'un ministre ou un président de la République reçoive d'un potentat *sanguinaire des cadeaux divers* (plaquettes de diamants, statuettes en or, trophées de chasse...) en échange desquels la France le maintiendrait au pouvoir et paierait ses fonctionnaires.

Soit dit en passant, de tels faits, s'ils étaient établis, constitueraient le délit de corruption que l'article 7 du code pénal punit de deux à dix ans d'emprisonnement. Supposons donc, que les choses ayant mal tourné, notre prévaricateur souhaite se débarrasser auprès des Musées nationaux des cadeaux compromettants, pour accréditer l'idée qu'il les a reçus à titre officiel, et non personnel. Grâce à l'arrêté Lecat, il *sera* impossible de connaître l'origine, l'importance, et surtout les dates de ces donations. Voilà un secret de la vie privée qui servirait bien opportunément la vie publique.

On nous dira qu'il s'agit là d'un procès d'intention. Que les auteurs du texte n'ont jamais eu de si noirs desseins. C'est possible, mais peu importe. Ce qui compte, ce sont les illégalités qu'il permet. Sans doute un recours a-t-il été introduit devant le Conseil d'Etat par les Amis de la terre, mais un tel recours est une arme dérisoire face au rouleau compresseur administratif. Car l'arrêté Lecat n'est pas le seul de son espèce. Des arrêtés Bonnet (pire encore), Saunier-Seïté, et Galley *viennent de suivre.* D'autres de la même veine se préparent.

Comme on effeuille une marguerite, nos technocrates sont en train d'assassiner à petit feu une liberté publique. C'est grave. Cela l'est d'autant plus que l'administration refusait déjà, avant les arrêtés en cause, d'appliquer la loi. Ainsi, depuis deux ans, avons-nous réclamé plus de cent documents, tous communicables, aux ministres de l'environnement, de l'industrie, de l'agriculture, et même au premier ministre. En vain. Actuellement, l'Atelier central d'environnement nous refuse obstinément, sur instruction du cabinet de M. d'Ornano, communication de tous les avis qu'il détient. Le blocage est total, et il vient de haut.

Tout cela est navrant. Le Parlement avait clairement proclamé l'avènement d'une nouvelle liberté. Une liberté conviviale, moderne, à la mesure des difficultés du citoyen face au pouvoir technocratique, pour laquelle il avait affirmé : *« La démocratie doit être une maison de verre. Elle ne doit rester ni devenir une société réservée à quelques privilégiés de l'information, à quelques aristocrates de la décision. La République ne peut être le secret du roi. »*

C'était beau, mais faux. Les secrets de M. Lecat *sont* là pour le prouver.

(*) Agrégé des facultés de droit.

(1) Arrêté du 28 août 1980, publié au *Journal officiel* daté mercredi 12 et jeudi 13 novembre 1980.

DANSE

La rançon du succès

(Suite de la première page.)

Initialement, ce concours avait pour but d'aider de jeunes danseurs, âgés de seize à dix-neuf ans, à poursuivre leur carrière dans de bonnes conditions par un système de bourses, et à se perfectionner en suivant pendant un an les cours d'une des cinq grandes écoles internationales (Opéra de Paris, Royal Ballet School, Centre de Cannes, Ecole du New-York City Ballet...). Cette perspective attira à Lausanne des candidats du monde entier et parmi eux, certains jeunes danseurs d'un niveau exceptionnel, ce qui incita les organisateurs à créer des récompenses spéciales dont une médaille d'or.

Le prix de Lausanne a été saisi par le succès. Il était d'autant plus tentant de favoriser ce côté compétition de prestige, qu'il amenait aux finales un vaste public avide d'exploits. Il y avait là un danger de confusion et un certain malaise a commencé à se développer.

Cette année-là, la demi-finale a créé un climat d'euphorie en mettant en évidence le bon niveau des candidats : la petite Manon Landowsky, sûre et appliquée ; Christine Camillo aux beaux « dégagés » ; une perle noire du Japon, Machiko Watanabé ; une puissante australienne, Léanne Faye ; une Suissesse aventureuse, Sylviane Morand, qui osa s'attaquer à du Balanchine ; et une brochette charmante de Sud-Africaines d'où *émerge, calme et rayonnante,* Janet Linup — il est vrai à suivre, mais Pablo Sayoye se détache largement. D'une belle élévation, techniquement très sûr, il suit depuis un an les cours à l'école du New York City Ballet et n'a qu'un désir, *gagner de l'argent pour* y retourner. On ne retrouvera pas nécessairement tous ces noms en finale. Le palmarès manque de tonus. Le jury n'a pas cru bon de décerner de médaille d'or. Il donne l'impression de s'être noyé dans des subtilités de notation et se montre si précautionneux dans ses choix qu'un candidat devra être rattrapé après coup. Et puis peut-être serait-il souhaitable que tous les membres du jury soit totalement indépendants des candidats. Avoir à *juger les élèves de sa propre* école n'est pas recommandé : une tradition s'est instaurée là aussi à Lausanne, regrettable.

Pour les épreuves elles-mêmes, le prix de la meilleure chorégraphie personnelle ne correspond à rien, car peu de candidats prennent ce risque. Le but de l'épreuve étant de juger avant tout leurs qualités d'interprétation dans un style contemporain, ils ont avantage à choisir un extrait d'un ballet existant déjà ou de danser un exercice composé par leur professeur pour mettre leurs qualités en valeur.

L'année prochaine, le prix de Lausanne fêtera son dixième anniversaire. Le temps est peut-être venu pour ses organisateurs de *faire une autocritique. S'il veut* prendre une dimension internationale, le concours doit dépasser son stade actuel de club privé, un peu mondain et fermé. Renoncer aussi à un certain paternalisme qui n'est plus de mise aujourd'hui. La profession de danseur est difficile, encombrée, c'est bien d'aider les jeunes à s'en sortir, encore faut-il y mettre la manière.

MARCELLE MICHEL.

PETITES NOUVELLES

■ M. et Mme Valéry Giscard d'Estaing, accompagnés de leur fille Jacinte, ont assisté, samedi soir 31 janvier, au Théâtre des Variétés à Paris, à une représentation de « l'Intox », la pièce de Françoise Dorin. En l'absence de Jeanne Moreau, hospitalisée, c'est l'auteur elle-même qui tenait le rôle principal et qui continuera d'assurer l'intérim de l'actrice jusqu'au rétablissement de celle-ci.

■ Le baryton allemand Dietrich Fischer-Dieskau, victime d'une chute malencontreuse, quoique sans gravité, sera remplacé par son compatriote Siegmund Niemsgern dans la Quatorzième Symphonie de Chostakovitchy, qui sera jouée par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Rudolf Barchai, les 5 et 7 février, au Théâtre des Champs-Elysées.

■ L'acteur Philippe Noiret et François Truffaut ont reçu chacun un « Archange du cinéma 80 », attribué par un jury constitué de deux mille huit cents spectateurs et des membres de l'Association des cadres de l'industrie cinématographique.

■ L'Exposition sur l'architecte japonais Kazuo Shinohara, qui avait été présentée à la Société française des architectes, est actuellement à l'Ecole polytechnique de Lausanne (Suisse), jusqu'au 28 février.



MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mardi 3 février à 20 h. 30. — **T. Allen, G. Parsons, Trio Gardòn-Moglia Péclard** — BRAHMS - RAVEL BEETHOVEN

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Mercredi 4 février à 20 h. 30. — **Dir. : Antal DORATI — Sol. : J.-P. Rampal** — MOZART - MESSIAEN DUTILLEUX

MUSIQUE POUR TOUS

SALLE PLEYEL Jeudi 5 février à 20 h. 30. — **BRAHMS :** SYMPHONIE 1, concerto pour piano n° 2 — **Sol. : J. KALICHSTEIN** — NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — **Dir. : Uri SEGAL**

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE AUDITORIUM 105 Lundi 9 février à 20 h. 30. — **Atelier de Musique de Ville-d'Avray** — E. Cousta, M. Makino, M. Reverdy, A. Casanova, Schoenberg-Weberu — A.M. BLANZAT - M. JOSTE — J.-Y. FOURMEAU - C. GARREC — J.C. et M. TAVERNIER — G. DELVALLEE - F. BOUCHE — **Dir. : J.-L. PETIT**

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mercredi 11 février à 20 h. 30. — **QUATUOR CHILINGIRIAN** — HAYDN - BRITTEN BRAHMS

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Jeudi 12 février à 20 h. 30. — **Dir. : Seiji OZAWA** — sol. : J. NORMAN, H. SCHWARZ, J.-Mc CRACKEN, S. NIMSGERN, I. CALEY, M. PEARSON — CHŒURS DE RADIO FRANCE — **SCHOENBERG** Gurrelieder

FRANCE MUSIQUE - Samedi 14 février

Journée du POST-ROMANTISME ALLEMAND

RADIO FRANCE Grand Auditorium Samedi à 17 heures. (Entrée libre) — MAHLER : 1re symphonie. Réduction pour 8 pianistes 4 pianos (M.O. Dupin) — K. et M. LABEQUE - D. VARSY — J.F. HEISSER, D. LIVELY — A. PLANES, F.-J. THIOLLIER — G. PLUDERMACHER — LEKEU : quatuor inachevé — P. AMOYAL, G. GAUSSE, F. LODEON, A. PLANES

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES à 20 h. 30. — **SCHOENBERG** Gurrelieder — sol. : J. NORMAN, H. SCHWARZ, J.-Mc CRACKEN, S. NIMSGERN, I. CALEY, M. PEARSON. — CHŒURS DE RADIO FRANCE — ORCH. NATIONAL DE FRANCE — **Dir. : Seiji OZAWA**

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

LOUIS HEMON
1880 - 1980
exposition du 28 janv. au 15 févr
MARIA CHAPDELAINE
film de Julien DUVIVIER
Madeleine RENAUD, Jean GABIN, Jean-Pierre AUMONT
Séances à 15 h. et 17 h., les 4, 7, 11 et 14 février
CENTRE CULTUREL CANADIEN
5, r. de Constantine, 75007 PARIS
Métro Invalides - Tél. : 551-35-73.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Eglise Réformée de l'Annonciation 15, rue Cortambert Paris 75016 Mercredi 4 février à 20 h. 45. Loc. 288-57-81 et 27, rue de l'Annonciation (Valmalète)	A l'occasion du Centenaire de l'Eglise Réformée de l'ANNONCIATION Récital **MICHÈLE BOEGNER** au profit des missions PROTESTANTES BACH, BEETHOVEN, FRANCK, CHOPIN
INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille Jeudi 5 février à 12 h. 30. (Valmalète)	**ROB BAKKER** Guitare Dowland, Sor, Gruspo, Torroba, Iglesias
SALLE PLEYEL Vendredi 6 février à 20 h. 30. (Valmalète)	**Narciso YEPES** Dowland, Bach, Granados, Falla, Brouwer, Turina
SALLE GAVEAU Samedi 7 février. (p.e. Bandelot)	Amis de la Mus. de Chambre **François DUCHABLE** (Piano) Ravel, Cl. Pascal, Chopin, Liszt
INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille Dimanche 8 février à 18 heures et 20 h. 30. (Valmalète)	**JAZZ** **Louis van Dijk** piano **Christian Garros** batterie **Pierre Michelot** contrebasse
EGLISE ST-ROCH Mo Tuileries et Pyramides Mardi 10 février à 20 h. 45. Loc. Eglise et Royal-Tourisme. (Werner, p.e. Valmalète)	ASS. des AMIS DE MOZART NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE DE RADIO FRANCE **MOZART** Airs de concert concerto pr violon en la M. Symphonie n° 39 **Lilian SUKIS** **Pierre AMOYAL** Dir. : **RALF WEIKERT**
Ass. FRANCE-HONGRIE Mercredi 11 février à 21 heures. SALLE CORTOT E.N.M. (D. Loyer)	Récital de piano **Adam FELLEGI** **BEETHOVEN** (Hammerklavier) **LISZT**
GAVEAU Jeudi 12 février à 21 heures. (Werner)	**KAMMERMUSIKER ZURICH** MARTINU : Quintette cordes R. STRAUSS BRAHMS : Sextuor à cordes
EGLISE N.-D. DES BLANCS-MANTEAUX Vendredi 13 février à 20 h. 30. Loc. : 3 Fnac Royal-Tourisme. (p.e. Werner)	**DELLER CONSORT** Dir. : Mark DELLER BYRD : Messe à 5 voix PALESTRINA Messe à 6 voix

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Dieu, de Woody Allen.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Caligula, par le J.T.N.
Espace Gaîté (322-16-18), 20 h. : le Clown Dimitri ; 22 h. : Riou et Pouchain.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : le Fleuve rouge. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Sur les ruines de Carthage.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : I. Solisti Veneti ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque. — Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani.
Cité internationale universitaire (589-67-57). — Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Fol's.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Zazie dans le métro.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : la Faille ; 21 h. : la Vie en douce. — 20 h. : Madame Bovary meurt de province ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : Steak.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h. 30 : Ficelles ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Monsieur Dehors.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Ai-je dit que je suis bossu ; 22 h. : la Guerre des petites étoiles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 3 février

Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 21 h. : Des oiseaux par les yeux.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
Renaissance (208-18-50), 18 h. 30 et 21 h. 15 : les Mouches.
La Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Charcuterie fine.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : Jacoby mime.
Théâtre des Cinq Diamants (580-18-62), 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30 : Duo pour deux agents doubles.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Ka ; 22 h. 15 : Camisoles Blues.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : l'Homme à l'envers.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Dominique Bailly ; 22 h. : Peau d'âne.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Gouverneur de la rosée.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmersholm ; 21 h. : Mangeront-ils ?
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 22 h. 30 : l'Homme à la coque ; II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Fanon et D. Val.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : le Roi des balcons.
Cour des Miracles (548-85-60) 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Azimuth et Tremouillé.
Le Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Mille et une recettes pour devenir maître du monde.
Maison de Verlaine (326-39-15), 22 h. : J.-P. Reginal.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 45 : Suzanne ouvre-moi.
Pied-Bleu (285-32-16), 21 h. 30 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien, car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Cache ta joie.

Les music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Centre culturel des Halles (508-85-97), 20 h. 30 : Leboue et Baronet.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Sol.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des Congrès (758-21-34), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : A. Sylvestre.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 45 : le Cirque de Moscou.
Petite Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h. 30 : Gotan, musique populaire argentine.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. M. Plasson ; sol., J.-P. Collard (Berg, Beethoven, Schubert).
Lucernaire, 19 h. 30 : C. Lucas, R.-M. Negrea-Dumonteil (Brahms, Prokofiev) ; 21 h. : M. Straisfeld, T. Fèvre (Mozart, Schumann, Debussy, Fauré).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : R. Yassa (Haydn, Chopin, Prokofiev).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Trio d'Anches de Montmartre (Dubois, Lemaland, Sauguet, Sciortino, Wilmaut).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Trio Köchel, T. Allen, G. Parson (Brahms, Ravel, Beethoven). — Studio 106, 18 h. : E. Indjic (Chopin).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Musique électro-acoustique (Almure, Jubard).
Salle Villiers, 20 h. 30 : Ensemble Ars Flautica de Paris (Doppler, Kulhau, Hoffmeister).
Cité internationale universitaire, Grand Théâtre, 21 h. : Trio Ludwig (Mozart, Beethoven).
Eglise des Billettes, 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Vivaldi).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 45 : Orchestre L. Martini (Bach).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : Ensemble instrumental Concilium Musicum, Ensemble La Foliane (Debussy, Mozart, Merlet, Lesur).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : W. Kuijken (Simpson, Demachy, Hume).

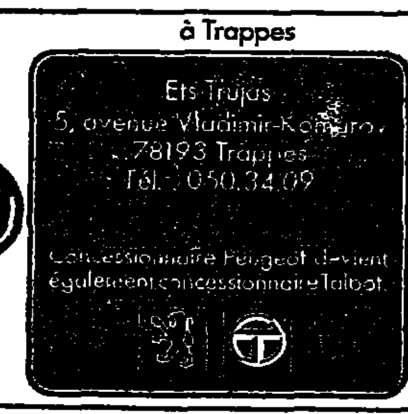
Jazz, rock, pop', folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Jimmy Pursey.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : José Barreuse Dias.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : René Franc Jazz New-Orléans.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. et 24 h. : Martial Solal.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Steve Potts Quartet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Bidon K.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Trio Humair-Jeanneau-Texier ; 23 h. : Azuquita Unit Orchestra.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : E. Lockjam Davies, H. Sweet Edison.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Les babouches font du rock mou.

Dans la région parisienne

Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h. 30 : les Fiancés de la banlieue ouest.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted.
Créteil, Maison des arts André-Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : Concert 2e 2m (Auric, Honegger, Poulenc...).
Evry, Agora (077-93-50), 21 h. : Groupe instrumental de France.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : Mais on doit tout oser puisque...
Meudon, C.C.M. (626-41-20), 20 h. 30 : Andromaque.
Montreuil, conservatoire, (287-08-68), 21 h. : Festival de jazz.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 15 : Trilogie du revoir.
Sèvres, CIEP, 21 h. : Quatuor Arcana (Mozart, Jolivet, Beethoven).





SPECTACLES



cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Esther et le roi, de R. Walsh ; 18 h. 30 : les Aventures du capitaine Wyatt, de R. Walsh ; 20 h. 30, Hommage à M. Powell et E. Pressburgger : The Red Shoes.

Beaubourg (276-65-57). — Relâche.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.). Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
L'ALTRA DONNA (It., v.o.). Studio Logos, 5e (354-26-42).
ASPHALTE (Fr.). UGC Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). Studio Cujas, 5e (354-89-22).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86). Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43). Paris-8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Passy, 16e (288-62-34). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).
BRUBAKER (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71), Normandie. 8e (359-41-18), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (651-99-75), Imager, 18e (522-67-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CALIGULA (It.-ang., v.o. : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CHASSEUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount - City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) en soirée.
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33). Richelieu, 2e (233-56-70). Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.). Studio de la Harpe, 5e (354-34-83). France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.), (*). Epée de Bois, 5e (337-57-47). Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE DERNIER METRO (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). Marignan, 8e (359-92-82). Athéna, 12e (343-07-48), en soirée, Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) en soirée.
ERASERHEAD (A., v.o.) (**), La Clef, 5e (337-90-90).
EXTERIEUR NUIT (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
LA FAIM DU MONDE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (F.), George-V, 8e (562-41-46), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), mat., Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). mat., Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), mat., Athéna, 12e (343-07-48). mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). mat., Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96). mat.
GIMME SHELTER (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.). St-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
GOSSE DE TOKYO (Jap., v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
HARLEQUIN (Austr., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Movies Halles, 1er (260-43-99), Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HURLEMENTS (A.) (**) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IMMACOLATA ET CONCETTA (It.) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), H. Sp.
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) soirée ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
JE VOUS AIME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).
MELODIE MEURTRIERE (It.) (v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (625-59-83).
NICK'S MOVIE (All.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg.) (*) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) en soirée.
L'OR DANS LA MONTAGNE (It.) (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
OUBLIER VENISE (It.) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA PROVINCIALE (Fr.-Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v. it.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — 56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SHINING (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-49-83) ; Publicis - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). Cinac' Italiens, 2e (296-80-27).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90. H. sp.
UN DROLE DE FLIC (A., v.o./v.f.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45. (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse (329-90-10) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C - Opéra, 2e (261 - 50 - 32), U.G.C - Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C -Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (532-52-43), Magic - Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN MAUVAIS FILS (Fr) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
VACANCES ROYALES (Fr.), les Forums Cinémas 1 (297-53-74) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Movies-les-Halles, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain - Village, 5e (634-13-26) ; Elysées - Lincoln, 8e (359 - 36 - 14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
AMERICA - AMERICA (A., v.o.) : Olympic Saint - Germain, 6e (222-87-23).
BABY DOLL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action - Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60).
BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), en matinée.
LA BETE S'EVEILLE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLACK MAIL (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
101 DALMATIENS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DELIVRANCE (A.) (v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DIBBOUK (Pol.) (v. yiddish) : Olympic, 14e (542-67-42), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FAUST (All.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DERSOU OUZALA (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FAUST (All.) (v.m.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FANTASIA (A.) (v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
FLESH GORDON (A.) (** v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE GUEPARD (It.) (v.o.) : Epée de bois, 5e (337-52-47).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
HAIR (A.) (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HESTER STREET (A.) (v.o.) : Studio Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A.) (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LULU (A.) (v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
MACADAM COW-BOY (A.) (v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MOLIERE (Fr.), première et deuxième époque : Calypso, 17e (380-30-11), h. sp.
MONSIEUR KLEIN (Ang.) (v.f.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
MONTY PYTHON (Ang.) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MEDEE (It.) (v.o.) : Palace Croix-Nivert-15e (374-95-04).
ŒDIPE-ROI (It.) (v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI... (It.) (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NUITS DE CABIRIA (It.) (v.o.): Panthéon, 5e (354-15-04).
ORFEU NEGRO (Brés.) (v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).
PAIN ET CHOCOLAT (It.) (v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (* v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PORCHERIE (It.) (* v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROLLERBALL (A.) (* v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Balzac-Olympic, 14e (561 - 10 - 60) ; Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap.) (v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA STRADA (It.) (v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
THE GETAWAY (A.) (v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE SYNDROME CHINOIS (A.) (v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
TRAQUENARD (A.) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

FILMS NOUVEAUX

L'AUBE DES DAMNES, film algérien, de Ahmed Rachedi. v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT, film français de Claude Vajda : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
C'EST LA VIE, film français de Paul Vecchiali : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CHIENS DE GUERRE, film américain de John Irvin (*) ; v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA COCCINELLE A MEXICO, film américain, de Vincent McEveety ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-30-32) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).
FLASH GORDON, film américain, de Mike Hodges ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; (v.o. - v.f.) : Ambassade, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); ABC, 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LE LAGON BLEU, film américain, de Randal Kleiser ; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MASOCH, film italien, de Franco Brogi Taviani (**) ; v.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70. — Soirée : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26) . Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE, film français, de Patrice Leconte : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

SPECTACLES

Les séances spéciales

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.). Noctambules. 5e (354-42-34). 20 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) (**) : Studio Cujas. 5e (354-89-22).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Calypso. 17e (380-30-11). 18 h.
LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) Saint-André-des-Arts. 6e (326-48-18) 12 h et 24 h.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*). Calypso. 17e (380-30-11). 20 h. 30.

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS 1930-1956 (les vedettes du samedi soir) Harry Baur Studio 43. 9e (770-63-40). en alternance : l'Assassinat du Père Noël ; les Misérables ; l'Homme du Niger ; la Tragédie impériale ; les Hommes nouveaux ; Sarati le Terrible ; Un grand amour de Beethoven. — (M Simon, J.-P Aumont, G. Milton) Action-République, 11e (805-51-33) : la Fin du jour ; Tarass Boulba. — (Annebella. S. Delair, E. Feuillère) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Honorable Catherine. — Hollywood-Pompéi (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Bible
HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Maison du docteur Edwardes. — V.o., Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : l'Etau.
CASSAVETES, trois films (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Bal des vauriens.
UNE ALGERIE, DES ALGERIENS EN FRANCE, Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), en alternance : la Bataille d'Alger ; Elise ou la vraie vie ; Avoir vingt ans dans les Aurès.
ESCURIAL, 13e (707-28-04) : Guy Gilles En alternance : le Clair de terre ; Absences répétées ; le Jardin qui bascule ; l'Amour à la rue.
CENT FILMS D'AMERIQUE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11) : Un animal doué de raison
DESSINS ANIMES JEAN IMAGE, Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : Magie moderne ; le Loup et l'Agneau ; l'Aventure du Père Noël, Monsieur Victor ; le Crayon magique, le Petit Peintre et la Sirène, Kiri le clown ; la Cigale et la Fourmi ; la Petite Reine
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.). en alternance : le Casanova (F.) ; l'Ile nue ; Nos plus belles années ; Monty Python, la vie de Brian ; Rencontres avec des hommes remarquables ; Peau d'âne ; Tintin et le temple du Soleil ; le Voleur de Bagdad ; Macbeth ; Dersou Ouzala ; Family life, Docteur Folamour
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Blonde ou la Rousse.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), en alternance : Sébastiane ; Pink Narcissus ; Salo ou les 120 jours de Sodome ; Carrie ; la Conséquence ; la Paloma ; Suspiria ; la Nuit des masques ; la Troisième Génération ; Gibier de passage Despair ; l'Enigme de Kaspar Hauser.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 3 au 10 février)

LES SALLES SUBVENTIONNEES

Carré Silvia Monfort (533-66-70), mer., 15 h 30 ; sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., 14 h 30 et 15 h. 30 : les Métamorphoses du Prince charmant ; sam. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Chat botté.
Théâtre d'animation, Vincennes (365-44-41), mer. sam. et dim., 14 h. 30 : les Mille et Une Fables.

CIRQUE

Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25), sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h. et 17 h.
Palais des sports (828-40-90), tous les jours, sauf dim. et lundi, 20 h. 45 ; mer., sam. et dim., 14 h. 45 et 17 h 30 : le Cirque de Moscou.

THEATRE

Blancs-Manteaux (363-51-37), sam., dim., 16 h. ; tous les mer. à 14 h. 15 et 15 h. : Monsieur Gabilolo Shérif ; II : Gabilolo et le bonhomme de neige.
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. et 16 h. 30 : Est-ce que tu dors ?
Coupe-Chou (272-01-73), mer. et sam., 15 h : Magie.
Cour des Miracles (548-85-60), mer et sam., 15 h. 45 : Journal intime de Caroline Petans ; mer., 14 h. 30 : Henri Des.
Lucernaire (586-11-77), mer et sam., à 14 h. 30 : Giles et ses marottes.
Palais des glaces (607-49-93), mer. et sam., 14 h 30 : Contes pour enfants pas sages.
Studio-Théâtre 14 (337-70-82), mer., 14 h. 30 : le Hardi Petit Tailleur
Théâtre Astral (588-84-13), mer., 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., 15 h. 30 : Nez vert.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (533-42-21), mer., sam. et dim., 14 h. 30 : Mathias Ier ; mer. et sam., 17 h. 30 : l'Ecole des femmes
Théâtre de Paris (281-48-40), tous les jours, sauf sam et dim., 14 h. 15 : le Roman de Renart.
Théâtre le Point-Virgule (278-67-03), mer., 14 h. 15 ; sam., 15 h. : M Pétoche ; mer. et dim., 15 h 30 ; sam., 16 h 30 : M. Pissenlit.
DANS LA REGION PARISIENNE
Le Vésinet, CAL (976-32-75), le 4 à 14 h. 30 : Sonlha Bo (cinéma six-douze ans).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'ABSENT

Mme Mao devant ses juges, c'est ainsi qu'à Question de temps on a présenté lundi soir ce prodigieux document, un document d'archives Et on a eu raison C'est bien de Mme veuve Mao qu'il s'agissait A travers elle, c'est son procès à lui qu'on instruisait, sans l'instruire, tout en l'instruisant On n'osait pas, forcément Et c'est derrière lui qu'elle s'abritait, nuque raide, lèvres pincées, mauvaises, regard insolent largement cerclé d'écaille sombre, un vrai serpent Pour les narguer, pour les braver.

Elle avait vécu trente-huit ans avec lui Il n'y avait eu qu'elle, le cite à peu près, pour traverser autrefois les périls à ses côtés (rires dans la salle) Aujourd'hui, leur seul but c'était de salir la mémoire du Grand Timonier, du dieu vivant Jamais ils ne se risqueraient, elle le savait, à déboulonner l'idole, car, enfin, rappelez-vous ce que représentait Mao, et pas seulement aux yeux écarquillés de six cents millions de Chinois, aux yeux de l'Occident, rappelez-vous les citations empruntées un peu partout au Petit Livre rouge, rappelez-vous 68, les films, les affiches, Peyrefitte, Godard, Tel quel, l'intelligentsia, vous, moi, oui, rappelez-vous ça, on l'oublie trop et trop vite.

Je veux bien que Jiang Qing ait contribué à faire de ce règne l'un des plus sanguinaires qu'ait connus la Chine. Difficile tout de même de nous faire croire que la révolution culturelle, c'est elle et elle seule, que tant d'hommes, de femmes et d'enfants envoyés ad patres, c'est encore elle, elle et ses comparses Et lui, qu'est-ce qu'il faisait pendant ce temps-là ? Des vers ? C'est aussi absurde que de dresser le procès de Goering sans incriminer Hitler.

Cette gêne, on la sentait à l'audience, cette façon d'insister sur ses raisons à elle, des raisons futiles — détruire les lettres passionnées qu'elle avait adressées avant son mariage à ses amants, — pour incarcérer, torturer, exécuter le Tout-Pékin, donnait une impression de porte-à-faux. D'où cette sentence mi-chair, mi-poisson : la mort sous condition. Au procès de cette mafia, il manquait un accusé de poids : le parrain.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 3 FEVRIER

— *Mgr Jean-Marie Lustiger*, archevêque de Paris, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

MERCREDI 4 FEVRIER

— *MM Pierre Poujade, Bernard Pomdessault, Pierre Descaves*, présentent « S.O.S. Fisc » au cours de l'émission « Tribune libre » de FR 3, à 18 h. 55.

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, candidat à l'élection présidentielle, participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 10.

PRESSE

● *L'Association des journalistes de l'information sociale (A.J.I.S.)* a tenu son assemblée générale le 31 janvier et renouvelé son bureau pour 1981 :

Président : M. Emile Favard (*l'Expansion*) ; *secrétaire général* : M. Michel Noblecourt (*la Croix*) ; *secrétaire général adjoint* : Luc Quinat (*la Vie ouvrière*) ; *trésorière* : Annette Hardisson (France-Inter)

Membres : Christophe Boulay (*Liaisons sociales*), François Charpentier (*la Voix du Nord*) et Michèle Houx (Agence France Presse).

Mardi 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche : Michel Sardou.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.

20 h 35 Le grand débat.
M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., interrogé par des journalistes de TF 1.

21 h 35 Caméra Une Première : « L'âge d'aimer ».
Un téléfilm de J.-P Delassus, avec C Brisse, A. Ferjac, M Presle, M Green
Nicolas découvre à douze ans, au cours de vacances en famille, les jeux ambigus et pas très jolis des adultes C'est bien filmé, finement joué, conventionnel pourtant

22 h 35 Série : Ils ont vingt ans.
D Resnikoff et J-O Chattard
III. Les enfants de la bombe atomique.
Que pensent ceux qui sont nés en 1960 de la bombe atomique de l'écologie ? de la pollution ? de la liberté ? du bonheur ? du racisme ? Le dernier épisode d'une série un peu bâclée sur un sujet passionnant.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie : La santé des enfants.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 40 Les dossiers de l'écran : « l'Extravagant Mr. Deeds ».
Film américain de F Capra (1936), avec G. Cooper, J. Arthur, G. Bancroft, L. Stander, D. Dumbrille, R. Walburn. (N Rediffusion.)
Un provincial ingénu vient à New-York pour recueillir un important héritage Il veut distribuer sa fortune aux pauvres Les hommes d'affaires qui la géraient tentent de le faire passer pour fou.
Le grand style de Capra ! Mélange parfait de burlesque, de comédie sentimentale et de critique sociale

22 h Débat : L'héritage.
Avec MM J-M Andriveau, généalogiste ; G. Delorme inspecteur des finances ; P. Uri, économiste ; E. Le Roy Ladurie, historien, professeur au Collège de France ; P Zecri, administrateur judiciaire ; Me G Daubion, notaire ; L. Gomart et Y. Faurie.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « les Niebelungen ».
Film allemand de H. Reinl (1967), avec U. Beyer, M Marlow K Dor, S Wichnewski R Henniger, M. Girotti, H von Borsody
Siegfried s'empare du trésor des Niebelungen et prend pour épouse la sœur du roi des Burgondes. Il est trahi et assassiné Sa veuve se remarie avec Attila et tire vengeance des assassins.
Honorable adaptation, en albums de belles images, d'une légende médiévale allemande dont Fritz Lang avait tiré, en 1923-1924, deux films admirables.

23 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Sciences : La matière aujourd'hui ; la turbulence
20 h., Dialogues : Femmes en Islam, avec J. Minces et Yasmina Nawal.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec Philippe Boesmans
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, France-Musique à Clermont-Ferrand (concert en direct) « La création du monde », de Milhaud, par l'Ensemble Serenata, dir C Giot ; « Sonate opus 30 pour piano à quatre mains », de Schubert, par L Martin et J-M. Besnard ; « Quintette pour flûte, clarinette, basson, cor et piano », de Rimski-Korsakov par les solistes de Thiers ; 20 h., Les heures musicales ; 20 h 30, Concert (en direct) : « Concerto en ré mineur pour deux violons et et orchestre » (Bach) ; « Chants d'Auvergne » (Canteloube) ; « Air de l'Etoile » (Chabrier) ; « Cahier d'Epigrammes » (Amy) ; « Zigeuner lieder » (Brahms) ; « An die Sonne » (Schubert) ; « Divertimento n° 1 en ré majeur » (Mozart), par l'Orchestre universitaire de Clermont-Ferrand, dir. J-L. Jame, avec P Bouveret (soprano), D. Spiegelberg, R. Pasquier, R. Pidoux.. et les Chœurs universitaires, dir. G. Guillot ; 23 h., Les heures musicales (Chabrier, Passani, Mache, Dauvergne, Rameau).
0 h. 5, Ouvert la nuit : La revue de presse et de l'édition musicale internationale (Offenbach entre Mozart et Bizet).

Mercredi 4 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h. 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
18 h Automag.
18 h 20 Un rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche : Michel Sardou.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Attention au feu : l'imprudence coûte cher.
19 h 15 Tirage de la Loterie nationale
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série ; Quatre femmes, quatre vies
Etre heureux sans le Bonheur, de H. Dufour et J. Tréboutа, avec N Courcel.
Les joies et les peines de Muguette, ouvrière courageuse qui vit une grande et brève passion.
22 h Magazine : la rage lire.
De G Suffert, Histoire et judaïté.
Avec MM L Poliakov (*La Causalité diabolique, L'Auberge des musiciens*), A. Finkelkraut (*le Juif imaginaire*), A. Mandel (*Tikoun*), le rabbin J Eisenberg (*Moi, gardien de mon frère*), A. Besançon, historien
23 h 15 Patinage artistique
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir
12 h 45 Journal
13 h 35 Emission régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Bonanza.
16 h 10 Récré A 2
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h. 30 C'est la vie : La santé des enfants
En collaboration avec le Monde de l'éducation.
18 h 50 Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top Club.
20 h Journal
20 h 35 Variétés : C'est du spectacle !
En direct du Théâtre municipal de Rennes, Thierry le Luron et ses invités.
22 h 5 Magazine médical : Les jours de notre vie.
De P Desgraupes.
La stérilité (n° 2) : le voyage du sperme.
23 h Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; De truc en troc.
18 55 Tribune libre
Union de défense des libertés.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé
20 h Les Jeux
20 h 30 Cinéma 16 : le Petit Pommier
De L. de Kermadec. Avec D. Seyrig, E. Caron, E. Quinard, D Blanchar, S Netter.
Drame de « parents abandonnés » qui pensent qu'« on n'est pas fait pour être seul ». Il y a parfois, mais très peu, de l'humour, du rire et des larmes aussi.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

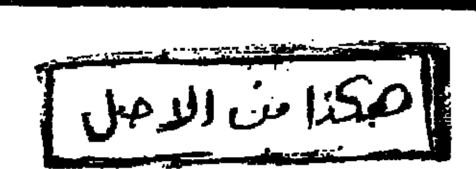
11 h. 2, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
12 h. 5, Agora, avec A.-G. Plama : « les Chasseurs d'Absolu ».
12 h. 45, Panorama : Emission spéciale sur l'Allemagne.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : De la difficulté de survivre.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Paradis », « Vision à New-York », de Ph Sollers.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Les résistances à la contraception.
15 h. 2, Points d'interrogation : L'architecture : villes, campagnes et châteaux du treizième au quinzième siècle
16 h. 20, Actualité : Du neuf sur les vampires.
16 h. 50, Départementale : En direct de Bormes-les-Mimosas.
17 h. 32, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : Hommage à André Schaeffner.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

12 h., Musique de table : Œuvres de Rossini, Calvi ; 12 h. 35, Jazz classique, 13 h., Les musiciens ont la parole : Alain Meunier, violoncelliste
14 h., Microcosmos : Emission pour la jeunesse ; 17 h. 30, Le royaume de la musique ; Concours national belge de musique pour la jeunesse (Anvers, novembre 1980).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D Lemery : Portrait par petites touches (cycle Chopin) ; 20 h., Equivalences (non voyants) : Œuvres de Bach par Helmut Walcha à l'orgue de Saint-Pierre le Jeune de Strasbourg
20 h. 30, Concert de musique de chambre (Radio-France, 4 décembre 1980) : « Quintette n° 1 pour piano et cordes », de Bacewicz ; « Quintette pour piano et cordes en ré mineur », de Fauré ; « Quintette pour piano et cordes en la majeur », de Dvorak, par le Quintette de Varsovie, avec K. Podejeko, J. Jawroszyewicz, S. Kamasa, A. Orkisz, et W. Szerliman, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musiques traditionnelles ; 23 h., Les mémoires de la musique : Claudio Arrau (Chopin, Liszt, Brahms).

■ Un reportage belge sur le Zaïre a été écarté du Grand Prix de l'information de la Communauté radiophonique de langue française (Belgique, Canada, France, Suisse) à la demande de Radio-France. Robert West, qui dirigeait la délégation de Radio-France et qui présidait également le jury, a estimé que ce reportage était « un pamphlet, un brûlot unilatéral contre le chef de l'Etat zaïrois » et qu'il n'était pas diffusable sur les ondes de Radio-France (les reportages retenus par le jury doivent être, en effet, diffusés par les quatre radios). Le Grand Prix a été remporté par « Lèvres rouges » de Georges Glatz, un reportage de la radio suisse romande sur la prostitution.





INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Printemps enneigé chez les couturiers

Blanches comme les pistes de ski enneigées, les collections de printemps des couturiers réjouiront aussi les teinturiers par le nombre d'effets plissés, découvrant le genou à la marche.

En fait, la mode est courte *pour le jour, sans atteindre les* excès de la mini-jupe. Tout est très élaboré, mettant en valeur cet inimitable travail d'atelier qu'on vient chercher à Paris. La femme cadre supérieur paraît l'emporter sur la femme-objet, tant les tailleurs coupés au carré sont importants. De même *les manteaux, mollement ajustés,* rivalisent-ils avec les innombrables paletots, blousons étirés et vestes plus amples matelassées, préférés par les élégantes ces dernières saisons.

de soie, en redingote, ainsi qu'en *robe drapée de jersey,* de satin ou de dentelle. Les couleurs fortes se parent des tons de fleurs de plein été : dahlias, zinnias ou delphiniums pour les bleus. Enfin les grisailles, assez foncées, en flanelle à rayures tennis ou en soie imprimée, l'emportent sur le marine. Les *lainages sont légers et moelleux,* parfois à dessins masculins atténués. Mais l'été en haute couture c'est le triomphe de la soie mate pour le jour, du satin crêpe en robe de crépuscule, du crêpe de



GIVENCHY : *manteau fluide* en lainage marine à côtes d'Agnona, sur une robe en satin souple marine à grands pois blancs de Beauclère. Porté avec un chapeau de paille blanc à gros grain marine.

Croquis de MAROQ.

Autre retour en douceur, celui *de la robe d'après-midi discrètement* habillée, à porter entre l'ensemble à jean ou à jupe du matin et la robe du soir. Elle se signale par sa taille glissante, tantôt haute, tantôt basse. Légère et imprimée pour la ville, elle *moule le corps en modèles* de crépuscule, drapée ou ornée *de volants et à grand décolleté* plongeant. Les robes du soir se parent d'or, de pierreries et de détails rutilants à l'orientale.

A côté du blanc, le grège est très élégant, traité en saharienne chine ou de georgette, toujours *aussi recherchés.* Quelques failles, moires et taffetas, donnent de la rondeur aux grandes robes du soir.

Le grand accessoire de ce printemps, c'est le camélia blanc, à piquer sur le revers d'une veste, à l'encolure d'une robe, d'un chemisier, voire dans un *chignon. Et avec les ourlets au* genou, les couturiers ont choisi des collants blancs de fillette, marchant à l'aise dans des vernis noirs à petits talons.

NATHALIE MONT-SERVAN.

TRANSPORTS

UNE NOUVELLE CARTE ORANGE A LA R.A.T.P.

Après six années de progression régulière, le trafic de la R.A.T.P. a légèrement diminué en 1980 : 2 milliards 52 millions de voyages au lieu de 2 milliards 70 millions en 1979. Paradoxalement, ce tassement est intervenu l'année où le prix de l'essence a enregistré ses plus fortes hausses depuis le début du choc pétrolier et où le métro a fait deux nouvelles percées en banlieue (à Boulogne et à Asnières-Gennevilliers).

La baisse de fréquentation des autobus circulant en banlieue — très concurrencés par la voiture particulière — explique en partie ce tassement. Mais pour la Régie *« certaines tendances commencent à influencer le trafic de la R.A.T.P. »* : vieillissement de la population de la capitale, aggravation du chômage en Ile-de-France, dépopulation progressive de Paris et déplacement de l'habitat et de l'emploi vers la grande couronne où le réseau de la R.A.T.P. est plus faible.

Pour attirer une nouvelle clientèle la Régie a mis à l'étude le remplacement de la carte hebdomadaire de travail par une carte orange hebdomadaire. Ce nouveau titre pourrait être créé au cours de l'été.

A plus longue échéance, la R.A.T.P. et la S.N.C.F. étudient la possibilité de prélèvements mensuels automatiques sur les comptes postaux ou bancaires en paiement de la carte orange annuelle. Le coût de celle-ci (920 F en deuxième classe pour deux zones, 2 300 F pour cinq zones) réduit son utilisation. Elle n'est achetée que par dix mille personnes alors qu'il se vend 1,5 million de coupons mensuels.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 2 et 3 février 1981 :

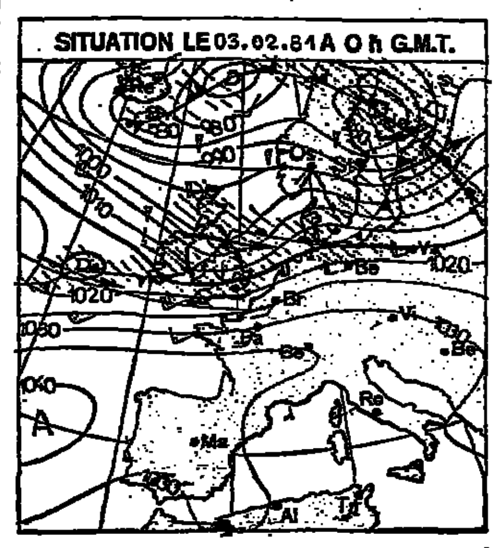
DES DECRETS :

- Portant publication de l'échange de notes franco-allemand du 18 septembre 1980 relatif à l'installation de bureaux à contrôles nationaux juxtaposés à Huningue-Weil-am-Rheim (pont de Palmrain) ;
- Portant publication de l'accord de coopération concernant la signalisation maritime entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République islamique de Mauritanie, signé à Nouakchott le 23 novembre 1979 ;
- Portant publication de l'accord de coopération touristique entre le gouvernement de la *République française et le gouvernement* de la République arabe d'Egypte, signé à Paris le 17 mai 1979.
- Modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux subventions de l'Etat pour l'amélioration de logements à usage locatif et à occupation sociale ;
- Concernant l'octroi d'une indemnité annuelle de départ et d'une indemnité viagère de départ ayant le caractère d'un complément de retraite aux chefs d'exploitation agricole âgés cessant leur activité.

***

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 3 février publie des arrêtés accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement, portant attribution de récompenses honorifiques pour la propagande en faveur de la Caisse nationale de prévoyance et de la médaille d'honneur des postes et télécommunications.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4.02.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 4 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 février à 0 heure et le mercredi 4 février à 24 heures :

Les basses pressions du nord de l'Atlantique et de Scandinavie se développeront vers le sud à travers l'Europe. Elles atteindront la Méditerranée occidentale et entretiendront sur la France un flux de secteur nord-ouest progressivement plus froid.

Mercredi 4 février, une zone pluvieuse (neige en montagne) concernera encore en début de journée les régions s'étendant des Pyrénées à l'Alsace et aux Alpes. Cette zone persistera le soir sur la Corse et l'extrême Sud-Est, tandis qu'un temps frais, humide et instable tendra à se généraliser sur les autres régions.

Des nuages passagers, assez abondants, donneront des averses surtout fréquentes près de la Manche et de l'Atlantique, ainsi que sur les versants nord-ouest des massifs, où il neigera à des altitudes progressivement plus basses. Des averses de neige se produiront également en plaine sur la Flandre, le Bassin parisien, l'Est et le Nord-Est. Les vents, qui viendront de l'ouest puis du nord-ouest seront assez forts et irréguliers, avec des rafales parfois violentes sur les côtes. Les températures maximales seront en baisse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 février ; le second le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 14 et —1 degrés ; Biarritz, 11 et 3 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Bourges, 10 et 1 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et —5 ; Dijon, —2 et —4 ; Grenoble, 6 et —6 ; Lille, 10 et 4 ; Lyon, —3 et —6 ; Marseille, 13 et —2 ; Nancy, 10 et —2 ; Nantes, 11 et 6 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 13 et 2 ; Pau, 11 et 0 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 10 et 5 ; Strasbourg, 8 et —3 ; Tours, 12 et 4 ; Toulouse, 8 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 2 degrés ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 15 et 4 ; Berlin, 9 et 4 ; Bonn, 13 et 1 ; Bruxelles, 10 et 5 ; Le Caire, 18 et 12 ; Iles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 6 et 3 ; *Genève, —2 et —6 ; Lisbonne, 17 et* 4 ; Londres, 11 et 9 ; Madrid, 16 et —6 ; Moscou, —4 et —9 ; Nairobi, 28 et 11 ; New-York, 10 et —4 ; Palma-de-Majorque, 16 et —3 ; Rome, 15 et 1 ; Stockholm, 7 et 4.

TEMPS PROBABLE DU JEUDI 5 AU DIMANCHE 8 FEVRIER

Jeudi 5 février. — Temps frais avec faibles gelées matinales de 0 à —2 degrés dans l'intérieur, puis passagèrement nuageux au cours de la journée avec giboulées, neige à basse altitude et éclaircies sur le pourtour méditerranéen, avec mistral et tramontane. Températures maximales comprises entre 4 et 7 ; *10 sur le littoral méditerranéen.*

Vendredi 6 février. — Persistance du temps frais avec gelées matinales du Centre à l'Est et au Nord-Est. Quelques brouillards dans l'intérieur. Averses résiduelles des Vosges *aux Alpes du Nord. Belles éclaircies* sur le pourtour méditerranéen. Ciel se couvrant de la Bretagne à l'ouest du Massif Central et aux Pyrénées avec faibles pluies. Températures maximales en hausse : 8 à 10 sur la *moitié ouest, 6 à 8 ailleurs.*

Samedi 7 et dimanche 8 février. — Extension du temps doux humide et faiblement pluvieux à l'ensemble de la France. Eclaircies devenant plus belles dimanche sur la moitié *sud du pays. Températures minimales,* 3 à 5 ; maximales, 8 à 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

● ERRATUM. — Des lignes interverties ont rendu peu compréhensible la fin de la lettre de M. Denis Baudouin, directeur général de l'information à la mairie de Paris, sur les « contractuelles » (*le Monde* du 3 février, page 16). Il fallait lire : *« Si les contractuelles sont effectivement habilitées à sanctionner pour des infractions au règlement sanitaire aucune contravention n'a, jusqu'à présent, été donnée à cette catégorie de contrevenants, et notamment aux propriétaires de chiens « négligents » ; ce qui ne signifie pas que de telles sanctions ne puissent intervenir ultérieurement. »*

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 858

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II				■					
III									
IV					■				
V						■			■
VI		■					■		
VII					■			■	
VIII				■					
IX									
X	■							■	
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Certains cassent leur pipe sur le champ pour éviter de mourir à petit feu. — II. Patrie de Tell père, Tell fils ; Sans eux, pas de bons offices. — III. De lui dépendent les bonnes dispositions. — IV. Mis fin à une situation embarrassante ; Cours mi-royal, mi-républicain. — V. Qui ne connaît pas encore les bons et les mauvais usages ; Bien joué. — VI. Susceptibles d'exiger quelque éclaircissement ; Son château fait partie des festivités marseillaises. — VII. Il est moins dangereux de suivre l'une que d'être poursuivi par l'autre ; Note. — VIII. L'ère du « bronze » ; Parure de certaines religieuses. — IX. Une certaine Cécile qui avait l'esprit de l'escalier ; N'a rien d'amusant, même s'il émane d'un rigolo. — X. Sa surface est fonction de l'importance du fond. — XI. Interjection ; On les met au panier par nécessité.

VERTICALEMENT

1. Etant toujours de mauvaise humeur, on n'est pas mécontent de les voir crever. — 2. Sel peu goûté des goutteux ; Telle l'expression d'un sujet inexpressif. — 3. N'est pas chiche de chichis quand il s'agit de faire du chiqué. — 4. Couche dehors au plus fort de l'hiver ; Le « Moi » de Janvier. — 5. Fut poursuivi à une époque où l'on ne songeait pas encore à suivre le bœuf ; Indique une possession plus ou moins lointaine ; Bien fermés. — 6. Un pied quelque part ; A l'abri des impondérables ; Démonstratif. — 7. Forme sous laquelle sont vendus certains *charmes* ; Produit laitier allant directement du producteur au consommateur. — 8. Accessoire de l'uniforme ; Note. — 9. Nom de famille ; Doivent être majeurs avant d'être mineurs.

Solution du problème n° 2 857

Horizontalement

I. Coquetier. — II. Obus ; Ente. — III. Rieur ; Nul. — IV. Truc ; Di. — V. Isée ; Peu. — VI. La ; Api. — VII. Lierre ; Té. — VIII. Assiette. — IX. Rite ; Iago. — X. Encore. — XI. Arséniés.

Verticalement

1. Corbillard. — 2. Obi ; Saisi. — 3. Quête ; Ester. — 4. Usure ; *Riens. — 5. Ru ; Are ; Ce. — 6.* Te ; Pétion. — 7. Inn ; Pi ; Tari. — 8. Etude ; Tégée. — 9. Reliure.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 4 FEVRIER

« Portraits français et société au XVIII[e] siècle », 14 h. 45, 13, avenue du président Wilson, Mme Saint-Girons.

« Musée du Grand-Orient de *France », 15 heures, 16, rue Cadet,* Mme Bachelier.

« Le Val-de-Grâce », 15 heures, 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, *rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.*

« Musée de la Médecine », 15 heures, 12, rue de l'Ecole de médecine, Mme Pennec.

« Notre-Dame », 15 heures, façade, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le patrimoine », 15 heures, Grand Palais (Mme Angot).

« Basilique Saint-Denis » 14 h. 30, porche principal (Approche de l'Art).

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 heures, métro Hôtel-de-Ville (Mme Hager).

« Le Palais de Justice », 15 heures, métro Cité (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 heures, façade de l'église Saint-Gervais (M. de La Roche).

« La vie à l'époque de François I[er] et de Henri II », 14 h. 30, 107, rue de Rivoli.

« Quartier Mouffetard », 14 h. 30, façade de l'église Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'UNESCO », 14 h. 45, Place Fontenoy (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

19 heures : Centre Rachi, 30, boulevard de *Port-Royal. M. H. Vidal Sephina* : « Bénéditions et malédictions en judéo-espagnol ».

20 heures : Restaurant le Manoir, 4, rue de l'Eglise, à Neuilly-sur-Seine, M. de Tinguy du Pouet : *« L'évolution des affaires communales »* (Dîner-débat du Club européen du Val-de-Loire).

18 h. 15 : 16, boulevard de Latour-Maubourg, R.-P. Philippe André-Vincent : « Las Cases ».

19 h. 30 : 26, rue Bergère, père Humbert Biondi : « Phénomènes parapsychologiques dans les miracles de la vie des Saints » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30 : Musée de l'Homme, M. H. de Lumley : « La vallée des merveilles ».

20 h. 45 : 35, rue de Sèvres, M. J.-P. Lacronique : « Coût de la santé. Coût de la maladie ».

CONFÉRENCES

MERCREDI 4 FEVRIER

15 heures et 17 heures : 21, rue Notre-Dame des Victoires, Mme O. Thibaut : « Charles I[er] et la Révolution ».

18 h. 30 : 9 bis, avenue d'Iéna : « Mexique Indien » (Autour du Monde — Projection).

20 h. 45 : 63 bis, rue Cardinal Lemoine : « Le graphisme ésotérique » (Centre Ergonia).

JEUNESSE

L'ACCUEIL DES HANDICAPES. — Les éclaireuses et éclaireurs de France organisent, du 7 au 14 février, un stage de perfectionnement avec pour thème en centre de vacances l'accueil d'handicapés mentaux.

★ E.E.D.F., 62, rue du Petit-Pont, 45000 Orléans. Tél. (38) 86-49-29.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Digital Equipment — Centre Technique Europe

Filiale du No 1 mondial de l'informatique interactive, notre Centre Technique Européen, a pour mission d'apporter une assistance permanente à nos ingénieurs de maintenance en Europe. C'est aussi le lieu où se retrouvent des collaborateurs de haut niveau venant de tous pays.

L'ensemble de nos effectifs suivant la forte expansion de Digital en Europe (plus de 39 % par an), nous recherchons un (e)

Adjoint au directeur du personnel

Dans un premier temps, votre mission consistera à assurer tous les transferts internationaux de nos collaborateurs, à faciliter l'intégration de leurs familles dans leur nouveau pays d'élection. Très vite cette fonction peut évoluer vers la prise en charge de l'ensemble des problèmes administratifs concernant tout notre personnel.

Si vous avez une solide expérience en législation du travail, les qualités de contact indispensables et une bonne maîtrise de la langue anglaise, venez rejoindre notre petite équipe à Sophia Antipolis, près de Nice.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M811 à : Patrice VENET
Directeur du Personnel — Digital Equipment Centre Technique Europe
Sophia Antipolis, BP 29 - 06560 VALBONNE

digital

Bernard & Bowles

Vivre ses exigences...

Exigeants envers eux mêmes, les hommes de qualité le sont dans la conduite de leur carrière. Une carrière pensée en termes d'audace, de ténacité, de mobilité. Nous sommes un des premiers groupes industriels français en développement constant (C.A 79 : 10 Milliards F. 130 Filiales).

Cette expansion nous conduit à rechercher des INGENIEURS ayant l'ambition de vivre leurs exigences professionnelles en termes concrets.

X, Mines, Centrale, Ponts,...

Hommes de terrain, jeunes (28/32 ans), 5 ans d'expérience réussie : critères indispensables pour gérer, en second dans un premier temps, puis en direct, un secteur d'exploitation sur plusieurs départements. Une carrière «hors bureau», au contact des hommes, des problèmes concrets de direction d'entreprise, où compétences professionnelles (technique, gestion) s'allient aux qualités de véritables patrons (sens du dialogue, diplomatie, autorité).

PROVINCE - Réf. 2019

Ces situations, destinées à des cadres de qualité, offrent de réelles perspectives d'évolution de carrière très intéressantes dans le Groupe.

Nous étudierons avec intérêt et discrétion votre candidature (lettre détaillée, CV, photo et prétentions), en précisant la référence 2019. Merci de l'adresser sous le numéro 8080 à rscg carrières 64, rue La Boëtie 75008 PARIS.

rscg carrières

Lyon
Responsable Commercial

Une très importante société d'ingénierie, intervenant en France et à l'étranger dans un domaine de pointe. recrute un

INGENIEUR MECANICIEN

Diplômé d'une grande École, il a acquis une double expérience technique et commerciale sur des equipements mécaniques utilisés en industrie lourde. Une expérience d'environ 10 années est indispensable, au cours de laquelle ce cadre de haut niveau s'est formé à la commercialisation d'équipements mécaniques, à la recherche de nouveaux contrats et à leur négociation, y compris dans les aspects juridiques.

Il se verra confier la supervision et la coordination pour la France et la Belgique des problèmes commerciaux traités par une équipe d'ingénieurs d'affaires, au sein d'une division importante de l'entreprise.

Basées à Lyon, ses fonctions l'amèneront à entretenir des contacts étroits avec les unités de recherche - développement chargées de mettre au point de nouveaux équipements et procedés.

Les candidatures seront traitées avec une totale discrétion.

Elles sont à adresser, accompagnées d'un C.V. détaillé, sous référence 70811 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

INGENIEURS
Diplômés Centrale, AM, TP,...

Société d'ingénierie, parmi les premières en Europe, désire redéployer son implantation régionale en France. Elle recherche 4 ingénieurs, diplômés Centrale, AM, TP,... possédant une formation complémentaire aux Affaires.

Ils seront chargés de prospection, rédaction d'offres, participation, conception et prix.

Une expérience d'une dizaine d'années en ingénierie, entreprise, bâtiment, équipement industriels est indispensable.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Ces postes sont à pourvoir en : Nord - Pas de Calais - Picardie, Bretagne, Pays de Loire, Midi - Pyrénées.

Adressez CV détaillé et prétentions, en précisant bien la région qui vous intéresse, à : rscg carrières, 64 rue La Boëtie 75008 PARIS. Référence 4055.

rscg carrières



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

YOUR FUTURE WITH DOW

Dow Chemical Europe S.A. is the European Organisation of a leading international Chemical Company, with Sales Offices and Manufacturing Sites throughout the world.

With the continual expansion of our European Technical Centre, located in Horgen (Switzerland), we are looking for a

CHEMICAL OR PHYSICAL ENGINEER

to join the Coatings technical service and development group ; which is responsible for customer service and development in Europe.

The job requires creativity in solving technical problems and in translating the needs of industry into new products. To help in this you will have at your disposal a well equipped laboratory which includes a versatile pilot plant. The ability to liaise closely with other functions such as research, manufacturing marketing and sales is essential.

We require :

- A degree in Physical, Chemical or Mechanical Engineering with about 2-3 years of industrial experience.
- Age between 26-35 years.
- Perfect knowledge of English and another European language.
- Willingness to travel internationally.

We offer :

Training on the job.

- Career opportunities based on performance.
- Progressive employment conditions.
- A stimulating working environment in a young team.

Please call or write for an application form.



DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Mrs. J. Kurath
Bachtobelstr. 3
8810 Horgen
T. 01/ 728-21-11

SOCIÉTÉ DE TRAVAUX
recherche

JEUNES AGENTS ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

Niveau DUT
2 ans d'expérience pour postes à pourvoir en expatriation.

Envoyer c.v. détaillé
+ photo (retournée) n° 26176 à :
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 PARIS

P.R.B.

TRT
TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités dans le domaine des équipements aéronautiques

UN REPRÉSENTANT
ASIE DU SUD-EST

Le candidat sera du niveau INGÉNIEUR en ÉLECTRONIQUE, âgé de plus de 30 ans, il aura acquis une expérience dans les domaines aéronautique civile et équipements embarqués.

Connaissances souhaitées de la zone considérée et anglais indispensable en vue contacts commerciaux et assistance clients.

- Cadre II.
- Résidence SINGAPOUR.
- Grande disponibilité pour déplacements fréquents.
- Formation 3 mois avant détachement.

Adresser C.V. photo et prétentions à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Gulf

CHEMICALS MARKET RESEARCH

Gulf Oil Chemicals has announced plans to expand its European chemical business. We are looking for a man or woman to join the small planning and development team as Market Researcher. He/she will be located at the European headquarters in London. The Candidate should have experience in market research or marketing in the European petrochemical or derivative industry. Preference will be given to candidates with language capability, a degree in chemistry and a business school education with emphasis on marketing.

Please apply in the first instance to: —

Clare Hill.
Human Resources Department,
Gulf Oil Company - Eastern Hemisphere,
2 Portman Street, London W1H 0AN.
Telephone: 01-493 8040 Ext. 3500

ATTENTION !
Au Pairs Urgently required for families in London and suburbs, short/long term. No fees. ALLWAYS AU PAIR AGENCY, 18 DONNINGTON ROAD, KENTON, MIDDX. ENGLAND.

Recherché immédiatement 2 cuisiniers experts célibataires.
Veuillez vous présenter chez Téléphon Amérique, 306368 2125 ; La Paloma restaurant, Miami 233 NE 18th St. La Concession pourra être réglée.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA MAYENNE
recherche :

UN CHEF DE SERVICE ÉTUDES INFORMATIQUES

chargé de la coordination des projets de développement mettant en œuvre au cours des prochaines années un réseau de Télétraitement et des bases de données. Expérience et références dans le domaine bancaire souhaitées.

Adresser C.V. avec photo :
Service du Personnel, C.R.C.A.M., Route de Nantes, B.P. 802, 53001 LAVAL Cedex.

Promodès

17000 personnes en France
1er grossiste multidistributeur en Europe
C A 1979 9,125 Milliards de Francs
recherche dans le cadre de l'expansion de sa Branche

supermarchés champion

(8 ouvertures en 1981)

DIRECTEURS DE MAGASINS

Les candidats retenus seront responsables après une période d'adaptation individualisée en fonction de leur expérience de la direction d'un magasin de

1000 à 3000 m².
30 à 160 Millions de C.A.

Une expérience de 2 à 5 ans de direction de magasins de taille similaire est nécessaire
Le développement de la Branche Champion et la dimension du Groupe Promodès permettent d'envisager de réelles possibilités d'évolution liées aux résultats individuels.

Si vous êtes intéressés, envoyer C V, photo et prétentions sous ref M 756 à
Madame F MOULINJEUNE
Interactions
Recrutement - Formation - Conseil
Groupe Promodès
Place de la Mare - 14000 CAEN

HAVAS CONTACT

VOUS

- INGENIEUR diplômé
- 1ère expérience en AUTOMATISMES ET MICRO ELECTRONIQUE DE POINTE
- Attiré soit par le DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS OU DE SYSTEMES de haute technicité, soit par l'ENCADREMENT de TECHNICIENS d'intégration et de mise au point
- Connaissance de l'anglais

NOUS


Telemecanique

Un des leaders européens des CONSTITUANTS pour AUTOMATISMES INDUSTRIELS (11.000 personnes dans le monde, C.A. 2.260 MF) DEVELOPPONS notre département APPLICATIONS NOUVELLES (région Grenobloise) et créons les postes de :

INGENIEUR DEVELOPPEMENT LOGICIEL

(définition cahiers des charges techniques, analyse et programmation, pilotage de sous-traitance d'études, assistance technique)

Diplôme ENSIMAG ou équivalent

Réf.M4.81.01

INGENIEUR DEVELOPPEMENT MICRO-MECANIQUE

(définition cahiers des charges techniques, études mécaniques, pilotage de sous-traitance d'études, assistance technique)

Diplôme BESANCON ou équivalent

Réf.M4.81.02

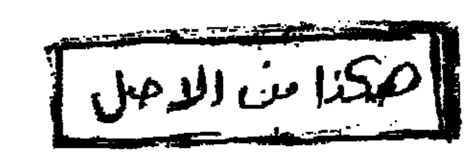
RESPONSABLE PLATE-FORME ASSISTANCE CLIENTELE

(animation d'une equipe de 5 à 10 personnes, pilotage technique de sous-traitance de fabrication, gestion planning, participation à définition de moyens de test).

Diplôme ENSI, CNAM ou équivalent

Réf.M4.81.03

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite à :
TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
Division 4 - Direction du Personnel
M. HAVET 33, avenue de Chatou
92500 RUEIL MALMAISON
en rappelant la référence.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

La **CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE** de la SARTHE recrute pour Le Mans un

INGÉNIEUR SYSTÈME (OS/VS ou ICL - VME/B)

ayant une expérience pratique des ordinateurs de moyenne et grande puissance ou de systèmes très évolués utilisés en télétraitement (site IBM et/ou ICL).

Au sein du groupe système rattaché à la Direction de l'Informatique, il sera chargé de concevoir et mettre en oeuvre tous les outils matériels et logiciels permettant un contrôle continu de l'ordinateur. Spécialiste de l'utilisation optimale de la machine. Il aura un rôle de conseil et d'assistance auprès des études et de l'exploitation.

La rémunération saura satisfaire un candidat de haut niveau.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 70810 M, à



GROUPE ETHNOS
Conseil en Recrutement
Membre de syntec informatique
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Groupe en expansion secteur tertiaire
recherche
pour créer la délégation de NANCY

Le Directeur Régional

Formation supérieure économique et financière.
Expérience bancaire souhaitée.
Apte à créer et développer une délégation régionale avec la responsabilité d'un personnel.
Sens aigu du marketing (produits financiers) et des relations publiques.
Une pratique des contacts à tous niveaux.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous N° 7835 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

BATIMENT - T.P. LYON

Entreprise de TRAVAUX PUBLICS (800 P.) possédant une excellente image de marque régionale, recherche pour diriger ses Services Travaux :

directeur de travaux

âgé au minimum de 35 ans, de formation Ingénieur (ENPC, CENTRALE . . .) et ayant acquis une solide expérience de la Direction de Chantiers, si possible dans une Entreprise de Génie Civil et de T.P. Le candidat retenu sera responsable de l'ensemble des Chantiers de l'Entreprise (C.A. : 140 M) et animateur d'une équipe de 6 Conducteurs de Travaux, dont il devra contrôler les réalisations (méthodes, qualité, délais, prix de revient). Réelle opportunité de carrière.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 823 M (à préciser sur l'enveloppe) au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

GROUPE A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

DIRECTEUR CENTRE COMMERCIAL

PROVINCE
(Région - Est)

RESPONSABILITES
Direction du Centre sous les différents aspects suivants :
- Politique générale d'animation et de publicité
- Gestion et comptabilité
- Contacts avec les commerçants.

PROFIL
La Directeur devra avoir :
- Un tempérament de manager
- Des qualités d'organisation et de gestion
- Un très grand sens des contacts humains et des relations publiques
- Le sens du service rendu, notamment auprès des commerçants
- Une très grande disponibilité.

Adresser CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à Monsieur THORET - SGP - B.P. 88
75825 PARIS CEDEX 17.

---

groupe MATRA

Sa filiale PICART LEBAS - BRANCHE COMMUNICATION ET TELEMATIQUE
recherche
pour son centre industriel (1200 personnes) situé à CHATEAUDUN (28)
130 km S.O. de Paris

jeune psychologue d'entreprise

désireux (se) d'évoluer au sein de la
FONCTION PERSONNEL
il (elle) assistera le Responsable des Relations Humaines, dans le cadre des politiques de
RECRUTEMENT et FORMATION
en vue de l'amélioration du potentiel humain et technique de l'entreprise.

Ce poste implique une première expérience du recrutement, si possible en milieu industriel.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir : lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo, en précisant leurs prétentions et date de *disponibilité à : Madame C. JEANNOT,* 13, Grande Rue - MOINVILLE LA JEULIN 28700 AUNEAU. Une discrétion totale est assurée.

Importante société COSMETIQUE DE LUXE
filiale d'un groupe multinational
particulièrement performant
recherche

Directeur administratif et financier

Directement rattaché au Directeur Général, il sera :
- entièrement responsable de la gestion administrative et financière de la société et de son contrôle permanent
- associé à la définition et à l'obtention des objectifs.

Le candidat retenu aura de préférence une formation supérieure commerciale (E.S.C., E.S.S.E.C., H.E.C., ...), une expérience financière et comptable acquise dans un poste similaire au sein d'un groupe multinational et une bonne pratique des systèmes de gestion anglo-saxons.

Formation complémentaire souhaitable : Audit et/ou Expertise comptable. Anglais courant indispensable.

Intéressantes possibilités de développement au sein de la société et du groupe.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à No 15255 COFAP
40, rue de Chabrol - 75010 PARIS qui transmettra.
Discrétion totale assurée.



BREVETS SZYDLOWSKI

TURBOMECA

Leader européen dans le domaine des turbines à gaz de moyenne puissance, recherche pour renforcer ses services Comptables et Financiers :

un jeune cadre en comptabilité analytique

Jeune diplômé Sup. de Co + DECS, il possède nécessairement une première expérience positive en Comptabilité Analytique dans une entreprise mécanique fabriquant des produits en moyenne série.

le futur responsable comptabilité fournisseurs

Il a acquis une expérience en ce domaine, et familier des traitements informatiques fait preuve de réelles qualités d'animateur et d'organisateur. DECS très apprécié.

Ces deux postes sont à pourvoir à proximité de PAU et offrent des possibilités d'évolution certaines.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. BADE à :
EMPLOIS ET CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Emplois et Carrières

GENERALE SUCRIERE

3 Milliards de CA, 7 établissements en France cherche pour une de ses unités située en **PICARDIE** un

animateur de ventes en culture

qui aura près de l'équipe d'Inspecteurs de Culture un rôle fonctionnel de FORMATEUR et de suivi sur le terrain.

Pour réussir dans ce poste il doit avoir une FORMATION AGRICOLE OU COMMERCIALE D'UN NIVEAU SUPERIEUR, obligatoirement une expérience des contacts technico-commerciaux dans le Monde Agricole et avoir un goût prononcé pour le terrain.

Les candidatures, lettre manuscrite, précisant le niveau de rémunération actuel sous réf. 2045-M seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Un important organisme public intervenant dans les domaines de la prospection et de la mise en valeur des ressources du sous-sol, tant en France qu'à l'étranger, recherche, pour étoffer son département juridique basé à Orléans

Un jeune juriste

qui sera appelé à suivre sous l'angle juridique les activités de l'établissement et de ses filiales et notamment à participer à l'étude, la mise en forme et la négociation de contrats.

Il est demandé une bonne formation juridique : niveau doctorat en droit avec, *si possible*, option droit des affaires, ainsi que des bases sérieuses en anglais. En outre, une expérience professionnelle de deux à trois ans dans une entreprise ou dans un cabinet d'avocats serait appréciée.

Ce poste, qui implique des déplacements de courte durée en France et *à l'étranger, offre une grande autonomie et l'intérêt que présente* la diversité des affaires à traiter ; il requiert des qualités de précision pour l'étude des dossiers, une bonne aptitude à rédiger et des facultés d'adaptation à un milieu de travail très varié.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et prétentions, *sous référence 6148/M à Fr. ROUSSEAU,* - Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC



La Société VOLKSWAGEN FRANCE recherche

LE CHEF DU SERVICE ORGANISATION APRÈS-VENTE

En relation avec l'usine et en collaboration directe avec le Directeur de l'après-vente, il détermine le programme annuel qui fixe les axes et objectifs d'amélioration et de développement du réseau ; il bâtit et contrôle le budget nécessaire à sa réalisation.
Il conçoit, propose et contrôle la réalisation de :
- l'implantation rationnelle et suffisante pour les besoins immédiats ou le développement d'une concession ; il dispose pour cela d'une équipe d'architectes indépendants et d'un dessinateur ;
- l'équipement standard et performant de l'atelier en cherchant sur le marché le matériel le plus approprié ;
- l'organisation fonctionnelle, et des méthodes de réparations modernes pour offrir le meilleur service, le plus rapide et le plus rentable pour le client et le concessionnaire.

Il assure les relations avec les organismes officiels pour l'étude des normes et des coûts.

Vos chances de réussite dans ce poste sont liées à votre formation technique supérieure, 7 à 10 ans d'expérience de l'après-vente dans un secteur automobile ou lié à l'automobile, l'allemand ou l'anglais courant, et un esprit d'analyse, de synthèse, d'organisation et de contrôle personnel efficace.

Le poste est situé à VILLERS-COTTERÊTS.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Département du Personnel, BP 62, 02600 VILLERS-COTTERÊTS, sous réf. CSO/144.





HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF
TUBES ET DISPOSITIFS A IMAGE
GRENOBLE

recherche pour son secteur
TUBES A RAYONS CATHODIQUES

1 INGENIEUR ETUDES et DEVELOPPEMENT

Diplômé Grande Ecole
(E.C.P. - E.S.P.C.I. - A.M. - E.C.L.)

- Il doit posséder de solides connaissances en physique et en électronique.
- Une expérience de plusieurs années dans le domaine des tubes électroniques ou des tubes à image est un atout important.
- Il sera chargé du calcul, de la définition et de la conception technologique de nouveaux tubes, des essais et mesures, du suivi de la fabrication.

ADRESSER dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) au SERVICE DU PERSONNEL - D.T.E. - BP 55
38120 - SAINT-EGREVE.

IBM

recherche pour son Centre d'Etudes de LA GAUDE
près de
NICE

jeunes ingénieurs électroniciens grandes écoles

HOMMES ou FEMMES

Débutants ou ayant 3/4 ans d'expérience professionnelle pour activités de **DEVELOPPEMENT** dans le domaine des **TELECOMMUNICATIONS** (systèmes de commutation, modems, contrôleurs de communication, etc. . .).

Outre d'excellentes conditions de travail, la Compagnie offre de larges possibilités de perfectionnement et d'évolution. Ces postes à pourvoir peuvent impliquer des stages ou missions de longue durée en France et à l'Etranger, notamment aux Etats-Unis. Ils permettent à des personnalités de valeur, ayant une bonne pratique de la langue anglaise, d'accéder à des responsabilités techniques et humaines de niveau élevé.

Envoyer candidature détaillée à J.-J. Segal
Service du Personnel — IBM — 06610 LA GAUDE





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MERLIN GERIN

Grenoble

14.000 personnes - 33 filiales dont 16 à l'étranger - 3,1 milliards de C.A. dont 45 % à l'exportation.

Nous sommes le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements haute et basse tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique.

Le département Appareillage Basse Tension - 300 millions de C.A., progression à l'exportation supérieure à 30 % par an,

recherche

dans le cadre du lancement d'une nouvelle gamme de produits

2 chargés d'affaires export

MISSION : En relation avec les directions commerciales, assurer la concrétisation d'affaires auprès d'une clientèle d'installateurs, d'entreprises, de régies nationales.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs électriciens, mécaniciens... - + formation complémentaire en gestion appréciée - souhaitant s'orienter vers une carrière commerciale. Anglais indispensable + espagnol ou portugais souhaité. Déplacements fréquents de courte durée dans le monde entier.

3 promoteurs des ventes export

MISSION : ● Assister, former, dynamiser les revendeurs sur le terrain et veiller à leur information technique et commerciale.

● Assurer la présence MERLIN GERIN dans les foires et expositions.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs électriciens parlant anglais couramment, motivés par le lancement d'une gamme nouvelle de produits.

Déplacements de l'ordre de 30 à 40 % du temps.

Pour ces postes, une première expérience de la vente de biens d'équipements est souhaitée. Débutants acceptés.

Réelles perspectives d'évolution dans le groupe après trois ou cinq ans dans ces postes.

Écrire avec C.V. manuscrit et photo sous référence 810201 à



15, boulevard Mal-Leclerc
38000 GRENOBLE

Discrétion professionnelle assurée.

INGÉNIEURS

ayant une expérience d'au moins 5 ans dans les domaines mécanique, automobile, aviation etc.

Nous sommes une entreprise qui produit des roulements à aiguilles. Nous souhaitons couvrir les besoins de notre clientèle aussi bien pour les fabrications standards que pour satisfaire des besoins spécifiques.

Différentes fonctions vous sont offertes, selon votre expérience, vos goûts et vos motivations.

- Technico-commercial.
- Bureau d'études.
- Ventes France et Export.
- Devis spéciaux.
- Administration commerciale.

Pour nous rejoindre, il faut :
- Savoir vous exprimer dans une fonction nécessitant une large autonomie.
- Avoir les qualités nécessaires à la relation et à la négociation commerciale.
- Etre soucieux de concrétiser.
- Connaître l'anglais et éventuellement l'allemand.
- Lieux de travail : Vierzon.

Merci de nous adresser c.v., photo et prétentions à :

Monsieur TARDY, NADELLA, 133, boulevard National, 92503 Rueil-Malmaison Cedex.

Société d'administration de biens

CHERCHE CADRE

pour gérer portefeuille de syndic.

Expérience professionnelle souhaitée.
Lieu de travail : LANGUEDOC-ROUSSILLON.
Possibilités d'association ultérieure.

Env. C.V. + photo et prétent. à Agence Havas n° 17.477.

---

cnet

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

recherche pour son laboratoire de

MICRO-ELECTRONIQUE

à GRENOBLE

dans le cadre de son activité modélisation de composants VLSI

1 INGENIEUR

niveau 3ème cycle, spécialisé en programmation scientifique (méthodes aux éléments finis)

2 INGENIEURS

ayant une expérience en Architecture de programmes pour la mise au point de logiciels utilisables par des non-spécialistes.

Adressez lettre manuscrite et C.V. détaillé à :
ERIC DUMOULIN - CNET - B.P. 42 - 38240 MEYLAN.
Tél. : (16.76) 90.80.70.

Devin-Lemarchand

Entreprise spécialisée dans la construction de réseaux de toute nature

recherche

CHEF DE SECTEUR

Pour région Côte Atlantique

Ingénieur diplômé, le candidat devra justifier d'une expérience de canalisateur d'au moins 5 années.

Adresser lettre manuscrite avec photo et C.V. sous référ. 8125 à Mr. JAMET au Siège de l'entreprise, 78, rue de la Garde, B.P. 653 - 44018 NANTES CEDEX

SUD-OUEST

UNION DE COOPÉRATIVES

voulant développer pour le compte de 5 Coopératives Adhérentes ses productions d'OVINS - BOVINS - PORCINS - PALMIPÈDES

recherche un

DIRECTEUR PRODUCTIONS ANIMALES

- Il aura la responsabilité :
- ● de la mise en œuvre des plannings de production jusqu'à la mise en marché,
- ● de l'encadrement du Personnel de collecte,
- ● de la gestion du PARC TRANSPORT,
- ● de la réalisation des objectifs de DÉVELOPPEMENT des Groupements de Producteurs,
- ● des relations avec FORMA - ONIBEV - MINISTÈRE...

- Ce poste conviendrait à un JEUNE Ingénieur AGRO - AGRI ou HEC - ESSEC, ayant une expérience d'au moins cinq ans dans une fonction équivalente ; expérience commerciale appréciée.

Adresser votre dossier de candidature (C.V. détaillé, photo, prétentions) à :
Monsieur Pierre GAUTHIER
4, place de l'Olmet, 12000 RODEZ.

Nous avons acquis une notoriété mondiale dans le domaine de l'instrumentation électronique. Le taux moyen de progression de notre C.A. est de 35 % par an. Ce résultat est dû à notre dynamisme et à notre goût du travail en équipe (moyenne d'âge 32 ans).

Nous recherchons pour notre **DIRECTION TECHNIQUE DANS UNE GRANDE VILLE DU MIDI MEDITERRANEEN**, un

Ingénieur Développement

Il devra développer les capteurs (électromagnétiques, ultrasonores...) équipant nos chaînes de mesure en liaison étroite avec les services marketing et fabrication.

Diplômé d'une école d'ingénieurs (P.C. Paris, A.M., Centrale, IDN, INSA...) il devra avoir acquis par formation et/ou expérience des connaissances en mécanique des fluides, mécanique des solides et en électrotechnique.

Merci d'envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf. 122/80 à IS Conseil 34 Cours Gouffé 13286 MARSEILLE Cedex 6

CAPFOR

NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

USINE 200 kms EST DE PARIS
recherche

INGENIEUR DEBUTANT

ou ayant 1 ou 2 ans d'expér.

Au départ l'intéressé devra s'occuper des problèmes métallurgiques, d'assurances qualité et de productivité.
Possibilité de logement.
Écr. s/n° T025140M, R.-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

EN VENDEE

Importante entreprise du secteur tertiaire (1000 personnes) recherche

CHEF DU SERVICE PERSONNEL

Il aura pour mission :
- ● de prendre en charge la responsabilité de l'administration et de la gestion centrale du personnel;
- ● d'assurer les études et recherches nécessaires à l'évolution sociale;
- ● en qualité d'adjoint, d'assister le Directeur du Personnel en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions générales ou particulières.

Ce poste en création exige :
- une formation supérieure (Droit, Sciences Eco...) si possible complétée par l'I.A.E. ou équivalent;
- une expérience réussie dans une fonction similaire.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. JO/CP à Jean Ollivier B.P. 28 - 35740 PACÉ qui garantit toute discrétion et recevra les candidats dans l'entreprise.

OFFRES D'EMPLOIS



(91) EVRY
recherchent

CHEF DE MARCHE EXPORT

(PAYS GERMANOPHONES)

Chargé du développement des ventes dans les pays Germanophones et d'Europe du Nord.

De formation supérieure ou équivalent, les candidats devront avoir une expérience de quelques années dans la vente export de produits de grande consommation.

Ils parleront couramment l'allemand (si possible langue maternelle). L'anglais est souhaité.

Des déplacements fréquents de courte durée sont à prévoir.

Le poste est basé à **EVRY - ville nouvelle.**

Envoyer C.V. + prétentions + photo à
BISCUITS BELIN, Service Emploi Formation
Courrier d'Entreprise 1113 - 91015 EVRY.

IMPORTANT GROUPE BRETAGNE

recherche

RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS

Pour Projets Industriels et Opérations d'Investissements (aspects techniques et économiques faisant appel à l'ensemble des techniques de l'Ingénieur) et Animation d'une Equipe d'Ingénieurs et de Techniciens.

Plusieurs années d'expérience Ingénierie et de la Négociation d'Affaires.

Formation Grande École type A. et M., I.C.A.M. ou équivalent.

Adr. c.v. photo et prét. à Régie-Presse, n° T 025200 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Important organisme région OUEST *BRETAGNE*
recherche

UN INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE

1 ou 2 années d'expérience dans Bureau d'Études en Génie Civil, motivé par les problèmes de traitement du signal.

Pratique de la programmation FORTRAN + anglais indispensables.

Complétera une équipe « Calcul » au Service de l'Industrie OFFSHORE et de la recherche océanologique.

Adresser C.V. s/n° 86.631 CONTESSE Publicité, 20 avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

pour LYON et sa RÉGION

PLUSIEURS INGÉNIEURS

ARTS et MÉTIERS - CENTRALE

35 ans environ

Une bonne expérience industrielle ayant permis le développement du sens de la gestion, de l'organisation, de l'efficacité et de la connaissance des hommes est indispensable.

POUR

fonctions opérationnelles ou fonctionnelles ÉVOLUTIVES dans une entreprise fabriquant en grande série petit appareillage.

Adresser sous la référence 2.699/L candidature manuscrite avec curric. vitae et prétentions à CONTESSE Publicité, 74, rue Béchevelin, 69363 LYON cedex 2.

ANALYSTE FINANCIER CONFIRME

BURROUGHS recherche pour le Service Financier de son usine de Villers-Ecalles (près de Rouen).

Un cadre, niveau ESC ou maîtrise de gestion, ayant 2 ou 3 ans d'expérience, de préférence dans une société américaine ou une connaissance de la comptabilité anglo-saxonne.

En relation avec les autres services, il préparera les différents budgets et fera l'analyse des écarts.

L'anglais courant est indispensable.

Quelques déplacements de courte durée aux U.S.A. sont, éventuellement à prévoir.

Pour faire acte de candidature, adresser lettre manuscrite sous réf. 86.392, CV, photo et prétentions de salaire à Mme B. LAHON - B.P. 5 - VILLERS ECALLES - 76360 BARENTIN.

Burroughs

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES BASÉ DANS L'OUEST

recherche

DIRECTEUR DES CENTRES COMMERCIAUX

Rendant compte au groupe, il devra pour ce nouveau centre de profit :

Définir, proposer et mettre en œuvre la politique à suivre à court termes, moyen et long terme ; s'assurer que les objectifs soient atteints, et proposer toutes mesures nécessaires pour y parvenir, y compris des opérations de diversification dans un autre domaine de l'immobilier.

Le candidat retenu, diplômé supérieur, ayant au moins 35 ans, aura déjà acquis une expérience approfondie de la gestion des centres commerciaux et/ou une bonne connaissance de l'immobilier commercial.

Envoyer C.V. manuscrit sous la référence n° 85 à :

AP conseil
74, rue ampère 75017 paris / tél. 763 73 24

Discrétion et réponse assurées.

SOCIÉTÉ SUD-OUEST

recherche

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Secteur « Lipochimie »
pour mise au point de produits nouveaux et applications en clientèle. Poste à pourvoir immédiat.
Anglais indispens.
Env. c.v. + phot + prétent. à EUROSUD s/n° 4946,2, rue de Breteuil, 13001 Marseille.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE DE PRÉCISION

recherche

INGÉNIEUR A.M. OU ÉQUIVALENT

35 ans environ,
pour prendre la direction du service
Études et Développement.
Ce responsable devra animer, bureau d'études, atelier de prototypes et salle d'essais pour créer et développer des produits nouveaux destinés à toutes les branches d'activités.
Ce poste nécessite des contacts étroits avec les utilisateurs.
Anglais indispensable, allemand souhaité.

Lieu de travail : ville de Sologne.

Écrire sous référence 1.357 M à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris, cédex 09, qui transmettra.

CABINETS COMPTABILITÉ
(comptable agréé)
AIME ET ALBERTVILLE (Savoie)
rech. compt., 2 ans de prat. en cab. Lib. obl: milit. et jnes stag.
Écrire sous n° 342, SUDEM, 17, boulevard de la Colonne, 73000 Chambéry.

Important construct. cycles
recherche
DIRECTEUR TECHN.
sér. expér. dans industrie du cycle indisp., sens commandement, contact humain, résidence province, possib. promotion, rémunération attrayante, fonction expér. Répondre avec C.V. à : Havas Saint-Etienne, n° 58043.

Recherche

2 Animateurs (trices)

DIPLOMES ET EXPERIMENTES
Plus de 25 ans. Adresser C.V. et candidature à Association A.P.T.M.P., 15, rue Voltaire, 02100 SAINT-QUENTIN.

SOCIETE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(460 PERSONNES)
Partenaire d'un groupe industriel de taille internationale recherche pour une grande ville de l'OUEST

INGÉNIEURS SYSTÈMES

de 3 à 6 ans d'expérience en informatique.
Connaissant MITRA.
La préférence sera donnée au candidat libre rapidement.

Envoyer C.V., photo et prét. s/n° 777 à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75012 Paris.

Importante Société nationale
recherche
Pour son laboratoire des produits bio-médicaux

UN CHIMISTE OU BIOCHIMISTE

(Ingénieur ou universitaire niveau 3e cycle).
Expérience souhaitée des composés biologiques et des polymères synthétiques.
Adresser C.V. à ORIS-PAM, Centre de Marcoul, B.P. 170, 30200 Bagnols-sur-Cèze.

Organisme dont l'activité est en région Rhône-Alpes, recherche

ASSISTANT DE GESTION

Diplômé d'études supérieures (D.E.C.S., Ecole supérieure de commerce ou de gestion). Expér. professionnelle souhaitée : 2 ans dans le secteur du transport.
Les candidats devront justifier leur motivation à un poste de conseiller en entreprise.

Envoy. candidatures s/réf. 632 à

LMT CONSULTANTS
63, av. de Villiers, 75017 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

GENERAL ELECTRIC

responsable développement plaques Lexan

EVRY 110/140 000 Frs

En France, notre activité consiste à distribuer des matières premières plastiques fabriquées par notre maison mère.

Notre département Plaques commercialise ses produits par l'intermédiaire de distributeurs.

Après un stage de formation, vous aurez à développer le tonnage réalisé sur la moitié Nord de la France. Vous animerez nos distributeurs en leur apportant toute l'aide nécessaire aux niveaux commercial et technique.

Vous avez une bonne formation en chimie ou en mécanique vous permettant d'appréhender et de résoudre les problèmes de vos interlocuteurs.

Une expérience réussie de 3 à 5 ans de la vente en milieu industriel ou du bâtiment (de produits techniques, semi-finis ou matières premières) devrait vous aider à réussir.

En raison de notre contexte international, l'anglais courant est indispensable.

Il s'agit d'un poste où vous exploiterez votre diplomatie et votre autonomie.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4902 à Bruno DEMOINET,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR

média-system

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Jeunes X, ECP, Mines, AM fort potentiel
référence YP 374 AM

LAFARGE-COPPEE, 27.000 personnes dont 12.000 hors de France, 10 milliards de CA, intensifie sa politique de recrutement dans le cadre de ses perspectives de développement tant en France qu'à l'étranger et recherche des **Ingénieurs grandes écoles à fortes potentialités.**

Au niveau des activités cimentières, les premières affectations se situent au sein des **CIMENTS LAFARGE FRANCE** (une vingtaine de cimenteries). Ces ingénieurs se verront confier des responsabilités d'études et de réalisation destinées à les préparer à court terme à prendre des postes opérationnels.
La taille des usines (150 à 200 personnes) favorise une participation étroite à la vie de l'unité.
L'automatisation de plus en plus poussée des installations permet la mise en œuvre constante de techniques élaborées.
UNE SOLIDE FORMATION INDUSTRIELLE ET DE RÉELLES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE AU NIVEAU DU GROUPE SONT OFFERTES A DES INGENIEURS MOTIVÉS ET *RÉALISATEURS.*

Postes actuels dans les régions de Marseille, Nice, Lyon, Auxerre.

Cadre juridique et fiscal haut niveau
référence BL 342 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT recherche pour **son siège Paris** un **Cadre Juridique et Fiscal de haut niveau** capable d'assurer un rôle d'études et de conseil auprès de la Direction Générale.

Ce poste conviendrait particulièrement à un candidat de formation Droit ou Sciences PO, possédant un diplôme d'expertise comptable. Connaissance de l'anglais appréciée.

Haut niveau de rémunération pour candidat de valeur.

Ingénieur d'essais AM, ENSI, INSA...
référence GW 381 CM

LA COMPAGNIE WABCO WESTINGHOUSE, ***leader dans les équipements de freinage,*** recherche pour sa Division Ferroviaire un **Ingénieur d'Essais AM, ENSI, INSA...**

Il sera responsable "d'essais d'ensembles" en suivant les problèmes depuis la détermination des essais jusqu'à la synthèse des résultats (poste permettant de se familiariser avec des techniques variées : *mécanique, électricité, automatismes...*).
De réelles perspectives de carrière sont proposées dans cette firme disposant d'une équipe moderne et construisant des ensembles élaborés.

Lieu de travail : Sevran (93).

Analystes programmeurs
référence AR 376 AM

UNE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS INDUSTRIELS en expansion (CA 450 millions), filiale d'un grand groupe français recherche **Deux Analystes-Programmeurs.**

Ils commenceront leur carrière dans la société en collaborant à l'étude et au démarrage d'une importante application (téléprocessing, base de données), puis ils participeront à l'extension du service informatique appelé à connaître un fort développement. *Postes intéressants, au sein d'une équipe performante,* pour candidats MIAGE ou DUT, ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle (connaissance base de données appréciée). La candidature d'un débutant peut être envisagée pour l'un des deux postes si formation et stages intéressants.

Postes à Paris.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de filiale
référence EU 379 AM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN en développement constant, recherche le **Directeur d'une de ses filiales** (400 personnes).

Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école, ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle lui ayant permis d'exercer avec autonomie des **responsabilités de gestion d'un centre de profit à caractère industriel et commercial.**
Situation intéressante pour candidat de valeur.

Poste : grande ville province Ouest.
Ordre de grandeur de rémunération : 180.000 F

Directeur adjoint de département
référence JZ 384 CM

DIRECTEUR ADJOINT DU DÉPARTEMENT formation et amélioration des conditions de travail, pour **Organisme Conseil au Plan National parmi les plus importants de France.**

Animation d'une quinzaine de cadres et d'équipes d'experts implantés sur tout le territoire.
Cadre supérieur, ingénieur de formation, ayant de préférence l'expérience d'une direction de personnel.

Poste à Paris.

Cadre gestion comptabilité
référence WM 372 CM

IMPORTANT GROUPE MÉTALLURGIQUE offre au sein de ses services Finances, Gestion et Comptabilité d'une de ses unités de production (3.000 personnes, CA 1 milliard 1/2 de nouveaux francs) une réelle opportunité de développement de carrière à un **Cadre Gestion Comptabilité.**

Le titulaire du poste EDHEC, ESC et si possible DECS devra disposer :
- d'une solide expérience comptable acquise dans l'industrie,
- d'une réelle ouverture aux techniques modernes de gestion, *d'organisation et d'informatique.*

Une réussite à ce poste permettra d'accéder, après quelques années, à la responsabilité d'un service de 30 personnes.

Poste région Nord.

Ingénieur responsable de fabrication
référence ZP 375 CM

UNE ENTREPRISE DE FABRICATION DE MOBILIER (350 personnes) leader dans son créneau de marché et connaissant un accroissement continu, recherche un **Responsable de Fabrication.**

Il sera chargé d'animer et coordonner 3 ateliers de production (environ 200 personnes) : planification, gestion de production (informatisée).
La diversité des techniques mises en œuvre (bois, lamifiés, serrurerie, couture...) nécessite une formation de base d'ingénieur AM ou formation supérieure équivalente, 30 ans minimum et une pratique professionnelle de 5 à 10 ans en fabrication de série. Une expérience préalable dans l'industrie de l'ameublement n'est pas indispensable.
Poste attractif pour un candidat ayant un réel sens de l'organisation, de l'animation des hommes et du commandement.

Localisation : ville moyenne région Champenoise.
Rémunération de l'ordre de **160.000 F**

---

notre métier : les systèmes informatiques

En dix ans, Sopra s'est hissée au rang des 10 premières entreprises françaises de service informatique et s'est implantée dans les principales capitales régionales : Paris, Lyon, Grenoble, Annecy, Marseille, Orléans, Nantes.

Concevoir les systèmes informatiques de nos clients est notre métier, nous le faisons en nous appuyant sur la maîtrise des techniques avancées de l'informatique adaptées à l'emploi de matériels complexes.

Vous êtes

ingénieurs confirmés ou débutants

Diplômés d'une Grande Ecole.

Vous êtes intéressés par un poste à caractère évolutif, nous pensons pouvoir vous apporter notre expérience et la méthodologie capable de la transmettre.
Votre intégration dans des équipes de conception et de réalisation très performantes sera peut-être une porte ouverte vers la réussite car, dans une entreprise comme la nôtre, toutes — absolument toutes — les chances de réussite sont liées aux qualités des hommes qu'elle rassemble. Pour nous la compétence technique ne suffit pas : la nature même et la jeunesse de notre profession exigent de chacun efficacité, sens du service, responsabilité, esprit d'équipe...

Plusieurs postes sont à pourvoir sur Paris, en Province et en Afrique Francophone.

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, nous souhaiterions recevoir votre dossier de candidature ainsi qu'une photo et vos prétentions à Sopra Recrutement, sous référence 302 M, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

SOPRA
ingénierie des systèmes d'information

média-system

THOMSON-CSF

INGENIEUR grande école

Débutant ou quelques années d'expérience.

- **Au sein d'une équipe chargée d'orientations technologiques des systèmes électroniques futurs, il aura pour mission d'évaluer les composants VLSI nouveaux (microprocesseurs, processeur de signal, etc...)**
- **Ce poste convient à un jeune ingénieur souhaitant valoriser une solide formation de base par une expérience industrielle dans un secteur de pointe.**
- **De larges possibilités d'évolution sont offertes.**
- **Anglais nécessaire. Bons contacts humains.**

Envoyer C.V. et photo au Service Recrutement
THOMSON-CSF - Domaine de Corbeville - BP 10
91401 ORSAY Cedex

Importante Société
PRODUITS INDUSTRIELS
filiale groupe américain
recherche un

jeune ingénieur chimiste

(école nationale supérieure de chimie, école supérieure de physique et chimie de Paris...)

Il lui sera confié, au sein du laboratoire de recherche, un projet spécifique demandant *de très bonnes connaissances en chimie* organique et dans le domaine de la physico-chimie des solutions.
Des connaissances de base en céramique seraient d'autre part appréciées.
Bonne maîtrise de l'anglais nécessaire.

Veuillez écrire, sous référence 2852, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder, 75009 Paris

OSNOB — média-system

Importante Entreprise Aérospatiale, située à VERNON (Eure)
recrute

PROJETEUR PRINCIPAL BUREAU D'ÉTUDES INSTALLATIONS

Formation : TECHNICIEN SUPÉRIEUR d'une École de Bâtiment et de Travaux Publics.

35 ans minimum.

10 ans d'expérience du bâtiment au sein d'un service installation d'une Société Industrielle.

La fonction nécessite :
- Une connaissance sur tous les Corps d'État courants y compris VRD.
- Une bonne pratique du chauffage ventilation climatisation, isolation thermique ainsi que des notions en électricité et téléphone.
- La maîtrise du dessin pour l'exécution de plans, croquis, schémas.
- La capacité de rédiger des descriptifs techniques précis.

Les lettres de candidature sont à adresser à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, sous réf. 49908/275.

HAVAS CONTACT

Diamond Shamrock France

filiale de Diamond Shamrock USA
fabricant de spécialités chimiques,
recherche

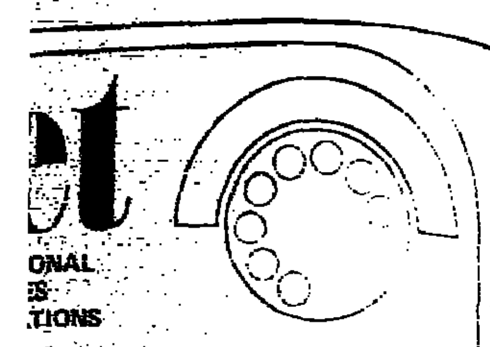
ingénieur développement

25 ans minimum, formation ingénieur chimiste, particulièrement dans les domaines : chimie textile, organique et physique.
Il participe aux projets de développement de nouveaux produits, réalise des études laboratoire et fournit une assistance technique à la production et aux approvisionnements.

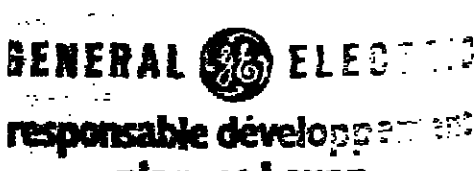
Il est indispensable de posséder parfaitement le français et l'anglais. Connaissance de l'italien ou de l'espagnol appréciée.
Lieu de travail : PONTHIERRY (77).
Déplacements occasionnels en France et en Europe.

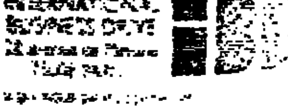
Les candidats à cette fonction devront adresser leur dossier à : la Direction du Personnel BP 4 - 77310 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY.

Emplois et Entreprises









OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Groupement Français de Conseils - 350, rue de Vaugirard 75015 Paris - Tél. 828.92.20

«sécurité électronique»
chef de branche
140/170.000 F an

Imp.rtante société filiale d'une multinationale réputée, nous développons notre activité dans le domaine de la sécurité, notamment en centrales d'accès et d'intrusion.
Nous recherchons le chef de cette branche «sécurité électronique». Il prendra principalement en charge *l'activité commerciale* et développera les ventes en élargissant la clientèle, particulièrement dans le domaine industriel.
Il pourra compter sur une structure existante en installation et maintenance et sur un appui technique en matière de choix et développement de la gamme de produits. La croissance de son département suivra le développement qu'il donnera à l'activité dont il aura la charge.
Ce poste conviendra à un cadre dynamique, ayant l'expérience de la vente en milieu industriel et connaissant bien les *clients et prescripteurs en matière de sécurité.* Une certaine connaissance de l'anglais est souhaitable.
Le poste, *situé à Paris,* nécessitera de courts déplacements en province.
Envoyez votre CV sous référence M 886 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

gestionnaire de production
cartes imprimées
130 / 150.000 F an

Filiale d'un grand groupe réputé dans la péri-informatique, le rythme de notre expansion nous amène à créer un poste de responsable de la gestion de Production pour l'une de nos sociétés.
L'homme que nous recherchons aura acquis son expérience sur le terrain, dans le domaine de la gestion et des achats. Il sera à même, en liaison avec le commercial, de planifier la production, de prendre en charge les approvisionnements, de coordonner et d'animer les activités de deux ateliers (50 personnes environ). Le candidat idéal (35 ans ±), dispose d'un bagage technique lui permettant de prendre en charge l'organisation existante et de la développer.
Le poste situé au *Sud de la Région Parisienne* comporte une opportunité de développement prometteuse.
Envoyez votre CV sous référence M 887 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

méthodes
mécanique de précision
140.000 F an±

Importante entreprise, filiale d'un grand groupe, nous réalisons des matériels électromécaniques de pointe et péri-informatique. Nous recherchons pour notre siège *(banlieue parisienne sud) le bras droit du patron des méthodes.* Il jouera un rôle clé dans la conception mécanique (en relation avec le BE) et l'analyse périodique des coûts ainsi que dans l'ensemble des problèmes d'industrialisation - méthodes (réalisation des protos, prix de revient, analyse de la valeur ...). Il aura un rôle important dans les *relations avec les sous-traitants.* Les équipements utilisés sont principalement des *presses,* des machines d'*usinage* et de *moulage.*
Cette intéressante opportunité comporte de très sérieuses possibilités de développement de carrière pour un ingénieur disposant de quelques années d'expérience acquises dans un service méthodes et(ou) un bureau d'études *(mécanique de précision).*
Envoyez votre CV sous référence M 835 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

Ingénieur chargé d'affaires

Importante société d'ingénierie, nous recherchons - pour traiter d'importantes affaires à l'exportation - un ingénieur diplômé ETP ou équivalent.

Propositions et négociations techniques, prix de revient prévisionnels, gestion du projet, supervision études et chantiers,...
Vous serez, en votre qualité de Chargé d'Affaires, responsable de projets en entreprise générale ou, en architecture industrielle concernant bâtiments industriels ou infrastructures dans le domaine aéronautique.

35 - 40 ans environ, l'expérience d'une activité analogue en entreprise ou en ingénierie vous sera utile ; la parfaite connaissance de l'anglais, indispensable.

Basé en proche banlieue sud Paris, prévoyez de fréquents déplacements de courte durée à l'étranger.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous référence 4053 à rscg carrières - 64, rue La Boëtie - 75008 PARIS.

rscg carrières

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de ses activités, **TOTAL EXPLORATION PRODUCTION** recherche des

INGENIEURS LOGISTIQUE

Leur fonction consistera en :
- la gestion de stocks de consommables,
- la satisfaction des demandes de matériel,
- la recherche des meilleurs modes de transport des personnels et matériels sur les chantiers pétroliers, la passation et le suivi d'exécution des contrats de transport,
- la mise en place puis la gestion de bases opérationnelles pour les filiales.

Les candidats recherchés sont de jeunes ingénieurs (Arts et Métiers ou équivalent), possédant 2 ou 3 ans d'expérience sur chantiers, si possible dans l'industrie pétrolière. Ils connaissent les techniques de valorisation des stocks et ont, si possible des notions sur toutes les questions relatives aux problèmes de douanes-transit-transport. L'anglais courant est impératif.

Les fonctions proposées pourront s'exercer aussi bien à Paris que dans nos filiales à l'étranger. Une grande disponibilité pour des missions et/ou des expatriations (en famille ou en rotation) est donc nécessaire.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez C.V. manuscrit + photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, Tour Mirabeau, 39 à 43, Quai André Citroën 75739 Paris Cedex 15, sous la référence 1 MO 2.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

Leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation recherche, pour sa Filiale Française à **PARIS-LA DEFENSE**

jeune ingénieur

Le candidat retenu participera, dans un premier temps, aux **ÉTUDES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES** concernant les usines et les projets de développement de la Société. Il pourra être par la suite affecté à des postes opérationnels et de responsabilités plus importantes en fonction de ses qualités et de sa compétence.

Ce poste concerne un **diplômé Grande École** (Centrale, Mines, A.M.) débutant ou après une toute première expérience, ayant acquis si possible un **complément de formation en gestion** et possédant une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser candidature, lettre, C.V. photo sous référence **CEMOR** (mentionnée sur l'enveloppe) à :



Publicis- Conseil
EMPLOIS et CARRIERES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



Compagnie Européenne de Gestion et d'Informatique-Tymshare filiale du Crédit Lyonnais et de Tymshare (U.S.A.) ; leader dans son activité. Forte expansion européenne.

Nous renforçons notre **DEPARTEMENT « MARKETING SUPPORT »** et recherchons des spécialistes « praticiens » pour créer des postes dans les domaines :

Gestion de production	**Banque**
Marketing	**Contrôle de gestion**

Si vous avez :
- Une formation supérieure (Grande Ecole ou Universitaire) ;
- Une expérience réussie dans l'un des domaines mentionnés ;
- Une aptitude aux contacts et aux échanges ;
- Environ 30 ans et une bonne connaissance de l'anglais.

Votre compétence nous intéresse

Nous vous proposons :
- D'approfondir votre expertise en participant à la conception de systèmes d'aide à la décision destinés aux Managers des plus grandes entreprises nationales et internationales (nos clients) ;
- D'utiliser conjointement, les méthodes les plus avancées du Management et les techniques informatiques de pointe (réseau mondial de télétraitement, système de base de données...) ;
- De participer à l'élaboration de nos stratégies commerciales dans le cadre de notre développement français et européen ;
- D'assurer votre propre carrière au sein d'une équipe jeune, sympathique et ambitieuse.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. (+ photo + prétentions) sous référence 205 à : Jean-Yves CUNY, **CEGI-TYMSHARE,** 106, Bureaux de la Colline-de-Saint-Cloud, 92213 ST-CLOUD.



Dans le cadre de son expansion, la **Division de l'Ingénierie** prévoit de renforcer son Département PRODUITS et APPLICATIONS. Elle recherche un

INGENIEUR SUPPORT PRODUIT

Il devra assurer l'assistance technique auprès des utilisateurs de logiciel de base de données installés sur gros systèmes.

C'est un Ingénieur ou un Universitaire ayant quelques années d'expérience qui est attiré par l'assistance et le conseil auprès des utilisateurs. La connaissance de Système 2 000 serait appréciée.

Bénéficiant d'une position privilégiée sur son marché, cette société de service offre de par sa dimension et sa technicité des possibilités réelles d'évolution et de progression professionnelle.

Adr. CV avec photo et prétan. sous réf. OR/M1 à Mlle DIAS TELESYSTEMES, 36 rue de Picpus 75012 Paris

Au sein du groupe Schlumberger, ENERTEC conçoit et réalise des systèmes complexes d'instrumentation et d'équipement électrique et électronique.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- pour notre département Instrumentation Générale de laboratoire (oscilloscopes, analyseurs logiques...). Réf. ITC/10 ;
- pour nos activités d'équipement dans les domaines aéronautique et spatial. Réf. ITC/11.

Ces postes seront pourvus par des candidats diplômés en électronique ayant de solides connaissances techniques et réellement motivés par la vente.
Ils seront basés en région parisienne et impliquent de fréquents déplacements de courte durée. La pratique de l'anglais est indispensable.

Veuillez adresser votre dossier de candidature avec C.V. et photo en précisant la référence à :

ENERTEC — ENERTEC Schlumberger — 12, place des États-Unis 92542 MONTROUGE cedex.

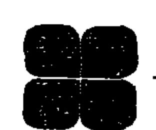
HAVAS CONTACT

ingénieurs technico-commerciaux

pour PARIS
- ELECTRONIQUE
- ELECTROMECANIQUE
- ELECTRICITE B.T.

Une rapide promotion sera assurée vers CHEF DE PRODUIT - CHEF DE VENTE - France et Export - pour des INGENIEURS diplômés D.U.T. - B.T.S. ou similaire, possédant une bonne connaissance de l'ANGLAIS et une réelle expérience commerciale.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 2312 à :



Nous sommes un groupe de sociétés de services. Nous occupons une position prépondérante dans le domaine des biens d'équipements pour les travaux publics. Depuis plus de cinquante ans notre image est synonyme de qualité et de sérieux. Pour faire face à notre expansion constante, nous recherchons dès maintenant de

FUTURS CHEFS DE SERVICES FINANCIERS

Vous êtes diplômé d'études supérieures complétées en finances, gestion, comptabilité (DECS par exemple) et vous avez une première expérience de deux ou trois années dans ces domaines. Vous parlez l'anglais. Après une intégration d'un an ou deux dans les services financiers du siège où vous vous familiariserez avec notre société, ses procédures et son marché, vous vous verriez confier le service financier d'une de nos filiales de Province. C'est dire que votre mobilité géographique est totale (France exclusivement). Votre responsabilité dans une filiale – dont le CA est d'environ 150 millions et l'effectif d'environ 200 personnes – couvrira l'ensemble des problèmes de gestion mais avec l'orientation commerciale qui marque notre vocation (en particulier financement et crédit). Vous êtes donc non seulement un professionnel de votre partie mais aussi un homme de contact. Votre avenir est assuré, dans un groupe qui progresse et pratique intensivement la promotion interne.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 7455 M à Pierre Satet; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10
MEMBRE DE SYNTEC

Plan Champs

INGENIEURS COMMERCIAUX

DIVISION SEMI-CONDUCTEURS

Premier fabricant mondial de semi-conducteurs, nous avons pour principaux clients l'automobile, les télécommunications, la distribution et l'industrie. *Pour ces différents secteurs, les ingénieurs* commerciaux sont responsables des négociations et des décisions d'affaires. La technicité de nos produits implique que les candidats soient diplômés de l'enseignement supérieur en électronique. Par ailleurs, nous saurons apprécier une première expérience professionnelle.

Réf. SC/01/81/1 PARIS
Réf. SC/01/82/2 LYON

INFORMATIQUE

La DIVISION des SYSTEMES DIGITAUX commercialise la gamme des systèmes informatiques et des mini-ordinateurs (DS 990, terminaux *Silent 700, imprimante omni 800*), auprès des entreprises et des constructeurs avec un succès croissant. Nos ingénieurs sont responsables, dans le cadre de leur secteur de clientèle, du développement des ventes auprès des grandes entreprises et des sociétés de service. Débutants ou déjà confirmés, les candidats doivent être diplômés d'une Grande Ecole commerciale ou scientifique. Réf. DSD/01/81/3 PARIS

Ces postes nécessitent une réelle motivation pour la vente et la pratique de l'Anglais. La souplesse de nos structures permet une évolution rapide au niveau national et international.
Merci d'envoyer C.V., lettre manuscrite et photo en rappelant la référence et la ville correspondantes à Monique NERVET - T.I.F. - BP 5 - 06270 VILLENEUVE-LOUBET



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de ses activités, **TOTAL EXPLORATION PRODUCTION** recherche un

ingénieur méthodes de maintenance

dont la fonction consistera :
- à participer à l'élaboration des règles de l'art et des Systèmes de gestion de la Compagnie en matière de Maintenance,
- à contribuer à leur mise en œuvre dans les filiales de production de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION à l'étranger.

Le candidat recherché est Ingénieur de Grande Ecole, il a 5 à 15 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans minimum en *opérations de Maintenance de complexe industriel (secteurs du pétrole ou* de la pétrochimie de préférence). Il possède par ailleurs des notions de gestion (technique, économique et de Personnel), il a une bonne maîtrise des techniques d'organisation et parle l'anglais couramment.

Le poste, basé à Paris, nécessite une disponibilité pour de fréquentes missions à l'étranger. Une expatriation en famille doit pouvoir être envisagée à terme.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez C.V. manuscrit + photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, 39 à 43 Quai André Citroën 75739 PARIS CEDEX 15, sous référence 1 MO 1.

NOUS SOMMES UNE SOCIETE FRANÇAISE SOLIDEMENT IMPLANTEE en FRANCE et aux U.S.A.

Notre C.A. de 100 M.F. progresse constamment depuis 15 ans

NOTRE DIVISION ELECTRONIQUE

souhaite s'adjoindre pour faire face à son expansion rapide dans le domaine de la

SIMULATION AERONAUTIQUE :

2 INGENIEURS LOGICIEL

(SUP'AERO, E.S.E., E.C.P., E.N.S.T.A. ou équivalent)
Pour des études de modélisation de systèmes temps réel
Une première expérience ou des connaissances en Aéronautique (pilotage automatique, systèmes d'armes, générations hydraulique et électrique.....) seraient appréciées mais ne sont pas indispensables.

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

(E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P. ou équivalent, débutants à 4 ans d'expérience)
Pour définition, étude, intégration et mise au point d'ensembles électroniques complexes faisant appel à des technologies de pointe.

6 TECHNICIENS SUPERIEURS EN ELECTRONIQUE

(Formation D.U.T. ou B.T.S., 2 à 6 ans d'expérience)

1) Pour études et mise au point de processeurs spécialisés à base de microprocesseurs en tranches. Ces postes nécessitent une solide expérience en électronique numérique et en microprogrammation (Connaissances système 29 appréciées).

2) Pour définition, intégration et mise au point d'ensembles électroniques faisant largement appel aux microprocesseurs. Ces postes offrent à des candidats de valeur des perspectives d'évolution vers des fonctions de coordination d'études ou de coordination technique de projets.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS OUEST.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant le poste souhaité sous référence 1065 sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITE - 39, rue de l'Arcade — 75008 PARIS, qui transmettra.

---

intel **Commercial systems Division**

Le leader mondial des microprocesseurs, recherche pour le développement de sa NOUVELLE DIVISION CSD à PARIS

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

DE HAUT NIVEAU

pour assurer dans un environnement IBM

LE SUPPORT DE LA VENTE ET L'ASSISTANCE CLIENTELE

SGBD SYSTEM 2000/80 - disque semi-conducteur FAST 3805
rattaché au Responsable Commercial FRANCE, il sera également en liaison avec le siège de Bruxelles et la Société mère aux U.S.A.. Rémunération motivante - Voiture de fonction.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à INTEL Corporation
Direction du Personnel - 5, place de la Balance - SILIC 223 - 94528 RUNGIS CEDEX

---

chargé de missions financières

HF 130 000 F +

Un important ÉTABLISSEMENT FINANCIER recherche pour son SECRÉTARIAT GÉNÉRAL un(e) CHARGÉ(E) de MISSIONS FINANCIÈRES.

Il sera chargé de suivre - sur les plans juridiques et fiscaux - la vie de la Société et de ses filiales (création de sociétés nouvelles, augmentations de capital, émissions d'emprunts, protocoles d'accords de participations etc.). Ces missions très variées permettront d'être directement impliqué dans les choix de politique générale de l'Établissement.

Ce poste conviendrait à un jeune DIPLÔMÉ HEC, ESC ou équivalent, possédant 2 à 3 ans d'expérience passée à la Direction Financière d'un grand groupe ou de sa société Holding, lui ayant permis notamment de développer ses connaissances dans le domaine du Droit des Sociétés Commerciales et Fiscales.

Les dossiers de candidatures avec C.V. + photo - sous réf. 2122 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Informatique

Des postes évolutifs pour des hommes performants

Avec un taux de croissance de plus de 25 % par an, **ICL FRANCE**, s'assure une progression régulière sur le marché des constructeurs en informatique.

En raison de cette expansion constante, nous proposons les postes suivants :

Ingénieur Commercial — BESANCON Réf. 8013 / PARIS-REGION Réf. 8062 / ROUEN Réf. 8065

Homme de terrain, dynamique et réfléchi, vous serez chargé de prospecter de nouveaux marchés, et de développer votre secteur.

Une formation commerciale supérieure, complétée par une expérience «vraie» de la vente, acquise dans une SSCI ou chez un constructeur, vous rendent apte à la négociation de contrats importants.

Ingénieur Système — STRASBOURG Réf. 8026

Votre formation de type **MIAGE** liée à une première expérience professionnelle chez un constructeur, vous permettant, après une formation complémentaire d'assurer :
- les missions avant-vente,
- le démarrage des systèmes,
- l'assistance sur site client.

Pour ces postes, nous vous offrons une rémunération à la hauteur de vos responsabilités.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, lettre manuscrite et C.V., avec la référence du poste choisi à :**ICL FRANCE**, Division des Ressources Humaines - 16, Cours Albert 1er 75008 PARIS.



L'INFORMATIQUE DANS TOUTES SES DIMENSIONS.

Communiqué

FILIALE IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
en pleine EXPANSION
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Formation :
Solides bases comptables et financières.
Niveau expertise comptable.
Expérience confirmée d'auditeur externe de PME ou PMI.
Aptitude à la rédaction.
Bon contact humain n'excluant pas grande rigueur intellectuelle et morale.
Aptitude à se faire respecter.
Animé d'une curiosité suffisante pour nourrir un bon sens critique.

Fonction :
Assurer l'audit sur le terrain et le contrôle de gestion d'un ensemble décentralisé de PME.
Evaluer des entreprises susceptibles d'être achetées.
Assurer la liaison fonctionnelle avec la société mère du holding.
Etablissement des budgets annuels et des plans M.T.
Suivi des réalisations.
Diagnostic et suggestion d'intervention.
Mise en place progressive d'une organisation comptable coordonnée.

Adresser CV manuscrit avec photo et prétentions à No 86.050 - CONTESSE *PUBLICITE* - 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

JAEGER

BRANCHE AERONAUTIQUE
recherche pour sa Direction Technique PARIS

ingénieur(s) d'études

Formation aéronautique (ENSAE, ENSTA, ENICA...) ou électronique.

Fonctions :
Coordination et suivi projets «avioniques».
Expérience 2/3 ans souhaitée dans domaine équivalent. Anglais nécessaire.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à No 86.558 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex
qui transmettra

Chargé(e) de Projets
Edition

De formation supérieure, vous avez une première expérience de la presse professionnelle ou technique, y compris la fabrication et, si possible, la publicité. Vous voulez maintenant assumer des responsabilités plus importantes.
Dans ce cas, vous pouvez participer au développement d'une petite équipe française, rattachée à de puissants groupes d'édition américains. Elle édite et commercialise depuis de nombreuses années un produit de forte notoriété, régulièrement en progression sur son marché.
Rattaché (e) au P.-D.G., vous aurez à concevoir et réaliser de nouveaux projets édition : passage en photocomposition, informatisation des données, étude et mise en place de produits, ...
Notre société se développant, nous avons besoin d'un (e) cadre à fort potentiel, susceptible de grandir avec nous.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier de candidature sous référence 81404 M à François CORNEVIN.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

Pour examiner les projets d'investissement et servir d'intermédiaire entre les filiales et le Siège, nous recherchons

UN JEUNE ASSISTANT

Anglais souhaité. Italien apprécié.
Une sensibilisation aux questions fiscales serait un plus.
Adr. lettre manuscrite, CV, photo, prét. à N° 1636
EMPLOIS ET ENTREPRISES. 18, r. Volney, 75002 Paris.

Administration du Personnel

Après une formation supérieure (de type DUT), vous êtes devenu un spécialiste de l'Administration du personnel, en la pratiquant durant plusieurs années dans une moyenne ou une grande entreprise. Les fonctions que vous y avez occupées vous ont amené à développer de nombreux contacts.

Vous avez l'expérience de l'utilisation de l'informatique (paye et gestion de dossiers individuels) et vous souhaitez participer activement à la mise en place ou au développement de nouvelles applications.

Nous souhaitons renforcer les services administratifs qui, au sein de notre Direction du Personnel située à la Défense, assurent la gestion de plusieurs milliers de personnes.

Votre statut et votre rémunération seront fonction de l'expérience acquise.
Discrétion assurée.

Candidature et CV détaillé doivent être adressés, sous la réf. 876922, à Régie Presse — Le Monde — 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

GROUPE « INFORMATIQUE INTERNATIONALE »
Proche banlieue sud de Paris
recherche pour son département. Calcul scientifique en forte expansion

JEUNES INGÉNIEURS

débutants ou quelques années d'expérience

pour études de mécanique appliquée sur ordinateur
(NUCLÉAIRE, AÉROSPATIALE, GÉOMÉCANIQUE)
ANGLAIS COURANT INDISPENDABLE

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
SILIC 270 - 94578 RUNGIS Cedex.

Henkel France
1400 personnes - 2 usines

filiale d'un des premiers groupes chimiques européens recherche pour son activité
FLOCULATION ET DÉCAPAGE DES PEINTURES

UN INGÉNIEUR D'APPLICATION

- Il apporte une assistance technique permanente à la clientèle et à la force de vente.
- Il contribue à l'évolution des produits et de leurs marchés par les informations qu'il fournit ou les orientations qu'il propose aux laboratoires et aux services de marketing.

Diplômé **INGÉNIEUR CHIMISTE**, il a une expérience de 2 à 3 ans dans le traitement de l'eau ou les peintures et parle, si possible, allemand.

Lieu de résidence: PARIS. Déplacements de courte durée fréquents en France ou en Allemagne. Voiture de service.

Écrire HENKEL FRANCE, Direction des Relations Humaines, B.P. 111 - 94250 GENTILLY, sous référence 2063.

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32;93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALES
en pleine expansion
recherche pour son
DEPARTEMENT
CREDITS DOCUMENTAIRES

sous directeur

- *solide expérience bancaire, particulièrement affaires internationales.*
- *bon contact clientèle.*
- *esprit d'organisation.*
- *anglais indispensable.*

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 4328 à P. LICHAU SA - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



La Société VOLKSWAGEN FRANCE recherche pour la zone : PROVENCE, CÔTE D'AZUR, un

INSPECTEUR DES VENTES

En liaison étroite avec le Chef de région (Lyon), il sera chargé :
— d'informer les concessionnaires de la marque de la politique commerciale de la société ;
— de former, de motiver et d'animer le personnel de vente des concessionnaires ;
— d'organiser les concessions au niveau commercial ;
— de contrôler les résultats obtenus sur sa zone.

Le poste convient à un candidat de niveau d'études supérieures (SUP de CO, IEP) : il aura une bonne autorité naturelle et le sens de l'argumentation.
La connaissance du milieu automobile est souhaitable ; l'expérience de la vente et de l'animation d'un réseau est exigée.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 02600 VILLERS-COTTERÊTS, sous réf. RPZ/1251.

HAVAS CONTACT



TELESYSTEMES, Société de Télécommunications et d'Informatique recherche dans le cadre de l'expansion de son Service QUESTEL spécialisé dans la gestion et la diffusion de Bases et Banques de Données

INGENIEURS COMMERCIAUX

capables de démontrer leur agressivité sur un marché en pleine expansion ; expérience commerciale de une à deux années souhaitée. (Réf. A)

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour le suivi d'affaires en ingénierie bases de données ; expérience de quelques années souhaitée. (Réf. B)

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Chargés du suivi de la clientèle interrogeant les bases de données QUESTEL. (Réf. C)

INGENIEURS INFORMATICIENS D'APPLICATION

pour installation de bases de données. (Réf. D)

INGENIEURS LOGICIEL

pour développement logiciels bases de données ; connaissance PLI et Fortran souhaitée. (Réf. E)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour développement de logiciel ou gestion de bases de données ; connaissance PLI et Fortran souhaitée. (Réf. F)

POUR TOUS CES POSTES, ACTIVITE STIMULANTE DANS UN SECTEUR EN PLEIN DEVELOPPEMENT.

CES POSTES SONT A POURVOIR A PARIS OU VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS.
ADRESSEZ LETTRE MANUSCRITE, CURRICULUM VITAE ET PRETENTIONS EN PRECISANT LA REFERENCE CHOISIE A :
TELESYSTEMES QUESTEL 40, rue du Cherche-Midi
75006 PARIS

rscg carrières

Associez votre avenir au succès



société française Hoechst

vous propose, au sein de sa division matières plastiques un poste d'

INGENIEUR RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT

- Votre mission :
- Vous aurez à promouvoir et à développer les ventes de matières plastiques, en particulier le polypropylène dans des secteurs tels que : l'automobile, l'électroménager, le bâtiment, la manutention ou l'emballage.
- Vous analyserez, à partir de l'observation du marché, les besoins des utilisateurs et des transformateurs.
- Vous proposerez, en liaison avec les services commerciaux, des programmes d'études à nos services de recherches et d'applications, et exploiterez leurs résultats.

- Pour réussir, il vous faut :
- une formation supérieure scientifique ou technique, complétée si possible par la connaissance des techniques du marketing.
- une expérience confirmée d'au moins 3 ans dans le domaine des matières plastiques.
- la connaissance de l'Allemand et si possible de l'Anglais.

Adresser CV et prétentions s/réf. 432 à notre :
Département des Ressources Humaines
Tour Roussel Nobel Cédex 03
92080 LA DEFENSE

Hoechst

chef de produits pharmacien

Le laboratoire JANSSEN-LE BRUN, filiale du groupe JOHNSON & JOHNSON,

recherche, pour renforcer son équipe marketing nouvellement structurée et en pleine évolution, un CHEF DE PRODUITS Senior. C'est un PHARMACIEN, pratiquant l'anglais, animé d'un réel dynamisme commercial, ayant déjà acquis 3 à 5 ans d'expérience au sein d'un grand laboratoire en qualité de chef de produits et intéressé par une réelle possibilité d'évolution. La rémunération sera négociée.

Adresser dossier de candidature : lettre manus., C.V., photo (ret.) et prétentions sous réf. 31.55-M à CLA Recrutement, 11, avenue Delcassé - 75008 Paris.



WOOLMARK
PURE LAINE VIERGE



LE SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE LA LAINE

dont le rôle est de développer la consommation des produits en laine dans le monde, recherche pour la France un

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

▶ Son travail consistera, en tant qu'adjoint du Directeur des Études, à collaborer avec les Chefs de Produit à plusieurs niveaux :

- fournir des informations sur les marchés, (consommateurs, distribution, industrie), pour permettre de développer une meilleure stratégie marketing et d'avoir un meilleur suivi de l'efficacité de nos actions ;
- analyser les besoins et concevoir les études ou les recherches statistiques nécessaires ;
- contrôler les sociétés d'enquête extérieures et présenter les rapports.

▶ Le candidat retenu aura une formation supérieure et 2 à 3 ans d'expérience des études de marché, le goût des contacts et des solutions concrètes.

▶ Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions au SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE LA LAINE, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS.

FISCALISTE

Un très important groupe américain de réputation mondiale, constructeur de matériels de manutention et d'engins de travaux publics, recherche pour son département Fiscal européen un fiscaliste français.

Dépendant directement du Directeur européen, il travaillera dans une équipe internationale et sera chargé de la fiscalité des filiales françaises. Il sera responsable de la préparation des déclarations fiscales, effectuera des révisions périodiques dans les filiales, étudiera l'aspect fiscal de tous les contrats et transactions et, d'une manière générale, traitera de tous les problèmes de fiscalité d'entreprise au sein d'un groupe.

Ce poste offre la possibilité de travailler en détail sur une grande variété de situations ayant très souvent des implications de caractère international.

Cette offre correspond à un candidat ayant une bonne connaissance théorique et pratique de la fiscalité française, acquise soit dans un cabinet ou dans une entreprise, soit dans l'administration, désireux de s'intégrer à une grande société internationale.

Une bonne connaisssance de la langue anglaise est requise.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à M. COHEN, 133, boulevard Pereire, 75017 Paris.
(Toute candidature est assurée d'une discrétion absolue.)

IMPORTANTE ENTREPRISE LEVALLOIS
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR H. ou F.

- Niveau D.U.T. avec une pratique de 2 ans dans la réalisation de projets conversationnels,
- connaissance du Cobol et de l'anglais indispensable,
- expérience S.G.D.B. et gestion de production souhaitable.

Formation assurée. Possibilité de promotion.

Envoyer C.V. dét., photo et prét. sous la référence 117 à Trendances, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui trans.

chef de produits
BIOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Nous sommes la Filiale Française d'un des tout premiers Groupes Chimiques et Pharmaceutiques mondiaux et nous recherchons pour notre Division Réactifs un CHEF DE PRODUITS. Ce poste s'adresse à un candidat de formation scientifique possédant de bonnes connaissances théoriques en Biochimie Clinique et en Immunologie alliées, si possible, à une expérience du Laboratoire d'Analyses. Deux ou trois années réussies dans le domaine du Marketing sont indispensables. Ce futur Collaborateur prendra en charge un groupe de produits dont il aura la responsabilité complète, tant sur le plan du développement technique que dans le domaine de la promotion commerciale. L'Anglais parlé est nécessaire. Lieu de travail : Paris Centre.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 402-M à

sélor
29, rue Tronchet
75008 Paris

Entreprise d'Installation de Matériel électronique (basée à LEVALLOIS)
recherche

FORMATEUR
A TEMPS PARTIEL

(1/3 à 1/2 temps) pour une période minimum d'un an.
- Bonnes connaissances en électricité (courants faibles) et électronique
- Pédagogie adultes confirmée.

Envoyer C.V. et prétentions à :
Mr Claude BRUN - OUROUMOFF et Associés
94, rue Lauriston - 75116 Paris

Publicités Réunies

secrétaire général
CABINET INTERNATIONAL

Diplômé d'études supérieures, grandes écoles, licence en droit, âgé de 35 ans minimum, pratiquant l'anglais, très cultivé, c'est un candidat parfaitement à l'aise lors des assemblées et réunions à haut niveau ; il agit en position de conseil envers la direction générale pour tous les problèmes relevant de sa compétence.

Organisé, diplomate, il facilite la communication pour faire passer l'information.

Une expérience similaire acquise dans le milieu des affaires, financier ou prestations de services, est nécessaire.

CANDIDATURES TRAITEES CONFIDENTIELLEMENT.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous réf. 10.215-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

ingénieurs organisation

CREUSOT-LOIRE ORGANISATION, Département Conseil du Groupe CREUSOT-LOIRE, recherche des jeunes ingénieurs désirant s'orienter vers le métier d'organisateur en entreprise.

Cette offre s'adresse à des ingénieurs diplômés, ayant une première expérience industrielle de 3 à 5 ans dans l'un ou l'autre des grands secteurs d'activité de l'entreprise et désireux d'acquérir de nouvelles compétences.

Les interventions auxquelles ils seront amenés à participer, en équipe, tant dans les unités du GROUPE qu'à l'extérieur, exigent une grande disponibilité ainsi que la capacité à faire face à un haut niveau d'activités, dans un cadre d'action très ouvert.

Les candidatures, avec indication du salaire actuel ou souhaité, sont à adresser à Monsieur SABBAG, CREUSOT-LOIRE ORGANISATION, 8/12, rue de la Rochefoucauld - 75428 Paris Cedex 08.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

contrôleur de gestion

Paris — 120.000 ±

Nous sommes une importante Société d'équipements industriels, filiale d'un Groupe anglo-américain leader sur son marché.

Nous recherchons un Contrôleur de Gestion pour renforcer notre structure.

Basé au siège sous l'autorité du Directeur Financier et en liaison étroite avec l'unité de production, il prendra en charge :
• la planification • la préparation et le contrôle des budgets • la comptabilité analytique ; il contrôlera en outre, les coûts de fabrication ainsi que les résultats mensuels ; analysera les écarts et définira les prix de revient.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation comptable supérieure complétée par une solide expérience de la comptabilité industrielle, acquise de préférence au sein d'une société anglo-saxonne.

L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à No 86.066 CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

H.G.L. FRANCE
recherche

SENIOR COMPUTER OPERATOR

Profil exigé :
- connaissance de l'anglais ;
- âge 25 ans minimum ;
- expérience sur matériel DEC ou similaire ;
- organisé et méthodique dans son travail.

Compétences souhaitées :
- expérience sur P.D.P. 11-34 ou 11-70, OS-RSTS/E ou RSX 11 M et Data communication.

Envoyer C.V. à : Sté H.G.L. FRANCE (Harold), 25-27, rue de Tolbiac, 75013 PARIS.

CENTRE D'ÉTUDES
Banlieue OUEST
recherche

UN CADRE DE GESTION
(Formation Sciences Po, ESSEC)

ou un Ingénieur ayant formation complémentaire de gestion ayant 2 à 3 ans d'expérience pour suivi des aspects contractuels et budgétaires de programmes de recherche avec partenaires industriels.

Envoyer C.V. et prétent. à N° 86.283, CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

société française Hoechst

INGENIEUR RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT

Hoechst

chef de produits pharmacien

Le laboratoire JANSSEN-LE BRUN filiale du groupe JOHNSON & JOHNSON.



secrétaire générale



CENTRE D'ÉTUDES Banlieue OUEST recherche UN CADRE DE GESTION

RESPONSABLE LICENCES
HAUTE COUTURE PARIS

Nous sommes l'une des plus prestigieuses maisons de couture
Notre notoriété est internationale
Dans le cadre de notre redéploiement, nous souhaitons pourvoir le poste suivant

UN RESPONSABLE DES LICENCES FEMMES

Sa mission sera :
- De rechercher de nouveaux contrats de licence ;
- De suivre nos licenciés ;
- Et de veiller à la stricte application des contrats passés.

Ce poste sera confié à un élément jeune, justifiant d'une bonne culture générale et de connaissances juridiques et pouvant se prévaloir d'une première expérience (trois à cinq ans) de vente ou de gestion commerciale.

Le goût et le sens de la négociation à haut niveau et la capacité d'être représentatif d'un produit de luxe sont indispensables.
Pour ce poste une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Notre maison, bien que traditionnelle, est en phase de mutation importante et peut offrir à cette candidate de valeur de réelles perspectives de carrière.

Envoyer curriculum vitae, photo récente et rémunération actuelle sous référence nº T 025.190 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002, qui transmettra.

1981, Auchan ouvre un hypermarché de 10 000 m2 à Paris la Défense. Il nous faut des managers.

AUCHAN doit la réussite de tous ses magasins à l'esprit d'entreprise qui anime son encadrement.

En 1981 notre expansion dans la région parisienne c'est l'ouverture à La Défense de 10.000 m2 de surface de vente dans l'enceinte du plus grand centre commercial d'Europe.

Le succès de cette ouverture sera assuré par des éléments jeunes, possédant la même volonté de réussir et recherchant l'exercice de véritables responsabilités.

Diplômé d'une *grande école de commerce, universitaire, ou ayant déjà une première expérience, vous aimez le commerce et* vous avez confiance en votre bon sens, en votre capacité de décision, en vos qualités d'animateur.

Durant les mois qui précéderont l'ouverture de votre hypermarché, vous effectuerez d'abord des stages de formation dans les différents magasins de la région parisienne afin de vous familiariser avec nos techniques : mais surtout, avec le Directeur du magasin et son adjoint, vous préparerez l'ouverture et l'installation de votre rayon dont vous assurerez par la suite la gestion totale (étude d'implantation, circuit de clientèle, détermination des objectifs, des fournisseurs, des gammes de produits, des promotions).

Autonome dans vos fonctions, vous les exercerez dans le cadre dynamisant d'une équipe animée par un chef de secteur qui vous apportera un complément de formation pratique et vous fera bénéficier de son expérience.

La solidité de notre entreprise, son taux d'expansion (5 hypermarchés en 1970, 10 en 1973, 30 en 1980), ses objectifs actuels de 3 ouvertures par an représentant 150 postes d'encadrement, sa politique de promotion interne, sont une garantie des possibilités d'avenir qui vous sont offertes si votre ambition se justifie par vos capacités et votre volonté de réussir.

La rémunération proposée est assortie d'un intéressement aux résultats économiques, ce qui la rend particulièrement motivante.

Adressez votre dossier de candidature, comprenant une lettre manuscrite, un CV et une photo, sous réf. 2824, à ADM, 164 rue de la Croix Nivert 75015 Paris, qui transmettra.

média-system

AUCHAN

Important Groupe de Distribution
PARIS
recherche

JEUNES INGENIEURS LOGICIELS

pour participer au sein de petites équipes de développement à des projets de logiciels :

RESEAUX, TELEMATIQUE, MINI et MICRO-ORDINATEURS

FORMATION :
- Ecole d'ingénieurs OPTION INFORMATIQUE

EXPERIENCE : 1 à 2 ans.

Fonctions, salaires, avantages sociaux motivants.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions à no 86064 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

MATRA

recherche pour son Centre de VELIZY

INGENIEUR ASSURANCE QUALITE ELECTRONICIEN III A
ESE, ENSI, INSA

- Il sera responsable de la qualité de systèmes de contrôle d'attitude de satellites de télécommunication.
- Le poste implique au moins six ans d'expérience industrielle de développement de systèmes électroniques de technologie avancée ainsi que des qualités personnelles d'organisation et une bonne aptitude au travail en équipe.
- Compte tenu de déplacements fréquents à l'étranger, la connaissance de l'anglais est indispensable.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 773 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres.

MATRA Boîte Postale Nº 1 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

volvic

Pour compléter notre réseau commercial nous recherchons pour un secteur de la REGION PARISIENNE jeune

chef des ventes

âgé au minimum de 28 ans, de formation commerciale supérieure et ayant acquis une première expérience de la distribution, si possible dans l'ALIMENTAIRE.
Après une période de formation aux techniques de vente propres à notre entreprise, ce nouveau responsable sera chargé de l'animation d'une équipe d'Inspecteurs ainsi que de visites et de négociations au niveau des Grandes Surfaces.
Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la réf. 729 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



INGENIEURS COMMERCIAUX EN INFORMATIQUE

Notre division progiciel est une réussite. Elle a beaucoup d'ambition et recherche les moyens nécessaires pour atteindre un nouvel objectif : le doublement de son chiffre d'affaires dès cette année.

Cette nouvelle politique nous conduit à recruter des

INGENIEURS COMMERCIAUX,

fortement motivés par les réalités de l'entreprise et ayant une expérience réussie de la négociation avec les décisionnaires (dans le domaine du service informatique). Nos produits sont compétitifs, nos équipes techniques vous assureront un appui à la hauteur de nos ambitions.

Nous vous proposons une formation adaptée et une rémunération fixe très motivante.

Adressez votre candidature à :
SPI - Service des Affaires Sociales
98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

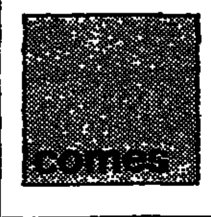
JEUNE ET DYNAMIQUE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT EN PLEINE EXPANSION BANLIEUE OUEST DE PARIS PRÈS VERSAILLES

recherche

CHEF DE PRODUITS

Il devra :
- promouvoir la gamme des principaux produits de la Société (C.A. 50 millions de F) : études commerciales, animations, gestion... ;
- préparer la politique commerciale ;
- appliquer cette politique, après accord de la Direction commerciale, en étroite collaboration avec les responsables des ventes, de la promotion, des services technique et approvisionnement.

Il aura :
- une formation commerciale de base de niveau supérieur (H.E.C., ESSEC, E.S.C...) ;
- une première expérience *de 3 à 5 ans dans la fonction de* Chef de Produits en matière de biens d'équipement ;
- une bonne connaissance de la distribution par concessionnaires ;
- une pratique courante de l'anglais.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 Paris (sous la référence 2350).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

steria

Vous êtes

INGENIEUR INFORMATICIEN ANALYSTE ANALYSTE-PROGRAMMEUR

0 à 5 années d'expérience
INFORMATIQUE

Nous sommes une des premières Sociétés d'Ingéniérie Informatique Française.

- Vous souhaitez travailler dans le cadre d'**APPLICATIONS DE GESTION**;

  Nous vous proposons des activités de DEVELOPPEMENT et de REALISATION *dans divers domaines (Administration, Industrie,..) et dans* des contextes techniques attractifs (transactionnel, minis, réseaux...).

  Lieu de travail : Région Parisienne.

- Vous attachez de l'importance aux RELATIONS de travail, à l'amélioration et à l'élargissement de vos COMPETENCES, à votre PROGRESSION professionnelle :

  Nous y veillons par un encadrement, des méthodologies, des plans de formation qui concourent à votre VALORISATION... et à la nôtre.

Vous pensez à l'avenir ?

Ecrivez moi :

steria — *Pierre HUGOT* Directeur de STERIA-SYSTEME 26, Avenue de l'Europe 78140 VELIZY

SLIGOS — l'informatique au service de la gestion

La Division Conseil et Réalisations

offre à des

Ingénieurs grandes écoles

la possibilité d'une *carrière rapide dans un secteur* en pleine expansion.

Après une période de formation de base de trois mois au métier d'informaticien et aux techniques récentes (bases de données, télétraitement, mini et micro-ordinateurs...) vous acquererez au sein de nos équipes de développement l'expérience nécessaire à votre carrière de Chef de Projet et de

Futur ingénieur d'affaires

Envoyez lettre de candidature et C.V. avec photo sous référence DAP/ID à SLIGOS, 91, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

385 Millions de CA en 1980. Développement annuel moyen du Groupe de 24 % depuis 5 ans. 1750 personnes et plus de 150 emplois créés en 1980. Principales implantations : Puteaux (Siège), Angers, Arras, Besançon, Blois, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lorient, Lyon, Marseille, Nice, Rennes, Roanne, Rouen, St-Etienne, Tours, Valence, Vannes, Vendôme, Belgique, Côte-d'Ivoire.

Société de gros biens d'équipements mécaniques et d'ensembles industriels
recherche pour sa
Direction administrative et financière

UN ASSISTANT

position cadre

- diplômé d'une école supérieure de commerce : H.E.C., E.S.S.E.C...,
- ayant 2 à 5 années d'expérience,
- connaissances en gestion informatique souhaitées.

Il sera chargé de :
- l'organisation des services de la Direction administrative et financière,
- la mise en place, le suivi des méthodes administratives, et la mise à jour des procédures administratives de cette direction,
- la participation à l'élaboration de dossiers financiers particuliers,
- missions diverses, notamment dans le domaine du contrôle de gestion.

Poste basé à Paris mais nécessitant de fréquents déplacements à l'usine située dans la grande banlieue ouest.

Ecrire avec curric. vitae et prétentions sous le nº 86.744, à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Sitintel — Groupe steria

40 % de progression par an depuis plus de 5 ans, une ambiance dynamique ouverte sur l'avenir

renforce ses équipes d'étude et réalisation pour développer ses activités autour des réseaux Transpac, Euronet, Télétel...

SITINTEL recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS CONFIRMÉS

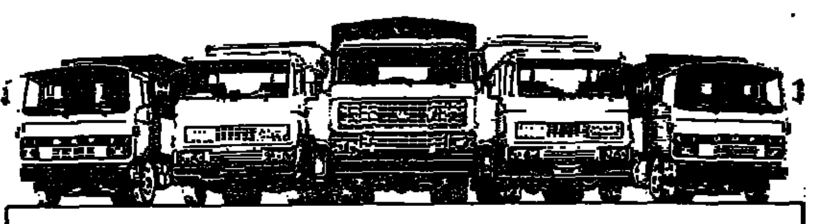
pour postes à responsabilité. On retiendra de préférence les candidats ayant plusieurs années d'expérience en étude et réalisation de matériels à base de microsystèmes et microprocesseurs **et/ou** de micrologiciels de base et d'application. Des connaissances dans les domaines de la **télématique** seront appréciées.

PLUSIEURS INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Grandes Ecoles, pour ses équipes d'étude et de réalisation « Matériel » et « Logiciel ».

Ecrire avec CV à :
Brigitte GIBEAUX
SITINTEL
73, boulevard du Maréchal-Joffre
92340 BOURG-LA-REINE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



DAF FRANCE

Dans le cadre de sa progression sur le marché du véhicule industriel, DAF FRANCE poursuit sa politique de recrutement de professionnels du V.I. immédiatement opérationnels et de jeunes diplômés qui assumeront à terme des responsabilités commerciales ou techniques en France :

POUR MARSEILLE

UN CHEF D'ATELIER CONFIRME
VEHICULES INDUSTRIELS
OU RESPONSABLE TECHNIQUE D'ATELIER

DES VENDEURS V.I.
Expérience confirmée de la vente de V.I. Permis P.L. apprécié.

POUR TOULOUSE

DES VENDEURS V.I.
Expérience confirmée de la vente de V.I. Permis P.L. apprécié.

UN DEMONSTRATEUR V.I.
Permis C et C1.

POUR LILLE

DES VENDEURS V.I.
Expérience confirmée de la vente de V.I. Permis P.L. apprécié.

POUR SON ORGANISATION CENTRALE

DES ATTACHES COMMERCIAUX
(CHEFS DE REGION)

- Région Est : Départements : 67, 68, 88, 54, 57, 55.
- Région Bretagne : Départements : 29, 56, 22, 35, 53, 72, 61, 14, 50.
- Région Sud-Est : Départements : 07, 26, 84, 05, 04, 06, 83, 13.

Conditions :
Expérience confirmée dans un poste similaire. Mission après stage de formation au siège : rechercher, conseiller et animer un réseau de concessionnaires et assurer personnellement un objectif de réalisation.
Résidence indispensable au sein des régions concernées.

DES CHEFS DES VENTES
OU VENDEURS DE HAUT NIVEAU

DES VENDEURS V.I. CONFIRMÉS
(vente directe)

DES VENDEURS MOTEURS
(MARINS, INDUSTRIELS ET D'ADAPTATION)

Les candidats justifiant d'une expérience de la vente de V.I. ou de biens d'équipements et démontrant la maîtrise et la parfaite utilisation des arguments et des moyens seront immédiatement contactés.

des FUTURS CHEFS D'ENTREPRISES
qui, après période de formation au siège, se verront confier la direction d'une succursale, d'une filiale ou d'une région commerciale.
Ces postes s'adressent à des cadres commerciaux de haut niveau possédant de réelles qualités de gestionnaires et justifiant d'une expérience confirmée dans la vente de biens d'équipement.
Connaissance de la langue anglaise appréciée.

DES JEUNES CADRES
DIPLOMÉS ÉTUDES SUPÉRIEURES, FACULTÉS OU ÉCOLES

qui, après période de formation, se verront confier à terme des responsabilités au sein des départements : COMMERCIALE - TECHNIQUE - PIÈCES DE RECHANGE.
Dans tous les cas, ces postes impliquent des déplacements permanents et/ou des déménagements futurs.

Adresser CV détaillé, photo à : **DAF France - Service du Personnel Survilliers - B.P. n° 4 - 95470 FOSSES**

ingénieur de produit animateur de formation

TECHNICON CORPORATION, est un leader international dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'INSTRUMENTS et SYSTEMES AUTOMATIQUES pour les ANALYSES de sang, serum, aliments, produits pharmaceutiques, polution de l'eau et une vaste gamme de produits industriels.
Une expansion continue et de nouveaux produits nous conduisent à recruter un
INGENIEUR, *qui s'intégrera à notre équipe internationale d'ingénieurs, animateurs de formation et spécialistes en*
MINI-MICRO ORDINATEURS utilisés en INSTRUMENTATION.
De formation supérieure, il aura acquis une première expérience d'au moins 5 ans dans une fonction impliquant des missions du type :
• Assistance technique aux techniciens itinerants de notre S.A.V. en Europe. • Animation de courts stages de formation aux fonctionnement, principes, entretien et depannages. • Assistance au marketing (par démonstrations et évaluations). • Liaison avec les usines de fabrication (en particulier lors du lancement de nouveaux produits).
Le candidat retenu aura la connaissance du matériel informatique, de la théorie des mesures de variables physico-chimiques, et sera capable de programmer au niveau machine - Assembleur.
Le salaire motivant comprend un intéressement aux résultats.
(La connaissance de l'Anglais est souhaitable).
Nombreux deplacements prévus. Le poste est basé à proximité de Paris et offre des perspectives de carrière.
Adressez votre candidature en indiquant votre salaire actuel et vos prétentions à M. COLISTRO - Compagnie TECHNICON B.P 10 - 95330 DOMONT.



CONTROLE DE GESTION USINE

Une Société Internationale - Leader de sa profession - C.A. > 1 milliard - recherche pour participer à la mise en place d'un nouveau traitement informatique en standard des stocks et des en-cours ainsi qu'au renouvellement de la gestion de l'usine et du contrôle des coûts, un

WORKS CONTROLLER

Rattaché au Controller de la Société, il dirigera le service des coûts (12 personnes).

Ce poste s'adresse à un candidat d'au moins 30 ans, diplômé d'Etudes supérieures économiques ou techniques et ayant obligatoirement l'expérience des systèmes de contrôle des coûts en usine.

Lieu de travail : au départ à Paris ; affectation à l'usine de GIEN (Loiret) à fin 1981.

Prière d'adresser lettre, CV et photo sous référence 58 à SODERHU - 11, rue de la Boétie - 75008 PARIS.

Discrétion absolue et réponse assurées.

Soderhu

BANQUE SPÉCIALISÉE CRÉDITS IMMOBILIERS

recherche
pour son agence d'ANTONY

ATTACHÉ COMMERCIAL

Sa fonction consistera à visiter clients et apporteurs d'affaires (agents immobiliers, constructeurs) pour proposer et monter des crédits immobiliers acquéreurs.

Ce poste s'adresse à un futur collaborateur intéressé par l'action commerciale ayant si possible :
- une solide formation générale,
- un goût et des aptitudes pour les contacts commerciaux à tous niveaux.

Voiture de fonction. Avantages sociaux très supérieurs à ceux de la banque.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. O.V. 395, à TELEX P.A., 34, boulevard Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

Direction des Services financiers d'un Groupe international
recherche

UN ATTACHÉ EN ORGANISATION

Le candidat sera chargé d'études d'organisation de comptabilité telle l'implantation des systèmes informatisés de comptabilité en temps réel.
Le candidat souhaité, ESP ou équivalent, aura une expérience d'au moins 4 ans de la comptabilité et sera familiarisé avec l'utilisation de l'informatique et les problèmes d'organisation.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à n° 1640
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS.



SOCIETE MULTINATIONALE
PONT-DE-NEUILLY, *recherche*

Comptable confirmé

Le candidat possède au moins un certificat comptable du DECS ou équivalent.
Il assurera, sous la responsabilité du Directeur Financier, la gestion de 250 dossiers clients.
Il aura une expérience de 2 à 3 ans dans poste similaire ou en Cabinet.
Une connaissance des techniques comptables anglo-saxonnes et de la langue anglaise seraient des atouts supplémentaires.
Les possibilités d'évolution de carrière à l'intérieur du Groupe sont réelles.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 2228/F à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS (qui transmettra)

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE
proche banlieue NORD, accès par métro
recherche en raison du développement de ses activités tant en France qu'à l'étranger.

1 INGÉNIEUR CONFIRMÉ
Pour coordination technique.

Poste évolutif pour candidat ayant le potentiel et les qualités d'animateur lui permettant d'accéder rapidement à des responsabilités opérationnelles.
Déplacements à l'étranger à prévoir.

1 INGÉNIEUR
de formation électrotechnique

Débutant ou ayant une courte expérience pour son bureau d'études.
Le candidat retenu se verra confier après une période de formation par nos soins un groupe d'études.

Adresser C.V. et prétentions n° 86.320 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Directeur Juridique
300 000 F +

L'Offre : Nous créons le poste de **Directeur Juridique** pour la France au sein d'un service comprenant 30 personnes et nous recherchons un collaborateur désireux de devenir membre du Comité de Direction.

Nous vous proposons : de traiter personnellement les contrats concernant les investissements, de superviser les problèmes de droit des sociétés, de contentieux et les activités d'achat et de location. Vous travaillez en relation étroite avec les cabinets d'avocats.

Vous êtes : un juriste de haut niveau, vous avez acquis de solides compétences dans le domaine de la fiscalité et du droit international dans une multinationale ou dans un cabinet d'avocats d'affaires. Vous possédez une parfaite maîtrise de l'anglais.

Nous sommes : la filiale française d'une des premières multinationales américaines.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1131 M (à mentionner sur l'enveloppe)
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

un jeune chef de projet, conversationnel

Nous sommes la filiale française d'un groupe alimentaire mondial ; nous poursuivons notre développement sur un marché porteur.
Notre service informatique parisien aborde le conversationnel, s'équipe d'un 4341 et installe des HP 3000 dans nos centres régionaux.

Vous avez une formation supérieure (ingénieur, Sup. de Co., maîtrise) et totalisez trois à cinq ans d'expérience dans le développement d'applications transactionnelles en COBOL, acquise dans l'industrie ou la distribution, mais pas nécessairement sur matériel IBM. Venez partager votre savoir-faire en conduisant nos réalisations informatiques.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3939 LM) à **« Carrières de l'Informatique ».**

un ingénieur responsable de production
Région d'Annecy

Petite mécanique de précision, moyennes et grandes séries, notre affaire se développe sur un tout nouveau marché, ce qui implique la mise en place d'une gestion de production plus performante.

Nous cherchons un ingénieur ayant une bonne expérience de notre technologie (fonderie, soudure, galvanoplastie, bien sûr, usinage et montage) qui participe à la mise en place d'un système de production en temps réel permettant des renouvellements permanents de gammes de produits et qui prenne en main la formation de notre personnel.

C'est une mission passionnante pour un ingénieur mécanicien ayant déjà travaillé avec un outil informatique.

Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 667 LM).

un analyste
pour notre service « étranger »

Un établissement bancaire (Paris Sud-Est) de bonne réputation dispose de gros moyens informatiques : 303X/MVS gérant un important réseau ; nous sommes, bien sûr, reliés à SWIFT.

Pour poursuivre l'informatisation de nos applications portant sur les échanges en devises et, plus généralement, la finance internationale, nous souhaitons accueillir un analyste capable de devenir, à terme, chef de projet.

Vous êtes, de préférence, titulaire d'une maîtrise, puis avez développé pendant deux à trois ans, chez un conseil ou dans une banque, des applications liées ou non à l'utilisation de SWIFT, mais concernant les activités d'un service étranger.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3938 LM) à **« Carrières de l'Informatique ».**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

L'AIR LIQUIDE

recherche

POUR SA DIVISION "INGENIERIE"

UN RESPONSABLE DE VENTES HAUT NIVEAU

Il sera chargé de promouvoir dans une grande zone géographique, la vente de grands ensembles de génie chimique et de négocier les contrats correspondants.

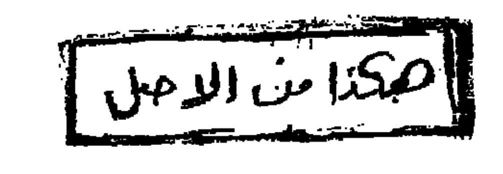
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école d'Ingénieurs ou de commerce, ayant 5 à 10 ans d'expérience de ventes de biens d'équipement (de préférence dans le domaine du génie chimique). Situation très active et intéressante pour candidat dynamique, ayant des qualités marquées de vendeur et de négociateur.

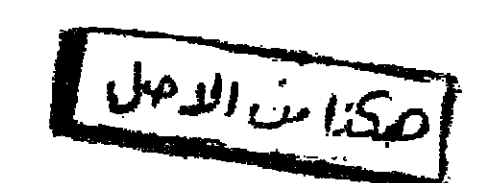
Connaissance de l'anglais nécessaire et de l'espagnol très souhaitable.

Lieu de travail : Banlieue sud-est.

Adresser CV + photo en rappelant la réf. A 226 à
L'AIR LIQUIDE
Direction des Relations Humaines
75, Quai d'Orsay - 75321 PARIS CEDEX 07







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

AUTOMOBILE

ÉTUDES DE SYSTÈMES : ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'UN DES GRANDS CONSTRUCTEURS EUROPÉENS D'AUTOMOBILES cherche, pour son service D'ÉTUDES GÉNÉRALES ET RECHERCHES, à PARIS,

2 ingénieurs, responsables d'études de nouveaux systèmes. HF

L'un est chef de groupe : l'autre, son adjoint.
Ils ont pour mission d'étudier de nouveaux systèmes faisant appel à des éléments de plusieurs disciplines et visant principalement les économies d'énergie. C'est une fonction de synthèse à long terme.
Ingénieurs grande école ou universitaire (doctorat d'état ou PHD), 28 ans minimum, ils sont de nationalité française, britannique ou allemande.
Bons généralistes, ils ont des connaissances en physique, mécanique, thermodynamique, automatisme, calcul scientifique. Ils ont une excellente maîtrise de l'anglais.

Notre entreprise attend de ces ingénieurs qu'ils s'intègrent bien dans nos équipes de travail et qu'ils fassent preuve de dynamisme et d'imagination constructive.

Fréquents déplacements en Europe et aux États-Unis.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, à notre conseil sous la réf. 202 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris



Organisme de Conseil en Entreprises
basé à Paris
intervenant en France et à l'Etranger
recherche

Ingénieur Conseil

Sa mission sera celle d'un généraliste intervenant en P.M.I. dans le domaine du conseil en gestion.

Sa formation devra être complétée par de solides connaissances en INFORMATIQUE DE GESTION.

Des connaissances en informatique de Production *seraient appréciées.*

— 30 ans minimum.
— Expérience acquise soit en entreprise, soit dans un Organisme de Conseil.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous réf. CK 113 au :
22, rue de l'Assomption 75016 PARIS



UNE TECHNIQUE D'AVENIR
« LA CONNEXION ELECTRONIQUE »



COMPOSANTS PASSIFS recherche :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

HOMMES D'ACTION, ILS AURONT POUR MISSION :
— *d'assurer et de promouvoir la vente d'éléments de connexion de tous niveaux* dans les domaines aussi variés que :

LES TELECOMMUNICATIONS — L'INFORMATIQUE —
L'ELECTRONIQUE MEDICALE — LA TELEMATIQUE —
L'ELECTRONIQUE AUTOMOBILE et de L'ELECTRO-MENAGER

Ils seront animés d'une forte personnalité commerciale et d'un sens réel de la vente.
Excellents négociateurs, une bonne formation technique leur sera un atout.
PREFERENCE SERA DONNEE AUX CANDIDATS AYANT EXPERIENCE DE VENTE DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES.

NOUS OFFRONS :
— une situation de responsabilités et d'avenir dans une équipe dynamique,
— une excellente rémunération.

Adresser Curriculum-vitae et prétentions : BURNDY S.A.
228 bis, rue du Landy — 93207 SAINT-DENIS CEDEX 1
Nous garantissons le secret absolu des candidatures

pmp

INGENIEUR GRANDES ECOLES
(X, CENTRALE, MINES)

vallourec Groupe Industriel à vocation internationale, recherche pour l'un de ses départements travaillant sur les marchés français et étrangers de l'énergie (nucléaire, gaz naturel et liquéfié, pétrole, *charbon gazéifié, énergies nouvelles ...*) **l'ADJOINT d'un CHEF DE DIVISION** de production en usine.

Diplômé d'une grande Ecole de premier niveau, ce jeune Ingénieur (optimum 30 ans) devra avoir une expérience industrielle de quelques années de préférence dans la métallurgie, la mécanique ou les automatismes industriels. Homme de l'innovation tourné vers l'avenir, il participera au développement des produits nouveaux et des méthodes modernes de travail, à la mise en place des investissements axés sur l'amélioration des prix de *revient, les économies d'énergie , l'automatisation* et l'informatique.

Anglais courant. Evolution de carrière très ouverte au sein du Groupe pour un candidat au fort potentiel.

Adresser CV détaillé + photo sous référence 102/26M à:
22 rue St Augustin 75002 PARIS





SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
Siège Social à Paris, 8 établissements répartis sur toute la France (6.500 pers.).
Trois grands domaines d'activités :
• LES TELECOMMUNICATIONS
• LA TELEMATIQUE • L'OPTRONIQUE
recherche

• POUR SES LABORATOIRES D'ETUDE
dans le cadre du développement de ses activités en *COMMUTATION* et *TELEMATIQUE* :

ingénieurs-électroniciens

Formation souhaitée : *ESE - ENST - ENSTB - ENSERG, débutants* ou confirmés, pour étude et développement d'équipements utilisant les techniques numériques. Lieu de travail : DOURDAN (Essonne) ou LANNION (Côtes du Nord).

ingénieurs-informaticiens

Formation souhaitée : Grandes Ecoles, option informatique, débutants ou confirmés, pour participation à la réalisation de projets logiciels temps réel, de grande dimension. Lieu de travail : DOURDAN ou MASSY (Essonne).

• POUR SON DEPARTEMENT D'INGENIERIE

ingénieurs

ENST - ESE ou équivalent, débutants ou ayant quelques années d'expérience, chargés des études de conception et de la mise en œuvre de systèmes de télécommunications, faisant appel aux techniques de pointe et de la promotion de ces systèmes. Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. en précisant le poste choisi à SAT
41 rue Cantagrel
75013 PARIS



DIRECTION
DE L'INFORMATIQUE

Leader des équipements aéronautiques européens recherche

INGENIEUR ANALYSTE DEBUTANT

Formation école d'Ingénieurs — MIAGE, réf. I/066

ANALYSTE PROGRAMMEUR DEBUTANT

Formation DUT Informatique. réf. NC002

pour étude et mise en œuvre de logiciels avec télétraitement dans le service informatique de gestion équipé d'un IBM 30-31 et 370-158 — systèmes MVS-IMS (200 terminaux).

Adresser CV, photo et prétentions sous la référence choisie à SFENA, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay cédex.

média-system

COMPOSANTS ELECTRONIQUES
Société multinationale (siège social France : Paris) spécialisée dans les composants électroniques recherche

ingénieurs technico-commerciaux

l'un pour le marché calculateurs, l'autre pour le marché industriel.

La mission de ces collaborateurs consistera à développer et à assurer les contacts techniques et commerciaux de haut niveau, à gérer l'ensemble de la clientèle.
Ces postes s'adressent à des candidats dynamiques.
Expérience similaire souhaitée.
Une connaissance de l'anglais courant sera appréciée.
Nous offrons : 13e mois, intéressement trimestriel au C.A. + fixe, voiture de société, frais remboursés au réel.
Postes à pourvoir immédiatement.

Envoyer CV + photo et prétentions, sous référence 2874, à Média System 104 rue Résimur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

---

ingénieur des ventes

BIENS D'EQUIPEMENTS AGRO-ALIMENTAIRES

Pour notre activité BRASSERIE-CIDRERIE, où ALFA LAVAL compte des réalisations importantes, nous offrons un poste d'ingénieur.
Votre expérience confirmée dans ce domaine, ou dans un secteur voisin, vous permettra de prendre la responsabilité de nos marchés Brasserie-Cidrerie, en liaison avec les services techniques d'ALFA - LAVAL France et de notre groupe.
Nous vendons des biens d'équipements thermiques, séparation... mais aussi des installations complètes incluant parfois un haut niveau d'automation.
Ce poste implique de fréquents déplacements et de nombreux contacts dans notre groupe.
La connaissance de l'Anglais est nécessaire.
Nous vous offrons des responsabilités dans un groupe tourné vers l'innovation technologique, notamment dans le secteur AGRO-ALIMENTAIRE.

Adressez votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. 457 à Michel SALINA.

ALFA-LAVAL
INDUSTRIE
B.P. 56
78340 LES-CLAYES-SOUS-BOIS

UTA INDUSTRIES

recherche pour CRMA - ISSY LES MOULINEAUX

INGENIEUR

pour assurer les responsabilités suivantes :
• diriger un bureau de *méthode pour section de centres d'usinage à commande numérique,*
• animer une équipe de préparateurs et dessinateurs
• établir des devis de sous-traitance
• déterminer les besoins en machines.

Le candidat devra avoir :
- une expérience de 10 à 15 ans
- *des qualités de commandement*
- une compétence réelle en programmation de machines à commande numérique.

Adresser candidature détaillée avec C.V., photo et prétentions à Service Sélection Recrutement - B.P. no7
93350 AEROPORT DU BOURGET

Sté CINA
recherche

5 ANALYSTES EN INFORMATIQUE

Grandes Ecoles ou formation supérieure
3 ans d'expérience en gestion

Envoyer curriculum vitse, photo et prétentions à
CINA 104, bd Haussmann
Service du Personnel 75008 Paris.

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS
Région Parisienne
recherche

ACHETEUR entretien, lavage, beauté, santé

Ses responsabilités, tournées vers l'achat et la vente, exigent un homme de métier avec une solide expérience de ces rayons, soit **Achats** dans une centrale, soit **Ventes** en magasins de grande surface ainsi que le goût *de la négociation et des contacts humains.*

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 1156 M à :

SOURCES
16 Rue Jean-Jacques Rousseau
75001 — Paris

MPI
Services
et ingénierie
informatiques
recherche

10 INGÉNIEURS INFORMATICIENS
DE HAUT NIVEAU

Possédant 1 à 5 ans d'expérience sur mini ou micro-ordinateurs pour travailler dans les domaines suivants :
— **logiciel de base ;**
— **process control ;**
— **commutation de messages ;**
— **simulation.**

Adresser C.V., prétentions et date de disponibilité à :
M. PARIENTE, M.P.I., 38, r. de Bassano. 75008 Paris.

TRT recherche pour son Département Après-Vente - Télé-informatique - Transmission - Commutation

INGÉNIEUR - ÉLECTRONICIEN

Sur des matériels développés autour de mini-ordinateurs ou de microprocesseurs.

LE CANDIDAT DEVRA :
• encadrer les techniciens intervenant sur ces matériels ;
• développer les méthodes de *maintenance ;*
• assurer le suivi technique des matériels ;
• développer et promouvoir les « Services » en clientèle.

Expérience souhaitée 2 à 3 ans dans le support technique ou la maintenance de matériels informatiques ou de commutation.
Formation assurée pour des débutants.
Quelques déplacements courts province ou étranger à prévoir.

Adresser curriculum vitae à : T.R.T.,
5, *avenue Réaumur*, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

TRT recherche pour sa Direction commerciale

Département **OPTRONIQUE** Paris sud, un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Débutant ou ayant 2 à 3 années d'expérience.

Le candidat de formation technique sera chargé de la négociation et du suivi des contrats avec l'administration et les firmes industrielles ainsi que des relations avec la Direction Technique de la Société.

Déplacements fréquents pour affaires internationales. Anglais nécessaire, allemand souhaité.

Adresser C.V., prétentions et photo à T.R.T.,
5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

SEMATEL

CONSTRUCTEUR TELEPHONIE
Secteur Privé lié à un Groupe Européen, recherche pour nouvelle implantation banlieue Nord

INGENIEUR ELECTRONICIEN
TECHNICIENS B.T.S.

confirmés, minimum 3/5 ans d'expérience

Mission : Mise au point et suivi de fabrication de centraux (petite et moyenne capacité) et périphériques d'abonnés.

Profil :
- Environ 30 ans.
- Excellentes connaissances en électronique et téléphonie
- Expérience pratique en micro-processeurs
- Anglais ou Allemand apprécié.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions :
SEMATEL - 354, rue Lecourbe - 75015 PARIS

cadre méthodes
confirmé

SOCIETE INDUSTRIELLE recherche pour son Siège Social à Paris, un CADRE METHODES confirmé. Il sera chargé de l'organisation des procédures administratives ainsi que de l'analyse fonctionnelle et de la rédaction du cahier des charges, destinées au Service Informatique pour la mise en œuvre de nouvelles applications de gestion et de production.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 2305 à :
OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS

Assistante de Direction
trilingue Allemand-Anglais

Vous avez l'expérience des fonctions d'ASSISTANTE au sein des équipes de Direction et de Secrétariat.
Vous souhaitez montrer votre efficacité dans un poste exigeant mais où vous pourrez valoriser vos compétences.
Votre formation supérieure vous aide à bien appréhender les problèmes de l'entreprise.
Votre maîtrise des langues allemande et anglaise et votre aisance sociale vous permettent d'évoluer avec facilité et diplomatie dans un groupe international de haut niveau.
Lieu de travail : Pont de Neuilly.
Merci adresser votre CV. photo, rémunération actuelle sous référence 748 M à :

HORACE conseil
97, rue de Richelieu PARIS 2e - Tél. 297.40.21
CSNCR

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE (C.A. 80 M.F. - 450 PERSONNES) FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL, recherche

Ingénieurs Commerciaux
de formation Grande Ecole d'Ingénieurs

Capables d'assurer des contacts à haut niveau dans les administrations et des grandes entreprises et désirant s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique.

Il n'est pas obligatoire d'être déjà professionnel de la vente. Une expérience d'environ 4 ans dans L'INFORMATIQUE SYSTEMES TEMPS REEL sera appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 778 - PUBLICITÉS REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

POUR PARIS 15e
ANALYSTE PROGRAMMEUR
GAP II - inter-actif maîtrisant parfaitement IBM 34

Pour région BLOIS
ANALYSTE PROGRAMMEUR
GAP II - COBOL démarrage C.I.I. H.B. 64 DPS maintenance IBM 3/15

Envoyer C.V. à AMP sous référence n° 2238/F, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris 15e, qui transmettra.

Banlieue NORD-OUEST Filiale d'un grand groupe international leader dans L'OPTO ELECTRONIQUE recherche

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS NIVEAU V
avec expérience en systèmes de transmissions civiles ou militaires (numérique ou faisceau hertzien).

Envoyer C.V. à M. Sacquépée, 170, quai de Clichy, 92110 Clichy.

Société d'expertise comptable (tableau de Paris) recherche

EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE
disponible rapidement

Adr. c.v., photo et proposit. de rémunér. s/n° 86.535 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

PME banlieue sud recherche
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
en chauffage et climatisation. Envoyer C.V. et prét. à E.T.E. 11, rue Gay-Lussac 92320 CHATILLON

A.T. ELECTRONIQUE
B.T.S. déb. ou exp. informatique. Téléphone : 574-12-12.

Société secteur pétrolier, recherche pour chantiers forages France et étranger :

TECHNICIENS GÉOLOGUES
TECHNICIENS DE MESURES

Formation : bac technique, B.T.S., D.U.T. ou équivalent. Anglais souhaité. Formation technique assurée avant prise de fonctions.

Env. C.V. + prétentions ss la réf. 9.331 à VALENS CONSEIL B.P. 359-75064 Paris ced. 02.

ÉCOLE - COLLÈGE catholique sous contrat d'association (externat - 1/2 internat)

BANLIEUE PARIS, rech. Chef établissement
(I.S.P.E.C. souhaité)
IL SERA D'ABORD UN PÉDAGOGUE
- animera l'équipe d'enseignants (50),
- aura un contact permanent enfants et parents.
IL SERA AU FAIT DES PROBLÈMES DE GESTION
Ecrire sous le n° 79.456, à IPF, 12, rue de l'Isly, 8e, qui transm.

PANORAMA MUSIQUES Cherche
COLLABORATEUR
temps partiel pour relecture typographique, iconographie et calendrier programmes de concerts - dactylo indispensable. Envoyer C.V. : 20, avenue Kléber, 75116 PARIS.

Centre de gestion agréé rech. pour LEVALLOIS-PERRET
COMPTABLE
ayant expérience cabinet Contrat 3 mois).
Envoyer C.V., prét. s/réf 1190 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

MAUREPAS (78) 18.500 habit. RECRUTE :
1° Par voie de mutation ou sur liste d'aptit. UN ADJOINT TECHNIQUE option Bâtiment.
2° Par concours sur titres ou sur épreuves ou par mutation, UN DOCUMENTALISTE-ARCHIVISTE.
Adresser candidature avec C.V. et copie titres et diplômes à : Monsieur le Maire, Conseiller Général, B.P. 33, 78315 MAUREPAS Cedex.

La S.C.I.P. spécialisée recrutement électronique et informatique propose :
PARIS
COLLABORATEUR TC
Vendeur pour développement composants micro ondes.
CHEFS DE PRODUITS
Connectique - condensateurs. Relais et détecteurs lecteurs optoélectroniques.
RHONE-ALPES
RESPONSABLE CIAL
pour études et réalisation films spéciaux pour C.I.
Rémunération 100.000 + DISCRETION TOTALE.
Adresser C.V. manuscrit à C. POPESCO, 160, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD.

Entreprise BANLIEUE OUEST recherche
INGÉNIEURS RADARISTES
conception Engeenering.
Adresser C.V. à G.S. ETT, 8, bd du Temple, 75011 Paris, qui transmettra ou tél. 355-08-40.

INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL
Electronique et électromécan. Expérience 2 ans minimum. QUALITRA, 94, rue St-Lazare, PARIS-9e, R.d.C. porte D. 15, rue des Chantiers, 78 VERSAILLES.

Service Énergie et Bâtiment recherche
Ingénieur ou Ingénieur Architecte
spécialiste de THERMIQUE et de SOLAIRE
Envoyer C.V. au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie CH-I à l'attention de Mme SENE H., 29, 2, av. du Parc-de-Passy, 75016 PARIS.

INGÉNIEURS Planning Coordinat.
ANALYST. Programmeurs conn. 31-34 ou 43.
Téléphone : 373-90-58.

AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE recherche :
UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR spécialiste des problèmes thermiques (compétences en isolation appréciées) pour réponses aux particuliers (lettres, téléphone) contrat : 2 mois.
Env. C.V., prét. disponibilité à AEE - Service des Etudes Economiques - Division Renseignements Documentation 30, rue Cambronne 75737 Paris Cedex.

CANAL
Rech. pour SURESNES JEUNE INGÉNIEUR grande école (préf. Centralien) débutant poste motivant dans environnement informatique. Tél. pour R.-V. 292-06-77 Poste 4.

MICROLEC-FRANCE
359-38-66
recherche TECHNICAUX CCIAL m i n . 30 ans, B.T.S. micro mécano électro pour représentation. Région parisienne en instrument de mesure de précision.

Etablissement sous contrat recherche
PROFESSEURS MATHS
Adr. C.V. au 36, avenue du Président-Wilson 94230 Cachan.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER recherche pour activité en expansion :
CADRE CONFIRMÉ
titulaire d'un diplôme d'études supérieures de gestion ayant 10 ans d'expérience.
adresser c.v. manuscrits, photo et prétentions sous n° 86.363 à Contesse, Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01 qui transmettra.

Centre chirurgical Marie-Lannelongue 133, avenue de la Résistance 92350 Le Plessis-Robinson recherche libre rapidement
ÉLECTRONICIEN
niveau B.T.S. pour maintenance matériel électronique médical. Tél. pour rendez-vous : 630-21-33. M. FENELON.

F.-M. RICHARD & ASSOCIÉS Société Expertise Comptable recherche
EXPERT COMPTABLE
diplômé ayant expérience Révision Sociétés importantes ou MÉMORIALISTE minimum 3 ans pratique révisions. Adresser C.V. + prét. 7, av. Friedland PARIS 8e

SELECT SERVICE
40, rue de Chabrol Paris-10e - 246-41-57. Déplacements province
PREPARATEURS II-III
expérience câblage
CABLEURS P3
vue postes maîtrise.

GESTION 2000
102, rue Lafayette, Paris-10e pour important B.E. ingénierie
INGÉNIEURS
CLIMATISATION ÉLECTRICITÉ
Téléphone : 246-42-01.

CLINIQUE 18e arrdt cherche
PANSEUSE
SALAIRE INTÉRESSANT. Tél. matin : 257-14-00.

occasions

ACHATS BRILLANTS
rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.
Perrono Joailliers-Orfèvres, 4, Chaussée-d'Antin, Opéra, 37, av. Victor-Hugo, Etoile. Vente en occasions échanges.

perdu - trouvé

Perdu dans Paris chien 2 ans 1/2, collier cuir naturel clouté.
Signes distinctifs : batard, silhouette et taille proche Labrador mais queue volontairement roulée, poils ras, couleur : fauve - roux - charbonné. Oreilles tombantes, très affectueux. Répond à son nom : CYRUS.
Forte récompense : 10.000 F
TEL. : 359-43-73 H.B.

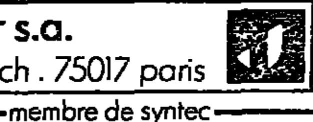
secrétaires secrétaires

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE SOCIÉTÉ DE SERVICES NOUVELLEMENT CRÉÉE, cherche, pour le seconder, une

secrétaire sténo-dactylo

Elle a trois à cinq ans d'expérience. Elle pratique de façon parfaite la sténo et la dactylo, mais elle a surtout l'autonomie et le sens de l'organisation nécessaires dans ce rôle d'assistance.
Merci d'adresser C.V. plus photo à notre conseil, sous référence 197-2 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris



membre de syntec

IMPORTANTE SOCIÉTÉ en BATIMENT et T.P. recherche
BONNES SECRÉTAIRES
pour PARIS et banlieue SUD PARIS
Env. C.V. et photo sous n° 86217 à CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ en BATIMENT et T.P. recherche
très bonnes SECRÉTAIRES
BILINGUES ANGLAIS et TRILINGUES ANGLAIS-ESPAGNOL
Banlieue SUD de PARIS
Env. C.V. + photo ss n° 86.222 à CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra

Editeur livres pratiques recherche
SECRÉTAIRE d'édition-metteur en pages, libre rapidement. Expérience souhaitée. Lieu de travail Neuilly-sur-Seine. Envoyer curriculum vitae à PUBLIART, sous la référ. 1004, 27, rue Garnier, 92200 Neuilly, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ proximité CLICHY, LEVALLOIS, ASNIÈRES recrute pour son SERVICE TECHNIQUE
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Formation B.T.S. Secrétariat ou équivalent Connaissance anglais ou allemand souhaitée.
Envoyer C.V., photo et prétent. sous le n° 11.321 M, à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Etabl. format. continue Paris, recherche urgent standardiste-dactylo expér. Tél. : 233-21-88.

représentation offres

Editions BORDAS
recherche pour assurer la promotion et la vente de leurs ouvrages auprès de leur réseau libraires
REPRÉSENTANT (E) EXCLUSIF (IVE)
Secteur : CENTRE-OUEST RÉSIDENCE SUR LE SECTEUR EXIGÉE
Niveau études supérieures ou expérience professionnelle de préférence dans l'édition ou la librairie.
Les candidatures sont à adresser (curriculum vitae + photo) au Service du personnel 37, rue Boulard, PARIS-14e

Fabricant articles bois recherche V.R.P. M.C. introduit Gross, Grands magasins, centrales achat, tous secteurs & étranger. Ecrire s/n° 7807 le Monde Pub 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

traduction demande

J.F. franç., documentaliste, lic. anglais et grec moderne, étudie toutes propositions traduct. + donnerait cours anglais.
Ecr. s/n° 3104, le Monde Pub., 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

Roche Bioélectronique KONTRON

Notre Directeur de Marketing International recherche

une secrétaire de direction
HAUT NIVEAU
parfaitement bilingue anglais-français (Sténo anglaise exigée)

Pour prendre en charge :
- la responsabilité de la bonne marche du secrétariat ;
- la préparation et le suivi mensuel des réunions, déplacements ainsi que des rapports d'activité.

Ce poste s'adresse à une Collaboratrice ayant une expérience minimum de 8 ans et ayant déjà exercé des fonctions équivalentes au sein d'une équipe Marketing de préférence.

Le poste est basé à Montigny le Bretonneux (Yvelines).

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Annick HELLEQUIN - B.P. 72 78194 TRAPPES Cedex.

secrétaire bilingue
Paris 8ème

Nous ferons volontiers confiance à une jeune débutante.
Vous êtes d'un bon niveau de formation générale, vous connaissez parfaitement bien la sténo et la dactylo et vous êtes capable de prendre des initiatives concretes au niveau de votre fonction.
Vous aurez à prendre du courrier à la volée, avoir une frappe rapide, établir et suivre les dossiers, faire preuve d'un excellent sens des contacts pour l'accueil de nos interlocuteurs, etc.
Notre contexte étant international, la pratique courante de l'anglais est très souhaitée.
De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.
Merci d'envoyer votre CV sous réf. 4911 à Michel MONIER

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD
média-system

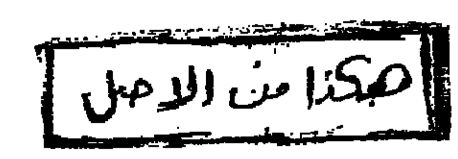


AVIS LOCATION DE VOITURES

recherche pour sa
DIRECTION FINANCIÈRE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bilingue anglais
FORMATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE

Outre un secrétariat classique, la personne retenue assistera ce service dans d'autres tâches.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à AVIS. Direction du Personnel, Tour Franklin Cedex 11. 92081 Paris La Défense.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

DEMANDES D'EMPLOIS

BIOLOGISTE
27 ans

Doctorat, thèse récente, publications. Français, anglais, danois courants. Allemand, suédois, norvégien, bon niveau.

cherche poste

RECHERCHE

base ou appliquée, pharmacie, génétique, agro-alimentaire, bio-industrie, environnement.

DOCUMENTATION/ RÉDACTION

scientifique/technique mêmes domaines

Ecrire B. de BOISSEZON - 55, rue de Mareil, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

JURISTE
33 ans
AVOCAT PENDANT 5 ANS AU BARREAU DE PARIS
actuellement Conseil financier et fiscal

- Bonne maîtrise des diverses procédures.
- Pratique de la vie des sociétés commerciales.
- Elaboration des contrats, suivi de leur exécution, traitement du contentieux.

Cherche poste dans une société commerciale ou financière, offrant de sérieuses possibilités de carrière.

Ecrire sous référence n° T 025110 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE 32 ANS
Femme responsable
Recouvrement-Contentieux
EXPORT
EXPÉRIENCE
CRÉDIT EXPORT
Ecole de commerce
lic anglais, conn. espagnol, libre voyager, étudie ttes propositions Ecrire s/n° 3112 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. de confiance, autodidacte, 48 ans, rech. responsabilités commerc. ou secrétariat privé. France, Suisse, Amérique latine. Ecrire s/n° 3.111 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A LA RECHERCHE d'une secrétaire bilingue ? GR INTÉRIM 225-59-26.

AVIS AUX ÉDITEURS en tous genres. Je suis COLORISTE et j'aime ça. Ecoline-gouache-huile. Que me proposez-vous ? Tél. 228-03-43.

CADRE EXPORT
36 ans, trilingue anglais, arabe, diplômé. Institut commerce international Paris. 11 ans expérience relations internationales et directeur commercial SCI, bonne connaissance monde arabe Afrique. Cherche poste responsabilités dans direction export ou filiale étranger. Ecr. s/n° 0758 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A la recherche d'une secrétaire bilingue ? GK int'l. Tél. : 225-93-42.

PSYCHO-SOCIOLOGUE
42 ans excellente expérience :
RECRUTEMENT
(cadres, ETAM, ouvriers)
FORMATION
(Conseil, animation stages relations humaines + expression orale et écrite)
ÉTUDES DE MOTIVATION, ENQUÊTES PSYCHOSOCIALES, etc. Etudie toutes propositions, TEMPS PARTIEL OU VACATION s/réf. 9651 à ICM, 83, rue de Rennes PARIS-6° (qui transmettra).

Docteur 3° cycle, Sciences Eco. français, anglais, arabe, cherche emploi dans organisme financier ou entreprise industrielle. Ecrire s/n° 7 810 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Techn.-comm. négociateur haut niv. exp. 20 ans, directeur MEI (600 pers.) réf. relat. parle angl.

PROPOSE A CHEF PMI SITUÉE EN PROVINCE
son assistance à temps partiel (prestations) en R. PARIS ET DÉPTS LIMITROPHES auprès admin. clients et fourn. recherche marchés intér. extér. Ecrire s/n° 3.113 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF COMPTABLE
5 ans expérience, prod., distrib., expl. cinéma cherche emploi. Tél après 19 h 791-39-74.

Jeune allemande, 21 ans, parlant français et anglais, cherche emploi comme au-pair. Beate Schreiner, Dorfstrasse 30 D-6619 Weierweiler.

Suite lic. économ. dir. tech. et de prod. mob. métal., 2 usines 500 pers., b. et méth., forte person., homme de dialogue et autorité, anim. et gestion cherche poste gde responsabilité pour 5 ans mini. Ecrire s/n° 3.114 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Animateur culturel coord. exp. cherche poste dével. cult. local ou région. Ecrire s/n° 7.814 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chef d'agence chauffage plomberie - formation technique et gestion - implanté dans Alpes-Maritimes. Cherche place dans agence déjà créée ou à créer. Ecrire s/n° 7.815 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ORGANISATION GESTION
Si vos besoins sont :
- Analyses études diagnostic.
- Organ. adm. compt. informat.
- Mise en place CAE contrôle.

Cadre sup., 39 ans, ESC, 10 ans expérience. Ecrire s/n° 3.115 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE IMPORT/EXPORT
Port./angl./esp./not. all. cherche poste France/étranger. Ecrire s/n° 3.117 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECT. ADMINISTRATIF ET FINANCIER
51 ans, énergique, organisateur gestion et stratégie financière, trésorerie et relations banc., audit et contrôle de gestion, reporting, bilans, déclarations, analyse, coût et prix de revient. Utilisation informatique comme outil de gestion et production. Etablissement méthodes et procédures administratives, gestion approv./production et stocks. Parlant anglais.

Ecrire s/n° 3.106 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPERT-COMPTABLE
Se propose pour Assistance-Contrôle de gestion à tps partiel. Ecr. s/n° T025201M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URBANISTE. Expér. professionnelle, 2 ans, D.D.E., municipalités, villes nouvelles, étudie ttes propositions Paris et région parisienne. 043-61-34 (av. 16 h.).

INGENIEUR E.S.T.P.-I.C.G. 50 ans, polyvalent, longue expérience, volontairement diversifiée. Sérieuses références France-étranger cherche poste à responsabilités et initiatives haut niveau. Tél. : 709-27-74.

Ingénieur spécialiste vidéo-traitement de l'image, cherche poste, études et applications télévision industrielle et militaire. Téléphoner au 626-77-75.

Ingénieur E.E.M.I., 48 ans
Sérieuse expérience achats sous-traitances sur plan et catalogues. Analyse de la valeur étude des coûts, importation, cherche poste dans Direction achats approvisionnements. Paris ou Province. Ecrire M. GARRIGUE François, 22, rue des Basses-Gandines, Pavillon 33, Verger des Marottes, 78570 ANDRESY.

SECRETAIRE GENERAL P.M.E. 43 ans, formation commerciale comptable et juridique dipl. I.C.H., recherche même fonction ou direction administrative et financière toutes régions. Ecr. s/n° T025174M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Jeune femme 34 ans cherche emploi
COMPTABLE
2° ECHELON
Sérieuses références
10 ans d'expérience.
Ecrire s/n° 342 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 23 ans
MAITRISE DROIT
Anglais courant. Expérience gestion administrative et commerciale. Libre immédiatement recherche poste stable Paris ou proche banlieue Ouest. Mme Girard, 13, rue Victor-Hugo, 92270 Bois-Colombes.

Femme cinquantaine, sérieuse, commerçante durant quinze ans, cherche situation. Ecrire s/n° 6.070 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dirigeant agence transports marchandises de 1947 à 1980, au courant gestion clientèle, licencié cause économique, 58 ans, cherche emploi collaborateur dans société parisienne. Ecrire s/n° 6.069 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

M. 55 ans, Licence + Maîtrise + D.E.S.S. + C.A.P.A., praticien, droit des affaires, contentieux, construction, urbanisme, fiscalité, étudie toute proposition même temporaire. Ecrire HAVAS n° 1948 64000 PAU.

J. Femme 28 ans, maîtrise lettres modernes, bilingue anglais cherche emploi relations publiques. Ecr. s/n° T 784 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COMMERCIAL HT NIV.
confirmé, 30 ans
ouvert toutes propositions pourcentage s'abstenir. Ecrire s/n° 3.107 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

CEFIA
FORMATION PRIVÉE EN
INFORMATIQUE
Particuliers et entreprises, stages en 14 semaines de PROGRAMMEUR-ANALYSTE
Cours à plein temps
ASSEMBLEUR COBOL
INFORMEZ-VOUS
TEST D'ADMISSION SUR R.-V.
Tél. : 355-60-90
66, rue Amelot - Paris (11°).

DEVENEZ
ARTISTE DE CINÉMA
Stage d'orientation et de sélection, renseignements. Dossier candidature. STUDIO 407
33, Champs-Elysées, 225-48-18.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIERES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

travail à domicile

Secrétaire expérimentée recherche THESES ou tous travaux dactylographiques à domicile. Tél. 330-11-96. Mme BOUVIER.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

cours et leçons

MATH - PHYS. - CHIM. par prof. Rattrapage rapide Bac PCEM Prépa. 20 ans d'expérience. 526-82-47.

Professeur ITALIEN, expérience, donne cours particul. à domicile. Tél. : 284-85-57 tte la journée.

capitaux propositions commerciales

Placement immobilier par tranche de 50.000 F. Intér. + particip. G. MERCURE au 285-32-55.

Recherche CAPITAUX. Garantie par hypothèque notariée 1er rang. Rapp. 20%. 288-07-73, 9/12 h.

Société d'importance nationale recherche pour expansion France et Etranger
FINANCIER
Actif ou Passif
Tél. : 16 (1) 865-03-18.

DIRECTEUR DE LA FILIALE ALLEMANDE D'UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RENOMMÉE bien introduit dans le milieu industriel allemand, recherche des représentations en R.F.A. à partir de MAI 81. Ecr. s/n° T025170M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

RENAULT R 18 GTS 1979 Gris métal., 45.000 km exc. ét. Prix 31.000 F. 909-32-23.

MORRIS 1300 GT 1971 embrayage neuf. 3.200 F. Tél. : 701-12-48.

de 12 à 16 C.V.

Part. vd Porsche 924 turbo. mod. 80, gris anthracite, int. cuir, 53.000 km. Prix : 100.000 F. Téléphone : (89) 45-59-63, mardi toute la journée.

divers

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728 Mod. 80/81 peu roulé, garantie Auto Paris-15°. 533-69-95. 53, r. Desnouettes, Paris-15°.

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
EXCEPTIONNEL !
En février, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80. M. Gérard 821-60-21.

locations

LOUEZ UNE VOITURE
en kilométrage ILLIMITÉ
à partir de **150 F** par jour
EXPRESS-ASSISTANCE
504-01-50

deux-roues

A VENDRE
DAX-HONDA ST 70
Etat neuf (7 mois), 4.000 km, prix : 2.500 F. Tél. le soir de 18 h à 20 h au 531-44-79.

L'immobilier

appartements ventes

2° arrdt

OPÉRA MONSIGNY
studios, 2 et 3 P. aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, ascenseur. 261-27-46.

4° arrdt

BEAUBOURG QUINCAMPOIX, dans tr. belle rénovation, pptaire vend studio équipé et décoré, 39 m², belle finition. 757-84-50.

MARAIS imm. XVII° siècle étage noble 152 m², 4 mètres sous plafond à aménager. Autres surfaces disponibles. 272-40-19.

5° arrdt

ST-MÉDARD 2 p. + mezzanine, plein sud. Calme. 329-84-69.

VUE CLOITRE SAINT-SEVERIN GD SEJ. + CHBRE. Calme en duplex, poutres apparentes, cheminée, soleil, tout confort. Libre de suite, 650.000 F. Serge KAISER, tél. : 329-60-60.

6° arrdt

SAINT-PLACIDE Près 5 pièces. Immeuble ancien, 150 m². Bon plan. Plein de charme. Service. Possibilité parking FRANK ARTHUR - 562-01-69

Prox. ST-PLACIDE, 354-95-10 96 m² Luxe, asc., box, soleil **VUE** TOUT PARIS 2 TERRASSES

7, r. Guénégaud - Très élégant séj. + 2 ch. + 2 bains + mezzanine 4 m sous plafond. Visite ce jour de 15 h à 18 h.

VAVIN pr Placement Superbe Studio ref. cuis. équipée. Tt cft. 335.000. 322-61-35.

7° arrdt

Entre cour d'honneur et parc dans PRESTIGIEUX HOTEL du XVII° superbe appt, 3 récept. + 2-3 chbres + dépend. 270 m². DORESSAY 548-43-94.

PLACEMENT PIED-A-TERRE 38, RUE VANEAU gd stand. S/pl. 11 h - 18 h 30. **NEVEU** 550-48-83 743-96-96

8° arrdt

MAISON PARTICULIÈRE ST-HONORÉ - HAUSSMANN 125 m² - CALME ABSOLU FIM - 633-33-57

AVENUE MONTAIGNE Luxueux appartement 120 m², 10 h à 14 h. Tél. : 720-14-37.

10° arrdt

RÉPUBLIQUE
A vendre
STUDIO 27 m²
cuisine, douche, 3° étage sans ascenseur. 160.000 F à débattre Tél. 241-38-21

LAFAYETTE splendide 2 P., cuis. équipée, w.c., bns, tt cft, balcon, plein soleil. Prix et placement exceptionnels. 878-41-65.

RUE LA FAYETTE Bel appt 5 p., imm. pierre de taille, 640.000 F. - 770-21-16.

12° arrdt

ORIGINAL NATION 80 m² grand séjour + 2 mezzanines, cheminée 660.000 F - 589-49-34

F.-EBOUE - 10° ét., soleil, vue, joli 2 Pièces, cuisine, bains, balcon. Sur place mercredi, 15 h/18 h, 115, rue de Reuilly (esc. C). Téléph. : 229-52-98.

13° arrdt

BRILLAT-SAVARIN
M° Glacière-Cité Universitaire 4/5 P. cuis., 80 m², 2° ét., asc. calme, soleil. 336-17-38.

GOBELINS - Récent standing. Lvg. 3 ch., 107 m². Balcons. Belle vue dégagée. SOLEIL. 1.150.000 F + box sous-sol. Téléphone : 535-86-37.

CORVISART A SAISIR Imm. P. de T. ravalé. Gd 3 P. 480.000 * 634-06-20.

Métro SAINT-MARCEL. Grand 3 pièces. 100 m², tout confort. Immeuble récent, exceptionnel. 740.000 F. Tél. : 679-57-75.

14° arrdt

ALÉSIA 2-3 pièces confort Prix 430.000 F. Tél. 327-28-60.

ALÉSIA calme provincial architecture fine façade ouvragée, CONSTR. 9 DUPLEX liv.-atelier + 1 et 2 chambres, terrasses-jardins. A partir 848.000 F. Livr. 1er trim. 82. 633-40-09 et 633-45-73.

M° PORTE DE VANVES
Bel immeuble 1930, 2° étage, calme, 2 pièces, cuisine, salle de bains, chauff. central. 41 m². 310.000 F. ALIN - 539-75-50.

15° arrdt

BONS PLACEMENTS
2 CHAMBRES 76.000 F.
Beau STUDIO 320.000 F.
Jean FEUILLADE 566-00-75.

Prox. PARIS 15°, studio à rénover, 30.000 F. 2 P. cuisine, 72.000 F. Pptaire : 286-12-06.

82, rue DUTOT - Imm. récent, 6° ét. Vends beau 72 m², liv. + 2 ch., balc. 10 m², parkg, cave. S/place mercredi 14/16 h, ou tél. 326-63-98 après 18 h.

16° arrdt

AV. KLÉBER grand stand., soleil, 1.900.000 F, superbe appartement, 170 m², 8° ét., asc., 5 p. princ. + chbre de serv. + cave. A.P.V.M., tél. : 505-62-82.

LA MUETTE
ÉBLOUISSANT 225 m²
Cause départ province, je vends directement : extraordinaire appt 5-6 pièces sur les deux derniers niveaux d'un luxueux petit imm. Immense réception, terrasse, belle cheminée, 4 chambres, 3 bains, lingerie, cuis. + au même ét. Studio indépendant. Tous travaux récents réalisés luxueusement en architecture contemporaine. Px 3.000.000. Ecrire s/n° 8.163, L.T.P, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

HENRI MARTIN, 250 m² Vaste séjour, salle à manger, 3 chambres, 3 bains, 2 chambres de service, 4° étage, immeuble grand standing. GARBI, tél. : 567-22-88.

Près **AV. FOCH - 5 P.** 2.400.000 F - 579-75-80.

17° arrdt

PLACE PEREIRE
Beau STUDIO 25 m², tt confort. Immeuble rénové. 755-85-30.

18° arrdt

CUSTINE
imm. pierre de taille, appartements occupés
2 pièces, 4° étage : 92.000 F
2 pièces, 5° étage : 75.000 F
3 pièces, 3° étage : 131.000 F
Tél. : 281-27-59.

ABBESSES VENDS DIRECT BEAUX APPTS refaits neuf. Séjour + 1 chbre, 40 à 55m² avec jardin et terrasse à partir de 330.000 F. PROMOTIC : 553-14-14 ou le soir : 622-04-16.

19° arrdt

BUTTES CHAUMONT
Bel imm. anc., 5° ét. droite, asc., 3 p. princip., conft 80 m² env. - 800.000 F Mercredi 4 (14h30-16h) 5, R. CAVENDISH

78 - Yvelines

VERSAILLES RIVE DROITE EXCEPTIONNEL. Living triple, 1 chbre, cuis., s. de bns, 1er ét. Entièrement rénové. 560.000 F. RENOVIM 955-72-77.

91 - Essonne.

Centre Arpajon, luxueux duplex, 50 m², gd cft. Prix 300.000 F. SOUFFRICE, tél. : 490-15-15.

ORSAY Mº LE GUICHET imm. récent s/verdure, 3 P., tt cft, balc. Prix 320.000 F. 387-27-60.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SABLONS Moderne, séjour, 3 chambres, 2 bs, 2° ét., 115 m², impeccable. Michel & Reyl SA. 265-90-05.

BOULOGNE près bois et métro, société propriétaire vend dans immeuble pierre de taille, asc. voté, 4 p., 93 m² - 2 p. 37 m² - studio 25 m², possibilité duplex 130 ou 150 m², sur place, mercredi, 14 h 30 à 16 h. 1 BIS, BD JEAN-JAURÈS.

NEUILLY VICTOR-HUGO SAINT-PAUL Rénovation et construction 7 appartements grand standing 4-5-7- pièces avec terrasse ou jardin, plein soleil, vue sur parc, parkings en sous-sol. Financement progressif. COGEP : 561-75-99.

GARCHES Ravissant appt moderne gd séj. + 3 chbres, 130 m², park. SUR GRAND PARC. MICHEL et REYL 265-90-05.

BOULOGNE LUXE 170 m² environ SUD, ss vis-à-vis, 1.400.000 F. 460-22-88.

94 Val-de-Marne

VINCENNES à 200 m env. du bois, imm. réc. pierre de taille, stand., bel appt. rez-de-chaus., face jardinet. Séjour, 3 chbres, cuis., salle de bs, cave, box fermé. Prix 750.000 F. M. BENJAMIN, tél. 603-27-51.

Province

MEGEVE
A vendre dans CHALET 2 pièces + cuisine équipée 46 m². Garage - 370.000 F Tél. (50) 92-54-13

(33) Bordeaux. A vendre part. à part. appartement type 4, 70 m², q. Saint-Jean-Carle-Vernet. 180.000 F, Tél. 85-58-29, lun., mar., mer., jeu., 19 à 20 h 30.

immeubles

IMMEUBLE COMMERCIAL A LOUER
4 niveaux 720 m²
M° Eglise-de-Pantin
RN 3 Romainville
aucun pas de porte
loyer mensuel : 13.000 F.
Téléphone : 793-65-45.

appartements achats

Recherche appart. 2 à 4 pièces Paris, préf. 5°, 6°, 7°, 14°, 15°, 16°, 9°, 4°, 12°, av. ou sans trav. Paiement compt. chez notaire. Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE 54, av. de la Motte-Picquet 15° - 566-00-75 recherche Paris 15° et 7° pour bons clients appts tres surf. et immeub. Paiement comptant

Recherche pour clientèle tout appartement bon quartier. Tél. : 723-66-61 - 526-92-13.

URGENT paie comptant chez notaire. ACHÈTE 2 à 4 PIÈCES PARIS, Mme LEULIER, tél. : 261-68-81 ou le soir, 900-84-25.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8°) recherche Paris pour diplomates et clientèle étrangère, APPTS VILLAS et HOTELS PARTIC. ACHAT OU LOCATION **562-78-99**

locations non meublées offres

Paris

SQUARE VINTIMILLE
200 m² superbe, grand stand. idéal pour profess. libér. 6.000 F + ch., park. F.I.P. - 575-62-78

ALÉSIA 3 P. tout confort. 2.500 F + ch. Tél. : 327-28-60.

9° possib. prof. lib. refait neuf 5 p. principales, asc. chf cent. 4.500 F net. 548-54-99.

7° sur CHAMP DE MARS Sud réception + 4 chambres tout cft 270 m² environ chbre serv. park. Quelques travaux à prévoir. LA LOGERIE. Tél. 548-54-99.

Région parisienne

MONTROUGE 3° ét., vue, 2 p., cuisine, s. d'eau 35 m² environ. 1.326 F ch. compr. 553-43-72.

VILLA Près gare Garenne-Bezons, 5 P., garage, jardin, 4.350. Tél. 380-13-83.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche à louer F4 dans 12°, 13°, 14° ou 15°. Tél. : (16) (37) 48-79-19.

Pour diplomates, recherche appts Paris et villas ouest résidentiels pour LOCATION ou ACHAT. Embassy-Service, 562-78-99, 8, avenue de Messine, Paris-8°.

Région parisienne

Etude, cherche pr cadres, villas, pavill., ttes banl., loyer garantis 6.000 F max., tél. : 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

CRÉTEIL 10' PARIS
Studios tout confort, cuisine équipée, vaisselle, linge ménage compris. 700 F semaine. GANDOLFI, 73, rue Chéret. Tél. 883-23-42.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du studio au 5 pièces. Loyers garantis par Sociétés ou Ambassades. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 8 pièces pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78.

propriétés

PRÈS DOURDAN
Superbe propriété s/parc 2.500 m² avec piscine, séjour double, salle à manger 8 chambres et sanitaires. 704-84-85.

CHATOU 13' Etoile SUPERBE MAISON DE MAITRES 1.650 m² jardin. Piscine. Maison de gardiens. 2.900.000 F. OUH 727-51-06.

Part. à Promo, vend villa à ANTIBES, F-3, chff. centr. 768 m² terrain constr. à 70 m mer. Libre achat. Tél. : (93) 51-45-23.

PROPRIÉTAIRE VEND
90 km Paris-Sud maison de campagne tout confort, terrain 1.700 m bordé par rivière. Prix 600.000 F. Tél. (h. bur.) 306-98-27, poste 27 ou le soir après 20 h, 576-75-08.

VÉSINET résidentiel 8 minutes R.E.R. belle propriété 1980, récept. 85 m², 7-8 chambres, parc de 2.600 m². Pav. gard. Garages. IMMOB. OUEST. T. 976-18-18.

45 KM OUEST
Rég. MONTFORT-L'AMAURY
CHATEAU DU XVIII°
à rest. 12 p. princ. + jolies maisons aménag. de 10 p. princ. tt cft + commune et mais. gard.. PARC 6 ha 1/2. pisc. Exclus.
LARGIER 265-18-83 265-18-87

locaux commerciaux

MONTROUGE
à VENDRE dans immeuble neuf, très beau local commercial 125 m² + réserve loué, bail 9 ans et 3 parkings sous-sol loués bail 1 an. Prix 750.425 F h.t. frais. Rentabilité immédiate 8,42 %. Renseignements et visites Pierre BARON S.A., tél. : 658-71-44.

Locaux pour association à louer Paris, quartier central. Ecrire s/n° 7.795 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

R.N. 20 CACHAN
LIBRE local sur 850 m² + pavillon 100 m² + terrasse. Prix 1.150.000 F - 589-48-34.

Bail à céder Paris-1er, Rivoli, 87 m², petit loyer. Prix à débattre. Tél. 508-53-79.

13° M° GLACIERE. Petit imm. ccial, ref. nf. 525 m². R+2 Vendu sous régime T.V.A. Prix 3.450.000 F. Poss. divis. Pptaire. KARIN DE ROSEN, 272-40-19.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services — **ASPAC** PARIS 8° 293.60.58 + — votre SIÈGE SOCIAL — délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56bis, rue du Louvre, Paris-2°.

A PARIS 2° ET 8° ARRDT Burx meublés, sièges stés, secrétariat, tél., télex, etc. ACTE S.A. - 261-80-88.

MEUDON BELLEVUE Immeuble récent, 100 m², bel agencement + parking, tte ppté, 650.000 F. Tél. : 531-51-10.

NOUS CONNAISSONS BIEN LE MARCHÉ DES BUREAUX

NOUS EN AVONS CONSTRUIT, LOUE OU VENDU PLUS DE 200.000 m²

AVEZ-VOUS UN PROBLÈME DE VENTE, ACHAT OU LOCATION ?

APPELEZ-NOUS...

U.F.I. - S.A.F.
622-10-10
Mme MERLHES.

DOMICILIATION 8°
constitutions délais rapides
AGECO : 294-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIÉTÉ
DOMICILIATION ET SECRÉTARIAT
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
Téléphone : 226-42-40.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes (8°) 266-32-35. Spécialiste, 42 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

CHERCHE MIDI
4 pièces, 95 m², libre au décès, 1 tête, 73 ans, compt. + rente. EICHER. Téléphone : 359-99-69.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue la Boétie Tél. 266-19-00
Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète

MAIRIE du 12° maison particulière sur COUR ET JARDIN privés, séjour + 3 chbres, grande cuisine moderne, bains, 2 w.-c., roberie, buanderie, occ., compt. : 300.000 F + rente mensuelle. 4.000 F 2 têtes. 224-89-14.

manoirs

MANOIR DIRECTOIRE, confort, très bon état dans parc 8 hectares, bordure forêt Orléans — 120 km Paris — Tél. (38) 91-60-62 91-54-67 (10 h à 12 h).

villégiature

Part. loue 4 km SAINT-VERAN (05) chalet tt confort, 4-6 personnes près piste, hiver-été, tél. 16 (7) 890-37-82.

terrains

SEVRES R.G. Splendide terrain 750 m² constructibles, 22 m de façade clôturés. 260-31-45.

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
(Marne-la-Vallée)
Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

Urgent. BOWLING à vendre. Equipement complet pour 12 pistes Brunswick type A2. Prix très intéressant à débattre. Téléphone : (77) 68-29-55.

pavillons

LE PERREUX. Bord de Marne, vaste maison de maître, 1920, sur terrain. Prix 945.000 F avec 10 % Lerma. Tél. : 355-58-88.

Part. à part. vend maison 1979, F5, tout confort, séjour double, cheminée, tentures murs, combles aménageables, garage, avec grenier, chauffage gaz à Abondant, après Houdan. Prix : 450.000 F. Tél. (37) 48-75-15.

A vendre dans Loiret 100 km Paris, PAVILLON en construction, gros œuvre terminé, sans toiture. En L 150 m² au sol, sous-sol, rez-de-chaussée, combles donc 3 fois 150 m². Terrain 2.000 m². Prix 350.000 F, Saint-Loup-les-Vignes. Tél. 858-16-97.

villas

ST-NOM-LA-BRETECHE
VILLA « ILE-DE-FRANCE » 1975 DANS PARC CLOS 1.700 m² Gde réception, 5 chbres, 3 bains GD SOUS-SOL 140 m². RARE IMMOB. OUEST 976-18-18

BOURG-LA-REINE
résidentiel, magnifique villa, récept., 50 m², 4 chambres, parc de 1.100 m². Téléphone : 663-08-96.

LE VÉSINET 4' R.E.R.
Villa récente 800 m² jardin, 180 m² habit. environ s/1 ét. RÉCEPTION 4/5 CHAMBRES 2 bains. Garage 2 voitures. AFFAIRE 1er ORDRE IMMOB. OUEST - 976-18-18.

MESNIL-LE-ROI SANS VIS-A-VIS
Luxueuse villa 9 p. s/terrain 1.860 m². 260 m² hab. + s.-sol 200 m². Maison très soignée, construction 1960 avec piscine.
TÉL. : 954-36-64.

CHAVENAY VIEUX (VILLAGE)
Maison 6 pièces, cuis. équipée, très belle construction récente, terrain de 500 m². Libre de suite. 5.200 F mens.
TÉL. : 954-40-67.

7' à pied du R.E.R. **VÉSINET**
VILLA NEUVE, 5 ch., 2 bns, garage, jardin. Actuellement louée 6.000 F index INSEE. Vendue occupée : 1.050.000 TTC. Ag. Rhodes Vésinet. 071-33-84.

maisons de campagne

Maison ancienne en CORSE Venaco près Corté, 8 pièces, 2 étages, 2 terrasses, jardin 5 ares, beau grenier avec four à pain. Prix 500.000 F à débattre. Téléph. : 589-87-82 ou 66-72

domaines

LOIRET
135 km Paris
Joli terroire de chasse de 148 hectares.
Bois et plaine dont étang 5 hectares, bâtiments, ferme à restaurer, possibilité réduire superficie à 51 hectares ou 97 hectares.
S.B.S. VILLEMURLIN
45600 Sully-sur-Loire

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures **au 296-15-01**

Le Monde

régions

Ile-de-France

RUE GARANCIÈRE, RUE DES ARCHIVES

Deux hôtels parisiens préservés et restaurés

La commission du Vieux Paris, réunie le 2 février, a entendu des communications sur la restauration de deux hôtels parisiens situés l'un rue Garancière, l'autre dans le Marais, rue des Archives.

C'est M. Christian Langlois, membre de l'Institut et architecte en chef du palais du Luxembourg, qui a présenté le rapport concernant la remise en état d'un petit immeuble situé 13, rue Garancière, dont il a dirigé les travaux et qui a été acquis par le Sénat pour y aménager les bureaux des nouveaux sénateurs. Ce petit édifice de deux étages, dont l'un sous combles, avec un toit de tuile à l'ancienne et où l'on accède par un large portail au linteau de pierre, est formé de trois corps de bâtiment encadrant une cour dont on a reconstitué complètement le vieux pavage et qui est éclairée, le soir venu, par six vieilles lanternes. L'appareil de pierre des murs a été conservé et, quand cela n'a pas été possible, on les a recouverts d'un mortier de chaux qui vieillira très bien en prenant une teinte dorée. Les voitures n'auront pas accès dans ce lieu paisible et préservé.

Si l'aspect extérieur de ce petit hôtel a conservé son cadre ancien, l'intérieur, où ont été aménagés une vingtaine de bureaux pour les sénateurs, est, en revanche, résolument moderne et fonctionnel.

M. Jean-Pierre Babelon, conservateur en chef des Archives nationales, a entretenu ensuite la commission de la restauration, sous la surveillance des Monuments historiques, de l'hôtel de Tallard, situé rue des Archives, à l'angle de la rue Pastourelle, construit au milieu du dix-septième siècle par Pierre Bullet, pour le conseiller Denis Amelot de Chaillou, et qui fut revendu en 1712 au maréchal duc de Tallard.

L'admirable façade à la noble ordonnance, déshonorée jusqu'à ces dernières années par des constructions parasites, a retrouvé l'élégance de ses six arcades surmontées de têtes sculptées et encadrées par des médaillons, dont certains représentent les quatre saisons et qui disparaissent complètement aux yeux des visiteurs.

L'escalier à rampe de fer forgé, un des plus beaux du Marais, a vu disparaître, il n'y a pas si longtemps, les statues ornant ses niches — et qui n'ont certainement pas été perdues pour tout le monde — et sa superbe corniche malencontreusement abattue. Mais le vestibule d'accès a retrouvé sa noblesse et une grande partie des décors intérieurs ornant les deux étages de l'hôtel ont pu être mis au jour et seront restaurés.

Le jardin, qui s'étendait devant la façade postérieure, sera reconstitué tandis que le portail retrouvera les deux figures ailées, admirables morceaux de sculpture qui en ornaient jadis le tympan et qu'on a miraculeusement sauvées.

Après avoir entendu la communication de M. Jean-Pierre Babelon, la commission a émis à l'unanimité le vœu que l'ensemble formé par l'hôtel de Tallard soit classé d'office.

ANDRÉE JACOB.

Crise pour l'Agora d'Évry

Les difficultés de l'Agora, l'énorme équipement « intégré » de la nouvelle ville d'Evry (Essonne), ne sont toujours pas réglé (*le Monde* du 27 janvier). Les élus du Syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.) devaient se prononcer le mardi 27 janvier sur la réforme des statuts mise au point conjointement par leur président M. Jacques Guyard (P.S.) et par le groupe central de la ville nouvelle. Elle prévoit notamment de confier la gestion et l'animation de l'Agora à une régie à caractère industriel et commercial, la collectivité locale et l'Etat acceptant ainsi de partager le poids du déficit pendant au moins trois ans.

Pourtant, les représentants de trois des cinq communes de l'agglomération nouvelle (Lisses, Bondoufle et Le Coudray-Montceaux) qui se trouvent en situation majoritaire au sein du S.C.A. (bien que ces trois communes ne regroupent encore que moins de la moitié de la population) ont fait voter une tout autre formule qui consisterait assez curieusement à dépouiller le S.C.A. de ses prérogatives en plaçant l'Agora sous la responsabilité d'un administrateur nommé... par le préfet.

Cette décision est en fait un désaveu infligé par tous les élus non socialistes — qu'ils soient proches du parti communiste ou de la « majorité présidentielle » — au président du S.C.A. Au secrétariat du groupe central des villes nouvelles, ont fait remarquer que la participation financière de l'Etat sera proportionnelle à la qualité de la réforme finalement adoptée.

Le comité du S.C.A. doit se réunir de nouveau le 25 février. Cette fois c'est l'avenir institutionnel de la ville nouvelle — dont le statut de l'Agora est un des aspects — qui sera inscrit à l'ordre du jour. Les communes des Lisses, Bondoufle et Le Coudray-Montceaux ont déjà annoncé qu'elles demanderaient leur retrait de la ville nouvelle. — (*Corresp.*)

Rhône-Alpes

INQUIÉTUDE A SATOLAS

Le trafic passagers de l'aéroport de Lyon-Satolas a, entre 1979 et 1980, augmenté de 10,5 %. Mais les responsables s'inquiètent pour l'avenir. Le trafic fret s'est effondré en 1980 (22 000 tonnes traitées, soit une baisse de 58 % en un an) en raison de la fermeture du « pont aérien Peugeot » entre Satolas et Kano au Nigéria. Les entreprises tendent à réduire leurs frais généraux et à diminuer les voyages d'affaires, et, pour ce qui est du tourisme, des baisses spectaculaires ont été enregistrées sur les Baléares et le Maroc. Enfin, dès l'automne 1981, vont se faire sentir les premiers effets de la mise en service du train à grande vitesse entre Lyon et Paris. Or le trafic intérieur représente encore 58 % du trafic total de l'aéroport lyonnais. Les seuls éléments très positifs sont à découvrir du côté des lignes long-courrier : les Antilles et l'Egypte se vendent bien. — (*Corresp.*)

A PROPOS DE...

Le colloque sur la participation à la vie locale

Vive le référendum communal !

Le référendum communal, la seule idée nouvelle de ces dernières années en matière de pratique démocratique, a été au centre des débats que la COLINE (Comité législatif d'information écologique) organisait à Paris le 31 janvier sur le thème information et participation à la vie locale.

Le COLINE, qui réunit des parlementaires, des juristes et des représentants d'associations, est un lobby « à la française ». Il se donne pour mission d'intervenir lors de la présentation au Parlement de textes concernant l'environnement. A ce titre, les soixante-dix participants à la journée ont passé au crible trois projets de loi actuellement en préparation ou en discussion : le texte portant simplification et vérification des procédures d'urbanisme, celui qui organise la décentralisation en matière d'urbanisme, celui qui prévoit d'accroître les responsabilités des collectivités locales. S'ils sont adoptés, les trois projets auront des effets convergents : le renforcement du pouvoir des municipalités et des maires dans le domaine de l'urbanisme.

Tout le monde s'accorde à le souhaiter, mais cela ne va pas sans péril, notamment celui de voir des « roitelets » locaux organiser sans partage le cadre de vie de leurs concitoyens. Dans toute démocratie, il ne peut y avoir de pouvoir sans contre-pouvoir. C'est pourquoi le gouvernement a inclu dans le projet développant les responsabilités locales des articles prévoyant l'organisation éventuelle de référendums communaux. C'est une manière de rendre la parole au peuple entre deux élections.

Les sénateurs ont refusé cette innovation. Le COLINE estime son maintien indispensable. Il propose que soit reconnu aux électeurs le droit de demander un référendum lorsque un tiers du conseil municipal appuie cette initiative. Des pays voisins, comme la Suisse et l'Italie, ont adopté des mesures similaires. Les référendums communaux sont déjà chez nous de pratique courante — notamment dans les communes « nucléaires », — même si les préfets n'en reconnaissent pas la validité. Ce serait, en outre, le plus sûr moyen de remettre à leur place les sondages d'opinion, qui ont tendance à devenir un mode de consultation parallèle et un moyen de pression sur les élus.

Mettre la loi en conformité avec les mœurs, organiser et maîtriser une pratique plutôt que se laisser déborder par elle, c'est ce que proposent en somme, avec sagesse, les membres du lobby de l'environnement. A l'occasion des élections présidentielles seront-ils entendus par d'autres que par les candidats écologistes et marginaux qui ont déjà adopté cette idée ? Rien n'est moins sûr. L'innovation épouvante toujours autant les notables de notre démocratie...

M. A.-R.

★ COLINE, 15, rue Monge, 75005 Paris.

DANS LES CONSEILS RÉGIONAUX

● ALSACE : une politique « raisonnable ».

L'Alsace, qui jusqu'à présent paraissait une région relativement préservée, commence à subir les effets de la crise. Cela se traduit notamment par une augmentation du nombre des demandeurs d'emplois, une crainte croissante sur le sort des travailleurs frontaliers employés dans les entreprises allemandes ou suisses.

Devant cette situation, on a noté le ton très « régionaliste » — attention, cela ne veut pas dire autonomiste — du sénateur C.D.S. Marcel Rudloff, qui venait, le 2 février, d'être réélu président du conseil régional. Celui-ci a vanté les mérites de la « *raisonnable politique alsacienne* » faite d'une recherche constante de l'équilibre, du réalisme, de l'ouverture et de la défense de la « *spécificité régionale* ». D'où l'importance attachée à la définition d'une véritable charte culturelle régionale.

D'où les propos comme celui-ci qui ne peuvent être bien compris que sur place : « *L'avenir s'annonce comme difficile, surtout pour les jeunes, mais nous gardons confiance car nous savons que ces jeunes sont de notre région, de notre sang...* »

Intéressantes aussi, au cours de cette première séance du nouveau conseil régional, ces demandes de M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, et de M. Adrien Zeller, député (apparenté U.D.F.) du Bas-Rhin. M. Pflimlin souhaite que les responsables régionaux puissent avoir connaissance de la répartition exacte des concours attribués aux différentes régions par les différents fonds européens et soient mieux informés sur la façon de les solliciter. M. Zeller demande le même travail de clarification pour les interventions dans les régions des multiples fonds spéciaux placés auprès des ministères, FIDAR, FIANE, FIAT, F.D.E.S., etc. Ces deux revendications, toutes les régions les feraient leurs, sans doute. Si elles étaient satisfaites, on verrait plus précisément comment est réparti sur le terrain l'effort de l'Etat.

J.-F. S.

● FRANCHE-COMTÉ : les « textiles » chez M. Edgar Faure.

L'ouverture de la session du conseil régional de Franche-Comté a été marquée, le 2 février, par une manifestation des représentants du personnel de l'usine Rhône-Poulenc-Textiles de Besançon, qui doit prochainement fermer ses portes. Après avoir été maintenus à l'extérieur de l'enceinte de la préfecture de Besançon, des manifestants ont été reçus en délégation par le groupe socialiste.

Le bureau de l'assemblée régionale, pour sa part, revait rencontrer une délégation d'ouvriers lors d'un débat sur l'emploi dont le président de l'assemblée, M. Edgar Faure, avait proposé qu'il se situe en fin de session, le 3 ou 4 février.

Mis en minorité à l'occasion de cette modification de l'ordre du jour, M. Edgar Faure n'en a pas moins été réélu à la présidence du conseil régional par dix-neuf voix contre treize à M. Emile Géhant (parti socialiste), maire de Belfort, et trois voix à M. Jacky Drouet, parti communisste, maire de Fontaine. — (*Corresp.*)

● NORD-PAS-DE-CALAIS : les communistes refusent le budget.

Le vote du budget 1981 de la région Nord-Pas-de-Calais, sous la présidence de M. Pierre Mauroy (P.S.), a été l'occasion, le lundi 2 février, d'une nouvelle passe d'armes entre les deux groupes socialiste et communiste qui dominent largement cette assemblée. Pour la première fois depuis la création de la région, les élus du P.C. ont voté contre le budget.

Les socialistes ont donc tiré les conséquences de cette attitude en déclarant aussitôt : « *Par son vote hostile au budget 1981, le groupe communiste vient de marquer sa volonté de ne pas respecter la logique de la majorité de gauche qui depuis 1974 anime le conseil régional. Les socialistes revendiquent donc les présidences des commissions.* » Cela s'est traduit immédiatement par le remplacement de deux présidents communistes à la commission des affaires sociales et à celle du développement économique.

Le budget s'élève à 413 millions de francs (375 en 1980). La pression fiscale par habitant passe de 52,12 francs en 1980 à 60,31 francs.

Les communistes, pour leur part, avaient plaidé en faveur d'une pause fiscale. — (*Corresp.*)

Officiers ministériels ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s/saisie immob. Palais Justice Nanterre. Mercredi 11 février 81, 14 h.
UN IMMEUBLE à COLOMBES (92)
12, rue Colbert
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
S'adr. Mes LEOPOLD-COUTURIER et BETHOUT, avocats ass. à Paris (8e), 14, r. d'Anjou. Etude Me SALLAZ, huis., Paris, 12, r. Bayen. Ts avocats pr. Trib Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pr visiter.

Vte Pal. Just. EVRY, r. des Mazières, MARDI 10 FEVRIER 1981, à 14 h.
MAISON à BONDOUFLE
1, rue Maryse-BASTIE (91). Compr. — R.-de-ch. : entrée, séj., cuis. avec évier sur meub. bas, w.-c., toilette. — 1er ét. : 4 ch., s. de bains av. baig., lavabo et w.-c., garage et jardin
MISE à PRIX : 60.000 F Cons pr enchérir
S'adr. Me DU CHALARD
Avocat à EVRY - Tél. : 077-15-57

Vente après Liquidation des biens PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le JEUDI 19 FEVRIER 1981, à 14 h.
EN 3 LOTS **PARIS 19e**
ds Imm. 60, rue de Meaux - B.t. C
1er LOT **APPART.** 1er étage compt ent., cuis., chambre, w.-c.
MISE A PRIX : 20.000 F (libre)
2e LOT **APPART.** 2e étage compt entrée, salle de séjour, chambre, cuisine, w.-c.
MISE A PRIX : 20 000 F (libre)
3e LOT **APPART.** 3e étage compt entrée, salle de séjour, chambre, cuisine, w.-c.
MISE A PRIX : 20 000 F (occupé)
S'adr. à Me MALINVAUD, avoc. à PARIS-7e, 19, av Rapp 555-86-37 Me GOURDAIN, syndic à PARIS, 174, bd Saint-Germain, et à ts avoc près Tribunaux PARIS, NANTERRE, BOBIGNY et CRETEIL.

Vente au Palais de Justice de PARIS le 19 FEVRIER 1981, à 14 h.
61, RUE RAMEY
Dans immeuble à PARIS 18e
UN LOGEMENT
2 pièces, cuis., libre locat. et occup
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
UN LOGEMENT 2 PIECES loué
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à Paris, 48 rue de Clichy 874-45-85. - Me Antoine CHEVRIER, syndic, 18, r. Abbé-de-l'Epée, PARIS

VENTE après LIQUIDATION de BIENS PALAIS de JUSTICE de PARIS LE JEUDI 26 FEVRIER 1981, à 14 HEURES
UNE PROPRIÉTÉ à USAGE INDUSTRIEL
ayant façade sur une rue nouvelle, ayant accès à LA ROUTE DE LA FERTE-MILON
Sur un terrain de 23 ares 70 ca d'après les titres
avec les constructions y édifiées, sis à
VILLERS-COTTERETS (AISNE)
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
S'adr. Me B. MALINVAUD, avocat, 19, avenue Rapp, PARIS 7e - 555-86-37 Me GOURDAIN, syndic, 174, boul Saint-Germain, PARIS. Et tous avocats près des Tribunaux de PARIS, NANTERRE, CRETEIL et BOBIGNY

Vente sur sais. Pal. Just. EVRY, r. des Mazières. Mardi 10 fév 1981, à 14 h.
IMMEUBLE à GOMETZ-LA-VILLE (91) 3, ROUTE DE CHARTRES
495 M2 cad sect. D n° 18. - Stat. serv. avec 1 pont, 3 pompes atel. cuis Mag avec cuis. au rez-de-ch. - 2 pces au 1er ét. Stat. SHELL fermée
CONS. PR ENCH. M. à PX : 100.000 F. S'adr. Me DU CHALARD
Avocat au Barreau d'EVRY - Tél. 077-15-57

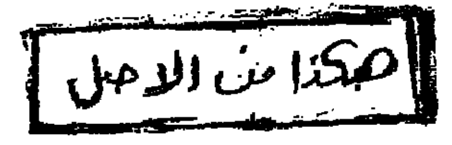
VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de NANTERRE le MERCREDI 11 FEVRIER 1981, à 14 heures. — En un lot
UN ENTREPOT - 3 PARKINGS - A PUTEAUX (92)
54, rue Rouget-de-l'Isle
et Jouissance privative d'une moitié de terrasse form. toiture. form les lots 1, 15, 16, 19 et 30 du règlement de copropriété de l'immeuble
MISE à PRIX : 135.000 F. S'adr. Me Gabriel BLIAH
avocat à PARIS (1er), 43, rue de Richelieu. Tél 296-29-32 et 296-03-74 Tous avocats près Trib Gde Inst Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.
Sur place pour visiter

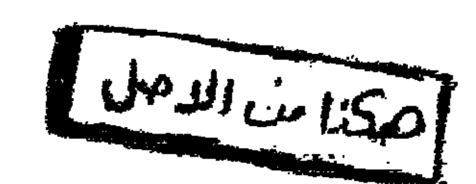
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au PALAIS de JUSTICE de PARIS le JEUDI 19 FEVRIER 1981, à 14 heures
APPARTEMENT A PARIS 16e
avec JARDIN - GARAGE - CAVE
4, RUE ALFRED-DEHODENCQ
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS
S'adr. à Mes B. LYONNET et J.-L. BIGOT, avocats à PARIS, 3, bd de Sébastopol. — Me COPPER-ROYER, 1, rue Georges-Berger, et à tous avocats près Trib Gde Inst de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY, CRETEIL

Vente au Palais de Justice de PARIS, le 19 FEVRIER 1981, à 14 heures
UN APPARTEMENT à VINCENNES (94)
Dans l'immeuble RUE DE LA PAIX, numéro 9 bis comprenant 5 pièces principales, cuisine, salle de bains, cave. Occupé sans droit ni titre
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Me Yves TOURAILLE, anc. av., avocat à PARIS, 48, rue de Clichy Tél. 874-45-85 — Me J.-Y. GUILLEMONAT, syndic à PARIS-1er, 43, rue de Richelieu

SERVICE DES DOMAINES
ADJUDICATION LE JEUDI 19 MARS 1981, à 15 H. Salle des Ventes des Domaines, 17, rue Scribe - PARIS-9e
APPARTEMENT 220 M2 LIBRE
8 à 18, avenue Montaigne, PARIS (8e)
et 34 à 42, rue Jean-Goujon
Au 7e étage d'un immeuble en copropriété, comprenant 6 PIECES, cuisine, 2 salle de bains, Chambre de service, Cave, Garage, Dépendances.
MISE A PRIX : 3.350.000 FRANCS
RENSEIGNEMENTS : Direction des Services Fonciers, 25-27, Place de la Madeleine à PARIS-8e - Tél. : 266-91-40, Poste 788.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au PALAIS DE JUSTICE de PARIS le JEUDI 19 FEVRIER 1981, à 14 heures
APPARTEMENT à PARIS 5e
de deux pièces principales et cave
59, RUE MONGE
MISE à PRIX .... 100 000 F.
S'adresser à Me P.-A. DELACHAUME, Av à PARIS, 3, bd de Sébastopol et à tous Avoc près T.G.I. de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY et CRETEIL





PROPOS DE...

référendum com...

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Combats

Une nouvelle stratégie pour les associations de défense

LA GUÉRILLA A OUTRANCE

De notre envoyé spécial

Nice. — En tête, roulait la fourgonnette de la gendarmerie, puis venait la voiture des renseignements généraux, enfin des motards de la police patrouillaient le long de la colonne. Celle-ci, forte de quarante véhicules hérissés de banderoles, se traînait en première dans la vallée du Paillon, derrière Nice, formant bouchon et suscitant de spectaculaires encombrements.

C'était, il y a quelques semaines, l'une des « opérations escargots » organisées par le Groupement des associations de défense des sites et environnement de la Côte d'Azur, plus connu sous le sigle GADSECA (1). Dans ce cortège automobile — encadré par les forces de l'ordre, — on reconnaissait un conseiller municipal de Nice, quatre maires, plusieurs conseillers de communes rurales et une poignée de présidents de comités locaux. Objet de la manifestation : protester contre la pollution du Paillon, qui sert d'égout à plusieurs entreprises, mais aussi contre la pullulation des terrains de moto-cross et contre un projet de dépôts d'hydrocarbures. Les manifestants demandaient, en outre, une route nouvelle pour désengorger le vieux chemin départemental suivant la vallée. Vaste programme !

Tout un samedi après-midi, les notables de la contestation ont ainsi parcouru, en klaxonnant à qui mieux mieux, l'arrière-pays, où Nice relègue ses dépotoirs et ses cités de travailleurs émigrés. L'itinéraire s'est achevé à la préfecture par la remise d'un dossier de doléances.

Pas impressionnés

La bonhomie de la manifestation ne doit pas tromper. Le jour même, l'administration annonçait la mise en chantier de la nouvelle route. Le GADSECA, qui vient de fêter son dixième anniversaire, fédère en effet cent soixante-cinq comités locaux de défense de l'environnement réunissant dix mille adhérents ou sympathisants. Le département des Alpes-Maritimes est sans conteste le champion de France de la vie associative.

Le leader du mouvement est Noël Perna, cinquante et un ans, célibataire, ancien danseur de rock, représentant en produits alimentaires. Il ne s'embarrasse ni de permanents, ni d'un secrétariat, ni même de bureaux. Son budget annuel ne dépasse pas 30 000 francs. Mais son dynamisme peut s'appuyer sur une troupe solide : des dizaines de cadres et de hauts fonctionnaires qui ont pris leur retraite sur la Côte. Ces anciens responsables, déçus et souvent scandalisés par la dégradation du « paradis » dont ils avaient rêvé, ne s'en laissent pas compter. Ni les maires, ni l'administration, ni les promoteurs ne les impressionnent. Ils savent s'organiser, préparer des dossiers, argumenter, frapper à la bonne porte et, s'il le faut, en appeler à la justice.

La tâche ne manque pas. A la fois côtier et montagnard, le département est théoriquement l'un des mieux défendus de France. Les directives ministérielles sur la protection de la montagne et sur la protection du littoral devraient s'y appliquer. Mais la pression immobilière y est aussi l'une des plus anciennes et des plus fortes de l'Hexagone. Dans la montagne, les projets de station de ski menacent l'intégrité du parc national du Mercantour. Sur la côte, le mur des constructions est déjà dressé. La directive « littoral », qui s'applique surtout aux espaces non urbanisés, s'y trouve quasiment sans objet. Beaucoup de maires rêvent de buildings, de nouveaux casinos et de ports de plaisance. Les conseils municipaux sont truffés de notaires, de promoteurs et d'architectes évidemment intéressés par l'activité du bâtiment. Les dérogations sont monnaie courante et il y a quinze ans qu'on laisse les intérêts privés s'approprier le domaine public maritime.

Ainsi, pour permettre à treize mille « navigateurs » de remiser leur bateau, on a laissé recouvrir d'enrochements 700 hectares, soit 13 % des fonds sous-marins situés entre zéro et vingt mètres de profondeur, là où se concentrent la totalité des végétaux marins et 80 % des espèces animales. Perte irrémédiable qu'aggravent d'innombrables prédations et pollutions. Pêcheurs professionnels, amateurs, plaisanciers, chasseurs sous-marins se disputent les derniers poissons. Les poubelles des bateaux, les peintures toxiques des coques au mouillage, les quatre-vingt-trois égouts — dont ceux de Nice — qui se jettent directement à la mer n'arrangent pas les choses. A l'intérieur des terres, on dénombre quatre cent cinquante décharges dont bien peu sont conformes à la loi. Quant aux espaces verts, ils fondent comme peau de chagrin.

Face à cette dégradation accélérée, les vigilants du GADSECA s'activent. Comme partout, on leur a offert des strapontins dans nombre d'organes consultatifs : commissions extra-municipales, commission départementale des sites, de l'urbanisme, des carrières, des déchets. Ils interviennent au conseil départemental d'hygiène ainsi qu'au conseil de rivage qui propose des terrains encore vierges au conservatoire du littoral. « Tout cela nous prend beaucoup de temps sans guère de résultats, commente Noël Perna. Nous sommes toujours minoritaires et, finalement, nous servons de caution à des décisions que nous ne partageons pas. Faudra-t-il un jour claquer la porte des commissions ? »

« On nous écoute »

Aussi, le GADSECA a-t-il choisi une voie plus directe. Chaque mois, l'un de ses dirigeants, spécialement désigné, Jean Heinemann, se rend à la direction départementale de l'équipement avec une serviette bourrée de dossiers. Deux à trois heures durant, il expose les doléances des comités, critique les projets, propose des alternatives. « Nous discutons les projets avant que ceux-ci ne soient définitivement ficelés et présentés, explique-t-il, et c'est beaucoup plus efficace. Depuis trois ans, les portes de l'administration se sont ouvertes. On ne m'oppose plus le secret administratif et même, on nous écoute. »

Les associations ne se bornent pas seulement à dire non. Elles proposent d'autres solutions que celles avancées par les municipalités ou l'administration. Ainsi, pour le projet de dépôt d'hydrocarbures de Nice, pour le Palais des festivals à Cannes, pour l'aménagement de la place Masséna à Nice. Faut-il ouvrir une nouvelle et vaste carrière dans le département ? Fort d'une étude préparée par un de ses dirigeants — ancien directeur à la S.N.C.F. — le GADSECA propose, à la place du site de Gourdon, à la limite du Var, un autre emplacement sur la voie ferrée Nice-Digne qui permettrait d'évacuer les matériaux par chemin de fer.

Mais, plus qu'aux fonctionnaires de l'Etat, c'est aux édiles et aux élus locaux que se heurtent les militants du GADSECA. Jadis, leur consigne était « pas de politique ». Puis on s'est aperçu que la gestion des affaires locales, la discussion d'un plan d'occupation des sols, l'étude d'un projet de parking ou d'opération immobilière c'était bien de la politique.

Aux élections municipales de 1977, bravant les interdits de la fédération, une association présenta, à Roquefort-les-Pins, une liste « environnement ». Elle obtint d'emblée 38 % des suffrages, obligeant les communistes et la majorité à faire liste commune pour conserver leurs sièges. Dans les autres communes, une soixantaine de militants, infiltrés à titre personnel dans des listes diverses, entrèrent dans les équipes municipales.

Nouveau coup spectaculaire en décembre 1978. A l'occasion d'une élection partielle à Nice, deux « écolos », le bouillant docteur Henri Roubault et l'ancien entrepreneur de transport et radical-socialiste Max Cavaglione, sont sur la liste de gauche opposée à celle des amis de Jean Médecin. L'opposition l'emporte au premier tour avec trois mille voix d'avance. Pour la première fois depuis un demi-siècle, quatorze opposants non « médecinistes » pénètrent à l'hôtel de ville. « Au début, raconte Max Cavaglione, on ne voulait même pas de nous dans les commissions. Puis Médecin s'est aperçu que nous, les écolos, nous avions une grande gueule, mais que nous faisions du travail positif. »

Les deux écologistes du conseil municipal travaillent, bien sûr, la main dans la main avec le GADSECA : ils harcèlent la municipalité pour faire avancer le projet de station d'épuration, pour qu'on surveille la pollution de l'air et qu'on ouvre des jardins. Les premiers, ils avaient dénoncé les dangers des travaux d'agrandissement de l'aérodrome. Ils demandent un plan Orsec spécial en cas de tremblement de terre sur la côte. Ils mettent en cause le sérieux des analyses d'eau de mer. « Si l'on en croit les chiffres officiels, dit le docteur Roubault, l'eau de nos plages est miraculeuse. On y voit flotter les déchets de l'émissaire de Nice mais on n'y trouve aucun germe dangereux. C'est l'eau de Lourdes. Nous allons faire faire des contre-analyses. »

L'arme des procès

A coups de procès — une demi-douzaine sont en cours, — de manifestations, de propositions alternatives, les comités du GADSECA combattent pied à pied le bétonnage de la Côte ; le saccage de l'arrière-pays et la destruction des fonds sous-marins. Ils n'interviendront pas dans la compétition présidentielle sauf à poser des questions aux candidats mais ils préparent déjà les élections municipales de 1983. « Nous demanderons d'abord à nos militants, explique Noël Perna, de voter systématiquement contre tous les candidats qui de près ou de loin seraient intéressés à l'immobilier. Nos hôtels de ville ne doivent pas devenir des hôtels d'affaires. »

Le GADSECA a dans sa ligne de mire quelques maires et conseillers généraux qu'il compte bien faire sauter. Pour l'exemple. Les élus en place sont inquiets. Pierre Merli, maire d'Antibes, se plaint publiquement. « De nos jours, dit-il, il ne suffit pas de mettre sur pied un projet, de remplir les formalités administratives, de trouver les crédits puis de réaliser les travaux. Il faut également compter avec les minorités auxquelles la loi permet de mettre en échec le projet le mieux préparé. »

La grande crainte des élus, c'est précisément que ces « minorités », déjà si gênantes, deviennent demain des majorités...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) GADSECA : résidence Nice-Plage, Cap 3000, 06700, Saint-Laurent-du-Var.

Des ingénieurs dénoncent le « mal marseillais »

De notre correspondant régional

Marseille. — Issue en 1972 du regroupement de trois établissements, l'Ecole supérieure d'ingénieurs de Marseille (ESIM), seule grande école polyvalente du genre sur la façade méditerranéenne, a formé depuis sa création plus de cinq mille élèves dans les domaines du génie civil et thermique, de l'électrothermique et de l'électronique. Son développement sous l'égide de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille (C.C.I.M.) est cependant jugé très insuffisant par ses anciens élèves, dont l'association vient de diffuser un document proposant un plan de relance étalé sur trois ans.

Les jeunes ingénieurs sortis de l'école de Marseille ont également fait appel au président de la République et viennent de se constituer en une *Association pour le développement* de l'ESIM (1). Ils soutiennent en particulier le projet de création d'un parc scientifique et technique dans la commune de Château-Gombert, au nord-est de Marseille, où l'école doit être transférée. Mais ils s'inquiètent des « pesanteurs » économiques locales qui faussent selon eux, l'opération. Deux anciens élèves de l'ESIM, MM. François Guibert et Stéphane Schmoll exposent ci-dessous leurs préoccupations.

« Pourquoi défendez-vous avec tant de vigueur un simple projet de zone industrielle et universitaire ?

— Il ne s'agit pas d'un projet classique, mais d'une expérience pilote correspondant de plus à un réel besoin de Marseille. La récession y a en effet atteint tous les secteurs de ses industries (construction et réparation navales, mécanique, agro-alimentaire) et même les services liés à l'*off shore*, et Marseille se vide de ses emplois.

» Or son potentiel scientifique et sa vocation internationale prédisposent la métropole phocéenne à mettre en œuvre des technologies nouvelles dans la ligne du VIII[e] Plan, énergies nouvelles, bio-technologies, micro-informatique par exemple. Mais il faut pour cela que toutes les parties concernées se mobilisent. Les zones d'activités scientifiques et technologiques en sont un bon moyen, à condition qu'elles soient un outil de développement et non une opération immobilière. Le parc de Château-Gombert devrait favoriser la mise en place de nouvelles techniques (système de communications, architecture, bio-climatique). Aussi dans le pays, mais également hors de nos frontières, le projet a-t-il suscité bien des intérêts : ministère de l'industrie et de l'environnement, DATAR, C.E.E. et, bien entendu, la municipalité de Marseille.

— En quoi le sort de ce pôle technologique est-il lié au développement de l'ESIM ?

— C'est à l'ESIM qu'est née l'idée d'implanter un pôle technologique ouvert dans ses nouveaux locaux. Malheureusement, l'équipe qu'elle a fondée et développée à l'ESIM en même temps que ce projet a été décapitée (2). C'est pourquoi malgré l'achat du terrain, les études sont stoppées. Il s'agit là des conséquences fâcheuses des problèmes actuels de l'ESIM. En effet, notre école, qui vient d'achever avec succès sa première phase de croissance, souffre aujourd'hui d'une asphyxie de moyens financiers aggravée par son manque d'autonomie du fait de sa gestion directe par la C.C.I.M. (3). Pourtant, nombre de parlementaires souhaiteraient s'associer à l'ESIM, qui a besoin d'être forte pour constituer le noyau actif du parc.

— Quel rôle votre association compte-t-elle jouer dans cette affaire ?

— Nous voulons œuvrer pour notre école et ce projet est important pour l'avenir industriel de Marseille et son image de marque. Curieusement, le plus difficile est de faire collaborer les différentes parties. Car Marseille plus que toute autre ville de province pâtit actuellement du comportement de certains responsables de son économie, qui étouffent toute initiative constructive ou innovante par intérêt personnel. On peut parler à cet égard d'un véritable « mal marseillais ». C'est pourquoi nous allons soumettre au ministère de l'industrie et au maire de Marseille des propositions concrètes. »

GUY PORTE.

(1) ADESIM, 7, rue Alasseur, 75015 Paris.

(2) Le directeur de l'ESIM, M. Bernard Sussmann vient d'être remplacé par un polytechnicien de quarante-trois ans, M. Jean-Pierre Plas, ancien assistant du directeur de l'enseignement de l'Institut Auguste-Comte.

(3) Le 10 décembre dernier, les responsables de la C.C.I.M. ont indiqué que le budget de l'école a doublé, en francs constants, de 1973 à 1980. En francs courants, il est passé de 8 403 542 F à 21 246 000 F.

Le Monde

économie

SOCIAL

LA C.F.D.T. ET LA « RESYNDICALISATION »

Le double refus des mirages et des abandons

« Il ne faut entretenir ni l'illusion ni le renoncement », déclaraient, en octobre, les dirigeants de la C.F.D.T., dans un texte qui préfigurait celui que le conseil national a adopté, le 31 janvier, sur l'élection présidentielle.

Cette règle a, une nouvelle fois, prévalu. La C.F.D.T., en 1974, avait soutenu M Mitterrand. Quatre ans plus tard, la rupture de la gauche la poussait, avant même le verdict des élections législatives, à répudier l'erreur d'avoir trop misé sur un renversement de majorité pour aller vers « une société différente ». *La leçon n'a pas été perdue. Aujourd'hui, les dirigeants cédétistes se prononcent seulement pour* « l'élection d'un président de gauche », *rappelant leur* « attachement à la construction de l'union des forces populaires ». *Ils s'efforcent de ne rien faire qui diviserait les électeurs de gauche. En prenant pour perspective le* « socialisme autogestionnaire », *ils ne marquent même plus, comme naguère, leurs affinités avec le P.S. puisque l'autogestion est devenue l'un des thèmes des discours de M. Marchais. Sans paraître se soucier de mettre un peu d'huile dans ses rapports avec M. Mitterrand, M. Maire tient à ne pas être taxé d'ingérence dans le choix des travailleurs. Sachant que les orientations socialistes de la C.F.D.T. sont connues, il ne veut pas s'exposer à ce qu'on lui retourne ses propos du mois dernier :* « Si Georges Séguy appelle à voter Marchais, c'est un abus de pouvoir. »

Dans une organisation pourtant si prompte à tout remettre en question, cette attitude est approuvée par près de neuf militants sur dix (1).

Cette cohésion s'est confirmée lorsqu'il s'est agi de l'action à mener. La campagne pour l'emploi sera intensifiée. Certes, la lutte est difficile. Les délégués au conseil national ont cité les nombreux cas de répression patronale et d'atteintes au droit de grève. Ils ont surtout constaté les obstacles mis par le « sectarisme de la C.G.T. » *Celle-ci refuse catégoriquement les initiatives communes, disent-ils, elle dénigre et calomnie la C.F.D.T., tandis que ses* « gros bras » *en viennent aux coups.*

La C.F.D.T. ne renonce pas à l'unité, mais elle est sans illusion. « Nous ne pouvons espérer qu'une « unité à la carte » sur le plus petit commun multiple », *dit M. Michel Rolant. Par exemple, il la recherchera discrètement lors des prochaines négociations avec le C.N.P.F. sur l'indemnisation du chômage.*

M. Albert Mercier, qui avait écrit, il y a quelques semaines, à M. Séguy pour lui demander de freiner l'ardeur des militants cégétistes, ne renouvelera pas sa démarche restée sans réponse. « Nous n'organiserons pa de milice, *dit-il*, mais nous ne sommes pas « maso ».

Il n'y aurait aucun désaccord à la C.F.D.T. pour faire une grande proposition spectaculaire de rencontre à la C.G.T., ajoute M. Maire, « mais nous savons d'avance qu'elle serait refusée et risquerait d'aggraver les choses, de tourner à la polémique alors que nous recherchons l'efficacité ».

Le dialogue n'est pas près de céder la place à l'actuelle alternance d'anathèmes : « subordination au P.C.F. » *pour l'un,* « consensus et recentrage » *pour l'autre.*

C'est une importante application doctrinale de ce recentrage, de cette « resyndicalisation » *que constitue la résolution sur la politique économique (pas moins d'une dizaine de feuillets serrés). Là encore, la C.F.D.T. veut écarter les mirages tout autant que les abandons, en affirmant que la dimension économique doit être présente dans l'action syndicale. L'intervention des travailleurs peut modifier les choix économiques, a dit M. Roland, rapporteur du projet. Il faut, dit-il, élargir l'autonomie de détermination du mouvement syndical, en particulier en ce qui concerne les conditions du plein emploi. Il est essentiel d'appréhender les problèmes économiques pour améliorer le rapport de forces, élargir la crédibilité du mouvement syndical et renforcer sa capacité de mobilisation.*

Le programme est vaste... On y retrouve certaines idées en honneur avant la période où la reconnaissance de « la lutte des classes » *avait conduit la C.F.D.T. à miser surtout sur l'action politique plus ou moins révolutionnaire.*

L'orientation ambitieuse de l'équipe confédérale a été approuvée par 63,44 % des mandats, soit la majorité traditionnellement fidèle à M. Maire. Dans « l'opposition », *Hacuitex (habillement textile) et la région Champagne-Ardenne ont été seuls à voter contre, en désaccord sur une telle conception du rôle du syndicat (2). Pourquoi le tiers des délégués se sont-ils abstenus ? L'entourage de M. Maire refuse de n'y voir que des éléments hostiles ou réticents à la* « resyndicalisation ». *Certes, parmi les voix manquantes, il y a celles des militants qui estiment le projet insuffisamment mis au point : on y trouve aussi celles d'une demi-douzaine d'unions régionales, déçues par la maigreur de la place accordée à la régionalisation. Comment, alors, ne pas s'étonner qu'un texte mis en chantier depuis des mois, et objet de nombreuses* « navettes », *n'ait pas tenu compte de ces diverses aspirations ? Cette hâte ne ressemble-t-elle pas à une fuite en avant ? Aux désaccords portant sur des points techniques s'ajoutent donc d'autres motifs d'irritation.*

Enfin, il n'est pas douteux qu'une bonne part des abstentionnistes aient voulu manifester leur mécontentement à l'égard d'une équipe confédérale qui reste trop souvent l'arme au pied et n'apporte ni la coordination ni l'impulsion attendues. Pour ces militants, le réalisme réputé être la vertu première de la resyndicalisation revêt des aspects ambigus, qu'il s'agisse de l'action quotidienne ou de la nouvelle politique économique. Et ils craignent qu'à force de se méfier des illusions, la C.F.D.T. soit entraînée à certains renoncements.

JOANINE ROY.

(1) Le texte a été voté par 87,4 % des suffrages exprimés, contre 0,28 % et 12,31 % d'abstentions. Une majorité semblable a repoussé trois amendements, dont celui de la Fédération de la banque qui invitait à voter au second tour pour le candidat le mieux placé pour battre la droite. La C.F.D.T. se situera « éventuellement » le 27 avril sur ce point, a dit M Lesire Ogrel. D'ici là, a-t-il ajouté, elle n'entrera pas dans le débat politique au sens étroit du terme, tel que des appréciations sur les récentes déclarations de M. Jospin sur une participation au pouvoir de ministres communistes.

(2) Soit 3,6 % des mandats

Nous prions nos lecteurs de nous excuser des erreurs typographiques apparues dans certaines de nos éditions datées du 3 février 1981

● *Manufrance : la C.G.T. a annoncé une prochaine « montée sur Paris »* des salariés au cours de laquelle ils se rendront à l'Elysée. MM. Krasucki, secrétaire confédéral, et Le Guen, dirigeant des cadres C.G.T., ont, une nouvelle fois devant la presse réunie à Paris, le 2 février, dénoncé les manœuvres de M. Tapie, P.-D. G. de Manufrance, et récusé les chiffres du montage financier présenté par ce dernier Il « *n'apporterait en réalité que 120 millions de francs* » et non 450 environ comme il l'avait laissé entendre. De même, « *les propositions Tapie n'apportent aucune garantie* d'emploi », alors que la coopérative ouvrière de production, lancée le 26 décembre, assurerait le maintien d'un millier d'emplois, ont ajouté les syndicalistes.

ÉNERGIE

L'Arabie Saoudite pourrait réduire de moitié sa production pétrolière...

Le ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani, a déclaré à Dahran que son pays pourrait réduire sa production de moitié si la part de l'OPEP sur le marché continuait de décliner et si l'Iran et l'Irak reprenaient de hauts niveaux de production.

Selon le quotidien anglophone *Saudi Gazette*, Cheikh Yamani a déclaré : « *Le jour où l'Iran et l'Irak produiront 7 millions de barils par jour et le jour où la part de l'OPEP sur le marché mondial descendra en dessous de 24 millions de barils par jour, le royaume devra réduire sa production de 5 millions de barils par jour.* »

En 1980, l'Arabie Saoudite a produit 10 millions de barils par jour. Au cours de la même année, les treize pays de l'OPEP ont exporté 25 millions de barils par jour (1,25 milliard de tonnes en 1980), mais, selon certains experts, du fait de l'apparition sur le marché de nombreux — petits, à l'exception du Mexique — exportateurs non membres de l'OPEP, la part de l'Organisation pourrait tomber à 22 millions de barils quotidiens en 1981.

L'avertissement de Cheikh Yamani ne semble pas devoir être pris comme une menace ; il découle, semble-t-il, d'une analyse du marché. Alors que l'Iran et l'Irak sont loin de leurs niveaux de production « normaux », il y a pourtant excédent de l'offre sur la demande du fait de la forte réduction de la consommation dans le monde (— 6 %). Plusieurs compagnies font d'ailleurs pression sur certains pays exportateurs — notamment le Koweït — pour qu'ils réduisent les primes qui s'ajoutent aux prix officiels. Et l'idée prévaut que plusieurs producteurs seront obligés, dans les semaines qui viennent, de renoncer à ces primes.

Le retour de l'Iran et de l'Irak sur ce marché détendu — même si l'Irak a actuellement des négociations financières difficiles avec Damas pour la réouverture de l'oléoduc qui traverse la Syrie — risquerait de provoquer un effondrement des prix. D'autant que les besoins financiers des deux belligérants les pousseront sans doute à produire à haut niveau. Le seul moyen de « tenir » les prix à leur niveau actuel — une responsabilité que se reconnaît Ryad — consiste à réduire la production. Un effet de cliquet que Cheikh Yamani avait d'ailleurs prévu dans son rapport sur les travaux du comité de stratégie à long terme de l'OPEP.

... ET L'U.R.S.S. LIMITER SES VENTES

L'U.R.S.S. va réduire ses ventes de pétrole brut aux pays occidentaux et augmenter ses prix, rapporte la revue *Petroleum Intelligence Weekly*. En 1981, l'U.R.S.S. réduira ses ventes jusqu'à 30 % et augmentera ses prix de 14 %, soit plus que les pays de l'OPEP qui ne les ont relevé que de 10 % en moyenne.

L'Italie semble le pays le plus touché puisque l'AGIP perd 25 % de ses approvisionnements soviétiques. En revanche, la France devrait recevoir 117 000 barils par jour (5,85 millions de tonnes par an) — soit 2,5 % de moins qu'en 1979 — au prix de 38,50 dollars par baril.

● *Les actifs canadiens de Petrofina sont en voie d'être rachetés par Petrocanada.* — La société pétrolière d'Etat canadienne Petrocanada essaye de racheter les opérations canadiennes de la multinationale d'origine belge Petrofina, au coût d'environ 1,4 milliard de dollars, apprenait-on, le 2 février, à Ottawa. Petrofina garderait cependant 20 % des actions de sa filiale canadienne. Cette opération entre dans la politique de « *canadianisation* » de l'industrie pétrolière définie en octobre dernier par les pouvoirs publics, qui espèrent une prise de contrôle d'au moins 50 % par les sociétés canadiennes des opérations pétrolières dans le pays.

L'acquisition de Petrofina (Canada) par Petrocanada permettrait à la compagnie d'Etat de s'établir sur le marché de détail des carburants dans l'est du Canada d'une façon comparable à son implantation dans l'ouest. — *(A.F.P.)*

● *Nouveau gouverneur français à l'Agence nucléaire de Vienne.* — M. Jean-Bernard Ouvrieu, conseiller des affaires étrangères, directeur des relations internationales au Commissariat à l'énergie atomique, vient d'être nommé gouverneur pour la France à l'Agence internationale de l'énergie atomique, dont le siège est à Vienne. Il remplace à ce poste M. Bertrand Goldschmidt, qui était gouverneur depuis 1957.

[Né le 13 mars 1939 à Creil (Oise) ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Bernard Ouvrieu fut notamment chargé de mission au cabinet du premier ministre (de juillet 1968 à septembre 1971), deuxième conseiller à l'ambassade de France à Bagdad (de 1975 à 1977) puis à Washington (de septembre 1977 à avril 1979) et directeur adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères (d'avril 1979 à mars 1980).]

ÉTRANGER

L'AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE PARIS ET ALGER

Les exportations françaises ont progressé de plus d'un tiers en 1980

Le comité mixte franco-algérien chargé de déterminer les modalités d'application des accords signés en septembre 1980, qui concernent notamment la réinsertion en Algérie des travailleurs immigrés, se réunit à Paris les 3 et 4 février. D'importantes divergences s'étaient manifestées à ce propos, qu'il s'agisse de la constitution du « dossier retour », des prêts aux artisans et aux commerçants désireux de créer en Algérie des petites entreprises ou encore de la formation professionnelle, les discussions étaient gelées depuis un mois et demi.

D'autre part, une délégation de l'Association France-Algérie, conduite par son président, M. Georges Gorse, séjourne en Algérie depuis le 1er février. Elle doit notamment se rendre à El Asnam et étudier les moyens de renforcer la collaboration avec l'Association Algérie-France, dirigée par M. Hadj Yala, ministre des finances.

De notre correspondant

Alger. — L'heure est au dialogue, un dialogue multiforme qui témoigne de l'amélioration des relations entre ces deux pays depuis les accords signés à Alger en septembre 1980 par M. Jean François-Poncet. Une délégation de sept sénateurs français — de toutes les tendances politiques — conduite par M. Charles de Cuttoli (gauche démocratique) vient d'effectuer un voyage d'information à l'invitation de l'Assemblée populaire nationale.

Cette visite avait été précédée par la venue d'une mission du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), dirigée par son président, M. François Ceyrac, accompagné notamment de M. Paul Berliet, qui s'est particulièrement intéressée, comme d'ailleurs les sénateurs, au plan quinquennal 1980-1984 qui prévoit 400 milliards de dinars (1) d'investissements. Les représentants du C.N.P.F., qui ont été reçus par cinq ministres, ont notamment étudié les perspectives ouvertes aux P.M.E. françaises, les projets de développement algérien faisant une large place à l'implantation de petites unités décentralisées.

L'Algérie, d'autre part, n'a pas renoncé à ses ambitions en matière de construction automobile. Toutefois les responsables étudient des projets moins importants que celui qui tenait à cœur à M. Abdesselam, l'ancien ministre de l'industrie et de l'énergie, qui avait envisagé l'implantation à Oran d'un complexe produisant cent mille voitures par an avec un taux d'intégration élevé. Le projet serait fractionné dans le temps et dans l'espace. L'accent serait mis, au moins dans une première phase, sur le simple montage des véhicules dont les pièces seraient importées.

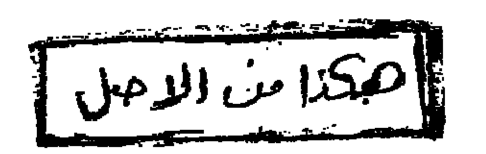
Cette solution permettrait la création de nombreux emplois et la réinsertion des travailleurs émigrés. L'Algérie importe une cinquantaine de milliers de véhicules par an. Autant les assembler sur place, estiment les responsables. M. Berliet a indiqué qu'une mission du ministère algérien de l'industrie lourde s'était rendue à Paris à la mi-janvier pour discuter de ces projets auxquels Renault s'intéresse. La Régie se trouve en concurrence avec Fiat, dont le président, M. Agnelli, a été reçu récemment par le président Bendjedid, et avec les Japonais qui viennent de faire leur première percée sur le marché algérien en vendant quatre mille cinq cents Honda en 1980.

Le patronat français, qui a décidé la création en son sein d'un « comité Algérie », que présiderait M. Berliet, et dont la réunion constitutive est prévue pour le 10 février, à Paris, semble bien décidé à se battre pour garder sa place sur le marché algérien, où il détient de fortes positions.

Pour les onze premiers mois de 1980, les exportations de la France ont atteint près de 10 milliards de francs, en augmentation de 37 % par rapport à 1979, et les importations 6,5 milliards (57 % de produits pétroliers), en hausse de 57 %. Paris reste le second partenaire d'Alger, derrière les Etats-Unis, alors que le déséquilibre de la balance tend à se réduire en raison de l'augmentation du prix des hydrocarbures (+ 80 % en 1980) et de l'accroissement prévisible des ventes de gaz algérien. Trois séances de discussions ont d'ailleurs eu lieu en janvier entre responsables de la SONATRACH et de Gaz de France pour tenter de trouver une solution au différend qui oppose les deux sociétés sur le prix du gaz.

DANIEL JUNQUA.

(1) 1 dinar = 1,20 franc.



ÉTRANGER

Afin d'encourager les investissements dans le tiers-monde

L'ONUDI A OUVERT UNE REPRÉSENTATION A PARIS

La représentation à Paris de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) a été inaugurée, le 29 janvier, en présence du directeur exécutif de cette institution, M. Abdel-Rahman Khane, et de M. Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères. L'ONUDI a son siège à Vienne et dispose de bureaux à Bruxelles, Cologne, Zurich, Tokyo et New-York. Elle envisage d'en ouvrir un à Bahreïn.

★ Tour Maine-Montparnasse, 41e étage, 33, avenue du Maine. Tél. 538-32-63 et 538-32-66.

EN R.F.A.

FORTE AGGRAVATION DU CHOMAGE

Nuremberg (A.F.P.). — Le chômage a augmenté de 17 % en janvier pour frapper 1,3 million de personnes. Selon l'Office fédéral du travail, il s'agit du plus fort niveau de chômage jamais enregistré en Allemagne fédérale depuis février 1976. Le chômage touchait, fin décembre, 4,8 % de la population salariée et 5,6 % fin janvier.

Ces chiffres ne sont pas corrigés des variations saisonnières. S'ils reflètent fondamentalement la dégradation de la conjoncture, ils sont aggravés par les intempéries de l'hiver qui paralysent notamment le bâtiment. Toutefois, l'Office remarque qu'une telle aggravation du chômage en janvier n'avait pas été signalée depuis janvier 1975.

Le nombre des travailleurs en chômage technique a, pour sa part, augmenté de 12 % en un mois, pour s'élever à 401 500 à la mi-janvier contre 357 100 à la mi-décembre. Le chômage technique touche surtout l'automobile (79 000 travailleurs touchés, plus 13 %), mais c'est dans la construction mécanique qu'il a le plus augmenté (+ 30 %) le mois dernier (47 900 travailleurs). Enfin, les offres d'emploi non satisfaites n'ont augmenté que de 1 % en janvier pour se situer à 228 100.

LES CONVERSATIONS ENTRE LA C.E.E. ET LE JAPON

Des résultats une fois de plus décevants pour l'Europe

Les trois pays du Benelux (la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg), ont l'intention de freiner ensemble les importations de voitures japonaises. Le ministre néerlandais de l'économie, M. Gijs Van Aardenne, qui était à *Bruxelles, lundi 2 février*, a *discuté* de ce problème avec son homologue belge, M. Claes. Les deux ministres voudraient « geler » les importations de voitures japonaises au Benelux au niveau de 1980.

Aux Pays-Bas, les pouvoirs publics ont déjà commencé à examiner plus méticuleusement les voitures japonaises importées. Cette attitude — qui n'est pas, assure le gouvernement, une *première étape* vers un *contingentement* — aurait été prise pour satisfaire, notamment, à une demande de la Belgique très touchée par les importations de voitures japonaises.

En France, où le taux de pénétration des voitures japonaises est officiellement fixé à 3 % des immatriculations, plusieurs modèles de voitures japonaises sont bloqués par les contrôles — plus longs qu'à l'habitude — du corps des mines.

On lira ci-dessous le bilan — assez négatif — que dresse R.-P. Paringaux de la réunion qui s'est tenue la semaine dernière à Tokyo entre représentants du gouvernement japonais et hauts fonctionnaires de la C.E.E. en vue d'une *limitation* de certains produits manufacturés nippons vers l'Europe des Dix.

Tokyo. — Les négociateurs de la Commission européenne, placés sous la conduite de M. Denman, directeur général des affaires extérieures, ne sont pas parvenus, au terme de deux journées d'entretiens qui se *sont tenues à Tokyo, à obtenir du* gouvernement japonais les « *concessions substantielles* » jugées indispensables par le conseil des ministres de la C.E.E. Concessions qui devaient résorber les frictions commerciales, réduire un déficit croissant, protéger les secteurs les plus menacés de l'économie européenne *et, malgré tout, maintenir l'essentiel* des acquis du libre-échange international. A l'exception de quelques gestes de portée limitée, ainsi que de déclarations d'intention, rien de concret ni de décisif n'a été obtenu dans l'immédiat par la C.E.E.

De notre correspondant

Les Européens veulent parvenir, dans les meilleurs délais, à limiter le niveau, jugé « *torrentiel* », de certaines exportations japonaises et à arracher aux autorités nippones l'engagement de favoriser la pénétration des produits manufacturés européens sur un marché japonais jugé quasi « *impénétrable* ». Les négociateurs de la C.E.E. n'ont pas non plus *obtenu des Japonais leurs prévisions* d'exportation dans les secteurs les plus affectés par la concurrence (automobiles et récepteurs de télévision), prévisions sur lesquelles les pays européens voulaient bâtir leur propre politique. M. Denman n'a pas caché qu'un « *profond fossé subsistait* » entre les positions japonaises et celles de l'Europe.

Les Japonais ont annoncé qu'ils feraient preuve de « *prudence* » dans leurs exportations d'automobiles vers la R.F.A. et les pays du Benelux, et qu'ils avaient l'intention de limiter leurs exportations de téléviseurs en Allemagne fédérale. Il s'agit là d'une concession — qui reste d'ailleurs à traduire dans les faits — en faveur des pays qui n'ont pas jusqu'à présent (contrairement à la France, à l'Italie et la Grande-Bretagne) imposé de restrictions draconiennes *à la pénétration des produits japonais* sur leurs marchés (1). Le principal négociateur japonais, M. Kikuchi, vice-ministre des affaires étrangères, a regretté que certains pays européens, qu'il s'est abstenu de nommer, « *continuaient à imposer des mesures discriminatoires à l'encontre des produits japonais* ». Il a toutefois affirmé que le Japon s'efforcerait d'« *éviter une concentration excessive* » de ses exportations dans certains secteurs, cela afin de *faciliter une solution des problèmes* commerciaux.

Côté importations, la balle est renvoyée dans le camp européen, invité à faire preuve de plus d'initiative et d'une meilleure compétitivité. Malgré bilan sur lequel aura à se prononcer le conseil des ministres de la C.E.E. prévu pour le 17 février. Ce qui n'empêche pas la délégation européenne de faire preuve d'un certain optimisme. Les dirigeants japonais, affirme-t-on, sont de *plus en plus conscients des problèmes* économiques et sociaux de l'Europe (mais leur patronat partage-t-il cette prise de conscience ?). Ils réalisent, ajoute-t-on, que le Japon ne saurait trop pousser son avantage sous peine de provoquer des réactions dramatiques. Transformant un conflit commercial en une crise poli*tique grave de nature à affecter* aussi leurs relations avec les Etats-Unis, les Japonais, disent encore les négociateurs européens, sont également conscients des risques qu'impliquerait, pour eux comme pour l'unité européenne, la poursuite d'une stratégie basée sur le principe qu'il faut « diviser pour régner ».

Pourtant en habiles négociateurs, bénéficiant d'une position de force (celle de leur puissance économique) et s'appuyant sur des principes (ceux du libre-échange), les Japonais paraissent bien décidés à pousser leur avantgae au maximum et à faire durer les négociations, lâchant éventuellement du lest dans *des domaines secondaires lorsque* la pression adverse devient trop forte. Cette tactique est grandement facilitée par la désunion des Européens et leur absence de stratégie commune.

Les maigres résultats acquis par une délégation qui n'était de toute façon pas mandatée pour entreprendre une négociation formelle sont le reflet de cette situation complexe. « *Quelles que soient les concessions éventuelles des Japonais*, déclarait un délégué européen, *il est évident qu'elles ne satisferont pas à l'ensemble des requêtes du conseil des ministres européens.* »

Ce que les Japonais ne se sont pas engagés à accorder à la Communauté européenne prise dans son ensemble ils l'ont, fort opportunément, offert aux Américains. Alors que M. Denman poursuivait ses entretiens, la presse du soir faisait état, en première page, d'une déclaration du ministre du commerce international, M. Rokusuke Tanaka, à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Mansfield, indiquant que le Japon allait continuer, en 1981, de limiter ses exportations automobiles vers les Etats-Unis. Déjà, au cours du quatrième trimestre 1980, les exportations automobiles japonaises vers l'Amérique ont baissé de 2 %. *A la veille de la négociation C.E.E.-*Japon, les Etats-Unis avaient mis le gouvernement japonais en garde contre des concessions aux Européens pouvant affecter le marché américain.

Fait intéressant : les exportations de voitures japonaises vers l'Europe ont baissé de quelque 8 % en décembre dernier. Il n'est pas impossible, estime-t-on ici, que tout en refusant de se trouver lié par des engagements formels, le gouverne*ment japonais incite dans la pratique* ses industriels à faire, dans certains cas, preuve de modération. Les concessions consenties dans certains secteurs névralgiques devraient cependant être compensées...

R.-P. PARINGAUX.

(1) La pénétration des voitures japonaises est fixée à 3 % des immatriculations en France, à 0,1 % en Italie, à 11 % en Grande-Bretagne. Ces restrictions sont plus ou moins officielles.

AFFAIRES

UNE ASSOCIATION AMÉRICANO-SUD-AFRICAINE

Occidental Petroleum et Triomf vont contrôler 65 % du marché mondial de l'acide phosphorique

Le groupe américain Occidental Petroleum (63 milliards de francs de chiffre d'affaires) et la firme sud-africaine Triomf ont décidé de s'associer pour commercialiser les engrais de leur fabrication et surtout les matières premières entrant dans leur composition, notamment l'acide phosphorique.

Initialement, Occidental Petroleum et Triomf avaient envisagé de procéder à un échange d'actions mais elles ont renoncé à ce mode de participations croisées jugeant être allées assez loin dans le domaine de la coopération pour acquérir un poids déterminant.

De fait, l'accord signé entre les deux compagnies les placera en position dominante sur le marché mondial des engrais, en particulier sur celui de l'acide phosphorique, dont le chiffre d'affaires est évalué à 1 milliard de dollars, qu'elles contrôleront à 65 % avec le risque de déséquilibre qu'une telle mainmise suppose en raison des fortes surcapacités existantes.

Au-delà de cet accord, l'on peut s'interroger sur les véritables motivations d'Occidental Petroleum. Gros fournisseur d'acide superphosphorique à l'U.R.S.S., la firme américaine avait été *durement pénalisée par l'embargo* décrété par le président Carter. Chercherait-elle à le tourner par le biais sud-africain ? Cela n'est qu'une hypothèse, la trop faible concentration de l'acide phosphorique produit par Triomf ne convenant pas aux besoins soviétiques. Il faudrait dans cette hypothèse reconvertir les installation de la firme sud-africaine de Port of Richard's Bay, ce qui exigerait de très lourds investissements. Compte tenu des moyens financiers considérables dont dispose Occidental Petroleum, une telle éventualité n'est cependant pas à écarter. — A. D.

Pour la première fois depuis cinquante-neuf ans

GENERAL MOTORS A ENREGISTRÉ UN DÉFICIT EN 1980

General Motors, premier constructeur mondial d'automobiles, a perdu 763 millions de dollars (3,35 milliards de francs environ) en 1980. C'est le premier déficit enregistré par la firme américaine depuis 1921.

En 1979, le groupe avait réalisé un bénéfice de 2,89 milliards de dollars (12,7 milliards de francs).

Ce déficit s'explique par la baisse d'activité du premier groupe américain, dont les ventes aux Etats-Unis ont diminué en volume de 22 % et de 8,2 % à l'étranger, ce qui a entraîné une diminution de près de 13 % de son chiffre d'affaires total (57,7 milliards de dollars, soit 254 milliards de francs environ). L'essentiel des pertes a été enregistré au cours du troisième trimestre (567 millions de dollars, soit près de 2,5 milliards de francs), les résultats de G.M. s'étant redressés à la fin de l'année. Le dernier trimestre de 1980 a dégagé un bénéfice de 62 millions de dollars (soit 273 millions de francs), ce qui a permis aux dirigeants du groupe d'estimer « *que le virage a été pris et que cette nouvelle tendance se poursuivra en 1981* ».

● *M. Paul-Pierre Valli*, ancien chargé de mission au cabinet de M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, est nommé directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), annonce un décret publié au *Journal officiel* du 30 janvier.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MANURHIN

Réuni le 28 janvier 1981, sous la présidence de M. Paul Spengler, le conseil d'administration, usant de l'autorisation qui lui a été accordée par l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 1977, a décidé, à l'occasion de l'année 1981 marquant le soixantième anniversaire de la société, d'augmenter le capital social de 87 504 500 F à 105 005 400 F, par incorporation d'une somme de 17 500 900 F sur les postes de réserves.

Cette augmentation de capital sera réalisée par création de 175 009 actions nouvelles de 100 F chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires anciens à raison de 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes.

Les actions nouvelles ainsi émises porteront jouissance au 1er janvier 1981.

Au cours de la même séance, le conseil d'administration a décidé également de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra en juin, un projet de résolution visant à la distribution aux salariés d'actions dans le cadre prévu par la loi du 24 octobre 1980. Ce projet de résolution a été adopté par le conseil.

Cette distribution d'actions, dont bénéficieront environ 4 800 salariés de la société mère et des filiales, conduira à émettre environ 31 000 actions nouvelles, ce qui portera à environ 1 080 000 le nombre de titres cotés.

Pendant cette séance, il a été également fait mention des éléments suivants :

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société mère, y compris les livraisons à elle-même et les prestations de services, totalise au 31 décembre 1980 952 millions de F (*), dont 57,9 % à l'exportation, contre 875 millions de F l'année précédente, soit un accroissement d'environ 9 %.

Sous réserve de la clôture définitive des comptes, le chiffre d'affaires agréé des sociétés du groupe Manurhin a progressé, au cours de l'exercice 1980, de 12 % et s'élève à 1 738 millions de F, contre 1 551 millions de F l'année précédente. De même, le chiffre d'affaires consolidé du groupe, au titre de l'exercice 1980, s'établit à un montant de 1 396 millions de F, contre 1 264 millions de F l'année précédente et marque un accroissement de 10,5 %.

Le carnet de commandes de la société au 31 décembre 1980 s'établit à 1 334 millions de F, dont 80 % à l'exportation: il se situe à son plus haut niveau et confirme les espoirs mis dans les nouveaux matériels, pour lesquels la société a consenti ces dernières années, et surtout en 1980, des efforts importants en investissements et en études.

(*) Dont 36,9 millions de F de travaux à elle-même, contre 25,9 millions de F en 1979.

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE (A.L.T.O.)	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % minimum actions françaises (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs françaises dominantes
SITUATION AU 31 DECEMBRE 1980						
— Nombre d'actions en circulation	1 818 568	597*730	544 741	732 741	631 413	1 640 165
— Actif net total (en millions de F) érparti comme suit :	319 48	88,09	85,48	147,81	152,45	315,03
a) France :						
— Obligations classiques et indexées	89,3 %	46,5 %	30,1 %	29,4 %	27,2 %	25,4 %
— Obligations convertibles	1,1 %	8 %	2,5 %	2,5 %	1,7 %	2,7 %
— Actions	néant	néant	58,3 %	35,9 %	52,9 %	18,4 %
b) Etranger :						
— Actions et obligations	néant	38,4 %	néant	25,7 %	13,3 %	45,6 %
c) Billets hypothécaires	1,6 %	néant	néant	néant	néant	néant
d) Disponibilités	8 %	7,1 %	9,1 %	6,5 %	4,9 %	7,9 %
— Valeur liquidative de l'action en F	175,68	147,37	156,92	201,71	241,45	192,07

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

ssb SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE — 370, rue Saint-Honoré, 75023 PARIS Cedex 01 - Tél. 261-53-44. Tour Assur Quartier Louis-Blanc, Cedex 14 - 92083 PARIS LA DEFENSE. - Tél. 766-18-10 et dans ses agences de Province.

crédit universel — 155, boulevard Haussmann, 75508 Paris - Tél. 261-53-56. 133, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris - Tél. 322-10-74. Et dans ses agences de la banlieue parisienne et de province.

TESTUT - AEQUITAS

Le chiffre d'affaires de Testut-Aequitas pour l'année 1980 s'élève à 195 854 921 F contre 181 008 912 F pour 1979, soit une augmentation de 8 %. La filiale Trayvon, spécialisée dans le matériel à usage industriel, enregistre un chiffre d'affaires de 66 088 000 F pour 1980 à comparer, à structure identique, à 54 575 000 F pour l'année 1979, soit supérieur de 21 %.

La baisse des facturations en matériels à usage du commerce sur le quatrième trimestre 1980, conséquence de la conjoncture médiocre dans ce secteur, a affecté la progression acquise chez Testut-Aequitas dans les premiers mois de l'année.

La poursuite toujours aussi active de la recherche en 1980, en particulier dans l'application de l'électronique au pesage industriel, permet au groupe de voir s'ouvrir dans ce domaine de nouveaux débouchés.

TOTAL — COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Dans sa séance du 30 janvier, le conseil d'administration de la C.F.P. a constaté qu'au 31 décembre 1980 474 608 obligations convertibles 7,5 % 1979 avaient été converties ; en conséquence, le capital social de la C.F.P. se trouve porté à 1 359 593 150 F divisé en 27 191 863 actions de 50 F entièrement libérées. Il est rappelé que les actions nouvelles résultant de la conversion portent jouissance 1er janvier 1980 et auront donc droit au dividende de l'exercice 1980.

D'autre part, le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire au mois de juin, le même jour que l'assemblée générale ordinaire, afin de lui proposer de décider une augmentation de capital destinée à faire bénéficier les salariés d'une distribution gratuite d'actions conformément aux dispositions de la loi du 24 octobre 1980 et de son décret d'application du 26 novembre 1980. Ces actions porteraient jouissance 1er janvier 1981.

Il est rappelé que les comptes de l'exercice 1980 seront examinés par le conseil dans sa prochaine séance du 4 mars, date à laquelle le conseil prendra position sur le montant du dividende de l'exercice qui sera proposé à l'assemblée de juin. On peut estimer que, sauf événement aujourd'hui imprévisible, la politique de dividende engagée l'an dernier sera poursuivie.

cedis

Lettre aux actionnaires (extraits)

Le 13 février, le conseil d'administration de votre société examinera les comptes de l'exercice écoulé.

Notre chiffre d'affaires toutes taxes s'est établi à 4 166 millions de francs, traduisant une augmentation de 18,4 % sur les 3 517 millions de 1979.

Avec une croissance de 12 % celui des Economiques troyens a atteint 1 136 millions de francs contre 1 014 millions, si bien que l'activité de notre groupe traduit une progression de 14,6 % avec un chiffre consolidé de 5 116 millions.

Nos résultats devraient évoluer d'une façon assez voisine de celle des ventes. Ceux de notre filiale devraint traduire le redressement attendu avec un bénéfice compris entre 3 et 4 millions de francs après, bien entendu, provisions et amortissements habituels tels que pratiqués à CEDIS.

Le fait marquant en matière d'expansion a été l'ouverture, après bien des péripéties, de l'hypermarché tant attendu de Dole (Jura). Puis, notre dixième hypermarché est ensuite né de la transformation en Mammouth du magasin de Saint-Louis (Haut-Rhin).

Comme prévu, le réseau de nos supermarchés s'est agrandi de quatre Suma.

Il a par ailleurs été étoffé par la mutation de quatre supérettes, de sorte que ce réseau comportait soixante-quatorze Suma à la fin de d'exercice.

A la suite des créations et transformations de magasins, notre surface totale de vente est passée de 138 900 mètres carrés à 147 500 mètres carrés.

Pour leur part, les Economiques troyens ont réalisé le programme prévu avec l'agrandissement des Mammouth de Troyes et de Nevers et l'ouverture de cinq hypermarchés Suma, portant la surface de leurs magasins à 60 000 mètres carrés.

En 1980, l'action SEMIS s'est bien comportée.

Le plus haut cours historique a été atteint le 29 décembre avec 1 060 F et un droit détaché de 218 F. Entre ce cours et le plus bas, ajusté, de 612 F, l'écart dépasse 73 %.

Quant à l'obligation convertible, elle a évidemment connu un heureux sort.

Le troisième tirage au sort a désigné la série F de 6 660 obligations pour remboursement ou conversion. La moitié, déjà, a été convertie avant le 31 décembre à raison de 1,728 action contre 1 obligation. Nous ne doutons pas que le reste le sera avant le 31 mars prochain, délai de rigueur, du fait de l'avantage réel tant en capital qu'en revenu pour le nouvel actionnaire, compte tenu de l'avoir fiscal.

L'assemblée des actionnaires à laquelle vous êtes d'ores et déjà conviés aura lieu le 16 mai prochain. Nous vous confirmons que nous demanderons au conseil de vous en proposer, pour le moins, le maintien à la suite de l'attribution gratuite de 1 action pour 5 depuis le 15 décembre.

sanofi



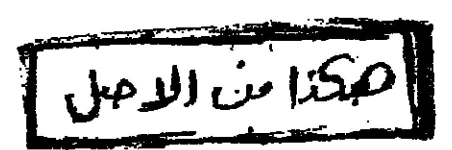
Le conseil d'administration, réuni le 29 janvier 1981, a décidé de soumettre à une prochaine assemblée générale extraordinaire une proposition de distribution gratuite d'actions SANOFI en faveur du personnel de la société et de celui de ses filiales françaises, en application de la loi du 24 octobre 1980.

L'effectif concerné est d'environ 8 000 personnes.

Le nombre d'actions qui seront créées à cet effet sera déterminé par référence au plafond maximum de valeur prévu par la loi, soit en moyenne 5 000 F par salarié bénéficiaire. Cela conduira à émettre environ 100 000 actions nouvelles.

Les titres seront répartis entre les salariés, à l'intérieur d'un écart maximum de 1 à 3.

Les salariés pourront disposer librement de leurs actions au cours du second semestre de l'année 1984, de telle sorte que le délai d'indisponibilité sera voisin du minimum prévu par la loi.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 FÉVRIER

Nouvelle hausse

Pour la troisième séance consécutive, le marché parisien enregistre une hausse. L'indicateur de tendance termine en progès de 0,50 % environ.

Le volume des échanges est resté faible, les Sicav Monory limitant encore leurs achats.

La reprise des cours est avant tout technique. Les investisseurs en effet notent qu'après avoir fortement chuté le marché résiste bien et ne « casse » pas le seuil symbolique des « 103 » en indice Cac. Autour de la corbeille, on semble d'autre part moins inquiet quant à l'issue du prochain scrutin présidentiel.

Plusieurs valeurs vedettes ont été particulièrement bien traitées, ce qui a eu un effet d'entraînement sur d'autres secteurs de la cote. Ainsi Elf-Gabon gagne 5,5 %, après l'annonce d'une découverte d'hydrocarbure au large des côtes africaines. C.S.F. se redresse (+ 3,3 %). Michelin continue sa progression (+ 3,7 %). Sont également en hausse : Jeumont (+ 5,4 %), Sacilor (+ 4,8 %), Dumez (+ 4,7 %), Poliet (+ 4,3 %), C.F.A.O. (+ 4,1 %), Crouzet (+ 3,7 %), T.R.T. (+ 3,6 %).

Les plus importants écarts à la baisse sont enregistrés sur Matra (− 4,6 %), Saint-Louis (− 3,8 %), Usinor (− 2,6 %), au plus bas de l'année, Application des gaz (− 3,1 %), Avions M. Dassault (− 2,5 %), Compagnie de raffinage (− 2,5 %).

Aux étrangères, les mines d'or sont en retrait, à l'exception d'Amgold (+ 1,2 %) et d'Harmony (+ 1,1 %). Elles suivent en celà les cours du métal jaune qui, à Londres, perdent 11,50 dollars à 482 dollars. A Paris, le lingot recule de 1 520 francs à 84 980 francs et le napoléon 30 francs à 860 francs (soit une prime de 74,3 %). Les emprunts indexés se replient : le « 7 % » perd près de 50 francs à 7 500 francs.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE enregistre pour l'exercice 1980 un chiffre d'affaires de 174,6 millions de francs, en progrès de 38,20 %. Le résultat devrait progresser comme le chiffre d'affaires.

Pour l'exercice 1981, la société devrait réaliser un chiffre d'affaires de 225 millions de francs.

THORN. — Au cours du premier semestre de l'exercice 1980-1981, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1,041 milliard de livres. Le bénéfice avant impôt se monte à 38,6 millions de livres (contre 51,3 millions). Ces chiffres s'entendent avant absorption d'EMI.

K.L.M. — La compagnie aérienne néerlandaise enregistre pour le troisième trimestre de l'exercice 1980-1981 un déficit de 3,4 millions de florins (contre une perte de 11,9 millions).

SABENA. — En 1980, la compagnie aérienne belge a accusé un déficit de l'ordre de 1,5 à 1,6 million de francs belges. Le chiffre d'affaires se monte à 25 millions de francs belges.

BOEING. — Au cours de l'exercice 1980, le constructeur américain a réalisé un bénéfice net de 600,5 millions de dollars (soit 6,23 dollars par action), contre 505,4 millions de dollars (soit 5,25 dollars par action). Quant au chiffre d'affaires, il s'élève à 9,43 milliards de dollars (contre 8,13 milliards).

MC DONNEL DOUGLAS. — Pour l'exercice 1980, la société a réalisé un bénéfice net de 144,6 millions de dollars (soit 3,65 dollars par action), contre 199,1 millions de dollars. Le dividende trimestriel est porté à 26 1/2 cents par action (contre 22 1/2 cents).

ALLIED/CHEMICAL. — Le résultat de l'exercice 1980 se monte à 288,87 millions de dollars (contre 10 millions de dollars).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	30 janv.	2 févr.
Valeurs françaises	94,5	95,2
Valeurs étrangères	100,3	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général .... 104,2 — 105,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 fév. 10 11/16

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/2	3/2
1 dollar (en yens)	203,30	205,15

NEW-YORK

REFLUX

Après plusieurs séances d'hésitations, Wall-Street, lundi, s'est orienté nettement à la baisse. L'indice DOW JONES des valeurs industrielles termine à 932,25, en recul de 15,02.

Les nouveaux signes de détente sur les taux d'intérêt n'ont pas eu d'influence sur le marché. Celui-ci reste surtout préoccupé par le détail des futures mesures fiscales que doit annoncer le président Reagan le 18 février prochain. Certains investisseurs craignent en effet que la réduction des dépenses publiques, difficile à réaliser, ne provoque un conflit entre le nouveau président et le Congrès.

Le marché américain a, d'autre part, mal accueilli la baisse des résultats de la société Lockheed pour le quatrième trimestre 1980. Cette dégradation du bénéfice d'une des plus prestigieuses affaires de technologie a eu un effet dépressif sur l'ensemble du secteur. Même Boeing, qui porte son dividende de 0,30 à 0,35 dollar par action, perd du terrain.

Les valeurs pétrolières sont également en recul : Occidental Petroleum perd 4/8 à 29 7/8, Phillips Petroleum 2 1/4 à 48 3/4.

General Motors, dont le résultat est, pour la première fois depuis soixante ans, déficitaire, perd près d'un point à 45 1/4.

General Food s'effrite : la firme alimentaire s'apprêterait à racheter la société Oscar Mayer.

Au total, les baisses ont été quatre fois plus nombreuses que les hausses.

Le volume des échanges a légèrement progressé par rapport à la séance précédente (44 millions contre 41,2 millions de titres), la valeur la plus active ayant été Mobil.

VALEURS	Cours 30 janv.	Cours 2 févr.
Alcoa	61 3/8	62 3/4
A.T.T.	52 1/8	51 1/8
Boeing	39 3/4	38 5/8
Chase Manhattan Bank	43 7/8	44
Du Pont de Nemours	45 3/8	44 1/8
Eastman Kodak	89 1/2	89 1/8
Exxon	77 1/4	75 7/8
Ford	19 7/8	19 1/2
General Electric	61 3/8	60 7/8
General Foods	31 7/8	31 1/8
General Motors	46 1/8	45 1/4
Goodyear	17 3/4	17 5/8
I.B.M.	64 3/8	63 3/8
I.T.T.	25 5/8	28 7/8
Kennecott	25 1/8	24
Mobil Oil	73	70 1/4
Pfizer	50 3/4	49
Schlumberger	105 1/8	102 3/4
Texaco	40 3/8	40 3/8
U.A.L. Inc.	19	20 3/8
Union Carbide	57 3/4	54 1/4
U.S. Steel	27 3/8	26 7/8
Westinghouse	29 3/4	28 3/4
Xerox Corp.	56	55 3/8

BOURSE DE PARIS - 3 FEVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 20	1 036
5 %	40 20	0 041
3 % amort. 45-54	71	1 537
4 1/4 % 1963	95 80	1 640
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	2 071
Emp. N. Eq. 6 % 67	100 30	4 077
Emp. 7 % 1973	7506	..
Emp. 8,80 % 77	99 36	6 186
Emp. 9,80 % 78	82 50	5 558
E.D.F. 7,8 % 61	115 90	0 214
E.D.F. 14,5 % 80-82	....	8 974

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ch. France 3 %	198 80	..
A.G.F. (Sté Cent.)	770	771
Ass. Gén. Paris-Vie	2000	2000
Concorde	341	340
Epargne de France	390	390
Financ. Victoire	309	309
France I.A.R.D.	145	148
GAN (Sté Centr.)	739	738

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	189	181 50
U.A.P.	556	556
Actibail	134 40	134 50
— (oblig. conv.)	183 50	....
Alsacienne Banque	365	365
Banque Hervet	201 20	201 20
Bque. Hypoth. Eur.	329	328
Bque. Nat. Paris	279	279
B.O.I.C.	27	26 40
(Li) B. Scalb Dup.	134	133
Banque Worms	206	206 80
C.G.I.B.	30 30	29 o
Cie Crédit Univ.	361	365
C.A.M.E.	92 50	93 20
Créditel	107	106
Créd. Gén. Ind.	242	245
Crédit Lyonnais	276 50	276 50
Electro-Banque	165 40	162
Eurobail	144	143
Financière Sofal	360	358
Fr. Cr. et B. (Cie)	145	145
France Bail	301	290 20
Hydro-Energie	18	18 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immobail B.I.P.	220	217 50
Immobanque	310	305
Immofice	276	280
Interbail	235 10	242
— (obl. conv.)	240	....
Laffitte-Bail	191	190
Locabail Immob.	348	345
Loca-Expansion	138 20	138 50
Locafinancière	165	165 50
Marseille Créd.	278	278
Paris-Réescompte	473	484
Séquanaise Banq.	260	260
Sicotel	140 60	140 90
Siminco	301	303
Sté Cent. Banq.	80 10	80 40
Société Générale	272	272
Soficomi	242 60	245 50
Sovabail	322	310
Unibail	310	314
Un. Ind. Crédit	284	279
Cie Foncière	142 50	140
C.G.V.	215	210 10
Fonc. Ch.-d'Eau	820	810

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(M) S.O.F.I.P.	90 20	90 20
Fonc. Lyonnaise	1320	1300
Immob. Marseille	1820	1748
Louvre	250	260
Silvim	128	128 20
Cogifi	204 20	204 10
Foncina	158 10	159 10
Gr. Fin. Constr.	182	192 20
Immindo	165 20	168
Imminvest	148	148
Cie Lyon. Imm.	138 50	141
Ufimeg	97 50	97 50
Ugimo	151 20	153
Union Habit.	287	284
Un. Imm. France	247	248
Acier Investiss.	154	154
Sofragi	287	281
Applic. Hydraul.	238	239
Arnois	310	310
Centen. Blanzy	406	407
(NY) Centrest	110	110
(NY) Champex	130	....
Cominéos	420	411

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cie Industrielle	308	304
(Li) Dév. R. Nord	131	130 o
Electro-Financ.	293 20	293 20
(M) Et. Particip	78	78 15
Fin. Bretagne	84	80 70
Fin. Ind. Gaz Eaux	640	640
Fin. Sevelle-Maub.	100 50	102 90
Fin. et Mar. Part.	85	85
France (La)	532	531
Lebon et Cie	341	345
(NY) Lordex	112	107
Cie Marocaine	28	27 90
OPB Paribas	125	127
Paris-Orléans	107	110
Part. Fin. Gest. Im.	250	245
Placem. Inter.	105	105 10
Providence S.A.	348	350
Rosario (Fin)	155	153
Santa-Fé	77	77
Soffo	127	128 50
Cambodge	170	170
Clause	401	417
Indo-Hévéas	170 50	....
Madag. Agr. Inc.	27	27 50
Padang	327	330
Salins du Midi	315	315
Allobroge	288	295
Banania	221 50	219
Fromageries Bel	300	291
Bongrain	765	780
Cedis	935	945
(M) Chambourcy	494	490
Cofradel	655	655
Economats Centr.	504	507
Epargne	838	....
Euromarché	750	740
From. P.-Renard	445	....
Générale Biscuit	405	400
Gervrain	194 50	200
Goulet-Turpin	200 50	200 50
Gds Moul. Corbeil	139 70	139 70
Gds Moul. Paris	308	306
Nicolas	453	452
Piper-Heidsieck	265	255
Potin	999	1000
Promodès	1255	1279
Rochefortaise	175	175
Roquefort	580	580
Taittinger	353	353
Unipol	116 50	116 50
Bénédictine	825	825
Brass. et Glac. Ind.	660	665
Dist. Indochine	355	369
Ricqlès-Zan	120	120
Saint-Raphaël	100	100 50
Sogepal	480	490
Union Brasseries	71	71 60
Française Sucr.	540	561
Equip. Véhicules	30 60	31
Boris	430	435
Camp. Bernard	272	282 o
Cembati	220	220
Ciments Vicat	227 50	225 20
Cochery	68 10	68 30
Drag. Trav. Pub.	277 50	252 80 o
Fougerolle	129	134 d
Gds Trav. de l'Est	24 20	22 90
Herlicq	84	84 20
Lambert Frères	136 30	136 30
Leroy (Ets G.)	69 50	69
Origny-Desvroise	137	135
Porcher	285	274
Rougier	87 80	90
Sablières Seine	146	146
Sacer	43 40	43
Sainrapt et Brice	115 20	115 20
Savoisienne	96	94 30
SMAC Acièroïd	173 30	170
Spie Batignolles	80	78 50
Dunlop	9 85	9 90
Hutchinson	51	49
Safic-Alcan	198	198
Comiphos	145	143 80
Gaumont	414	407
Pathé Cinéma	70	69 50
Pathé-Marconi	30	....
Tour Eiffel	146 60	150
Air-Industrie	25	....
Applic. Mécan.	43 50	44 10
Arbel	150	150
Bernard-Moteurs	53	....
B.S.L.	143	142 20
C.M.P.	29 80	20 80 o
De Dietrich	482	501 d
Duc-Lamothe	305	....
E.L.M.-Leblanc	560	560
Emault-Somua	42	41 70
Forges Strasbourg	138 70	138 50
(Li) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	360	351
Huard-U.C.F.	106	....
Jaeger	195	188
Jaz	74 30	74 30
Luchaire	172	170 50
Métal Déployé	300	291
Nadella	17	16 30 o
Nodet-Gougis	302	305

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Peugeot (act. out.)	159	160
Ratier-For. G.S.P.	7 50	....
Ressorts Indust.	150	150
Sctam	95 70	95 70
Sicl	72 40	73
Soudure Autog.	139 90	140
Speichim	185	185
Testut-Aequitas	129 50	124 30
Trailor	333	335
Virax	50	50
At. Ch. Loire	39	39 85
Ent. Gares Frig.	165	165
Indust. Maritime	300	300
Mag. Gén. Paris	203 20	203
Cercle de Monaco	81 70	78 40
Eaux de Vichy	1035	....
Vichy (Fermière)	315	310 o
Vittel	470	475
Arsenadet-Rey	37	36 50
Darblay S.A.	39	....
Didot-Bottin	389	385
Imp. G. Lang	5 90	6 15 d
La Rela	25	....
Rochette-Cenpa	31	30 25
A. Thiery-Sigrand	60	60
Bon-Marché	113	113
Damart-Servip	1000	1000
Fnac	270	285
Mars. Madagasc.	47 90	49 90
Maurel et Prom.	33 80	35
Optorg	151	154
Palais Nouveauté	302	302
Uniprix	53 50	53 10
Europ Accumul.	180	177
Ind. P. (CIPEL)	148	145
Lampes	150 90	145 30
Merlin-Gerin	300	310
Mors	140	138
Piles Wonder	200 20	....
Radiologie	96 50	97
SAFT Acc. Fixes	934	939
Sfim	1230	1250
Sintra	780	759
Unidel	100 80	96 80 o
Carnaud S.A.	87	87 80
Escaut-Meuse	212 20	212 20
Gueugnon (F. de)	43 10	42
Profilés Tubes Es.	16 50	....
Tissmétal	53	53
Vincent-Bourget	21 50	....
Kinta	300	291
Mokta	365	348
Amrep G.	947	933
Elf-Antargaz	351	362
Hydroc. St-Denis	145	....
Lille-Bonnières-C.	330	330
Carbone-Lorraine	62 50	65
Delalande S.A.	190	190
Finalens	67	68
FIPP	161	160
(Ly) Gerland	302	300
Gévelot	96 80	84 o
Grande-Paroisse	119	121
Ripolin-Georget	61	....
Rousselot S.A.	217	215 20
Soufre Réunies	180	187 20
Synthelabo	111	111
Thann et Mulh.	57 80	55 50
Ufiner S.M.D.	82 50	85
Agache-Willot	332	333
Files-Fourmies	5 20	5 70 d
Lainière-Roubaix	37	37
Roudière	215	212
M. Chambon	162	....
Gén. Maritime	51	14 70 o
Delmas-Vieljeux	313	315
Nation. Navigation	80	....
Navale Worms	112 50	113
SCAC	261	255
Stemi	320 10	333
Transp. Citram	148	149
Transp. et Indust	107	107
Blanzy-Ouest	248	242
La Brosse	120	....
Conse S.A.	44 50	44 50
Degremont	119 20	119
Ecco	1917	1912
Ferrailles C.F.F.	225	230
Havas	839	851
Locatel	301 50	....
Lyon-Alemand	222	225
G. Magnant	52 60	48 20 o
MIC	162	162 50
O.F.P.-Omn. F. Paris	370	370
Publicis	795	791
Safaa	77 50	74 40 o
Sellier-Leblanc	315	315
Waterman S.A.	195	190
Brass. du Maroc	230	228
Brass. Ouest-Afr.	40 50	40 50
A.E.G.	155	....
Akzo	34	....
Alcan Alum	161 40	163

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Algemene Bank	590	....
Am. Petrofina	280 10	....
Arbed	156	....
Asturienne Mines	48	....
Bco Pop Espanol	89	93 d
B. N. Mexique	41	41 50
B. Régl. Internat.	40900	40800
Barlow Rand	40 50	....
Bell Canada	72	....
Blyvoor	82	80 10
Bowater	21 10	21
British Petroleum	46 50	46
Br. Lambert (G.B.L.)	141	....
Caland Holdings	55 10	57 20
Canadian-Pacific	174	177
Cockerill-Ougrée	20 10	20
Cominco	270	275
Commerzbank	292	....
Courtaulds	6 45	....
Dart. Industrie	197	195
De Beers (port.)	40 60	38 90
Dow Chemical	170 50	172
Dresdner Bank	355	....
Est-Asiatique	41	40
Femmes d'Auj.	85	....
Finoutremer	105 50	....
Firrader	0 32	....
Foseco	15	15
Gén. Belgique	172	175
Gevaert	180	180
Glaxo	27 50	....
Goodyear	84	86
Grace and Co	250	246
Grand Metropolitan	15 50	....
Gulf Oil Canada	100	97
Hartebeest	290	289
Honeywell Inc.	496 40	500
Hoogovens	29 50	....
I. C. Industries	145	....
Int. Min. Chem	276	276
Johannesburg	330	....
Kubota	9 20	9 40
Latonia	120 20	120 20
Mannesmann	275	....
Marks-Spencer	12 75	13 50
Matsushita	21 10	21 30
Mineral-Ressourc.	60	....
Nat. Nederlanden	268	267
Noranda	111	112 50
Olivetti	18 95	18 20
Pakhoed Holding	77	....
Petrofina Canada	250	....
Pfizer Inc.	250	255
Phoenix Assuranc.	24 50	....
Pirelli	10 60	12
Président Steyn	178 50	174
Procter Gamble	319	315
Rolinco	453 50	448 70
Robeco	463	463
Shell fr. (port.)	48 80	....
S.K.F. Aktiebolag	86	88 20
Sperry Rand	263	276
Steel Cy of Can.	147	....
Stilfontein	100	97
Suéd. Allumettes	106 80	116
Tenneco	236 70	237
Thorn EMI	31	....
Thyssen c. 1 000	137 50	....
Vaal Reefs	363	361
Vieille Montagne	136	....
Wagons-Lits	129	134 50
West Rand	17	16

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	153	156
Interiechnique	1100	1040
Sicomer	186	179
Sofibus	248	....
Rodamco	236 20	241

Autres valeurs hors cote

Alser	131 50	....
Cellulose du Pin	32 10	30 20
Copanex	612	644
Iéna Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	142 50	140
Océanic	26 80	14 90 o
Pétrofigaz	439	430 o
Pronuptia	285	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	212	200 o
Voyer S.A.	1 85	1 70
Rorento NV	255	257 10

SICAV

2/2	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9739 94	9298 27
Actions France	154 22	147 23
Actions sélectives	201 59	192 45
Audificandi	243 54	232 50
A.G.F. 5000	190 49	181 85
Agfimo	303 06	289 32
Altafi	152 51	145 59
A.L.T.O.	178 85	170 74
Amérique Gestion	269 96	257 72
Bourse-Investiss.	194 82	185 99
C.I.P.	570 19	544 33
Convertimo	176 35	168 35
Cortexa	617 95	589 93
Credinter	236 97	226 22
Croiss. Immobil.	235 12	224 46
Drouot-France	185 10	176 71
Drouot-Investiss.	419 74	400 71
Energia	203 80	194 56
Epargne-Croiss.	786	750 36
Epargne-Industr.	320 87	306 32
Epargne-Inter	404 12	385 79
Epargne-Oblig.	145 34	138 75
Epargne-Unie	507 18	484 16
Epargne-Valeur	256 75	245 11
Euro-Croissance	236 23	225 52
Financière Privée	526 91	503 02
Foncier Investiss.	465 04	443 95
France-Epargne	263 18	251 25
France-Garantie	252 92	247 96
France-Investiss.	236 42	225 70
Fr.-Obl. (nouv.)	338 05	322 72
Francic	197 86	188 89
Fructidor	171 59	163 81
Fructifrance	316 51	302 16
Gestion Mobilière	315 88	301 56
Gest. Rendement	383 85	366 44
Gest. Sél. France	275 59	263 08
I.M.S.I.	256 47	244 84
Indo-Suez Valeurs	378 56	361 39
Intercroissance	179 63	171 48
Interoblig.	5994 53	5722 70
Intersélect France	191 30	182 63
Intervaleurs Indust.	285 80	272 84
Invest. St-Honoré	408 15	389 64
Laffitte-France	150 38	143 56
Laffitte-Oblig.	136 79	129 63
Laffitte-Rend.	152 97	146 03
Laffitte-Tokyo	434 65	414 94
Livret portefeuille	287 03	274 01
Multi-Obligations	310 46	296 38
Multirendement	121 79	116 27
Mondial Investiss.	230 59	220 13
Natio.-Inter.	526 68	502 80
Natio.-Valeurs	376 89	359 80
Oblisem	130 29	124 38
Paribas Gestion	290 96	277 77
Pierre Investiss.	300 29	286 67
Rothschild Expans.	459 69	438 84
Sécur. Mobilière	334 37	319 21
Sélec. Mobil. Div.	226 49	216 22
S.P.I. Privinter	151 37	144 51
Sélection-Rendem.	142 45	135 99
Sélect. Val. Franç.	156 94	149 82
S.F.I. fr. et étr.	261 36	249 51
Sicavimmo	375 17	358 16
Sicav 5000	147 85	141 15
S.I. Est	628 67	600 16
Silvafrance	240 62	229 71
Silvam	176 67	168 66
Silvarente	165 78	158 26
Slivinter	183 36	175 05
S.I.G.	435 42	415 20
S.N.I.	707 35	675 27
Sogepargne	270 19	257 94
Sogevar	516 25	492 84
Sogintar	592 53	565 66
Soleil Investiss.	297 90	284 39
U.A.P. Investiss.	201 24	192 11
Unifrance	178 44	170 35
Unifoncier	458 22	437 44
Unigestion	351 14	336 22
Uni-Japon	497 19	474 64
Unirente	1248 66	1207 60
Valorem	237 58	226 79
Worms Investiss.	406 65	388 21

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2787	4,5 % 1973	2432	2410	2446	2383
3175	C.N.E. 3 %	3095	3081	3081	3070
450	Afrique Occ.	463	480	485	470 40
475	Air Liquide	471	475	477	475
108	Als. Part. Ind.	106	106	106	103 90
131	E. Saun.-Dov.	129 50	129	129	126 40
495	Essilor	503	503	503	495
230	Esso S.A.F.	234	235	235 50	235
340	Eurafrance	330 10	332	332	332
1060	Europe n° 1	1051	1043	1045	1031
285	Olida-Caby	298 50	291	294	286 20
40	Omni Part Inter.	39 60	40	40	40
105	Opfi-Paribas	100	103	103	104
97	Papet. Gascogne	103	101 90	101 90	100
130	Paris-France	123 20	122 20	122 20	119 80
235	— (obl.)	232	239	239	236
320	U.I.S.	315	315	315	310
160	U.C.B.	160	159 50	159 50	156 30
157	Un. Fr. Banque	160	160	160	158 50
154	U.T.A.	157	156 50	156 50	157
275	Gen. Electr.	293 50	300	300	300
205	Gen. Motors	224	221 30	221	221
53	Goldfields	51 30	50 80	51	50 80
93	Harmony	71 50	72 20	72 90	73 50
7 60	Hitachi	7 90	7 95	7 95	7 95

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 862	4 962	4 840	5 060
Allemagne (100 DM)	230 800	230 750	225	237
Belgique (100 F)	14 376	14 375	13 950	14 650
Pays Bas (100 fl.)	212 800	212 880	206	217
Danemark (100 krd)	74 980	75	72 500	77 500
Norvège (100 k)	89 740	91 160	88	93
Grande-Bretagne (£ 1)	11 446	11 582	11 350	11 950
Grèce (100 drachmes)	9 840	9 795	....	....
Italie (1 000 lires)	4 867	4 867	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	254 350	255 600	248	31 800
Suède (100 krs)	105 820	107 830	104	109 500
Autriche (100 sch)	32 610	32 590	31 600	33 400
Espagne (100 pes.)	5 895	5 901	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 756	8 790	7 700	8 600
Canada ($ can 1)	4 070	4 148	4 020	4 250
Japon (100 yens)	2 394	2 421	2 300	2 420

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/2
Or fin (kilo en barre)	85500	85000
Or fin (en lingot)	86500	84980
Pièce française (20 fr)	890	860
Pièce française (10 fr)	497	490
Pièce suisse (20 fr)	604 90	601
Pièce latine (20 fr)	600	570 10
Souverain	780	770 10
Pièce de 20 dollars	3310	3320
Pièce de 10 dollars	1599	1630
Pièce de 5 dollars	890	.....
Pièce de 50 pesos	3460	3401
Pièce de 10 florins	622	600

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN 1980

La progression des dépenses d'assurance-maladie a été un peu plus faible qu'en 1979

L'évolution des dépenses d'assurance-maladie — dans le régime général des salariés — aura finalement été, en 1980, un peu plus rapide que prévu mais aussi assez proche de celle de la production intérieure brute (PIB), objectif cher à Matignon.

En dépenses cumulées, de janvier à décembre 1980, les remboursements ont atteint 124 712 millions de francs (107 540 millions de F en 1979) soit une augmentation de 16 % (16,2 % en 1979) alors que la PIB se serait accrue d'environ 15,7 %.

Si l'on entre dans le détail, on constate une certaine décélération des frais de séjours hospitaliers (+ 19,5 % en 1979 puis + 18 % en 1980) sous l'effet du freinage des dépenses du secteur public (+ 19,5 % au lieu de + 22,2 % en 1979) alors que dans le secteur privé on observe une petite accélération (+ 14,3 % au lieu de + 13,7 %). Le freinage le plus important mais aussi le moins significatif est celui des honoraires du secteur privé : + 11,6 % en 1980 au lieu de + 16,9 % en 1979.

Cette moindre croissance s'explique surtout par le blocage des honoraires décidé par le gouvernement en pleine bataille syndicale pour le renouvellement de la convention. En revanche, si on examine les évolutions en volume et non plus en valeur, le freinage se confirme pour l'hospitalisation (progression de 1,8 % des journées d'hospitalisation au lieu de + 3,9 % en 1979 alors qu'on assiste à une accélération pour les consultations et visites (+ 3,6 % en 1980 au lieu de + 2,7 % en 1979).

LES TARIFS DE L'HOSPITALISATION PRIVÉE SERONT MAJORÉS DE 10 A 12 % EN 1981

Les tarifs de l'hospitalisation privée seront majorés de 10 %, à compter du 15 février. Une « enveloppe tarifaire » supplémentaire de 2 % permettra, à partir de juillet, de tenir compte du « classement » des cliniques et des « difficultés particulières » de certaines d'entre elles.

Cette décision, annoncée par les services du premier ministre, a suscité des réactions critiques des responsables de l'hospitalisation privée, qui protestent contre le blocage des prix. « *Cette augmentation ne correspond pas à ce que les cliniques pouvaient attendre* », déclare-t-on à la F.I.E.H.P. (1), organisme majoritaire dans la profession. « *Elle reste très insuffisante pour couvrir la hausse des coûts de production* », estime-t-on à l'U.H.P. (2).

(1) Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée.

(2) Union hospitalière privée.

REPORT AU 17 FÉVRIER DU PAIEMENT DU PREMIER TIERS PROVISIONNEL

Le délai de règlement du premier tiers provisionnel de l'impôt sur le revenu pour les contribuables qui n'ont pas opté pour le paiement mensuel est reporté du 15 au 17 février minuit. Ce report, qui va être officiellement confirmé, intervient comme c'est l'habitude pour tenir compte des fermetures de perceptions : cette année, le dimanche 15 et le lundi 16 février dans certaines localités.

D'autre part, la date limite de dépôt des déclarations de revenu encaissés en 1980, fixée au 28 février minuit, sera elle aussi retardée sans qu'on sache encore le délai de grâce.

Le numéro du « Monde » daté 3 février 1981 a été tiré à 597 563 exemplaires.

PARIS ET BONN PERSISTENT DANS LEUR CONTESTATION DU BUDGET DE LA C.E.E.

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Conformément à leur décision de décembre dernier, la France et l'Allemagne n'ont versé au budget communautaire pour février qu'une contribution correspondant au budget arrêté par le conseil des ministres de la C.E.E., et non pas celle découlant des dépenses votées pour 1981 par l'Assemblée européenne.

Ainsi donc Paris et Bonn, après leur refus de verser leur quote-part pour le budget supplémentaire 1980, se trouvent dans une situation de double infraction, par rapport à la position de la Commission européenne, qui estime que les budgets arrêtés par Mme Veil sont exécutoires — même si elle souhaite parvenir à un compromis. — M. S.

Nouvelles brèves

● *La présidence de la République* a rendu publique, lundi 2 février, la lettre de condoléances adressée par M. Giscard d'Estaing à Mme Norbert Ségard après le décès de son mari, survenu dans la nuit du 31 janvier au 1er février. « *Chacun de nous a suivi avec beaucoup d'émotion la lutte longue, courageuse et douloureuse de votre mari contre un mal qu'il savait inexorable, mais dont il s'est efforcé, pour lui et pour les autres, de repousser les limites,* déclare le chef de l'État. *Il donnait un sens à son épreuve, en raison de la profondeur de sa foi et parce qu'il souhaitait, comme il me l'avait confié, que sa souffrance soit utile. Il a exercé sa fonction ministérielle jusqu'à la limite de ses forces et bien au-delà.* »

● *Le président irakien M. Saddam Hussein* a adressé ce mardi un télégramme de félicitations à M. Giscard d'Estaing à l'occasion de son anniversaire, a annoncé l'agence irakienne (INA). « *Nous sommes heureux d'adresser, à l'occasion de votre anniversaire, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous ainsi que nos vœux de prospérité au peuple français ami* », indique le télégramme cité par l'agence.

● *Mgr Giuseppe Caprio* a été nommé président de la préfecture des affaires économiques du Saint-Siège. Il était précédemment président de l'administration du patrimoine du siège apostolique. Il succède à ce poste au cardinal Sergio Guerri, récemment décédé. Mgr Caprio, ancien substitut de la secrétairerie d'État, a une longue expérience dans le domaine administratif. Le poste que Mgr Caprio laisse vacant sera pris en charge par le secrétaire d'État Mgr Agostino Casaroli.

LE DOLLAR A PRÈS DE 5 FRANCS

Nouvelle baisse de l'or

Après s'être interrompue dans la journée du lundi 2 février, la hausse du dollar a repris avec violence dans la matinée du mardi 3 février. Le cours de la monnaie américaine, qui, à Paris, était retombé, en début de semaine, de 4,88 F à 4,86 F et même moins, a bondi d'un seul élan à près de 5 F, atteignant 4,9850 F pour la première fois depuis février 1977. A Francfort, en dépit des interventions de la Bundesbank, il s'est élevé brutalement de 2,12 DM à 2,16 DM, au plus haut depuis décembre 1977, après avoir fluctué lundi jusqu'à 2,10 DM et même 2,08 DM.

Cette nouvelle flambée du dollar est attribuée à l'abondance des achats de la part des entreprises pour leurs usages commerciaux, anxieuses de se « couvrir » pour les prochaines semaines. Par ailleurs, il semble que les pays exportateurs de pétrole ne soient pas pressés de vendre leurs dollars, d'autant que les taux d'intérêt se sont un peu tendus sur le marché de l'eurodollar, gagnant près de 0,50 %.

Conséquence de cette flambée, le cours du mark est retombé à son plancher vis-à-vis du franc français, tandis que la livre sterling « décroche » vis-à-vis de la monnaie américaine, s'établissant à 2,3250 dollars contre 2,3450 lundi et 2,3650 dollars à la veille du week-end. Mais, compte tenu de l'envolée du « billet vert », le cours de la livre à Paris est remonté de 11,54 F à 11,58 F.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 g, sur les indications en provenance du marché à terme de New-York, a continué à fléchir, revenant de 493,50 dollars à 480 dollars environ. A Paris, la baisse du métal jaune est de 4 %, la parité revenant de 553,35 dollars à 531,82.

LE GOUVERNEMENT LANCE QUATRE PROGRAMMES-PILOTES POUR DÉVELOPPER LES BIO-INDUSTRIES

Tripler en cinq ans le chiffre d'affaires des bio-industries pour le faire passer de 6 à 18 milliards de francs ; investir, d'ici à 1985 10 milliards de francs dans ces domaines d'avenir : tels sont deux des principaux objectifs arrêtés lundi 2 février à l'occasion d'un conseil restreint à l'Elysée.

Consacré à l'action du gouvernement sur les bio-industries, ce conseil a notamment permis de faire le point sur les diverses orientations adoptées le 20 février 1980 lors du premier conseil des ministres consacré aux « *sciences de la vie* ».

Il a été décidé de lancer quatre « *programmes-pilotes* » de recherche-développement. Ils concernent les carburols, la fabrication des protéines, les semences et l'immunologie. Le programme carburol doit permettre de produire, d'ici à 1985, 10 % de carburant à partir d'un mélange de méthanol et de fermentation de plantes.

En matière de protéines, l'idée consiste à les élaborer à partir de végétaux comme la luzerne. Cela devrait permettre d'alléger à terme le déficit commercial, qui atteint aujourd'hui 4,5 milliards de francs.

Dans l'industrie des semences, les nouvelles technologies génétiques peuvent déboucher sur leur reproduction *in vitro*. Un dossier dans ce sens a d'ores et déjà été déposé au Comité de développement des industries stratégiques.

La fabrication d'interféron, selon la filière mise au point en France, constitue le principal volet du programme-pilote consacré à l'immunologie. L'interféron est une substance dont la présence stimule les défenses de l'individu face aux infections virales.

CRÉATEUR DU LÉGENDAIRE DAKOTA

Donald Douglas est mort

M. Donald Douglas, l'ingénieur qui conçut le célèbre avion bimoteur DC-3, est mort, dimanche 1er février à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à l'hôpital de Palms-Springs (Californie). C'est sous sa direction que fut construit l'appareil dont on a dit qu'il avait donné des ailes au monde et qui a été le plus grand succès commercial de l'histoire du transport aérien militaire ou commercial.

***

Né en 1892 dans le quartier de Brooklyn à New-York et diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Donald Douglas créa en 1920, avec 600 dollars d'économies, sa propre société aéronautique qui devait mettre au point, successivement, le Cloudster (un avion de transport de douze passagers), un robuste biplan, puis le Douglas World Cruiser (DWC), qui se transformait en hydravion grâce à la pose facile de flotteurs et qui entreprit le premier tour du monde aérien (45 000 kilomètres et quinze jours et demi de vol).

Le 17 décembre 1935, s'envole, pour la première fois, le premier exemplaire du bimoteur DC-3, le légendaire Dakota, capable d'acheminer une vingtaine de passagers sur des étapes de 2 500 kilomètres à la vitesse de croisière de 300 kilomètres à l'heure. Le DC-3, dans ses versions civiles ou militaires, fut construit à 13 641 exemplaires et on estime, à l'heure actuelle, que 2 500 à 3 000 d'entre eux sont encore en service. A Nîmes (Gard), la marine nationale, par exemple, en possède quelques-uns qui servent à l'entraînement et qui seront remplacés par le Xingu.

Pendant la seconde guerre mondiale, la version militaire du DC-3, baptisée C-47, est intervenue à plusieurs milliers d'exemplaires sur tous les théâtres d'opérations. D'autres exemplaires ont été utilisés par les armées américaines et sud-vietnamiennes lors de la guerre du Vietnam.

La société Douglas, qui a ensuite fabriqué le DC-4, DC-6 et le DC-7, a fusionné en 1967 avec la société McDonnell dont le fondateur, James S. McDonnell, est mort en août 1980 et avait conçu la série des DC-8, DC-9 et DC-10. A la fusion, Donald Douglas avait été nommé président d'honneur du nouveau groupe aéronautique.

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE L'ILE-DE-FRANCE NE SERA PAS RÉVISÉ DANS L'IMMÉDIAT

Le bureau du conseil régional d'Ile-de-France, réuni ce mardi 3 février, a décidé de ne pas inscrire à l'ordre du jour des prochaines réunions de l'assemblée régionale le débat sur le projet de révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France. Contrairement à ce qu'espérait M. Michel Giraud, président du conseil régional (sénateur R.P.R. du Val-de-Marne).

C'est bien entendu la manière critique dont le projet, préparé par M. Lucien Lanier, le préfet de région, a été reçu par les conseils généraux, qui est à l'origine de ce report. Car, si les assemblées départementales, tenues par l'opposition (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Essonne, Seine-et-Marne) ont, comme il était prévu, donné un avis négatif au projet préfectoral, les conseils généraux de la majorité (Paris, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise) ont assorti leur avis positif de critiques importantes. Celui des Yvelines, pourtant dominé par la majorité présidentielle, s'est même contenté de « donner acte ».

Faute pour le gouvernement d'aller contre l'opinion des élus locaux, il est obligé de procéder à une révision importante du projet du préfet. Remettre le débat au conseil régional lui en donne le temps.

NOUVELLE HAUSSE « SAUVAGE » DES TAXIS PARISIENS

+ 10 % depuis le 2 février

Les tarifs des taxis parisiens ont augmenté de 10 % depuis lundi 2 février. Cette décision a été prise par le ministère de l'économie, et après une réunion du comité départemental des prix, convoqué à cet effet par le préfet de Paris. L'arrêté annonçant cette augmentation a été signé conjointement, le 30 janvier dernier, par le préfet de Paris et le préfet de police, mais n'est pas encore paru au « Recueil des actes administratifs » de la préfecture.

Les modalités de cette augmentation sont précisées sur une affichette qui est apposée dans les voitures. Le supplément de prise en charge dans les gares passe de 2 francs à 3 francs et les prix du transport des bagages sont aussi réajustés.

[La façon dont sont annoncées ces augmentations des tarifs des taxis parisiens est parfaitement inadmissible. Les usagers les apprennent un beau matin sans en avoir jamais été informés, sans que ces relèvements soient en aucune façon expliqués. Une telle désinvolture — on ne la voit que dans ce secteur des transports publics — ne peut que venir alimenter la campagne de dénigrement dont les chauffeurs de taxis disent être victimes. Ne peut-on même s'interroger sur la légalité de l'application d'une mesure signée mais non publiée ?]

A B C D E F G